

Jadis et naguère

*Episodes*  
*de la vie fribourgeoise III*  
*Avec des échappées en d'autres régions*



***A Coumin-Dessus, la famille Jauquier vers 1935***

*De gauche à droite, Jean Jauquier, le papa, ses fils Charles, Robert, Louis, la maman Elise, née Rosset, le quatrième fils, André. Charles a connu une carrière de ténor dont la renommée a largement dépassé les frontières de la Suisse.*

*Jean-Marie Barras 2014*

## Table des matières

<b>Les petits soldats qui défilent depuis la nuit des temps</b> .....	<b>8</b>
<i>Une parenthèse sur le collège de Cugy</i> .....	8
<i>Curieuse coutume dans l'Intyamon</i> .....	8
<i>Après la Bérézina</i> .....	9
<i>Pas une baguette de fée</i> .....	9
<i>Cadets dans certains villages</i> .....	10
<b>L'émeute de Bulle maquillée en révolte</b> .....	<b>10</b>
<i>« Salauds ! Gestapo ! »</i> .....	10
<i>Comme un Röstigraben</i> .....	11
<i>La résurrection du rebelle Chenaux</i> .....	12
<i>Marché noir de farine</i> .....	13
<b>L'endoctrinement</b> .....	<b>13</b>
<i>Les drames de l'OTS</i> .....	14
<i>Joël Egger, l'un des principaux exécutés des sinistres projets de Jouret</i> .....	14
<i>Joël Egger ennemi des armes, puis conquis par elles</i> .....	15
<i>Joël Egger à Morin Heights, Québec</i> .....	15
<i>A Cheiry, à la ferme de La Rochette</i> .....	16
<i>A Salvan</i> .....	17
<b>Les écoles ménagères ont marqué la gent féminine dès 1905</b> .....	<b>18</b>
<i>Une alimentation bien précaire</i> .....	18
<i>Les associations féminines pour un enseignement ménager</i> .....	19
<i>La création des écoles ménagères</i> .....	19
<i>L'école ménagère et le carcan de la tradition « macho »</i> .....	20
<i>Et pourtant !</i> .....	21
<i>La suppression des écoles ménagères traditionnelles</i> .....	22
<i>Au début du XX<sup>e</sup> siècle, premières maîtresses d'écoles ménagères</i> .....	22
<b>Les écoles régionales</b> .....	<b>23</b>
<b>La Grande Mission paroissiale : une tradition bien oubliée</b> .....	<b>24</b>
<i>Extrait d'un article de Pascal Fleury, « La Liberté » du 23 novembre 2013</i> .....	24
<i>A Prez-vers-Noréaz, Grande Mission en 1910 au temps du curé Marion</i> .....	25
<b>Le peintre Corot, descendant des Oberson</b> .....	<b>25</b>
<i>Des origines de Villariaz</i> .....	26
<i>Une modiste reconnue</i> .....	26
<i>Corot à Gruyères</i> .....	26
<i>Oberson et Auberson</i> .....	27
<b>L'Etat paralysé face aux « affaires » ; Fribourg se laisse pourrir sans réagir</b> ..	<b>27</b>
<i>Un chef de garage qui secoue la république</i> .....	28
<i>Témoignages à charge</i> .....	29
<i>« Kéké » Clerc, Stina</i> .....	29
<i>Des palabres et pas d'actions</i> .....	30
<i>Le vrai prix des « affaires »</i> .....	30
<i>Extrait de la « Chronique fribourgeoise » 1994 sur les « affaires »</i> .....	31

<b>« Chronique fribourgeoise » 1988 ; orage sur le parti socialiste.....</b>	<b>32</b>
<b>Quand Charles Poncet stigmatise l'école actuelle.....</b>	<b>33</b>
<b>Une bière, du cyanure, un mort .....</b>	<b>35</b>
<i>Le soir du drame.....</i>	<i>35</i>
<i>L'arrestation.....</i>	<i>36</i>
<i>Le premier procès.....</i>	<i>37</i>
<i>Deuxième procès.....</i>	<i>37</i>
<i>L'accusé est noirci.....</i>	<i>38</i>
<i>Témoignages.....</i>	<i>39</i>
<b>Gonzague de Reynold, émissaire du Conseil fédéral auprès du Duce.....</b>	<b>39</b>
<i>Des semaines d'angoisse.....</i>	<i>39</i>
<i>Article de « L'Hebdo », par Patrick Vallélian.....</i>	<i>40</i>
<i>Rome, le 21 mai 1940.....</i>	<i>40</i>
<i>Seconde mobilisation.....</i>	<i>40</i>
<i>Salut romain.....</i>	<i>41</i>
<i>Protéger la Suisse.....</i>	<i>41</i>
<i>Un landamann.....</i>	<i>42</i>
<i>Oubli.....</i>	<i>42</i>
<i>Portrait de Gonzague de Reynold.....</i>	<i>43</i>
<i>Du positif quand même !.....</i>	<i>43</i>
<b>François Sermoud, professeur en Ukraine, puis fonctionnaire, patoisant .....</b>	<b>44</b>
<i>Enfance et jeunesse.....</i>	<i>44</i>
<i>En Ukraine.....</i>	<i>45</i>
<i>François Sermoud, auteur de manuels.....</i>	<i>45</i>
<i>La méthodologie de Sermoud.....</i>	<i>46</i>
<i>Fonctionnaire fédéral.....</i>	<i>46</i>
<i>Patoisant.....</i>	<i>47</i>
<i>Dictionnaire du Jura : précisions sur le peintre Fernand Caille (1889-1960).....</i>	<i>48</i>
<b>Caractères gruériens d'autrefois .....</b>	<b>48</b>
<b>Le régent et ses 52 élèves .....</b>	<b>50</b>
<i>Mes propres souvenirs.....</i>	<i>50</i>
<i>A la rue de Morat 237.....</i>	<i>51</i>
<i>Premiers souvenirs de « normalien ».....</i>	<i>51</i>
<i>Aspects... discutables.....</i>	<i>52</i>
<i>Le drame des non-sportifs.....</i>	<i>52</i>
<i>Le reportage sur André Bays publié dans « La Gruyère ».....</i>	<i>54</i>
<i>Dieu et patrie.....</i>	<i>54</i>
<i>Permissions et vacances.....</i>	<i>55</i>
<i>Mal préparé à l'Ecole normale.....</i>	<i>55</i>
<i>Pas la bosse des dièses et des bémols.....</i>	<i>55</i>
<i>Les odeurs de l'école.....</i>	<i>55</i>
<b>Moqué, maltraité et mal lavé.....</b>	<b>56</b>
<i>Beaucoup avaient la vie dure.....</i>	<i>56</i>

<i>Amers souvenirs</i> .....	57
<i>La peau du lait</i> .....	57
<i>Les enfants disséminés</i> .....	57
<i>Coup de pied à la misère</i> .....	58
<b>Genève nous a jetés en enfer</b> .....	<b>58</b>
<i>Renvoi au canton d'origine</i> .....	58
<i>Bientôt la tuberculose</i> .....	59
<i>Interview de Mauro Poggia, conseiller d'Etat, Genève</i> .....	59
<b>Darius Rochebin : « Ma mère a vécu un enfer »</b> .....	<b>60</b>
<i>Grossesse à l'asile psychiatrique</i> .....	60
<b>La lutte contre la tuberculose a son histoire fribourgeoise</b> .....	<b>61</b>
<i>Thibaut Guisan : le contexte de l'étude de Pascal Pernet</i> .....	61
<i>Quels dégâts a fait la tuberculose dans le canton de Fribourg ?</i> .....	61
<i>Qui tire la sonnette d'alarme ?</i> .....	62
<i>En 1916, la Ligue connaît un nouvel élan. Avec quel objectif ?</i> .....	62
<i>Quelles formes prend ce combat ?</i> .....	62
<i>Où sont traités les malades ?</i> .....	62
<i>Le développement de la maladie est-il freiné par ces actions ?</i> .....	62
<i>La Seconde Guerre mondiale change la donne. Pourquoi ?</i> .....	63
<i>En 1946, changement...</i> .....	63
<i>Du Chalet de Pringy à la solution d'Humilimont</i> .....	63
<i>La première pierre de Crésuz</i> .....	63
<b>Les jouets d'Ueli</b> .....	<b>64</b>
<i>Priorité à la cyberdéfense</i> .....	64
<i>Maurer dit trop de bêtises</i> .....	65
<b>Fribourg, des débuts industriels difficiles</b> .....	<b>65</b>
<i>Le chemin de fer décroïssonne le canton</i> .....	66
<i>Atonie de l'économie fribourgeoise</i> .....	66
<i>Le projet Ritter (1869-1875)</i> .....	66
<i>Les premiers pas de l'industrialisation</i> .....	67
<i>Présentation de quelques pionniers</i> .....	68
Alexandre Cailler.....	68
Wilhelm Kaiser.....	68
Paul Blancpain .....	68
Maurice Guigoz .....	69
Ignace Moscicki.....	69
<b>Le mauvais Fribourgeois</b> .....	<b>69</b>
<i>Le curé Joseph Dey et la « Petite Eglise »</i> .....	70
<i>Présentation succincte de la « Petite Eglise »</i> .....	70
<i>Portrait moral du mauvais Fribourgeois</i> .....	71
Alcoolisme et courses nocturnes... ..	71
La ville, envisagée comme lieu de perdition .....	71
Les causes du relâchement moral.....	72
<i>Portrait politique et civique du « mauvais » Fribourgeois</i> .....	72

Radicalisme et anticléricalisme .....	72
La presse et les mauvais livres.....	73
L'abstentionnisme.....	73
<b>Conclusion</b> .....	<b>73</b>
<b>Note au sujet du doyen Aebischer</b> .....	<b>74</b>
<b>Puginades</b> .....	<b>75</b>
<i>Les petits pois</i> .....	75
<i>Le défunt d'Yverdon</i> .....	76
<i>La réparation du réveil</i> .....	76
<i>Le cochon dans sa cave</i> .....	76
<i>Le Conseil paroissial à l'évêché</i> .....	76
<i>Concurrence à Ferdi Kubler</i> .....	77
<i>Il avait perdu le bon Dieu</i> .....	77
<i>Complément concernant l'abbé Jules Pugin</i> .....	78
<b>La messe d'Etat pour la bataille de Morat, un ravissement fribourgeois</b> .....	<b>79</b>
<i>Article du journal « Le Temps »</i> .....	79
<i>Que célèbre-t-on au juste ?</i> .....	79
<i>Une tradition à la vie dure</i> .....	80
<i>Quelques compléments</i> .....	80
<i>Formation du territoire fribourgeois</i> .....	80
<b>Jean-Pierre Siggen, candidat au Conseil d'Etat en 2006 et élu en 2013</b> .....	<b>81</b>
<i>Jean-Pierre Siggen et ses convictions</i> .....	81
<i>« Qu'est-ce que l'homme ? »</i> .....	82
<i>Quel libre arbitre ?</i> .....	82
<i>« Philanthropos » à Fribourg</i> .....	82
<b>Renouveau musical, l'apport des quatuors</b> .....	<b>83</b>
<i>Petite histoire des « Quatre Barbus » et autres quatuors</i> .....	83
<b>1958 : « l'affaire Duruz » et son retentissement intercantonal</b> .....	<b>84</b>
<i>Interprétations contradictoires</i> .....	85
<i>Première interprétation</i> .....	85
C'est la faute du parti conservateur et du TC .....	85
La mort de M. Léonce Duruz, « Le Républicain », 2 janvier 1958 .....	85
J'ai déjà eu assez d'embêtements, a dit M. Duruz .....	87
<i>Deuxième interprétation</i> .....	87
LE TC se défend .....	87
Me Jean Bourknecht défend Pierre Barras.....	88
Déclaration du parti conservateur .....	88
<i>L'enquête du juge fédéral Cavin</i> .....	89
<i>Le Républicain et le rapport Cavin</i> .....	90
<i>Conclusion</i> .....	91
<b>Tranche de vie au début des années 1940</b> .....	<b>91</b>
<i>Le mal plutôt que le bien</i> .....	91
<i>Jours sans école et jeux</i> .....	92
<i>Le 1<sup>er</sup> mai</i> .....	92

<b>Jean Risse, éducateur, patoisant, poète .....</b>	<b>93</b>
<i>Jean Risse et le patois.....</i>	<i>94</i>
<b>L'abbé Gilbert Perritaz .....</b>	<b>95</b>
<i>Sagesse populaire .....</i>	<i>96</i>
<i>L'écriture et la prédication.....</i>	<i>96</i>
<i>L'hiver est une belle saison .....</i>	<i>97</i>
<i>Sous un pseudonyme haut perché .....</i>	<i>97</i>
<i>Des protagonistes heureux.....</i>	<i>98</i>
<b>Riches, superriches, Yéniches.....</b>	<b>98</b>
<i>Pourquoi ?.....</i>	<i>99</i>
<b>Les chapelles à répit.....</b>	<b>99</b>
<i>Une littérature abondante.....</i>	<i>100</i>
<i>Que se passait-il dans les chapelles à répit ?.....</i>	<i>100</i>
<i>L'attitude de l'Eglise ; la fin des limbes .....</i>	<i>101</i>
<i>Les sanctuaires à répit dans diverses régions.....</i>	<i>101</i>
<b>Un préfet et sa descendance hors du commun.....</b>	<b>101</b>
<i>Tobie Oberson, 1854-1938.....</i>	<i>102</i>
<i>Le Père Camille Oberson, 1886-1965.....</i>	<i>102</i>
<i>Le chanoine Octave Oberson, 1889-1970 .....</i>	<i>102</i>
<i>Gabriel Oberson, écrivain, journaliste, 1891-1964.....</i>	<i>104</i>
<i>Marc Waeber analyse « L'Ame damnée ».....</i>	<i>104</i>
<i>Gabriel Oberson et ses régents.....</i>	<i>105</i>
<i>Jean Oberson, président de tribunal, préfet (1894-1973) .....</i>	<i>106</i>
<b>Avant et après les années 50 à Noréaz .....</b>	<b>107</b>
<i>Quelques souvenirs de Rosa Zbinden .....</i>	<i>108</i>
<i>Autres souvenirs.....</i>	<i>109</i>
<i>Occupations paysannes .....</i>	<i>109</i>
<i>Scènes disparues .....</i>	<i>109</i>
<b>Notre région a accueilli le premier trolleybus de Suisse.....</b>	<b>110</b>
<i>Fribourg-Posieux, puis Fribourg-Farvagny .....</i>	<i>111</i>
<i>La fin du Fribourg-Farvagny.....</i>	<i>112</i>
<b>Editorial à la suite du refus du Gripen par le peuple .....</b>	<b>112</b>
<b>Renvoi des étrangers criminels : vagues autour d'une votation.....</b>	<b>113</b>
<i>Le commencement de la fin .....</i>	<i>113</i>
<i>Renvoi d'étrangers : les critiques fusent dans la presse étrangère.....</i>	<i>115</i>
<i>Site Infrarouge TSR : les chiffres qu'il faut vraiment regarder .....</i>	<i>115</i>
<b>Des tépelets aux conservateurs-libéraux.....</b>	<b>116</b>
<i>1884, élection complémentaire au Conseil communal d'Estavayer.....</i>	<i>117</i>
<i>Précisions sur le « Bien public » .....</i>	<i>119</i>
<b>L'incendie de Neirivue .....</b>	<b>119</b>
<i>Le sinistre .....</i>	<i>120</i>
<i>Les secours .....</i>	<i>120</i>

<i>Le désastre</i> .....	121
<i>Le Comité de secours</i> .....	121
<b>Paul Thierrin, de Surpierre, 1923-1993, écrivain, poète, éditeur.....</b>	<b>121</b>
<i>Paul Thierrin, par Jean-Dominique Humbert</i> .....	122
<i>Paul Thierrin présenté par José Ribeaud</i> .....	123
Editeur original .....	124
Une baffe pour les conseillers fédéraux.....	125
Une passion-répulsion.....	126
Les cartonniers de la Basse.....	126
Des Tartuffe .....	126
<i>Choix de quelques constats et aphorismes de Paul Thierrin... publiables.....</i>	<i>127</i>
<b>Histoire du CO du Belluard.....</b>	<b>127</b>
1885, le cadre de vie.....	128
1885, l'Ecole prof au « Pensionnat » .....	128
1941, le déménagement à l'avenue de Rome.....	128
1967, Derrière-les-Remparts.....	129
1984, la création du Cycle d'orientation, CO .....	129
Harmos, harmonisation intercantonale de la scolarité.....	129
<b>Où va l'Eglise ? .....</b>	<b>130</b>
<i>Un peuple muet et des curés bruyants</i> .....	130
<i>Où sont les phares ?</i> .....	130
<i>Le fiasco est complet</i> .....	130
<b>Remèdes d'antan : entre le sirop de limaces et la poudre d'hirondelles ....</b>	<b>131</b>
<b>Russy, petit village et grande histoire.....</b>	<b>133</b>
<b>La tour de Montagny, par Henri Perrochon .....</b>	<b>134</b>
<b>La guerre 1914-1918 a creusé le röstigraben .....</b>	<b>135</b>
<b>Charles de Vevey, dit « Cugnarde » et l'Hôtel des Bains de Cheyres .....</b>	<b>137</b>
<i>Une parenthèse sur la famille Porcelet</i> .....	138
<i>Chez un distillateur-liquoriste et limonadier</i> .....	139
<i>Au service du baron de Rothschild, puis l'indépendance du « cugnardier »</i> .....	139
<i>« Les Acacias » et le « Grand Hôtel des Bains »</i> .....	140
<i>Les radicaux, puis les conservateurs, jaloux, ont aussi leur hôtel.....</i>	141
<i>La guerre de 14 : un drame pour les hôtels</i> .....	142
<i>L'Hôtel des Bains devient le couvent de Béthanie</i> .....	142
<b>Louis de Boccard : une vie aventureuse.....</b>	<b>143</b>
<i>Départ pour l'Argentine</i> .....	144
<i>Un superbe voilier blanc</i> .....	144
<i>Diplomate</i> .....	145
<i>Deux sacoches de « chagrin»</i> .....	145
<i>En Argentine, la visite d'un baron autrichien ; Mayerling</i> .....	146
<i>Au Paraguay ; Louis de Boccard raconte...</i> .....	147
<b>Petit village, grand pensionnat.....</b>	<b>148</b>

## **Les petits soldats qui défilent depuis la nuit des temps**

*Frédéric Amiel (1821-1881) a composé le chant guerrier « Roulez tambours », où l'on trouve la célèbre phrase « Dans nos cantons, chaque enfant naît soldat ! » Dans l'article qui suit, publié dans « La Gruyère », la journaliste note que l'origine des petits soldats de l'Intyamon est inconnue. On peut néanmoins rappeler que, au XIX<sup>e</sup> siècle - et même avant - et jusque dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux collèges avaient leurs exercices militaires, avec maniement des armes. Ces exercices existaient déjà avant la Révolution au collège des moines de Bellelay - supprimé en 1797 - puis dans la succursale de ce collège installée au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle au château de Cugy, près d'Estavayer, où les élèves manœuvraient en uniformes bleus et parements noirs, sous la direction du Père Paul Lhoste, directeur de cette institution.*

*Autre préparation au service militaire, les cadets. Dans l'entre-deux-guerres, la plupart des corps de cadets se sont tournés vers des activités non plus militaires - sauf exceptions - mais sportives, ou furent dissous. Survivances : les cours de jeunes tireurs...*

### **Une parenthèse sur le collège de Cugy**

*« L'Histoire du collège de Porrentruy », par Louis Vautre, nous donne les renseignements suivants : le Père Paul, Prémontré, avait été religieux à Bellelay. Il y avait enseigné plusieurs années avec succès. La Révolution lui fit chercher un asile dans le canton de Fribourg. Il reçut le meilleur accueil à Cugy où le Père Nicolas Lhoste, Prémontré, continuait l'œuvre de Bellelay. Le collège de Cugy eut une durée éphémère, prétend Louis Vautre. Le Père Nicolas, en 1801, devint directeur de l'école latine de Romont (futur pensionnat Saint-Charles), poste qu'il a occupé jusqu'en 1845. Peut-être le Père Paul l'a-t-il suivi à Romont avant d'être nommé directeur à Porrentruy en 1816 ? L'abbé Maurice Roulin, dans « Le Pensionnat St-Charles à Romont », NEF 1930, indique **1805** comme date d'arrivée de Nicolas Lhoste à Romont. Il écrit que le collège de Cugy dura quelques années... Qui a raison ?*

### **Curieuse coutume dans l'Intyamon**

*Reportage publié dans « La Gruyère » le 10 mars 2011, signé Priska Rauber*

Une curieuse coutume, bien vivante et ignorée au-delà de la vallée, a pour cadre chaque mardi gras les villages de Villars-sous-Mont et Neirivue. Les garçons passent de maison en maison en chantant, déguisés en soldats, pour récolter de l'argent.

Une petite armée avance au rythme du tambour. Elle s'arrête de porte en porte, lance une salve au moyen de ses fusils de bois et entonne son chant de guerre pour obtenir des petits sous. En ce mardi matin, les habitants de Villars-sous-Mont sont réveillés par les cinq écoliers du village, Eliot, Nathan, Jérémy, Robin et Logan, qui perpétuent la tradition des petits soldats du mardi gras. Une coutume ignorée au-delà de l'Intyamon, mais bien vivante dans ce village comme à Neirivue, depuis des temps immémoriaux. D'aussi loin qu'Edouard Ecoffey, l'un des anciens de Villars-sous-Mont, s'en souvienne, l'usage fut honoré. « Mon père, né en 1898, participait déjà à ce cortège. »



Mais Edouard Ecoffey, pas plus que Jean Both, instituteur retraité ou d'autres natifs des lieux, ne peut éclairer les origines de cette tradition. « On ne sait pas ! » s'entend-on répondre à la ferme du coin comme dans les livres d'histoire. Certains villageois avancent qu'elle remonterait à l'époque des guerres napoléoniennes, soit au début des années 1800.

### ***Après la Bérézina***

Certes, à cette époque, la Suisse fournit de nombreuses troupes à Bonaparte. Et les soldats suisses firent montre d'exploits indéniables. On se souvient des 1300 Helvètes qui résistèrent une journée durant à 40 000 Russes pour couvrir la retraite de la Bérézina, en 1812.

C'est après ces guerres napoléoniennes que les festivités de carnaval évoluèrent vers celles que l'on connaît aujourd'hui. « Au XIX<sup>e</sup> siècle, la tendance générale fut d'abandonner les réjouissances en salle, dont le bal masqué, pour des festivités de rue », indique le *Dictionnaire historique de la Suisse*. Avec ses cortèges et ses guggenmusiks. Les fanfares villageoises, inventées par les soldats, deviennent carnavalesques pour l'occasion.

Quant à la quête du mardi gras, il s'agit d'une coutume ancestrale et répandue de par le monde, de Navarre au Canada, en passant par la Louisiane et le pays vaudois, où le chant de quête est appelé *La Mavougne*. « Ses plus anciennes mentions remontent au bas Moyen Age (XIV<sup>e</sup> siècle) », précise encore le *Dictionnaire historique de la Suisse*.

Si la quête s'explique, le défilé également, le déguisement de soldat plus ou moins, l'ensemble demeure énigmatique, comme le fait qu'il soit particulier à Villars-sous-Mont et Neirivue. Dans *Le playsant Almanach de Chalamala* de 1958, l'un des très rares ouvrages abordant la coutume des petits soldats de l'Intyamon - sur trois pages seulement - Henri Gremaud s'interrogeait déjà : « Est-ce une survivance des carnivals d'antan ? Ou l'imitation des anciennes parades de l'Épiphanie, à Gruyères, où plusieurs centaines d'hommes en armes étaient levés, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour accompagner les Mages dans leur cortège en la cité comtale ? » Peut-être un mélange des deux. Voire un mélange de nombreux rites, à l'image de tous les us et coutumes.

### ***Pas une baguette de fée***

Une seule chose est certaine : comme l'écrit Henri Gremaud, Eliot, Nathan, Jérémy, Robin et Logan « forgent le chaînon qui les relie à un lointain passé ». Et ils en sont assez fiers : les plus âgés se chargent chaque année d'apprendre le chant et les exercices aux plus petits. Même si leur motivation première est pécuniaire. « On se fait facilement 100 francs chacun », explique Eliot, l'aîné, qui endosse le rôle de commandant. Car chacun a sa place. Il y a le chef, le tambour, le porte-drapeau et au moins un soldat.

« Ils doivent donc être quatre au minimum », explique Valérie Challet, maman de Nathan et organisatrice de l'événement, cette année. « S'il n'y a que trois écoliers ou moins au village, le défilé ne peut avoir lieu », ajoute-t-elle. Ce qui, d'après elle, n'est que rarement arrivé. Il n'empêche, ne faudrait-il pas envisager d'intégrer les filles à cette tradition ? Hors de

question, grondent les petits soldats. « Nous portons un fusil, pas une baguette de fée ! » Implacable !

### ***Cadets dans certains villages***

Des « Cadets » existaient aussi dans nos villages. Par exemple, dans les années 30 à Lentigny. Fortuné Ridoux, instituteur et lieutenant, dirige une jeune troupe paramilitaire nommée les Cadets. Equipés de longs fusils, d'une tunique bleue, d'un ceinturon, de cartouchières, d'une baïonnette, les Cadets apprennent les rudiments du métier de soldat et s'exercent au tir au stand de Lentigny, situé en direction de Villarimboud.

### **L'émeute de Bulle maquillée en révolte**

*Si on a connu le temps de la guerre 39-45, on sait ce que signifie « marché noir »... Personnellement, j'ai vu des citadins de Fribourg venir s'approvisionner en douce entre 1940 et 1945 - sans faire « les gros » ! - chez des paysans d'Onnens. Mon beau-père, boulanger à Estavayer, n'écoutait que son bon cœur en vendant du pain sans coupons. Un concurrent l'a dénoncé et il a payé une forte amende. Et la liste d'exemples pourrait s'allonger...*

*Dans « La Liberté » du 31 janvier 2014, le journaliste Serge Gummy a évoqué le temps du marché noir en terres gruériennes.*

*Le 23 novembre 1944, une descente d'inspecteurs fédéraux dans une boucherie bulloise soupçonnée de tremper dans une affaire de marché noir dégénère en émeute. L'événement aura un écho national et des suites politiques.*

Ce 23 novembre 1944, en début d'après-midi, trois hommes portant serviette se dirigent vers la boucherie Colliard, à Bulle. Ces inspecteurs de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation veulent interroger son propriétaire, qu'ils soupçonnent de tremper dans la grosse affaire de marché noir sur laquelle ils enquêtent. Au total, 621 animaux, bovins et cochons, auraient été abattus illégalement, pour une quantité de viande évaluée à 58 tonnes. A la clé, une marge de 117 000 fr. de l'époque pour les fraudeurs.

Alerté par téléphone par son épouse, Joseph Colliard rapplique, et il n'est pas seul. Les gros mots fusent, ainsi que les menaces. C'est l'étincelle qui va mettre le feu aux poudres. Car Bulle, ces jours-là, est un tonnelet. Deux bouchers de la région sous enquête sont déjà sous les verrous à Fribourg. Ils y ont été conduits en fourgon cellulaire alors que peu auparavant, selon la rumeur scandalisée qui court, un assassin présumé a fait le même trajet en autobus.

### ***« Salauds ! Gestapo ! »***

Craignant pour leur sécurité, les inspecteurs fédéraux battent en retraite et se réfugient au château, siège de la préfecture de la Gruyère. Pour calmer les quelque 200 personnes qui les ont pris en chasse jusque dans les couloirs, le « seigneur » des lieux, le conservateur Pierre Barras, s'engage à faire libérer l'un des bouchers. Mais le taxi qui ramène le dénommé

Berthet à Bulle dans l'après-midi est précédé de deux véhicules de gendarmes. La tension, loin de retomber, monte d'un cran. Désormais, les émeutiers semblent décidés à « se faire » les fédéraux.

De guerre lasse, vers 19 heures, les gendarmes tentent une sortie en voiture, malgré les sacs de sable mis en travers de leur route, et se fraient un passage à coups de poing et de matraque, sous les insultes. « Sales Allemands ! Salauds ! Gestapo ! », crie la foule. Si un véhicule parvient à s'échapper, avec à son bord deux inspecteurs, le second est rattrapé, ses pneus crevés, ses vitres brisées à coups de pavés et de parapluie. Le chef des fonctionnaires se sauve en courant jusqu'au café du Marché et grimpe jusqu'à l'étage en se blessant au front. L'établissement est aussitôt envahi par ses poursuivants. Venu mettre de l'ordre, le préfet Barras est conspué, chassé et repoussé au château, dont les vitres sont caillassées. Seules la pluie et la nuit parviendront à éteindre la colère des Bullois.

Bien que localisée, l'éruption gruérienne va prendre une ampleur nationale. Le lendemain des faits, le Département fédéral de l'économie organise à Berne une conférence de presse sur les événements. « On a réclamé à Bulle une liberté qu'il n'est pas possible d'accorder. La Confédération ne peut se permettre ici de faire preuve de faiblesse, car il y va de la défense économique du pays », rappellent les responsables du DFE. Une partie de la presse reprend l'argumentaire et dénonce les profiteurs de guerre. Dans le *Berner Tagblatt*, une caricature montre ainsi trois bouchers jouant le serment du Grütli, debout sur un cochon mort, avec le château de Bulle en arrière-fond.

Il faut dire que le sujet du marché noir est sensible dans la population, qui endure des privations depuis cinq ans. Faut-il y lire le signe du ras-le-bol de ce régime maigre ? Selon Dani Landolf, auteur en 1996 d'un mémoire de licence à l'Université de Berne sur l'émeute de Bulle, le marché noir augmente à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Entre 1939 et 1947, 124 000 personnes ont été mises sous enquête pour violations aux règles de rationnement alimentaire. « J'ai le sentiment qu'en Gruyère le marché noir avait pris des proportions importantes et qu'il avait été érigé en système économique », analyse Patrice Borcard, journaliste, historien et aujourd'hui préfet de la Gruyère. « Les autorités fédérales avaient raison d'intervenir. »

### ***Comme un Röstigraben***

La manière, par contre, fait largement débat, y compris dans la presse. Dans un pays fédéraliste, la concentration des pouvoirs d'investigation dans les mains des agents de Berne passe mal dans les cantons. Surtout en Suisse romande. « Des messieurs à l'accent tudesque ne cessaient de fourrer leur nez dans les étals », écrira le journaliste Gérard Glasson, dit GG, dans *La Gruyère*. Une émeute ? Non, un acte de résistance face à l'invasion crypto-nazie...

Montré du doigt, en particulier outre-Sarine, Fribourg fait front face aux critiques. Au Grand Conseil, qui tient un débat urgent le lendemain des faits, le député radical gruérien Noël s'insurge : « Le district de la Gruyère et le canton de Fribourg ont une réputation de centre de marché noir qu'ils ne méritent pas. » Et le conseiller d'Etat conservateur Maxime Quartenoud de rappeler que Fribourg fournit un plus gros effort de guerre que Vaud et Berne, au nombre de têtes de bétail livrées.

Alors, héros ou salauds ? La réponse de la justice tombe en octobre 1945 : au terme du procès tenu dans la salle du Grand Conseil fribourgeois, les quatorze émeutiers sont condamnés à des peines de trois semaines à trois mois avec sursis par la Cour pénale fédérale. Un verdict clément largement interprété comme un jugement d'apaisement. La fraude sera également sanctionnée en 1946 par un tribunal économique.

### ***La résurrection du rebelle Chenaux***

**Le 23 novembre 1944** a laissé des traces durables dans la mémoire collective gruérienne. Pour preuve, la sonnaille exposée au Musée gruérien, dont le collier de cuir porte l'inscription « Souvenir de l'émeute de 1944 ». « Cet événement bien réel a été réécrit et cultivé comme la manifestation du caractère frondeur des Gruériens en révolte contre le pouvoir venu du Nord, que ce soit de Fribourg ou de Berne », confirme Isabelle Raboud-Schüle, conservatrice du musée.

Pour le préfet de la Gruyère et historien Patrice Borcard, la transmutation de l'émeute en révolte est le fruit d'un tour de passe-passe. « Subtilement, une sale affaire de marché noir a été transformée en révolte populaire. On a ressuscité Pierre-Nicolas Chenaux, et fait des bouchers de Bulle ses descendants. » D'ailleurs, le jour du grabuge, un des émeutiers fleurit la statue du rebelle exécuté en 1781 par ces Messieurs de Fribourg. « Avec son poing tendu vers le château, la statue devient le symbole même de notre petit peuple insurgé », écrit Gérard Glasson dans *La Gruyère*, qui vante les « instincts de liberté que les Gruériens, mieux que personne, ont conservés ». « Au pays de Gruyère on a le sens de la mesure, mais aussi de la justice. On ne supporte pas les baillis », enchérit la *Feuille d'Avis de Bulle et de Châtel-Saint-Denis*.

Cette habile réécriture de l'histoire sert plusieurs intérêts. Il y a d'abord ceux des bouchers incriminés dans l'affaire d'abattage illégal de bétail. « L'enquête des inspecteurs fédéraux touchait en effet à une certaine aristocratie bulloise », résume Patrice Borcard.

Des intérêts politiques sont également en jeu. Au travers de l'émeute, les radicaux gruériens profitent de marquer leur opposition au régime conservateur de Fribourg. Dans *La Gruyère*, Gérard Glasson mène avec style et mauvaise foi une croisade contre le préfet *tépelet* Pierre Barras, qu'il accuse de « tyrannie ». Un autre Glasson, Pierre, tire les marrons du feu sans faire autant de bruit que son homonyme GG. L'avocat défend les émeutiers lors du procès d'octobre 1945 à Fribourg. Un an plus tard, il est le premier radical indépendant à accéder au Conseil d'Etat ; il boute hors du gouvernement le contesté Joseph Piller, avec le soutien souterrain de l'aile gauche des conservateurs.

Réplique insoupçonnée pour l'émeute de Bulle. Mais qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Pour Isabelle Raboud-Schüle, elle demeure « dans la caisse à outils » de l'identité gruérienne. Patrice Borcard est plus sceptique : « C'est de l'histoire ancienne. Devenue un poids lourd dans le canton, la Gruyère n'a plus intérêt à se singulariser. » SG

## **Marché noir de farine**

*Pascal Fleury*

Une autre émeute a fait la une des journaux suisses pendant la guerre. Elle a éclaté le 22 septembre 1942 à Steinen, dans le canton de Schwytz. Les troubles ont commencé à la suite de l'arrestation d'un meunier et fromager, Josef Nufer, compromis dans une affaire de marché noir. L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation était remonté jusqu'à lui lors d'un inventaire dans une minoterie à Wildegg (AG), à laquelle il avait livré frauduleusement 5 tonnes de millet et 2,5 tonnes de maïs. Tandis qu'il est en détention préventive - il avouera son forfait - son fils ameute le village, faisant courir le bruit que la police a menti.

Lorsque les amis du meunier apprennent que le moulin va être l'objet d'un inventaire par des fonctionnaires de l'Office cantonal de l'Economie de guerre, ils organisent la résistance. Dès que les contrôleurs entrent dans la propriété, ils font sonner le tocsin à la chapelle Stauffacher, alertant 200 personnes qui accourent alors pour manifester avec violence. Les fonctionnaires sont pris en otage et l'un d'eux sévèrement blessé. Il faut l'intervention du landammann et d'un conseiller d'Etat pour que les émeutiers se calment et relâchent les contrôleurs. Pour garantir le maintien de l'ordre, le gouvernement fait appel à l'armée, qui déplace 3700 hommes dans les environs, selon le *Dictionnaire historique de la Suisse*. Dix-huit habitants de Steinen sont finalement condamnés à des peines d'emprisonnement.

A noter que l'affaire a été l'occasion pour l'Association de la presse suisse de dénoncer des entraves faites aux médias dans leur rôle d'information, la censure favorisant selon elle les « faux bruits » et le « malaise » dans la population. Des critiques entendues : le lendemain de l'émeute de Bulle, une conférence de presse a été organisée pour faire taire les rumeurs.

## **L'endoctrinement**

*Inculquer : ce verbe vient du latin inculcare, faire pénétrer. Calx, le talon, a la même étymologie. Inculquer, c'est donc faire entrer avec le talon ! Les gens endoctrinés ont été les victimes d'un « Maître », soi-disant détenteur de la Vérité, capable d'annihiler tout esprit critique et d'inculquer son idéologie.*

*Cavanna a décrit les causes de l'embrigadement : C'est bien connu : dans les périodes d'inquiétude générale, l'animal humain perd les pédales, rejette - plus encore qu'à l'accoutumée - les arguments de sa raison et plonge à corps perdu dans les tentations de l'irrationnel rassurant ou exaltant. **La crédulité s'engraisse sur le désarroi comme la mouche verte sur la charogne.** (...) Refus d'accepter le réel décevant, besoin désespéré d'« autre chose », d'un « autre chose » excitant pour l'imagination, et, surtout, en marge du vulgaire. Se fondre dans un petit groupe bien compact, avoir en commun un secret, le secret du « Grand Tout », et savoir qu'on est les seuls à avoir compris, que le monde entier, tout autour, croupit dans l'erreur. Abandonner toute responsabilité, et même toute personnalité, se laisser couler, se fondre avec délices dans l'aura du « Maître » et la chaude connivence des initiés... La soumission adorante ne va pas toujours jusqu'au suicide collectif, comme en*

*Guyana, mais elle fait, de jeunes à tendances passives, de parfaits robots qu'un roublard affamé de puissance mènera où il voudra.*

### **Les drames de l'OTS**

Cette introduction s'applique aux membres de l'OTS, l'Ordre du Temple solaire, qui sont tombés sous la dépendance totale du Dr Luc Jouret, médecin homéopathe, et de son principal acolyte Joseph Di Mambro. (Lorsque Cavanna a écrit sa *Lettre ouverte*, le drame de l'OTS n'avait pas encore eu lieu.) En 1994, ce fut la fin dramatique de bon nombre de « templiers » : le 30 septembre, à Morin Heights, Québec, trois personnes ont été trouvées assassinées et deux suicidées. Le 5 octobre 1994, vingt-cinq membres de l'OTS sont tués à Salvan et vingt-trois dans une ferme de Cheiry. Les victimes étaient, dans la plupart des cas, « revêtues d'une cape rituelle blanche, noire ou dorée, selon le degré d'initiation atteint ». A Salvan, un poison a été injecté aux victimes. A Cheiry, vingt sont mortes d'une ou plusieurs balles dans la tête, deux étouffées par un sac plastique autour de la tête et une autre probablement de la même manière.

Dans la nuit du 15 au 16 décembre 1995, seize personnes - treize adultes et trois enfants de 2, 4 et 6 ans - ont été immolées par le feu dans une clairière d'un plateau du Vercors, près de Saint-Pierre-de-Chérennes (Isère).

### **Joël Egger, l'un des principaux exécuteurs des sinistres projets de Jouret**

Pourquoi les drames de l'OTS m'ont-ils tout spécialement touché ? D'une part, j'ai enseigné à l'école de Cheiry durant douze ans, à quelques centaines de mètres de la ferme des Rochettes où s'est déroulé le drame. Et, d'autre part, j'ai habité à Estavayer le même immeuble que deux futurs membres de l'OTS, Bernadette et Joël Egger. Bernadette, née Bise, concierge, était une femme charmante, sociable. Son fils Joël, enfant de l'école primaire à l'époque où nous habitions le même immeuble, était un garçon sans problème. Ma fille Bernadette s'occupait parfois avec lui de ses tâches scolaires.

Or, Joël a pris une part déterminante dans les massacres de l'OTS. Michel Gremaud écrit dans *La Gruyère* du 13 octobre 1994 :

*Sûr, Joël Egger était obnubilé par Jouret. Il a fallu cette totale soumission pour qu'il coupe tout lien hors du milieu sectaire, pour que peut-être il devienne un « instrument » de Jouret, d'une violence destructrice que rien ne permettait de déceler autrefois dans sa personnalité. La vie l'avait certes secoué : suicide de son père, expérience passagère de la drogue, apprentissage inachevé de mécanicien sur auto. Après des séjours de plusieurs mois en Egypte et en Inde, il semblait avoir repris pied. Sportif et musicien, il intéressait un large cercle d'amis. Puis il rencontre Luc Jouret. Il épouse Annie, une Québécoise que l'homéopathe aurait guérie d'une leucémie, et sa vie se confine. Jusqu'en avril dernier, il travaille ainsi que sa femme pour un bureau d'hydrogéologue de Fribourg où tous deux se font apprécier. Alors, il s'enferme absolument dans la nébuleuse néo-templière. Il en vit sans doute les dissensions, et la folle dérive de Jouret en qui il a investi toute sa confiance. (...)*

### ***Joël Egger ennemi des armes, puis conquis par elles***

Extrait d'une présentation de Joël Egger dans *L'illustré* du 23 novembre 1994 :

Né en 1959, Joël Egger a été confronté à des problèmes de drogue dans sa jeunesse. Apprécié comme chanteur dans un groupe rock d'Estavayer, il est tombé sous le coup d'une véritable fascination pour Luc Jouret vers la fin des années 80.

Joël Egger avait acheté un fusil à pompe chez un armurier de la région fribourgeoise. Cette arme particulièrement meurtrière a été retrouvée à Genève, au domicile d'un autre membre de la secte.

Des documents montrent enfin que Joël Egger s'est entraîné au maniement des armes à feu dans le stand de tir privé que l'armurier Dufaux met à disposition des amateurs, à Corminbœuf, non loin de Fribourg. Ces exercices remontent à mars 1993, une date significative : elle correspond exactement au moment où Luc Jouret et plusieurs membres de la secte se démènent fébrilement, surtout au Canada mais aussi en Suisse, pour trouver des armes et un silencieux.

Les anciens amis de Joël sont déconcertés, même s'ils avaient perdu tout contact avec lui depuis des années. L'un rappelle que Joël Egger avait refusé de faire son service militaire par dégoût des armes. Un autre, qui l'a bien connu à la fin des années 80, se souvient que Joël éprouvait une véritable « répugnance » pour les armes.

Un jour, peut-être, quelqu'un expliquera l'étrange revirement qui l'a frappé. A sa manière, il était devenu l'un des « hommes à tout faire » de la secte. Il ne figurait pas parmi les bailleurs de fonds de l'OTS, n'étant qu'un gagne-petit. Devenu très jeune orphelin de père, sans doute un peu paumé et dans le même temps en quête d'absolu, il avait peut-être trouvé dans la secte une nouvelle famille. Il y avait même embrigadé sa maman. Celle-ci l'avait rejoint dans la ferme de Cheiry, en 1993. Elle aussi, comme Joël et Annie, a été retrouvée morte à Salvan.

### ***Joël Egger à Morin Heights, Québec***

Dès les premiers meurtres qui se sont passés au Québec, Joël Egger figure au premier rang des meurtriers. On a prétendu que ces meurtres au Canada avaient pour origine la décision des époux Dutoit de donner à leur fils le prénom d'Emmanuel. Comme il s'agissait du prénom de l'enfant que le chef Jo Di Mambro vouait à sa succession dans la direction de l'Ordre, il ne pouvait s'agir à ses yeux que d'un acte de révolte inadmissible, d'une volonté d'élever un antéchrist... Les assassins des Dutoit sont désignés. Il y en a quatre : Jerry Genoud et sa femme venus de Suisse et installés à Morin Heights. Ils achètent tous les éléments nécessaires pour exécuter leur mission, en prenant soin de choisir divers magasins éloignés les uns des autres. Il s'agit notamment de systèmes de mise à feu, de réservoirs d'essence, de gants chirurgicaux, de battes de baseball, de produits de nettoyage... Le troisième membre du « commando » est une femme, Dominique Bellaton. Elle est très proche de Jo Di Mambro de qui elle a eu une fille, Emmanuelle, née le 22 mars 1982. Di Mambro l'a adoptée et il la présente comme un garçon voué à sa succession, déclaré être le

nouveau Christ. Le quatrième membre de l'OTS est venu de Suisse. Il s'agit de Joël Egger, chevalier de l'OTS, arrivé le 29 septembre 1994.

**Le 30 septembre 1994**, vers 17 h, la famille Dutoit arrive chez Dominique Bellaton. Le couple Genoud s'y trouve ainsi que Joël Egger. Sous un faux prétexte, Antonio Dutoit est attiré dans la salle de bain du sous-sol où Joël Egger le frappe à sept reprises sur la tête avec une batte de base-ball avant de le poignarder de 50 coups de couteau qui ont atteint le thorax, le ventre, les deux mains et le cou. Au rez-de-chaussée, Jerry Genoud poignarde Nicky Dutoit de 14 coups de couteau, 8 au dos, 4 au cou, 2 au sein gauche. Suivant les instructions qu'ils ont reçues, les deux exécuteurs ont tranché la gorge de leurs victimes. Elles mourront exsangues.

Pour achever leur œuvre, les deux chevaliers exécuteurs poignent dans le cœur Emmanuel Dutoit, un bébé, d'au moins une vingtaine de coups. En outre, ils lui enfoncent un pieu en bois aiguisé dans le thorax. Selon une autre version, Joël Egger aurait été l'exécuteur principal des trois assassinats et Jerry Genoud aurait été son assistant.

### ***A Cheiry, à la ferme de La Rochette***



La deuxième phase concerne l'assassinat de 23 personnes, suivi de l'incendie de la ferme de La Rochette à Cheiry. Cette ferme appartenait à la société FARC (Ferme Agricole de Recherche et de Culture) depuis le 8 juin 1990. Il s'agissait d'une société proche de l'OTS représentée par Albert Jacobino, membre de la secte et un des deux grands pourvoyeurs de fonds.

Cette ferme était habitée de manière habituelle par cinq personnes : Albert Jacobino, Fabienne Renaud, Joël Egger, sa femme et sa mère.

**Le 4 octobre 1994**, vers 23 h 55, des habitants de Cheiry constatent qu'un incendie s'est déclaré à La Rochette. Ils alertent les pompiers. Ceux-ci ne peuvent pas pénétrer immédiatement dans les lieux. Toutes les issues sont bloquées et l'incendie est trop violent. Lorsque celui-ci sera apaisé, une fenêtre est défoncée. La fouille commence par les quatre chambres à coucher du premier étage. Dans l'une d'elles, soigneusement verrouillée, un cadavre est couché sur le lit, un sac de plastique sur la tête. Il sera identifié comme le corps d'Albert Jacobino, le maître des lieux. Il avait été asphyxié au moyen du sac de plastique qui lui enfermait la tête. (Depuis quelque temps, il réclamait le remboursement de sommes d'argent importantes. Il était décidé à quitter l'OTS. Di Mambro et Jouret le considéraient comme un traître.) La poursuite de la fouille des lieux a amené la découverte de vingt-deux autres corps dans des « lieux secrets » : sanctuaire, chapelle, salle du Seuil, salle du Dépôt...

Les victimes avaient dans l'organisme des traces d'une benzodiazépine à action rapide (rohypnol ou narcozep) sauf l'une d'entre elles. **Les victimes ont été tuées d'une ou de plusieurs balles dans la tête. L'arme était un pistolet Smith et Wesson 22 LR, acheté par**



**Joël Egger le 15 juin 1993 à l'armurerie Free-Sport à Granges-Paccot en Suisse. Cette arme a été retrouvée à Salvan.** Elle était munie d'un silencieux de fabrication artisanale. La plupart des victimes ont été retrouvées avec un sac en plastique sur la tête, troué par balles.

### **A Salvan**

<http://www.prevensectes.com/ots8.htm>

Le « gourou » Di Mambro a filmé les dernières heures des membres de l'OTS.

Sources : *La Presse* (Canada), *L'Illustré*

Au petit matin du **5 octobre 1994**, la police helvétique découvre plusieurs cassettes vidéo dans les décombres des chalets de Salvan, à côté des 25 cadavres. En les visionnant, les policiers voient l'horreur. Di Mambro a filmé, avant de mourir à son tour, les cadavres de sa fille Emmanuelle, 12 ans, et de son épouse, Jocelyne. Ce qu'on découvre sur ces images fait froid dans le dos, écrit *L'Illustré*. On assiste, très probablement à Salvan, à un repas réunissant de nombreux adeptes, parmi lesquels le gourou Luc Jouret, le riche financier de la secte Camille Pilet, le maire de Richelieu, Robert Ostiguy, et sa femme, ainsi que, semble-t-il, Jocelyne Grandmaison, reporter au *Journal de Québec*. On y voit des personnages ingurgiter un mystérieux cocktail et tomber soudainement en somnolence. Il s'agit peut-être bien du poison fatal.

Au début du film, la voix de Jo di Mambro s'adresse aux convives présents autour de la table et les interroge, poursuit l'article. On les découvre en train de partager un repas, arrosé de vin, dans une ambiance assez conviviale pour les voir ensuite chanter *Les Chevaliers de la table ronde*.

Passage particulièrement émouvant : Jo di Mambro immortalise par l'image, une dernière fois, sa fille Emmanuelle. Elle est radieuse, on la voit danser et faire la folle, avec deux autres enfants. Elle est très maquillée et porte une perruque sur la tête. Puis l'ambiance devient plus lourde. Un peu plus loin, on assiste à une scène assez pathétique. Camille Pilet essaie d'entrer en transe mais peine à se concentrer : « Je n'y arrive pas », lâche-t-il, dépité. Luc Jouret, assis à côté de lui, tente de le rassurer : « Recommence, concentre-toi. » On les voit ensuite tomber en somnolence, les yeux mi-clos, les gestes devenant de plus en plus lents.

Le film s'achève sur une séquence macabre : la caméra pénètre dans une chambre. Sur le lit, deux fillettes semblent paisiblement dormir, couchées sur le dos, un nounours à côté d'elles. Elles ne respirent plus. La caméra bouge encore une dernière fois. Non loin de là gît Jocelyne di Mambro, un œil entrouvert, la bouche légèrement tordue, fauchée par la mort. Joël Egger et sa maman sont morts à Salvan.

### Bibliographie

- Cavanna, *Lettre ouverte aux cults-bénits*, Albin Michel, 1994
- <http://www.prevensectes.com/ots3.htm>
- <http://www.prevensectes.com/ots8.htm>
- <http://www.voltairenet.org/article7291.html>

- Rapport de la Commission d'enquête parlementaire belge sur les pratiques illégales des sectes ; commission rogatoire relative à l'Ordre du temple solaire (OTS)
- *L'Express*, 27 mars 1997
- *La Gruyère*, 13 octobre 1994
- *L'Illustré*, 23 novembre 1994

## **Les écoles ménagères ont marqué la gent féminine dès 1905**

Ces écoles ont été créées à une époque où des personnalités - socialement et humainement sensibles - avaient compris que le moment était venu d'améliorer la vie quotidienne, tant au point de vue alimentaire que sanitaire.

Les autorités cantonales - et tout spécialement le conseiller d'Etat Georges Python - se sont rendu compte au tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle de la nécessité de créer des écoles ménagères pour rendre les foyers propres et accueillants, pour améliorer les compétences féminines et valoriser les femmes.

Si les exceptions étaient rares, elles existaient néanmoins. Un ouvrage sur le centenaire de l'école primaire de Broc en témoigne. Il est intitulé *Le siècle du Palais brocois, 1910-2010*. Son auteur, Michel Jordan, décrit l'avant-gardisme des promoteurs de cette école que l'on nommait « palais » : chauffage central, douches, obligation de pantoufles pour les élèves, locaux pour une école ménagère, musée scolaire... En 1910 déjà !

Et ailleurs dans le canton ? On est loin de tout cela au début du XX<sup>e</sup> siècle ! Il faudra attendre les années 1950 pour que se généralise l'évolution. Un taux élevé de mortalité infantile dû notamment au manque de salubrité dans les habitations, une hygiène déficiente, les toilettes à l'extérieur avec accès direct au creux à purin, la lessive « au bassin », à l'extérieur également, sans machine à laver, des repas sans variété car les congélateurs et les frigos ne se sont popularisés que dans les années 1960, des ablutions sommaires, au robinet de la cuisine ou à la fontaine, les maux de dents soignés par un mouchoir autour de la tête et de la goutte sur la dent atteinte.

La création des écoles ménagères ne pouvait tout changer d'un seul coup, mais au moins améliorer le niveau de vie au gré des possibilités et ouvrir des horizons souvent bien obstrués.

### ***Une alimentation bien précaire***

Les Sociétés d'agriculture du canton de Fribourg - relève Nathalie Seydoux (Cf. bibliographie) - ont organisé des cours ménagers temporaires avant l'ouverture des écoles ménagères et, après 1905, là où elles n'existaient pas encore. Ces cours ont rencontré un vif succès. Ils portaient sur la conservation des produits de la terre, qui n'avait pas progressé depuis 50 ans selon les organisateurs. La *Chronique d'industrie laitière*, organe de la station laitière de Fribourg et de l'Ecole d'agriculture de Pérolles - qui précéda celle de Grangeneuve - relevait le 1<sup>er</sup> février 1900 : « Si vous visitez nos campagnes, vous remarquerez d'abord que les jardins ne contiennent que des légumes pour la porcherie et presque rien pour l'homme. Si vous passez à la cuisine, le plat de résistance invariable sera toujours une racine : un plat de

betteraves, de pommes de terre à tous les repas, des raves tant qu'on veut. Les jours maigres, le lard manque et il ne reste que les racines ... »

Dans cette même *Chronique d'industrie laitière* de 1900 est noté le menu d'un vendredi, jour sans viande pour l'Église catholique : *soupe aux pommes de terre ; comme plat de résistance des pommes de terre et des raves cuites à l'eau, mélangées et saupoudrées de muscade, et c'est tout. Les hommes s'empiffrent de ce mélange aqueux et ils en absorbent chacun trois ou quatre kilos, quantité d'ailleurs insuffisante au point de vue nutritif. Une heure après, à demi épuisés par le travail, ils appellent à la rescousse une bouteille de pomme. Le schnaps est l'inévitable complément de cette nourriture absurde, et la faute en est à nos femmes qui ne connaissent bientôt plus que les racines et le café. Les autres jours de la semaine, on jette lard, raves, betteraves et pommes de terre dans la marmite ; on fait du feu dessous, et c'est tout car, pour être bonne ménagère, il n'est pas nécessaire de posséder d'autres connaissances.*

Des propos peut-être exagérément durs, mais il s'agissait d'inciter la population à une amélioration. D'ailleurs, les menus du vendredi - jusqu'en 1966, fin du vendredi jour sans viande - se composaient le plus souvent de gâteau et de soupe. Ou, disent les gens « distingués », de tarte et de potage...

### ***Les associations féminines pour un enseignement ménager***

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les sociétés féminines revendiquent un enseignement ménager obligatoire pour toutes les filles. Voici ce qu'écrit à ce sujet Simone Forster, de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique :

La société d'utilité publique des femmes suisses, fondée en 1888, milite pour l'enseignement ménager afin de redonner à la femme son rôle de dépositaire du bonheur et de la moralité de l'humanité. Elle est relayée par les diverses associations cantonales. Partout, on embouche les mêmes trompettes. Nous avons un urgent besoin d'écoles ménagères pour les jeunes filles qui quittent l'école obligatoire. Il faut « **développer l'enseignement ménager pour nous donner des mères qui sachent rendre leur logis attrayant, combattre à la fois l'alcoolisme, la mortalité infantile et la tuberculose et, en faisant régner la paix au foyer domestique, la répandre de proche en proche dans le pays.** » (Citation de l'écrivain suisse Augusta Moll-Weiss en 1908. Cette écrivain se dévoua pour la promotion et la formation de la femme).

### ***La création des écoles ménagères***

Le directeur de l'Instruction publique Georges Python, en mai 1904, défend en ces termes l'institution des écoles ménagères devant le Grand Conseil du canton de Fribourg. Il s'appuie notamment sur les exemples de Belfaux et de Cottens qui ont eu leur école ménagère avant même que la loi ne soit édictée :

« *C'est la raison pour laquelle, forts de vos encouragements et de votre appui, nous avons institué plusieurs écoles ménagères, qui sont appréciées des populations et qui produisent d'heureux fruits. Il serait désirable d'en faciliter l'accès à un plus grand nombre d'élèves. L'Etat et les communes s'imposant la dépense de ces cours spéciaux, nous ne saurions admettre que la jeune fille la plus négligée, celle à qui l'instruction professionnelle serait le plus nécessaire, puisse s'en passer par ignorance ou par une coupable indifférence.*

*En travaillant au relèvement intellectuel de la femme, en perfectionnant son éducation et en complétant ses connaissances spéciales, nous assurerons à la future mère de famille la place qui lui revient au foyer et la rendrons plus apte à remplir son rôle au milieu des siens. Loin de sacrifier à un féminisme outrancier, nous nous efforçons de suivre la tradition chrétienne, qui a sorti la femme de la condition inférieure où l'avait reléguée la société païenne, pour en faire le conseil éclairé du chef de famille et le guide sûr de ses enfants. »*

Le but des écoles ménagères fut ensuite défini dans l'article premier du règlement général des écoles ménagères du 10 juin 1905, promulgué en application de la loi additionnelle du 10 mai 1904.

*« Les écoles ménagères sont destinées à compléter les connaissances spéciales que les jeunes filles ont acquises à l'école primaire (Note : il s'agit de « l'école d'ouvrage », appelée auparavant « travaux du sexe », qui comprenait aussi l'économie domestique). Elles y reçoivent des leçons de cuisine, de coupe, de blanchissage et de repassage, d'économie domestique, d'hygiène et de jardinage, selon le programme adopté par la commission des études. »*

Les jeunes filles émancipées de l'école primaire devaient se présenter spontanément à l'école ménagère de leur cercle. Elles y étaient réparties en groupes de 12 au maximum et y passaient un jour par semaine pendant deux ans, à raison de 40 semaines par an. La décision fut prise plus tard de placer un jour par semaine durant la dernière année de l'école primaire, et un jour après l'émancipation. Le programme de première année comportait des leçons d'hygiène, de cuisine, d'alimentation, de lingerie, de raccommodage, de blanchissage, de repassage et de jardinage. La deuxième année, les futures ménagères et mamans étaient initiées à la puériculture, aux soins aux malades, à la comptabilité, à la coupe et confection, à la cuisine, au détachage, au raccommodage et au jardinage.

Ce régime d'une journée par an pendant deux ans s'est poursuivi jusqu'à la fin des années 1940. Par la suite, les jeunes filles quittaient l'école primaire à l'âge de 15 ans, une année avant les garçons, pour fréquenter l'école ménagère durant leur seizième année, pendant quatre mois. Dans notre région, elles se rendaient soit à Neyruz, soit à Cottens ou à Prez, sièges de cercles d'écoles ménagères. Les jeunes filles d'Avry fréquentaient l'école ménagère de Neyruz.

Voici quelques-unes des dates d'ouverture de ces écoles, notées par Nathalie Seydoux :

Prez-vers-Noréaz, cercle de Prez, Ponthaux, Corserey, Noréaz, 1905

Belfaux, les villages formant la paroisse de Belfaux, Grolley et Givisiez, 1899

Cottens, cercle de Neyruz, Cottens, Autigny, 1902 ; Neyruz s'est séparé de Cottens en 1929 et a formé un cercle avec Matran et Avry-sur-Matran.

Comme relevé ci-avant, Cottens et Belfaux furent parmi les communes à l'avant-garde, avant même que la loi de 1904 ne contraigne les filles à fréquenter l'école ménagère.

Les dernières écoles ménagères qui furent créées sont celles de Surpierre en 1931, de Courtion en 1931 et d'Attalens en 1933.

### ***L'école ménagère et le carcan de la tradition « macho »***

L'enthousiasme de la population - masculine surtout - n'était pas partout délirant ! De loin pas, tant la tradition l'a longtemps emporté sur le changement. Les femmes n'ont qu'à

imiter ce que faisaient leurs mères. Pas tant de chichis ! A Onnens par exemple, l'assemblée communale du 28 mars 1915 souhaite dans sa majorité la suppression de l'école ménagère, où les jeunes filles « n'apprennent nullement les potages. Les mamans pourraient inculquer à leurs filles une cuisine simple et économique ». A Noréaz, le mécontentement se généralise aussi. Le 19 décembre 1922, le préfet de la Sarine et un délégué de la direction de l'Instruction publique convoquent le Conseil communal pour tenter d'apaiser les esprits. Quelques-uns des griefs formulés contre l'école ménagère : les riches envoient leurs filles « au-dehors » ; les élèves de Noréaz sont méprisées à Prez ; les parents doivent payer le dîner alors que leurs moyens sont des plus limités ; l'enseignement donné est « en général nul pour nos campagnes ». Et que de moqueries sur les soi-disant sucreries et autres « inutilités » dans lesquelles - croyait-on - se confinaient les écoles ménagères ! Le fait que l'école ménagère privait les paysans des bras de leurs filles ou empêchait certains parents de placer très tôt leurs filles comme servantes était aussi une raison de mécontentement.

Pendant la guerre 1914-1918, plusieurs communes demandèrent la fermeture de leur école ménagère. Georges Python s'y est toujours refusé. Enfin, le monde rural reprochait au monde urbain de lui imposer des institutions qui ne lui convenaient pas.

### **Et pourtant !**

Nous avons posé la question à des dames d'Avry qui ont suivi dans leur jeunesse l'école ménagère de Neyruz. Un souvenir lumineux, nous a même dit l'une d'elles. Un enseignement vraiment utile, voire indispensable. En témoigne cet extrait de la table des matières de l'ouvrage *La Maison* :

TABLE DES MATIÈRES		Pages
La Maison. . . . .	3	
<b>La santé.</b>		
Comment la conserver. . . . .	6	
Respirer un air pur — Etre propre — Se vêtir avec bon sens — Se bien nourrir — Prendre de l'exercice et du repos.		
<b>L'habitation.</b>		
Choix . . . . .	15	
Distribution — Ameublement — Chauffage — Eclairage.		
Propreté de la maison — Nettoyages divers . . . .	20	
La chambre à coucher . . . . .	25	
La cuisine. . . . .	27	
La chambre de famille . . . . .	35	
Le galetas — La cave — Le cabinet d'aisances. . .	37	
<b>Le vêtement.</b>		
Rôle et qualités qu'il doit avoir pour remplir son but — Conseils pour l'achat des tissus — Distinction des tissus.		
Entretien des vêtements. . . . .	44	
Enlèvement des taches . . . . .	47	
La lessive . . . . .	50	
Lavage de tissus spéciaux. . . . .	55	
Le raccommodage — Le repassage. . . . .	58	
La chaussure. . . . .	61	
Lecture . . . . .	63	
<b>L'alimentation.</b>		
Les aliments. . . . .	64	
Aliments de croissance et de réparation — Aliments énergétiques — Aliments calorifiques — Aliments protecteurs de la santé.		
Ration alimentaire quotidienne. . . . .	69	
La digestion . . . . .	71	
Etude de quelques aliments. . . . .	72	
Le lait — Le fromage — Les œufs — Les viandes — Les poissons — Les légumes et les fruits.		
Comment préparer et cuire les légumes et les fruits pour leur garder leurs principes nutritifs ? . . . . .	79	
Les boissons . . . . .	80	
L'eau — Le café — Le thé — Le chocolat.		
Les boissons alcooliques. . . . .	82	
A la table de famille. . . . .	84	
<b>La direction du ménage.</b>		
Emploi du temps . . . . .	89	
Organisation du travail.		
Lecture . . . . .	93	
Emploi de l'argent.		
Comptabilité ménagère . . . . .	95	
Budget — Compte de caisse de la ménagère — Compte de caisse de la paysanne.		
L'épargne — La prévoyance. . . . .	101	
Caisse d'épargne — Caisse Raiffeisen — Titres en banque — Caisse d'assurances — Les ennemis de l'épargne.		
Quelques pièces comptables . . . . .	103	
Formulaires postaux . . . . .	107	

### ***La suppression des écoles ménagères traditionnelles***

A la fin des années 60, alors que le monde politique, religieux et social est secoué, parfois sur ses bases mêmes, un changement intervient aussi dans l'organisation des écoles ménagères. Cet enseignement est en effet peu à peu intégré dans les programmes des écoles secondaires qui se généralisent à cette époque pour devenir des CO. Dans les années 70 - remarque une maîtresse ménagère - l'intérêt des jeunes filles fléchit. Nombre de jeunes filles contestent cet enseignement et certaines le boycottent. Enfin, en 1981, au nom de l'égalité des chances de formation, la Conférence des directeurs de l'instruction publique demande la mixité dans l'enseignement de toutes les disciplines. Peu à peu, les cantons introduisent cette réforme. Filles et garçons suivent donc ensemble - au CO - les leçons de travaux manuels, d'activités créatrices sur textiles et d'économie familiale

### ***Au début du XX<sup>e</sup> siècle, premières maîtresses d'écoles ménagères***

*« La Gruyère » publie régulièrement des pages du journal parues il y a un siècle ou plus. Le 29 avril 2014, un article de 1904 était réservé à la formation des premières maîtresses d'écoles ménagères :*

C'est donc pour combler une lacune que l'Ecole ménagère de Fribourg complétera, cet été, son organisation par l'établissement de cours spéciaux préparant au diplôme de *maîtresses d'Ecoles ménagères*.

Le programme sera parcouru en 12 mois. Il comprendra les branches suivantes : cuisine, tenue de la maison, blanchissage et repassage, coupe et confection, raccommodage, lingerie, comptabilité, hygiène et physiologie, hygiène spéciale de l'enfance, médecine pratique et pansements, physiologie de l'alimentation, physique et chimie, horticulture, dessin géométrique, pédagogie et méthodologie. Chacune de ces branches sera enseignée à la fois par la théorie et par la pratique. Dans les six premiers mois, les élèves seront initiées à ces diverses connaissances ; dans le second semestre, elles enseigneront à leur tour ces mêmes branches aux jeunes filles de l'Ecole ménagère, sous la direction et le contrôle des directrices de cet établissement.

La plupart des cours se donneront à l'Ecole ménagère ; cependant, les jeunes filles profiteront aussi de certains cours déjà organisés dans notre ville.

Cette organisation pratique permettra aux jeunes filles d'acquérir des connaissances très approfondies et très étendues dans toutes les branches relevant de l'art ménager.

Nous espérons que nombreuses seront les Fribourgeoises qui tiendront à bénéficier de cette institution et se prépareront ainsi une carrière offrant de réels avantages au point de vue matériel, en même temps que des occupations tout à fait en rapport avec les aptitudes et les goûts féminins.

Les inscriptions seront reçues dès maintenant par la Direction de l'Ecole ménagère, rue de Morat.

## **Bibliographie:**

- Nathalie Seydoux, *L'introduction de l'enseignement ménager dans le canton de Fribourg, une vision de la femme au tournant du siècle*, mémoire de licence, Université de Fribourg, 1996. L'auteure, domiciliée à Corjolens, porte actuellement le nom de Nathalie Cottet-Seydoux.
- Simone Forster, IRDP de Neuchâtel, *L'économie domestique: ringarde ou d'avant-garde ?* site de l'IRDP
- Jeanne Plancherel et Sr Marie-Alexandre Pernot, *La Maison, manuel d'éducation familiale et ménagère*, Fribourg, Matériel scolaire, 1950
- J.M. Barras, *Prez-vers-Noréaz*, ARP 2002 ; *Histoire et histoires de Noréaz-Seedorf*, ARP 2001

## **Les écoles régionales**

En 1882, Fribourg occupe le 24<sup>e</sup> rang lors des examens pédagogiques des recrues. Il faut réagir !

La loi scolaire de 1884 institue pour ce faire l'école régionale, destinée aux jeunes gens. Pour les jeunes filles, dès 1905, seront fondées progressivement des écoles ménagères. Le jeune député Georges Python défend ardemment le principe des écoles régionales en 1884. Devenu conseiller d'Etat en 1886 - il le restera jusqu'en 1927 - il est aussi le promoteur des écoles ménagères. Georges Python aimait à déclarer que le peuple fribourgeois, si on le laissait faire, supprimerait l'école. L'école régionale avait pour mission de maintenir les agriculteurs à la terre et de former une élite locale capable de bien conduire les communes.

On a vu s'ouvrir - parfois pour se refermer rapidement - 15 établissements entre 1885 et 1894. Dans l'ordre chronologique : Treyvaux, Attalens, Neirivue, Cormondes, Cormérod, Courtion, Planfayon, Guin, Saint-Aubin, Cottens, Alterswil, Ueberstorf, Chiètres, Gruyères, Rue. Domdidier vint ensuite. En 1885 s'ouvre à Fribourg une école secondaire professionnelle. A la campagne, les paysans, à la ville l'industrie !

Grave lacune : aucune formation spéciale n'est prévue pour les maîtres des écoles régionales. Sont désignés de bons régents, pas toujours à la hauteur... Les élèves des écoles régionales sont le plus souvent domiciliés au siège de l'établissement. Les moyens de transport n'existent pas pour les jeunes gens des autres villages. Là où il y a des gares, les horaires ne tiennent pas compte des écoles.

Dans le résumé de son mémoire sur les écoles régionales - *Annales fribourgeoises* 1989-1990 -, Christian Bardy relève le peu d'intérêt des parents pour les études, voire leur hostilité. Les maîtres de l'école primaire ne sont pas plus enthousiastes. Motif : les écoles régionales révèlent les lacunes de l'école primaire. D'autre part, ce sont les meilleurs élèves qui s'en vont, faisant baisser la moyenne de la classe. Or, le salaire du maître dépend de cette moyenne qui le classe en première, deuxième ou troisième catégorie. En plus, les élèves qui s'en vont à l'école régionale font perdre au régent ses meilleurs moniteurs.

Un exemple du désintérêt des maîtres de l'école primaire : ceux du Cercle de l'école régionale de Cottens ne prennent pas la peine, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de communiquer la liste de leurs élèves susceptibles de fréquenter l'école régionale. En plus, des inspecteurs estiment que les écoles régionales sont pour eux une surcharge... Il n'y a plus que neuf écoles régionales en 1919, sur les quinze établissements créés entre 1885 et 1894. Les dernières écoles, supprimées en 1965, ont été remplacées par des sections agricoles ou techniques dans les écoles secondaires.

Les écoles primaires supérieures vaudoises instituées en 1906 ont connu quant à elles un succès réjouissant. Financièrement, les autorités n'ont pas lésiné. Les maîtres ont suivi une formation couronnée par un brevet de maître primaire supérieur. Un règlement d'application est édicté. Dommage que Fribourg n'ait pas suivi l'exemple de Vaud !

*Note de JMB : Il est regrettable qu'aucune tentative d'entente entre les cantons de Vaud et de Fribourg n'ait été entreprise à l'époque où l'obligation de fréquenter l'école secondaire - avant 1972 - n'existait pas. Je pense par exemple à l'enclave de Surpierre où une convention avec la région vaudoise environnante aurait permis aux jeunes Fribourgeois de fréquenter des « prim sup » vaudoises. Mais... la religion représentait un inexpugnable rempart !*

## **La Grande Mission paroissiale : une tradition bien oubliée**

*Dans le premier volume de « Episodes de la vie fribourgeoise », p. 13, Alfred Uldry consacre quelques lignes à la Grande Mission vécue dans sa paroisse. Ci-après, des compléments sur ces mémorables journées qui ont marqué nos paroisses.*

### **Extrait d'un article de Pascal Fleury, « La Liberté » du 23 novembre 2013**

Les missions, qui animaient autrefois les paroisses, sont aujourd'hui largement oubliées des fidèles et ignorées de la jeunesse. Pour se faire une idée de ce qu'elles représentaient jusque dans les années 1960, la lecture d'un article de feu le professeur, écrivain et patoisant romontois Louis Page s'impose. Publié en 1985 dans le bulletin « Folklore suisse », de la Société suisse des traditions populaires, ce texte intitulé « Des missions et de leurs croix » évoque cette pratique religieuse alors déjà éteinte. Extraits.

« Les Grandes Missions paroissiales, organisées généralement tous les dix ans, et qui duraient une quinzaine de jours, étaient prêchées par deux ou trois religieux. C'était donc beaucoup plus qu'une récollection. Elles comportaient des prédications journalières pour les enfants, les adultes, ou quelques groupements particuliers ; c'était aussi des sortes d'entretiens. On y sonnait beaucoup, afin que chacun participât, partiellement du moins, à cette *grande lessive* religieuse, qui se terminait par une confession générale particulière. Et l'on savait qui n'avait pas fait sa mission. En souvenir de ces Grandes Missions, on dressait quelque part dans le village, ou dans son voisinage immédiat, une grande croix, la date figurant sur le socle. Elle était érigée au cours d'une procession solennelle, couronnée par une dernière prédication sur le terrain. »



Lorsque le Romontois écrit ces lignes, on pouvait voir encore, clouées au portail des granges, « de petites croix des missions en bois, souvenirs personnels des familles paysannes ». Louis Page note que les croix des missions ne doivent pas être confondues avec les croix des Rogations, rencontrées aux croisées des chemins. Ces dernières étaient destinées à ponctuer les processions qui avaient lieu les trois jours précédant l'Ascension pour demander à Dieu ses bénédictions sur les biens de la terre.

### ***A Prez-vers-Noréaz, Grande Mission en 1910 au temps du curé Marion***

*Dans ses « Chroniques », l'abbé Henri Marion, curé de Prez de 1907 à 1915, consacre quatre pages à la Grande Mission qui s'est déroulée à Prez du 30 octobre au 13 novembre 1910.*

La Mission a lieu tous les dix ou douze ans. Il s'agit d'un temps prolongé de prières, messes, chemins de croix, illuminations à grand renfort de bougies - 250 attachées à des clous -, sermons, confessions, communions, restitutions de biens mal acquis, réconciliations. Avec réunions spéciales pour les enfants, les pères de famille, les mamans, les jeunes gens, les jeunes filles. Matin et soir, les paroissiens se retrouvent à l'église. Le curé Marion écrit :

*Pour diriger cette mission, trois missionnaires de Saint François de Sales, tous trois Français, sont venus de Rue (Glâne). D'autres prêtres les ont aidés pour les confessions en allemand et en italien. Tous les paroissiens ont assisté aux cérémonies, sauf quatre personnes, dont un rénitent original et un homme qui a rôdé dans toutes les Amériques. La clôture, solennelle, a été marquée par une procession avec jeunes filles en blanc portant les « mystères » du Rosaire. Celles qui avaient été expulsées pour non-respect du règlement de l'Association des jeunes filles ont pu réintégrer le groupement. Une croix de la Mission a été dressée à l'entrée du cimetière, en face du porche. Elle comprend trois parties. Le socle en molière provient du monument de la mère de l'abbé Grivet, curé de Prez de 1842 à 1868. Le fût en ciment, imitation grès, a été fait par l'entrepreneur Macchi. La croix qui surmonte le tout, restaurée et dorée à la feuille, était placée avant 1908 sur deux tombes d'une famille Chollet.*

On trouve un écho de la Mission précédente dans le procès-verbal de la séance du Conseil paroissial du 16 novembre 1898. La clôture a été solennelle, avec la présence de trente fusiliers, huit cavaliers et tirs de mortiers. Lors de la clôture de la Mission de 1921, le mardi 29 novembre, on trouve le même cérémonial.

*Source : archives paroissiales de Prez-vers-Noréaz*

### **Le peintre Corot, descendant des Oberson**

*« La Gruyère », 30 juillet 2013, Jérémy Rico*

Aucun besoin d'être un généalogiste hors pair pour associer les Oberson au district de la Glâne. L'une des plus grandes familles du canton y est mentionnée pour la première fois au début du XV<sup>e</sup> siècle. A Estévenens d'abord, puis à La Neirigue, à Berlens ou à Villaraboud.

Le lien est nettement moins flagrant lorsqu'il s'agit de relier le patronyme fribourgeois à la capitale française, Paris. Et pourtant. Les Oberson ont placé dans la Ville Lumière leur plus illustre ancêtre : Jean-Baptiste Camille Corot. Né en 1796, le peintre avait l'admiration de tous ses contemporains. L'écrivain Paul Valéry, le peintre Eugène Delacroix et même Baudelaire, qui qualifiait ses paysages de « miracle du cœur et de l'esprit ».

### ***Des origines de Villariaz***

Français par son père, l'artiste ne portait pas le patronyme Oberson. Pourtant, du sang fribourgeois coulait bien dans ses veines. Grâce à sa mère, Marie-Françoise Oberson, née en 1766 à Versailles.

« Mes premières informations sur la famille de Camille Corot datent de 1623. A cette date, Rodolphe Oberson, ancêtre du peintre, quittait La Neirigue pour s'installer à Villariaz. Deux générations plus tard, on retrouve la famille à la forge du village, ce qui lui vaut le surnom de *au Favre*. » Habitante de Siviriez, Marie-France Oberson connaît cette histoire par cœur. Pourtant, elle n'a pris le nom d'Oberson que lors de son mariage. Sa voix teintée d'un accent chantant trahit ses origines du sud de la France. « Je m'y suis intéressée dans les années 1990. Un ami m'avait parlé des possibles origines fribourgeoises de Corot. J'ai donc tenté de trouver des documents sur le sujet, dans la région ou auprès des Archives de France. »

### ***Une modiste reconnue***

L'interview devient alors prétexte à se replonger dans le « dossier Corot », étalé sur la table de la cuisine. « Il faut attendre 1758 pour trouver les Oberson en France, poursuit Marie-France Oberson. Après avoir quitté la forge familiale, le jeune Claude-Antoine devient garde suisse du roi Louis XV. Il travaille ensuite au sein du Grand Commun, l'intendance du château. C'est ici que naît Marie-Françoise, mère de Jean-Baptiste Camille Corot, en 1766. »

A la mort de ses parents, la jeune femme quitte Versailles pour Paris. Elle y devient modiste, spécialisée dans la confection de chapeaux, et y épouse Louis Jacques Corot, coiffeur-perruquier, en 1793.

Très réputée à Paris, la Fribourgeoise d'origine est à l'étroit dans sa boutique. Pour financer un agrandissement, elle vend son héritage suisse. La maison familiale de Villariaz, la forge et son terrain n'appartiennent dès lors plus aux Oberson. Une affaire qui a fait grand bruit à l'époque, en Glâne.

### ***Corot à Gruyères***

Né en 1796, Camille Corot est le seul enfant du couple. Il profite d'une enfance à l'abri du besoin. A l'époque, Paris vit l'instabilité de la Révolution française. La Terreur d'abord, puis le Directoire, plus calme mais éphémère, suivi en 1799 par le coup d'Etat de Napoléon Bonaparte, futur empereur des Français.

Destiné à faire des études, puis à devenir drapier, Corot se tourne définitivement vers la peinture en 1822. Grand voyageur, le peintre séjourne en Italie, mais également en Suisse.

Et même dans le canton de Fribourg. Il croque notamment la cité des Zähringen en 1842. A la mort de sa mère en 1851, le peintre séjourne plus régulièrement en Suisse. A Gruyères, surtout, auprès d'amis, les Bovy. Au château, il décore un grand salon, encore visible actuellement. Camille Corot a-t-il profité de l'un de ces voyages pour se rendre à Villariaz ? Impossible de le dire. Mais l'hypothèse est plausible. Des documents attestent d'une visite de l'artiste à sa famille paternelle, en Bourgogne.

Très coté sur le marché de l'art, Camille Corot passe les dernières années de sa vie dans la richesse. Il meurt à Paris en 1875. Considéré par certains comme le père de l'impressionnisme, Corot figure encore aujourd'hui parmi les plus grands paysagistes français. Et certainement le plus grand peintre de la famille Oberson...

### **Oberson et Auberson**

*Jadis, l'orthographe des noms propres pouvait être laissée à l'initiative des copistes. Ainsi, on trouve dans le registre des baptêmes de la paroisse de Murist, en date du 6 août 1810, le nom de Pierre-André Auberson, dont les parents, qui viennent de Villaraboud, habitent La Vounaise.*

## **L'Etat paralysé face aux « affaires » ; Fribourg se laisse pourrir sans réagir**

*Tout n'a pas toujours été lisse dans la politique fribourgeoise. La législature 1991-1996 a connu des moments plutôt troubles et chaotiques.*

*Pierre Pauchard a résumé les « affaires » qui ont marqué cette époque dans « L'Hebdo » du 2 juin 1994. L'essentiel de son article figure ci-après, sans la présentation détaillée de diverses personnalités. Quelques sous-titres ont été ajoutés pour la clarté de la présentation.*

Depuis des semaines, le gouvernement multiplie les séances et les communiqués. Sans parvenir à une quelconque action. Du coup, les Fribourgeois implorent l'aide d'une personnalité extérieure au canton.

Les Fribourgeois ont leur Dallas. Plus besoin d'allumer sa télé. Il suffit d'écouter, de lire, de parler à ses collègues de travail, de palabrer au bistrot en prononçant les noms magiques de « Kéké » Clerc, de Stina, de Pierre Rime ou de Joseph Haymoz. Et de vivre son feuilleton en direct.

Depuis un mois, le suspense est plutôt ébouriffant. Le gouvernement avait fait un grand show pour dire : nous avons la situation bien en main, l'opération se poursuit, mais, dans notre maison, tout est en ordre. En ajoutant quand même, prudemment : jusqu'à preuve du contraire.

Les preuves n'ont pas tardé. Première bombe : l'ancien conseiller national Pierre Rime s'est suicidé. Contrairement à la thèse officielle qui évoquait une mort naturelle, celui qui

symbolisait une certaine Gruyère à lui tout seul s'est pendu. De plus, il avait joué à cache-cache avec le fisc. Pour dix millions.

### ***Un chef de garage qui secoue la république***

Deuxième bombe : le chef du garage de la police jouait, lui, avec les commissions des voitures de service qu'il achetait ou revendait. Et en empochait une partie. Joseph Haymoz, le commandant de la police, confie à son numéro deux Pierre Nidegger le soin de faire une enquête qui traîne pendant plusieurs mois. Ce faisant, Joseph Haymoz joue avec le code de procédure pénale qui l'oblige pourtant à dénoncer immédiatement pareils agissements au juge instructeur. Dans la foulée, Raphaël Rimaz, le conseiller d'Etat, mis au courant par l'adjoint du chef du garage, est aussi accusé de cachotterie. Lui non plus n'a pas dénoncé rapidement l'affaire au juge.

Et le feuilleton de cette dernière semaine est tout aussi saignant. Mardi 24 mai, les socialistes demandent au Grand Conseil la démission du commandant de la police. Motion rejetée par 66 voix contre 28. Après cette séance houleuse, les six conseillers d'Etat, car Raphaël Rimaz, malade, est à nouveau absent, entendent pendant deux heures Joseph Haymoz et Pierre Nidegger. Ceux-ci se défendent en affirmant qu'ils ont averti le juge d'instruction. Sur quoi, gaillardement, sans faire plus de contrôle, le gouvernement pond un communiqué en affirmant que le juge d'instruction avait été informé. Vraiment ? Il semble qu'Augustin Macheret, le président du gouvernement, en faisant une enquête tardive, ait des doutes sur les témoignages du commandant de la police et du chef de la Sûreté. Question angoissante : les deux compères ont-ils dit la vérité aux conseillers d'Etat ?

Mercredi, 17 heures, Joseph Haymoz réunit ses cadres. Il commence par dire : « Je vais vous soulager : je n'ai pas commis de faute grave. » Curieux début. Surtout qu'une question est posée au commandant : « Une enquête sur le garage a-t-elle été ouverte précédemment ? » Réponse négative du commandant. Les cadres se regardent interloqués : ils savent qu'une enquête a été ordonnée en 1990 déjà.

Vendredi, Raphaël Rimaz veut revenir sur la scène. Il accorde un entretien à Radio-Fribourg. Non, il n'avait pas de raison d'avertir le juge d'instruction. Oui, le commandant de la police est une personnalité très forte, mais c'est quelqu'un qui a toujours été parfaitement loyal et qui est resté à sa place. Ajoutant : « Cette histoire de garage n'est même pas une affaire. Voilà ce qui arrive lorsqu'on privilégie le sensationnel au détriment des faits. » Sinon, sur sa maladie, il dit qu'il est en mesure de donner trois certificats médicaux. Mais il n'en dira pas plus, invoquant la protection de la sphère privée et concluant sur cet exemple étonnant : « Si ma secrétaire me dit qu'elle va à l'hôpital, je ne lui demande pas ce qu'elle a. » Là, ceux qui suivent le Dallas fribourgeois se grattent la tête : Raphaël Rimaz est-il une secrétaire ou un conseiller d'Etat ?

Episode suivant : gros plan sur la tête d'Augustin Macheret. Son air est excédé : il n'apprécie pas, mais alors pas du tout, ce langage d'un conseiller d'Etat qui est en congé-maladie et qui intervient de façon aussi maladroite. Le président du gouvernement continue son enquête. Il rencontre celui qui a eu le courage de dénoncer l'affaire, l'adjoint du chef du garage, qui vit maintenant, dans son milieu professionnel, comme un paria.

Du coup, mardi 31 mai, les rumeurs enflent. Augustin Macheret va-t-il demander la tête du commandant de la police ? La question sera évoquée lors de la séance hebdomadaire du Conseil d'Etat pour être rejetée.

### ***Témoignages à charge***

Alors, ce gouvernement gouverne-t-il ? Et le canton de Fribourg est-il pourri ? Pascal Corminbœuf, 50 ans, paysan et syndic de Domdidier, président de l'Association des communes de la Broye fribourgeoise, répond : « Non, le canton n'est pas pourri. Mais l'atmosphère qui règne est délétère. Plus personne ne croit aux communiqués successifs du gouvernement. Tout le monde attend des mesures exemplaires pour redonner confiance. » Ce qui effraie Pascal Corminbœuf, c'est « la lente dérive de personnes auxquelles on a donné trop de pouvoir, la perte de sens civique surtout chez des gens assermentés ».

Le syndic de Domdidier est bien placé pour évoquer l'affaire qui avait agité son village et même le canton : *un exemple de la fièvre de l'immobilier*. En une année et demie, un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> était passé de 80 à 310 francs le mètre. Le gain, pour les spéculateurs, est vite calculé : 2,3 millions. Tout semblait indiquer une violation du secret de fonction de la part d'un élu communal. Mais finalement le juge a tranché : selon lui, cet élu pouvait, de bonne foi, se croire autorisé à communiquer le changement d'affectation du terrain.

Le député socialiste Louis-Marc Perroud cite de nombreux autres exemples qui ont provoqué des questions écrites de sa part et, invariablement, des réponses lénifiantes de la part du gouvernement : le scandale de la police des étrangers ; l'affaire des terrains de Beauregard qui a permis à des affairistes malins d'empocher, vite fait, bien fait, près de 30 millions. Avec quelles complicités ? Encore une enquête qui a fini en eau de boudin. Et le naufrage de la Caisse hypothécaire, une banque victime de malversations et du laxisme de ses dirigeants. La Commission d'économie publique avait pourtant planté le décor : « Cette affaire est grave, non seulement en raison d'une perte de seize millions pour l'économie fribourgeoise, mais surtout parce qu'elle a sapé la confiance par la déconfiture d'une banque qui était considérée, à Fribourg, plus que toutes les autres, comme le symbole de la sécurité bancaire. » A nouveau, une escroquerie sans coupable.

C'est ce qui a changé avec l'affaire Clerc - voir ci-après -, le feuilleton qui passionne les Fribourgeois. Cette fois, les juges vont jusqu'au bout et osent enquêter sur des personnalités aussi importantes que Pierre Rime. Du coup, le public aimerait que son gouvernement soit aussi conséquent que certains juges. Louis Duc, député UDC, appartenant donc au même parti que Raphaël Rimaz, ose le dire : « Notre conseiller d'Etat doit venir s'expliquer et ne pas se cacher derrière sa maladie. Sinon, l'atmosphère va devenir encore plus irrespirable. »

### ***« Kéké » Clerc, Stina***

Son procès va commencer le 12 juillet, à Bulle. On y parlera surtout d'« instigation à incendie intentionnel », un acte que le promoteur gruérien nie. Les dessous-de-table, dont « Kéké » était un grand spécialiste, ce sera pour une autre audience. Son arrestation, début octobre 1992, a déclenché de multiples interpellations dans les milieux immobiliers. « Opération Requins », tel est le nom déjà célèbre de cette vaste enquête. Bilan actuel : 103

personnes dénoncées. Sans compter les enquêtes en cours. Quelque 600 personnes doivent encore être entendues.

*Note de JMB : Jean-Marie Clerc, dit «Kéké», 59 ans, est décédé en Espagne en juin 2010, à l'âge de 59 ans. Il a été condamné notamment pour des dessous-de-table. A la période de sa splendeur, dans les années 1970 et 80, le promoteur possédait un parc immobilier estimé à plus de 100 millions de francs. Mais sa pratique des dessous-de-table et l'incendie de sa scierie à La Roche en 1992 allaient provoquer sa chute. «Kéké» Clerc a été condamné au total à 45 mois de réclusion. Il a été emprisonné à Bellechasse du 11 avril 1996 au 4 septembre 1998.*

### **Arnold Stadelmann, dit Stina**

Spéculateur presque aussi réputé que « Kéké », il lui est reproché, outre les classiques dessous-de-table, d'autres infractions dans le domaine immobilier. Il aimait à dire, avant son arrestation : « J'ai 300 locataires. Il faut voir comme ces femmes me disent : Monsieur. »

### ***Des palabres et pas d'actions***

Les conseillers d'Etat multiplient les séances passées à discourir sur les affaires. Sans que ces palabres ne débouchent sur la moindre action. Face à cette vacance politique, les députés implorant l'aide d'une personnalité extérieure au canton capable de mener une enquête administrative, parallèlement bien sûr aux instructions pénales. Le radical Jacques Stephan pense à un Joseph Voyame. La députée PDC Isabelle Chassot aussi. « Si les socialistes avaient fait cette proposition, j'aurais dit oui. Et je peux imaginer que de nombreux élus, au sein de mon parti, auraient emboîté le pas. »

C'est ce que souhaite Dominique de Buman, le syndic démocrate-chrétien de Fribourg. « Une grande opération de nettoyage conforme à la morale et aux lois en vigueur dans un Etat de droit digne de ce nom. » « Une grande lessive, ajoute le radical Jacques Stephan, mais rapide. Car sinon, le canton va perdre les bénéfices de ces vingt ans d'intense activité qui, de 1970 à 1990, l'ont fait sortir de son marasme économique. » Sinon, conclut Jacques Stephan, le risque est grand que des vocations d'extrême droite s'éveillent.

### ***Le vrai prix des « affaires »***

Pourri, le canton de Fribourg ? « Non, mais blet. » Gérard Bourgarel, 63 ans, député membre du groupe socialiste, sourit. Puis répond plus sérieusement : « Il est en train de mûrir. Des juges vont jusqu'au bout, quitte à inculper des personnalités de la république. Des fonctionnaires osent dénoncer leurs supérieurs. Les paroles des gens, surtout des femmes, sont plus directes. »

Mais l'image du canton s'est noircie. Gérard Bourgarel : « Les Romands, les Confédérés ont toujours considéré Fribourg comme un arrière-pays. Avant, c'était une réserve de goîtreux. Maintenant, à leurs yeux, c'est un repaire de mafiosi. »

Cette réputation détériorée a un coût. Jacques Stephan, 46 ans, est député radical, mais il se considère surtout comme un économiste, patron d'une société d'engineering. « Je connais, à Zurich, un responsable d'une commission de placements. Il siège dans une grande société d'assurances qui a plusieurs dizaines de millions à placer, chaque mois. Cet homme ne va pas défendre un dossier fribourgeois, si bon soit-il, et entamer sa crédibilité, vu tout ce qui se raconte sur le canton. Conséquence : le dossier fribourgeois n'arrivera même pas sur la table des décideurs. »

Isabelle Chassot, députée démocrate-chrétienne, est avocate. Elle aussi a des exemples précis. « D'importants groupes suisses ont renoncé à investir dans le canton. En peu de temps, j'ai eu connaissance de plusieurs cas. L'image est extrêmement négative. Pourtant, les juges et les enquêteurs font un travail formidable. Mais les gens ne retiennent que des images de magouilles et de corruption. »

### ***Extrait de la « Chronique fribourgeoise » 1994 sur les « affaires »***

*La « Chronique fribourgeoise » est élaborée par un groupe de travail de la Société d'histoire du canton de Fribourg.*

- 20 avril 1994. Décès de Pierre Rime, ancien conseiller national.

- 15 juillet 1994. Au terme de quatre jours d'audience, le Tribunal criminel de la Gruyère, placé sous la présidence du président du Tribunal de la Veveyse, Jean-Pierre Schröeter, rend son verdict dans le premier procès impliquant le promoteur Jean-Marie (« Kéké ») Clerc. Le promoteur de La Roche est reconnu coupable d'avoir commandité l'incendie de sa scierie du Zible, à La Roche, pour escroquer l'ECAB. Il est condamné à trente-sept mois de réclusion. Les juges se montrent plus indulgents à l'égard de ses complices.

- 31 août 1994. Le Conseil d'Etat annonce à la presse l'ouverture de deux enquêtes disciplinaires contre le commandant de la police cantonale, Joseph Haymoz, et d'une enquête disciplinaire contre Pierre Nidegger, chef de la Sûreté et Michel Javet, chef de la police de la circulation.

Ces enquêtes découlent du rapport de l'ancien juge fédéral Arthur Hæfliger. Ce rapport révèle les carences du commandement de la police : l'affaire du garage de la police aurait dû être dénoncée immédiatement à la justice ; il s'agit d'une violation d'une obligation de service ; cette faute a pu entraver le cours de l'instruction pénale. En raison de la récusation de Raphaël Rimaz, conseiller d'Etat en charge de la Direction de justice et police, ces enquêtes sont menées par Augustin Macheret, directeur suppléant. Le Conseil d'Etat est ébranlé par les conclusions du rapport Hæfliger, à l'exception du conseiller d'Etat Raphaël Rimaz qui se dit abasourdi et maintient son soutien au commandant de la police cantonale.

- Le Conseil d'Etat publie un communiqué de presse dans lequel il confirme l'enquête fiscale en cours concernant l'ancien conseiller national Pierre Rime. Celui-ci cache au fisc des placements de capitaux de l'ordre de treize millions de francs.

## « Chronique fribourgeoise » 1988 ; orage sur le parti socialiste

**11 juin 1988** Le comité directeur élargi du Parti socialiste fribourgeois organise à Villeneuve près de Lucens une séance de réconciliation cantonale suite au congrès du 10 novembre 1987 au cours duquel le conseiller d'Etat Félicien Morel avait dû essuyer de violentes critiques l'obligeant à se retirer de la course au Conseil fédéral, en remplacement de Pierre Aubert. En dépit des efforts de bonne volonté du comité directeur, la séance s'achève sur un double coup de théâtre. N'obtenant pas une prise de position claire sur les attaques dont il avait été l'objet le 10 novembre 1987, le conseiller d'Etat Félicien Morel claque la porte avant la fin de la séance ; quant au président Raphaël Chollet, il fait savoir hors séance qu'il se retirera de la présidence du parti en automne.

**13 juin** Le conseiller d'Etat Félicien Morel explique à la presse sa version des faits, suite à la séance de réconciliation du samedi 11 juin. Refusant les accusations portées contre lui, il annonce son intention de porter plainte en injure ou en diffamation contre son collègue Denis Clerc si celui-ci ne retire pas l'accusation de « sans conscience ». Denis Clerc ne nie pas les propos tenus, mais estime qu'il faut les relier au contexte de la séance sous peine de les déformer. Quant à la position de Félicien Morel à l'égard du Parti socialiste, elle est claire : il restera au parti, convaincu que ses détracteurs sont tout à fait minoritaires.

**5 juillet** Suite à la conférence de presse du 13 juin, le conseiller d'Etat Denis Clerc admet que les propos incriminés tenus à l'encontre de son collègue Félicien Morel lors de la réunion du 11 juin à Villeneuve dépassaient sa pensée et il le reconnaît par écrit, avec des excuses. Les deux conseillers d'Etat évitent de la sorte un procès, mais la rivalité de fond demeure.

**12 juillet** Le comité directeur du Parti socialiste fribourgeois tient une séance à l'enseigne du Faucon, à Fribourg, convoquée par 5 membres, mais désapprouvée par le président du parti, Raphaël Chollet. En dépit des ultimes efforts du président, la réunion est un échec : Raphaël Chollet quitte la séance après vingt minutes, les positions se figent, le communiqué final se borne à constater le statu quo. Le contentieux le plus grave, celui qui oppose les deux conseillers d'Etat socialistes, demeure entier.

**19 novembre** Les délégués du Parti socialiste fribourgeois se réunissent à Alterswil. Ils élisent à l'unanimité, au début du congrès, Ruth Lüthi à la présidence. Les vice-présidences sont occupées par Brigitte Clément Oberson, élue par 70 voix contre 10 et 31 abstentions, et Louis-Marc Perroud, par 71 voix contre 17 et 23 abstentions.

Le conseiller d'Etat Félicien Morel combat ces candidatures, ce qui augure mal de l'issue de la « déclaration des conseillers d'Etat ». Après avoir accusé le Parti socialiste fribourgeois de mener un double jeu, le conseiller d'Etat rappelle le refus du comité directeur de prendre position sur les attaques dont il a été l'objet le 10 novembre 1987 et qui ont empêché sa candidature au Conseil fédéral. Mais au moment où Félicien Morel s'apprête à son tour à passer à l'attaque, une motion d'ordre - préparée à l'avance - et adoptée à une large majorité, lui coupe la parole, entraînant une riposte dramatique et inéluctable : « Dans ce parti, déclare le conseiller d'Etat attaqué, on peut traiter quelqu'un de traître en toute impunité ! Et à celui qui veut répliquer, on interdit de parler. Compte tenu de l'évolution prise par le parti ce matin, je retourne chez moi écrire ma lettre de démission. »



Interviewé par Serge Herzog au lendemain de sa démission, Félicien Morel confirme sa décision ; il se sent libéré vis-à-vis de sa conscience. Il reste au gouvernement et se représentera aux élections en 1991. Il reproche aux jeunes loups du Parti socialiste de vouloir mener un double jeu, celui d'une opposition pure et dure tout en étant un parti gouvernemental ; il leur reproche aussi une certaine perte du sens de l'Etat, ainsi dans le domaine de la défense nationale. Il estime qu'il y a place en Suisse et à Fribourg pour un Parti social-démocrate, rassemblant des gens ayant des préoccupations sociales, mais soucieux du développement et de la consolidation de l'économie. Il ne pense toutefois pas prendre la tête d'un tel mouvement; le Conseil d'Etat requiert pour l'heure toute son énergie.

**23 décembre** Réunis au Restoroute de la Gruyère, les partisans du conseiller d'Etat Félicien Morel, démissionnaire du Parti socialiste fribourgeois, jettent les bases d'un nouveau parti, le Parti social-démocrate (PSD). Il sera fondé en janvier-février 1989. Jean-Bernard Repond, qui en est la cheville ouvrière, présidait encore la veille, le 22 décembre, à Bulle, une séance du comité de la Fédération socialiste gruérienne. La nouvelle formation politique se présente comme le parti de la gauche modérée, des salariés et de toutes les personnes éprises de justice. Son objectif : le progrès économique au service de tous. Au nombre de ses moyens, il fait valoir une participation au Conseil d'Etat et au sein de divers exécutifs communaux. Parmi la vingtaine de socialistes qu'a déjà recrutée le PSD, on compte entre autres - outre Jean-Bernard Repond - l'ex-président Raphaël Chollet, le président des socialistes glânois Jean-Louis Python, celui des socialistes veveysans Ernest Simon, les conseillers communaux Jean-Bernard Tissot et Bernard Ducrest. D'autres appuis sont attendus dans la partie alémanique du canton, en Basse-Gruyère et à Morat. La création du PSD entérine une scission du Parti socialiste fribourgeois, redoutée depuis plusieurs années et devenue inévitable avec la démission du conseiller d'Etat Félicien Morel, l'un de ses principaux représentants.

## **Quand Charles Poncet stigmatise l'école actuelle**

*Lettre ouverte de Charles Poncet à Isabelle Chassot, « L'Hebdo » 12 avril 2012*

Chère Madame Chassot,

Votre fonction m'amène à vous interpeller. Sans vous connaître, je soupçonne vos convictions d'être « élitaires » comme dit le dévastateur illettrisme du temps. Vous présidez la Conférence des directeurs cantonaux de la (prétendue) instruction (dite) publique et, à ce titre, il vous faudrait méditer les conséquences de notre décadence.

L'enseignement public - en Suisse aussi - produit de plus en plus de crétiens, dépourvus de tout repère culturel et incapables de manier les outils jadis tenus pour fondamentaux dans l'existence : lire aisément, écrire d'une orthographe élémentaire juste. Connaître la grammaire au moins dans ses notions de base, savoir analyser une phrase et la comprendre. On n'échappe à cette dramatique régression que dans trois catégories : là où les parents ont les moyens de payer l'enseignement privé, qui prospère dans la déliquescence du public, là

où des gens cultivés entourent l'élève à la maison, et là où la chance a mis dans une école publique des enseignants « réactionnaires » qui, en cachette souvent, enseignent fort bien en dépit du système.

Pourquoi diable les bases culturelles de notre civilisation suscitent-elles donc l'indifférence, voire le mépris ou l'hilarité d'une majorité de vos collaborateurs ? A en croire vos bureaucrates en effet, la dictée serait archaïque, l'élégance du style anormale ou désuète, l'apprentissage par cœur répressif ou traumatisant, le latin ringard - tiens donc... -, le grec carrément exotique, l'histoire avec des repères chronologiques, poussiéreuse et dépassée. Tudieu ! A cela s'ajoute une désaffection proclamée pour nos classiques : on ne lit plus Molière, ni même La Fontaine ; la beauté de l'alexandrin classique est réservée à qui a une mère ou un père capable d'en inculquer le goût. Au mot « Racine » les rares élèves capables d'une réaction ajoutent un « s » évoquant la série télévisée sur l'esclavage ; Corneille relève de la biologie, Voltaire suscite un vague haussement d'épaules et personne ne joue - ni même ne lit - les admirables « modernes » Montherlant, Anouilh ou Giraudoux, qu'une télévision de forfaiture dédaigne aujourd'hui. Pour tout potache lycéen, cinquante pages de Proust, un résumé de *Madame Bovary*, *Germinal* en vitesse - mais le film suffira... - quant à Balzac ou à Maupassant, pourquoi diable s'en soucier ? Du XX<sup>e</sup> siècle, on lira *La bicyclette bleue* et quelques nouvelles à l'eau de rose - un roman c'est long... - mais Mauriac ? Gide ? Giono ? Camus ? Anatole France ? Jules Romains ? Pouah ! La barbe ! Quant à la poésie française, où sont Villon, Marot, Rimbaud, Hugo, Lamartine, Heredia et tant d'autres, et combien de nos potaches savent-ils encore que Boileau n'est point le sobriquet d'un abstinant, ni Chateaubriand une recette de cuisine ?

L'idéologie qui sous-tend cette calamité est aussi simple que fautive : au nom d'une prétendue lutte contre l'élitisme d'antan - réel ou supposé - c'est l'égalitarisme par la médiocrité universelle qui est aujourd'hui vanté.

Les grands classiques n'ayant guère d'appâts de masse, que tous en soient privés au bénéfice d'auteurs faciles et mineurs. L'élégance et la beauté de la forme ne pouvant être l'apanage de chacun, tous en seront également dépourvus et voici l'équilibre « démocratique » rétabli. La discipline, l'effort, le bachotage sont inutiles : l'insignifiance s'acquiert dans le plaisir et le laisser-aller d'un temps où ces valeurs ringardes n'ont plus place.

Une telle vision du monde nie l'évidence : il est des gens plus doués que d'autres ; si on le veut de qualité, l'enseignement doit être sélectif. Certains iront au pinacle, d'autres pas. La sélection par le talent et le travail - pas par l'argent - est indispensable. A maltraiter notre culture de la sorte, vos spadassins décervellent la Suisse, et qui croira à la survie d'une démocratie dont les citoyens, ignares et abrutis, délaissent leur culture pour des feuilletons télévisés héritiers du *panem et circenses* de la décadence romaine.

*Note de JMB : Nuançons ! Et n'oublions pas que les générations actuelles sont mieux dotées que celles d'autrefois dans divers domaines : sensibilisation au monde grâce aux séjours et voyages d'étude, davantage de plurilinguisme, apport des médias sociaux, éventail d'activités sportives, pratique de l'informatique, accès à internet qui peut être un outil culturel extraordinaire...*

## **Une bière, du cyanure, un mort**

*Reportage de Myriam Meuwly, dans « Le Temps », 19 juillet 2007. L'accusé est présenté dans cet article en le nommant X. Il s'appelle Marc Achtari, un nom suffisamment connu et cité dans la presse pour qu'il puisse figurer ci-après.*

*Cette « affaire du cyanure » méritait d'être rappelée, tant les questions et les doutes, en 1989 et en 1990, ont été nombreux. On s'est même demandé : et si l'accusé avait été fribourgeois, catholique et PDC, les deux jugements, à Romont puis à Bulle, auraient-ils été pareils ?*

Une énigme ? Plus vraiment. L'affaire dite « de la bière au cyanure » laisse à qui l'a suivie moins d'incertitude qu'un goût détestable. Celui d'avoir été témoin d'une partialité scandaleuse de la part du Tribunal de Romont et, avant le procès de juin 1989, d'une enquête conduite exclusivement à charge par un juge informateur bourré de préjugés, paresseux, tout-puissant. Un mauvais goût aussi causant le malaise devant Marc Achtari, accusé du meurtre de son associé et qui, affirmant son innocence, finit à force de faux-fuyants et d'incohérences, à rendre plausible sa culpabilité au cours d'un second procès à Bulle, qui annulait le premier.

Il faut d'abord planter le décor et les circonstances de la mort de Marc Frey, le 24 octobre 1988. Un notable, 42 ans, influent politiquement, riche promoteur immobilier de la région de la Glâne, buveur de bière. Coureur de femmes, ajoute la rumeur.

Autoritaire aussi, sûr de soi, arrogant « suivant avec qui », dira-t-on aussi. Il est propriétaire d'une pharmacie et d'une deuxième sur le point d'ouvrir dans le centre commercial de la Belle-Croix, au bas de la colline de Romont. Mais il n'a pas obtenu ses diplômes de pharmacie. Il a donc dû engager un pharmacien, Achtari, qui est devenu son associé.

### ***Le soir du drame***

Ce samedi soir, aidés par un jeune deuxième pharmacien, le futur gérant, et sa compagne également du métier, les deux hommes sont occupés à ranger la marchandise sur les rayons de la nouvelle officine.

L'atmosphère est détendue, enjouée. On échange des plaisanteries. Vers 23 heures, la jeune femme entend Marc Frey proposer une bière à son associé. Il en restait deux dans la caisse apportée la veille par la blonde et pimpante Mme Frey. Il en tend une, décapsulée, à Achtari. Ils boivent chacun une gorgée et retournent à leur tâche, Achtari du côté des cosmétiques avec les deux jeunes, Marc Frey seul de son côté.

Un moment passe, indéterminé dans sa durée. « Qu'est-ce que vous avez foutu dans ma bière ? » entend-on soudain. C'est Marc Frey qui s'exclame ainsi. Les autres rigolent : « C'est peut-être la colle du menuisier ! » Le chantier du nouveau centre commercial est encore en pleine effervescence à cette heure tardive. « Non, non, ça pue, tenez ! » répond Frey. Ça pue en effet. Pas l'amande amère, pas du tout, le jeune gérant s'en souvient bien. Plutôt le soufre, ou un acide. Personne ne s'alarme. Quelques instants plus tard les trois pharmaciens voient Marc Frey tituber, puis s'écrouler, se tenant l'estomac, suffoquant, écumant, raidi. Il

mourra une heure plus tard à l'hôpital.

Une mort due à l'ingestion de cyanure de potassium, déterminera l'Institut de médecine légale de l'Université de Lausanne qui, outre l'autopsie, a analysé le liquide restant au fond de la canette. Un liquide transparent: de l'eau.

La canette incriminée a-t-elle été rincée ? Par qui ? La jeune pharmacienne présente ce soir-là est formelle. Entre l'instant où il a relevé à haute voix le mauvais goût de sa bière et celui où il s'est mis à tituber, Marc Frey n'a pas été vu pendant un moment. « Il est sans doute allé vider et rincer la canette aux toilettes, à l'arrière du magasin: normal », indique la jeune femme.

C'est Achtari qui, pour sa part, s'adressant au médecin de l'hôpital où une ambulance a conduit le malheureux, a attiré son attention sur la mauvaise qualité de la bière fatale. Lui encore qui a insisté pour que les personnes présentes hument et comparent les deux canettes amenées là par les ambulanciers.

### ***L'arrestation***

A peine l'expertise communiquée au juge d'instruction Claude Dumas, Achtari est arrêté « pour les besoins de l'enquête ». Prévenu d'abord de meurtre, il est inculpé d'assassinat après quatre semaines. Dès le début de sa détention, il a fait un étrange aveu qui, pour le juge, clôt pratiquement les investigations.

Qui est Marc Achtari ? C'est un homme plutôt petit, qui apparaît fluet devant le tribunal de Romont, le 19 juin 1989, après huit mois de détention. Il porte une épaisse moustache et de grosses lunettes. D'origine iranienne, il est naturalisé suisse depuis quatorze ans. Il a fait sa pharmacie à Lausanne et épousé une Fribourgeoise, une grande et forte femme, infirmière de son état, qui soutiendra courageusement son mari tout au long. Ils ont eu trois filles, des adolescentes à l'heure de cette macabre affaire.

Le pharmacien est un époux attentif, qui s'occupe beaucoup des siens. Il joue ? Oui. Mme Achtari nous déclare cependant que, s'il s'était agi d'une passion aveuglante, elle ne l'aurait pas accepté et aurait divorcé. Mais non, la famille vit une vie paisible dans le gros bourg où il gère une pharmacie, et bientôt deux.

Pour le juge Dumas, X. est surtout un musulman et, comme chacun sait, « les musulmans tuent leur ennemi ». Cet a priori choquant a suffi à orienter son enquête ; les policiers romontois ne s'en sont pas émus. Et puis il y a eu cet aveu... Le soir du drame, a confessé Achtari du fond de sa prison, il a échangé sa bière, soudain malodorante, avec celle de Marc Frey. Il l'a fait « machinalement », assure-t-il. « Loin d'imaginer que cette bière allait se révéler mortelle pour son associé. » Il a même cru à une « farce » qu'on lui avait faite, dans le contexte jovial de cette soirée de mise en place. Il a voulu renvoyer l'ascenseur. Pas très sympathique certes, mais pendable ?

Pourquoi cet aveu ? Se voyant l'unique auteur plausible du crime aux yeux du juge, Achtari propose, ce faisant, une hypothèse qui devrait relâcher la pression exercée sur lui. « Et si c'était moi qui devais être la victime ? Moi qu'on visait ? » Qui, « on » ? Marc Frey bien sûr, l'homme qui en fait écrasait tout sur son passage, l'associé richissime et glouton qui venait de faire signer à son « factotum » une police d'assurance vie couvrant l'intégralité de

l'emprunt souscrit pour la nouvelle pharmacie qu'ensemble ils devaient ouvrir, dans le shopping center de la Belle-Croix. Cette suggestion de Achtari n'a pas l'effet escompté. Le « présumé coupable » a beau assurer qu'il s'est d'abord tu pour ne pas attenter à l'honneur du mort, les enquêteurs ne voient que plus de noirceur en lui.

Détenu au secret, soutiennent-ils, Achtari ignorait si les deux jeunes pharmaciens présents ce soir-là l'avaient vu manipuler les deux bouteilles. Il n'avait pas le choix : il devait parler de cet échange. Et de poursuivre, toujours à charge : « Si Marc Frey avait tenté d'empoisonner son associé pour toucher son assurance vie, aurait-il fait sentir autour de lui la bouteille empoisonnée qui lui revenait en retour et dont il venait d'avalier une gorgée ? »

Le pharmacien inculpé semble s'enfermer dans sa prison. Il dit être allé se laver les mains « pour en faire disparaître l'odeur désagréable dégagée par la mauvaise bière ». On ne saura jamais qui, de Marc Frey ou de Achtari, a rincé la mortelle cannette de bière en n'y laissant qu'un peu d'eau avec des traces du poison. Pas plus que la manière dont les deux milligrammes de cyanure de potassium y sont entrés. Et encore moins s'il y a eu à proprement parler échange de bières.

Les thèses les plus rocambolesques ont été entendues autour de l'énigme de l'assassinat du Romontois. Ne nous y égarons pas pour évoquer le procès de Romont.

### ***Le premier procès***

Un innocent n'avait aucune chance d'y être entendu. Il partait condamné d'avance. Le président du tribunal criminel Schröeter n'a pas estimé gênant que les quatre assesseurs autour de lui pour ce procès siègent toute l'année aux côtés d'un autre président: Claude Dumas, l'homme qui a conduit l'instruction dirigée contre Achtari. Ce sont des gens du lieu, la femme de l'agent de police, le banquier local, un agriculteur de la proche campagne, le postier d'un village voisin.

Ces laïcs n'ont pas l'habitude de mettre en question « ce qu'affirme M. le Juge ». Leur objectivité, consciente ou non, pouvait-elle dès lors être garante d'un procès équitable ? Mieux, le président Schröeter a maintenu comme greffier de sa cour celui-là même qui a servi de greffier à l'enquête. Une entorse qui va donner une deuxième chance à l'accusé, celle d'être rejugé.

### ***Deuxième procès***

Il se déroule à Bulle, en mars 1990. Le président a changé. Il remet tout à plat. Achtari avait réponse à tout à Romont ? Manifestement on ne l'entendait pas. D'ailleurs on ne lui posait que des questions « fermées ». Du coup, malgré ses atermoiements, sa mémoire défaillante sur des points essentiels, il suscitait la sympathie, l'opinion penchait en sa faveur. Va-t-il maintenant convaincre la cour de l'innocence qu'il proclame ?

Le tribunal de Bulle reste prisonnier du rapport d'enquête initial, de ses lacunes, de ses conclusions « au pif ». Certes des théories rocambolesques ont vu le jour, reprises par la presse, divisant l'opinion en deux camps: il y a eu le « contrat » de « liquider Frey » qu'auraient passé avec un malfrat des promoteurs immobiliers tordus par la victime. Une

femme en a surpris la confidence dans un bistrot de Romont. Il y a le poissonnier qui aurait pu aussi en vouloir à l'influent notable. Il y a eu une voiture verte que rien ne justifiait qu'elle fût là, tout près de la pharmacie, le soir du drame. Des analyses mal conduites, des dosages contestés. Beaucoup de bruit, peu de faits probants.

Il y a surtout l'accusé, dont l'image lisse va se décomposer. De victime d'une justice inique à Romont, il devient à Bulle un coupable tout à fait probable.

De nombreux témoins ont été convoqués par les avocats de la partie civile, la veuve Frey, pour mettre Achtari et ses hypothèses au tapis. Son image policée d'homme courtois et mesuré se défait. Le trait se déforme.

### ***L'accusé est noirci***

L'acide des souvenirs coule et ronge. C'est le portrait de Dorian Gray que dévoilent certains qui l'ont côtoyé de près. En effet, on le dépeint comme un être au surmoi démesuré. Il pique au tennis-club une folle colère pour un désagrément mineur. Jeune étudiant, il a giflé un professeur. Dans sa collaboration avec Frey, il s'est montré pusillanime, boudeur. Il est foncièrement dépensier, attaché à son apparence. Joueur au point de fragiliser l'équilibre financier sur lequel repose l'accord conclu autour des deux pharmacies. Formé aux premiers secours, il s'est montré parfaitement inadéquat devant ce qui apparaissait comme une défaillance cardiaque quand la victime s'est écroulée.

Il ne s'est pas rendu auprès de la veuve, au matin de son deuil. Au total, « il est violent, sournois, manipulateur ». Régulièrement « mouché » par son associé, « plus fort et plus riche que lui », volontiers cassant, voire humiliant, le petit Achtari ne pouvait que nourrir une secrète et mortelle rancune envers Frey, conclut la partie civile à l'heure de l'hallali.

Face à la vindicte du parti de la victime, dont la bonne foi ne sera à aucun moment suspecte, l'accusé jamais ne parle « vrai ». Il édulcore tout son vécu par rapport à son associé. Il n'admet même pas, lui qui tenait tant à son train de vie cossu, que la situation financière précaire de la pharmacie l'inquiétait. Il sait que tout ce qu'il admettrait le désigne plus encore comme coupable. Il ne sait pas en revanche proclamer haut et ferme qu'il est innocent.

Coupable, en effet, a décrété la cour bulloise, écartant le doute laissé par des pistes inexplorées, notamment sur les affaires immobilières et les loisirs sucrés de l'empoisonné. X. a été condamné à 10 ans de réclusion. Une peine somme toute légère pour un assassinat planifié avec perfidie. Une manière peut-être pour les juges de n'avoir pas trop d'aigreurs d'estomac.

Achtari a purgé sa peine, avec remise pour bonne conduite. Son frère, ses proches ont payé lourd pour couvrir ses frais d'avocats et de justice. Ils n'ont jamais fait état de leur intime conviction à eux.

Voir : <http://www.rts.ch/archives/tv/information/tell-quel/4992589-biere-au-cyanure.html>

## ***Témoignages***

Dans *La Liberté* du 28 septembre 1990, on peut lire le point de vue du Dr Georges Peters, médecin, pharmacologue, professeur à l'Université de Lausanne. Il a été entendu comme expert à Bulle. Il a déclaré que connaissant Marc Achteri, il est « intimement convaincu de son innocence ». Pour cette raison, si troisième procès il y a, il ne se représentera pas à la barre. Selon lui, on est parti du principe qu'Achteri est le meurtrier de Marc Frey.

Défenseur de la cause, le comédien et humoriste Lova Golovtchiner précise : « Je n'ai pas de preuves moi-même. Je ne sais pas s'il est coupable ou non. Mais les juges n'ont pas non plus en leur possession les preuves de sa culpabilité. Au moindre doute, le juge doit conclure à l'acquittement. Ce n'est pas ce qui s'est passé pour Achteri. Et j'ai le sentiment que le verdict de Bulle a encore plus épaissi le mystère. Il n'y a eu ni preuves, ni faits nouveaux, mais uniquement des embrouilles. (...) Dans la manière dont l'enquête a été menée, et ceci dès le début, on a tout de suite désigné Marc Achteri comme étant coupable. On a gommé toutes les autres pistes », renchérit Lova Golovtchiner. « L'enquête a été lacunaire, bâclée et menée à sens unique. »

## **Gonzague de Reynold, émissaire du Conseil fédéral auprès du Duce**

*Rappel des principaux événements de mai-juin 1940.*

### ***Des semaines d'angoisse***

**10 mai** Début de l'offensive contre la France, par les Ardennes. Reddition du Luxembourg. En Angleterre, Chamberlain démissionne et Churchill forme un gouvernement de coalition.

**11 mai** Seconde vague de mobilisation générale de l'armée suisse, 450 000 hommes sous les drapeaux.

**14 mai** Mise en place des milices locales sur le territoire suisse, par crainte d'une invasion allemande.

**15 mai** Reddition des Pays-Bas.

**26 mai** Début de l'évacuation des troupes alliées de la poche de Dunkerque vers l'Angleterre, « opération Dynamo ».

**28 mai** Reddition de la Belgique.

**5 juin** Hitler lance 150 divisions contre les 60 divisions françaises de la ligne Weygand, traverse la Somme.

**10 juin** Reddition de la Norvège. L'Italie fasciste déclare la guerre à la France ainsi qu'à la Grande-Bretagne.

**14 juin** Entrée des premières troupes allemandes à Paris.

**17 juin** Le maréchal Pétain, président du Conseil, annonce la cessation des combats des forces françaises.

**18 juin** De Gaulle fait appel aux Français pour poursuivre la lutte.

**22 juin** Armistice franco-allemand.

**25 juin** Premier projet allemand d'invasion de la Suisse achevé : nom de code « Tannenbaum ».

### **Article de « L'Hebdo », par Patrick Vallélian**

*Cet article a paru le 13 janvier 2010.*

#### **Rome, le 21 mai 1940**

Gonzague de Reynold a débarqué cinq jours plus tôt dans la capitale italienne avec son cousin Jean-Daniel de Montenach, un diplomate suisse. Non pas pour visiter cette ville majestueuse que l'écrivain fribourgeois, monarchiste déclaré, maurrassien, catholique engagé, connaît par cœur. Ni pour profiter du doux soleil printanier ou même pour rencontrer ses amis fascistes que l'aristocrate sexagénaire fréquente depuis les années 1920. Non, si Reynold a quitté son château de Cressier-sur-Morat, c'est qu'il est en mission commandée. Une mission de la plus haute importance pour son pays, cette Suisse qu'il aime par-dessus tout. Monsieur le comte doit sonder Benito Mussolini sur ses intentions concernant son petit voisin du nord. Ordre des conseillers fédéraux Philippe Etter et Marcel Pilet-Golaz, souligne l'historien fribourgeois Alain Chardonnens qui apporte une lecture inédite de cet épisode dans *Clio dans tous ses états*, le livre publié aux éditions *Infolio* en hommage à Georges Andrey, l'auteur notamment de *La Suisse pour les nuls*.

#### **Seconde mobilisation**

Berne est sur les dents. Onze jours plus tôt, le 10 mai 1940, les hordes nazies ont enfoncé les lignes franco-anglaises dans le nord de la France, mettant fin à la drôle de guerre. Et l'impensable se produit : l'armée tricolore, considérée comme l'une des plus puissantes de son temps, est en déroute. Elle ne sera bientôt plus que l'ombre d'elle-même et le maréchal Pétain, le héros de Verdun, devra accepter de capituler devant Hitler et ses sbires. Dans six semaines, l'Europe continentale sera totalement soumise aux forces de l'Axe.

Calfeutrée derrière ses frontières, la Suisse observe la boucherie. En spectatrice, même si le Conseil fédéral a décrété le 10 mai une seconde mobilisation générale après celle du 1<sup>er</sup> septembre 1939. Le pays a peur. Le Conseil fédéral le sent. Le sait. Comme il sait que son armée ne tiendra pas le choc d'une attaque allemande. Et que feront les Italiens ? Ce 21 mai 1940, Mussolini n'a pas encore pris position. Va-t-il rester neutre ? Ou va-t-il entrer en guerre aux côtés des nazis avec lesquels il a signé le pacte d'Acier en 1939 ? Et s'il le fait, va-t-il attaquer la Suisse par le sud ?



## **Salut romain**

Autant de questions que Reynold souhaite poser au Duce. Mais ce dernier refuse de lui donner audience quoique les deux hommes se connaissent bien. Ils se sont rencontrés à six reprises au moins, entre 1927 et 1937. L'occasion pour l'auteur de *La démocratie et la Suisse* (1929) de faire le salut romain et de rappeler son respect et son admiration à celui qu'il nomme le rempart civilisateur contre le communisme, cette « antichambre de l'enfer ». Alors Reynold prend sa plume et écrit une lettre au maître de l'Italie. Une missive d'une correspondance inédite entre les deux hommes qu'Alain Chardonnens a découverte aux Archives littéraires suisses (ALS) à Berne.

Dans sa lettre, le Fribourgeois sollicite un nouvel entretien au Duce tout en expliquant les raisons de sa présence à Rome et « en se rendant compte de ce que cette démarche a de présomptueux dans les circonstances présentes ». Mais il doit lui « apporter deux témoignages. Le premier, pour affirmer, contre toute espèce de doutes ou de malentendus possibles, la loyauté de la Suisse unanime envers sa propre neutralité. » Une neutralité, ajoute-t-il, qui est le fondement de l'indépendance suisse, sa parole d'honneur qui oblige le pays à se défendre « de tout pouvoir et de tout notre effort contre tout agresseur. Ni le gouvernement, ni l'armée, ni le peuple ne se dérobent à ce devoir dont l'existence de la Suisse dépend. » En clair ? Les Helvètes ne se laisseront pas avaler sans combattre.

Le second témoignage de Reynold est celui de sa confiance « en l'Italie et en son chef ». « Nous savons tous que vous connaissez, comprenez, aimez la Suisse : vous n'avez cessé, en toute occasion, de le prouver. Nous savons tous que l'amitié italo-suisse est fondée sur la réalité des intérêts, enracinés dans la nature des choses. »

De nouveau, Mussolini fera la sourde oreille. Ce qui peut se comprendre, analyse Alain Chardonnens. « Depuis mars 1940, le dictateur italien doit faire face à de grandes pressions à la fois des démocraties libérales et du III<sup>e</sup> Reich. Joachim von Ribbentrop - ministre des Affaires étrangères du III<sup>e</sup> Reich, *ndlr* - cherche à le convaincre d'entrer en guerre aux côtés du Reich. »

## **Protéger la Suisse**

Le message est le même lorsqu'il rencontre Adolf Hitler au Brenner, le 18 mars. Entre le 16 et le 26 avril 1940, le Britannique Winston Churchill, le Français Paul Reynaud, le pape Pie XII et même le président américain Franklin Delano Roosevelt se font très insistants pour que l'Italie reste neutre. Or, entre avril et juin 1940, le III<sup>e</sup> Reich enchaîne les victoires. Le Duce, qui doit prendre une décision, n'a donc que faire des sollicitations de la petite Suisse inquiète pour son avenir.

Reynold aura néanmoins droit à une rencontre avec un diplomate italien, un envoyé du Duce selon lui. Son message est clair : si les Allemands envahissent la Suisse, les Italiens le feront aussi... « ne serait-ce que pour la protéger ». L'émissaire du Conseil fédéral a sa réponse. Comme les nazis qui planchent déjà sur des plans d'attaque de la Confédération, la fameuse « opération Tannenbaum », Mussolini est prêt lui aussi à manger sa part d'un pays qu'il n'aime pas autant que veut bien le croire Reynold : « J'ai les yeux rivés sur le Tessin, parce

que la Suisse a perdu sa cohésion et qu'elle va disparaître un jour comme beaucoup de petits Etats », avait fait remarquer le Duce devant le Grand Conseil fasciste en mars 1939 avant de déclarer à Hitler, en octobre 1940, que la Suisse, par son hostilité incompréhensible, « pose elle-même le problème de son existence ».

### ***Un landamann***

Finalement, l'Italie déclarera la guerre le 10 juin 1940 à la France et à la Grande-Bretagne. La Suisse sera épargnée grâce à sa collaboration à l'effort de guerre allemand. Et l'Axe italo-allemand s'effondrera trois ans plus tard et Reynold ne verra jamais son pays devenir un régime chrétien et autoritaire avec, à sa tête, un landamann. Un régime qu'il appelait de ses vœux en juillet 1940.

Une Suisse fasciste ? Alain Chardonens n'y croit pas. Car même si Reynold admire le fascisme, il n'est pas un fasciste lui-même. « Ses positions idéologiques catholiques conservatrices expliquent cette distance », indique Alain Chardonens qui a pu consulter après autorisation tous les documents « de Reynold » relatifs à la période fasciste. « Il s'est montré à plusieurs reprises critique à l'égard du fascisme dans ses articles, y regrettant amèrement l'absence de dogme catholique. De plus, à ses yeux, une dictature de droite devrait déboucher sur une monarchie. En tant que murrassien, Reynold a toujours été un monarchiste déclaré. » Cela ne l'empêche pas de plaider dès 1940 pour une Suisse alignée sur l'Axe. Ou de jouer le jeu de l'Italie dès qu'il le peut, comme dans les années 1920 où il est déjà en contact épistolaire avec Mussolini.

« En qualité de rapporteur général de la Commission internationale de la coopération intellectuelle de la Société des Nations (SDN) - à laquelle va succéder l'Unesco - , il prend l'initiative d'écrire à Benito Mussolini le 14 novembre 1925 », raconte encore l'historien fribourgeois. « Le siège italien étant vacant, Reynold exhorte Mussolini de présenter la candidature non pas d'un libéral, mais d'un fasciste. Reynold souligne par ce geste son admiration pour le leader politique italien et son action. De son côté, Mussolini se montre satisfait d'obtenir du soutien d'intellectuels qui partagent sa vision politique. »

Cette proximité coûtera cher à Reynold après la guerre. « Il devient un paria politique », note Alain Chardonens. Le Fribourgeois avait mis pourtant de l'eau dans son vin. « Dans le troisième tome de ses *Mémoires* (1963) et dans ses écrits, il passe sous silence le terrible bilan de l'Etat fasciste - bombes chimiques contre les Abyssins en 1936, lois raciales et déportation des Juifs - pour louer l'extraordinaire personnalité de Benito Mussolini lors de ses quinze premières années de pouvoir », souligne le chercheur. « Reynold loue l'énergie du leader italien qui a réussi dans ses premières années à stabiliser l'Italie. C'est ainsi qu'il se déclare, en 1967, « mussolinien » plutôt que « fasciste ».

### ***Oubli***

Mais rien n'y fait. Après sa mort en 1970, à l'âge de 90 ans, Reynold, qui avait reçu en 1955 le Grand Prix Schiller, est victime d'une véritable *damnatio memoriae*, une damnation de la mémoire. Cet écrivain romand majeur du XX<sup>e</sup> siècle, qui avait amorcé avec Ramuz et les

frères Cingria le mouvement de rénovation de la littérature romande en créant en 1904 la revue la *Voile latine*, disparaît des écrans.

« Au début de 2010, quasiment aucun de mes élèves âgés de 18 ans auxquels j'enseigne l'histoire ou la sociologie politique à l'Ecole de culture générale de Fribourg n'a entendu parler de lui », souligne Alain Chardonnens. Comme on n'aime guère rappeler que Benito Mussolini a reçu en 1937 le titre de docteur honoris causa de l'Université de Lausanne avec l'autorisation du Conseil d'Etat vaudois. Et que ce dernier offre au Duce en mai 1941 une copie du buste de Marc Aurèle qui vient d'être découvert dans les égouts d'Avenches. Des hommages que la Suisse officielle préfère oublier. On a la mémoire qu'on veut bien...

### ***Portrait de Gonzague de Reynold***

**« Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de nourrir les bouches inutiles - ou nuisibles. Une mesure s'impose : l'épuration de toute la population étrangère qui vit chez nous et mange notre nourriture. »** Le slogan d'une nouvelle campagne de l'UDC ? Pas tout à fait. C'est Gonzague de Reynold (1880-1970) qui appelle en 1917 dans *Le Journal de Genève* à nettoyer nos villes. Intellectuel résolument de droite, nationaliste, xénophobe, nostalgique du passé aristocratique de la Suisse, adversaire du radicalisme de 1848 et partisan d'un gouvernement autoritaire, le comte fribourgeois ne manquait pas de stature ni de talent. Il fut professeur de littérature française aux Universités de Genève, Berne et Fribourg. Et il a écrit, beaucoup. Et il s'est trompé, beaucoup. N'a-t-il pas dit de *Mein Kampf* qu'il s'agissait d'un livre de génie et que son auteur, Hitler, était sympathique ? Le châtelain de Cressier projetait - sans être lui-même ni fasciste ni nazi - une dictature suisse catholique, proche de ce qu'il pensait de celle de Salazar au Portugal. Son héritage patricien l'avait profondément imprégné.

### ***Du positif quand même !***

Gonzague de Reynold n'était pas qu'un écrivain, un historien et politicien idéologue de droite. Il était aussi poète. Au temps de mes études à l'Ecole normale de Fribourg – de 1947 à 1951 - le professeur de français Auguste Overney l'avait en haute estime. Voici un passage de *Cités et pays suisses* - trois volumes écrits entre 1914 et 1920, réédités en un seul en 1948 - une œuvre que nous devons étudier pour les examens de français lors du « renouvellement de brevet » qui comprenait une série d'épreuves imposées après quatre années d'enseignement.

### **La Sarine**

*Fribourg a ceci de merveilleux : ni banlieue, ni faubourg ; on passe des hauts quartiers, où tout est neuf, dans la cité basse, où tout est vieux : et puis, c'est la campagne, la solitude, le silence.*

*La rivière descend des montagnes : c'est pourquoi ses eaux ont la rapidité d'un torrent et la fraîcheur de la neige. Elle s'écoule vers les plaines. Elle s'écoule, muette, grave, presque invisible, entre des falaises droites : molasse friable, toujours humide ; parfois, un pan s'écaille, s'éboule et se réduit en sable gris, au pied de la falaise. Au-dessus, il y a des arbres*

*dont on voit les racines crispées comme des mains sur le rebord ; ils sont près de tomber, ils se penchent : ils ne tombent jamais, et le vent agite leurs branches. Mais, dans la vallée, sur la rive, on ne sent jamais le vent.*

*D'un côté, le côté de l'ombre, la rivière longe la falaise ; de l'autre, le côté de la lumière, elle glisse au milieu des galets et des joncs ; et parfois, c'est une prairie qui s'avance comme un petit promontoire d'où l'on peut voir venir, passer et s'en aller les ondes. Et j'aime à jeter dans les ondes un morceau de bois, un rameau avec ses feuilles, que je suis longtemps, jusqu'au dernier méandre. Et je songe qu'il ferait bon se laisser emporter par la rivière jusqu'au fleuve, et par le fleuve jusqu'à la mer, à travers les pays et le monde.*

*C'est ainsi que la rivière, grise comme son sable et comme ses galets, grise comme le ciel, grise comme la ville, tourne autour de la ville. La ville est sur la falaise : depuis des siècles, elle est accoudée à ses murailles et regarde, immobile, sans rien dire, passer la rivière. C'est une rivière qui ne fait pas de bruit, c'est une ville qui ne fait pas de bruit.*

*La ville est sur la falaise ; très haute et comme très loin, elle dresse la tour de sa cathédrale, une tour avec une couronne de clochetons ; et, autour de cette tour, les autres églises, les autres tours et les maisons paraissent petites. Quand on est au bord de la rivière, il faut bien lever la tête pour voir la ville : on ne la voit que si on veut la voir.*

## **François Sermoud, professeur en Ukraine, puis fonctionnaire, patoisant**

*L'article nécrologique rédigé par Henri Naef dans les « Nouvelles Etrennes fribourgeoises » de 1945-46 présente les traits essentiels de la personnalité hors du commun de François Sermoud et les étapes décisives de sa vie. Le fonds - important - que possède le Musée gruérien à Bulle à son sujet permet de compléter le parcours exceptionnel de cet homme dont la vie a connu de multiples péripéties.*

### **Enfance et jeunesse**

Dans le fonds Sermoud du Musée gruérien figure une biographie dactylographiée de quatre pages. Elle a été vraisemblablement écrite par le second fils de François Sermoud, Henri, né en 1921. Cette biographie nous livre de nombreux éléments - parfois importants, parfois anecdotiques - sur la vie de François Sermoud. Celui-ci est né à Lausanne le 4 octobre 1874. On sait qu'il se trouve à Estavannens le 14 juin 1875 où il a été vacciné. Il a habité Bulle jusqu'en juillet 1880. Il a 9 ans lorsque meurent ses parents. Avec ses six frères et sœurs, il est élevé par sa tante Cécile Caille, qui tient une pension de famille à la rue Haldimand à Lausanne.

De 1892 à 1893, François Sermoud fréquente la Realschule de Lucerne. Le 18 septembre 1893, il est dispensé du service militaire à cause de l'atrophie de son bras gauche. En 1893, il effectue durant six mois un apprentissage de télégraphiste à la Compagnie de chemin de fer du Jura-Simplon (rattachée aux CFF le 1<sup>er</sup> mai 1903). Le métier ne lui plaisant guère, il préfère devenir instituteur.

On découvre dans les Catalogues d'Hauterive que François Sermoud est entré à l'École normale en 1893. Il avait donc 19 ans. Obligé de redoubler la première année - à cause d'un parcours scolaire assez mouvementé - il a passé cinq ans à l'École normale. Une quatrième année d'étude avait été instaurée en 1895. Il a obtenu son brevet en 1898, à l'âge de 24 ans. Lorsqu'il redoubla la première année, sa classe comptait 27 élèves, dont 5 ne concouraient pas. En dernière année, l'effectif de la classe de Sermoud était réduit à 8, dont Paul Perriard, Louis Joye - le futur Mgr Ernest Joye - et Antonin Bondallaz, tous trois présents dans l'ouvrage *Au temps de l'École normale*.

### **En Ukraine**

Etonnant parcours que celui de François Sermoud ! Jeune diplômé d'Hauterive, il part le 16 janvier 1899 pour l'Ukraine. Après un bref séjour à l'ouest de cette province, à Lviv (en allemand Lemberg) - ville ballottée entre l'Autriche, la Pologne et la Russie, avant l'indépendance de l'Ukraine en 1991 - Sermoud trouve une place de précepteur à Twfanowka. Il enseigne le français au fils d'un riche propriétaire terrien. Il peut pratiquer l'escrime et l'équitation. Il étudie le russe et le latin. En 1901, il réussit les examens d'Etat pour devenir professeur de langue française. Il est nommé au Gymnase impérial Alexandre, à Kiev, et assume aussi la fonction de lecteur de langue française aux cours supérieurs des dames de l'Université de cette ville. Il occupera ces postes de 1901 à 1918. De 1913 à 1918, il enseigne aussi la pédagogie et la méthodologie au Gymnase Jerebtsov de Kiev. Il passe à diverses reprises des vacances en Suisse. Le 17 août 1906, il épouse à Bulle Emma Wagner. Le 10 juin 1907, à la naissance de son fils André, il plante une rangée de sapins dans un ravin au sud d'Estavannens. Passionné de montagne, il effectue en 1910 l'ascension de la Jungfrau avec le Club alpin fribourgeois. Deux ans plus tard, il gravira le Mont Blanc et les Aiguilles d'Argentières avec son collègue Raemy, lui aussi professeur à Kiev.

Arrive le temps perturbé de la Révolution russe. En 1917, après de terribles combats entre bolcheviks et nationalistes, Kiev devient la capitale de la nouvelle République ukrainienne. En 1918, c'est le bombardement de Kiev durant 13 jours. (En 1919, la ville tombera aux mains de bolcheviks.) François Sermoud peut quitter Kiev le 27 mai 1918. Le 12 juin, il arrive en Suisse. Avant son départ, il a obtenu des certificats très élogieux. Extrait de celui délivré par le directeur du Gymnase impérial Alexandre : (...) *il a professé avec beaucoup de zèle et à notre plein contentement pendant 15 ans dans le Gymnase que nous dirigeons. Monsieur Sermoud, auteur de plusieurs manuels très courus et très appréciés pour l'enseignement du français, a su toujours mener ses leçons avec beaucoup de sens pédagogique, et au plus grand profit des jeunes gens auxquels il a enseigné.*

### **François Sermoud, auteur de manuels**

Plusieurs manuels destinés à l'enseignement du français aux russophones ont été rédigés à Kiev par le professeur Sermoud. Ils ont rencontré beaucoup de succès. Un exemple : de septembre à décembre 1917, son Cours préparatoire illustré de langue française, Ed. Samonenko à Kiev, a été vendu à 40 000 exemplaires.

Parmi les autres ouvrages, citons le Cours rationnel de langue française, en trois parties, cinq brochures de lectures récréatives, un abrégé de la grammaire française, un abrégé de la

syntaxe, un abrégé de la synonymie de la langue française, un recueil de verbes irréguliers. La plupart de ces manuels se trouvent au Musée gruérien, dans le fonds Sermoud.

### ***La méthodologie de Sermoud***

En parcourant la méthodologie proposée par Sermoud, on retrouve l'influence du pédagogue Raphaël Horner, qui fut professeur à Hauterive et actif propagateur de la méthode intuitive. Sermoud attribue à sa méthode le terme de *naturelle*.

Voici un extrait de l'avant-propos du *Cours rationnel de langue française*, édition de 1911 :  
*Pour que l'enseignement d'une langue étrangère ait toute son efficacité, il faut recourir le moins possible à l'intermédiaire de la langue maternelle. Tel est le principe fondamental de la méthode directe ou naturelle. La méthode directe recherche donc, partout où cela est possible, à interpréter les mots d'une manière vivante, par la vue des êtres et des objets, par leur représentation au moyen d'images, enfin par l'action de ces êtres.*

*L'enseignement d'une langue vivante doit être oral et intuitif. Partant de ce principe, appliqué sans intransigeance, les élèves entendront avant de parler et parleront avant d'écrire ou de lire. Mais pour fixer fortement dans la mémoire ces vocables et ces phrases nouvelles, et mettre les élèves en état de s'en servir, le seul moyen d'y arriver est de poser des questions multiples, variées, nombreuses et de ne passer à de nouvelles acquisitions que lorsque les précédentes auront été assimilées par toute la classe. N'oublions pas cet adage : **aller lentement et répéter souvent.***

*(...) Il ne faut faire lire dans le manuel que les passages que les élèves ont déjà entendus, compris et appris. La lecture des mots inconnus est un péché pédagogique. Les exercices écrits ne seront exigés que lorsqu'ils auront été sérieusement préparés en classe, oralement et au tableau noir. Les élèves les feront mieux et la correction en sera plus facile et plus rapide. Quant aux dictées elles seront courtes, assez nombreuses, toujours préparées d'avance en classe et revues à la maison. **Tous les pédagogues de France, de Suisse, de Belgique ont jeté l'anathème, et avec raison, contre la manie de faire des dictées non préparées.***

Des ouvrages de Sermoud édités à Kiev ont été illustrés par l'artiste fribourgeois **Fernand Caille**, probablement apparenté à la maman de l'auteur. L'artiste fait l'objet ci-après d'une présentation.

### ***Fonctionnaire fédéral***

A son retour en Suisse, François Sermoud retrouve difficilement un travail. Il doit se contenter d'être revendeur de pneus. En avril 1920, il part tenter sa chance en Pologne. Nommé dans un lycée à Posen (Poznan), il est victime de l'arrogance d'un collègue qui plagie ses ouvrages et les édite à son compte. Sermoud décide de regagner son pays après quelques mois. Des amis lui viennent alors en aide.

En novembre 1920, il obtient un poste de fonctionnaire fédéral dans le domaine des assurances et prend domicile à Berne. Préparant la nouvelle loi sur l'alcool, le conseiller

fédéral gruérien Jean-Marie Musy recourt à ses talents dès 1926. Sermoud effectue de nombreuses enquêtes et prononce deux cent vingt causeries en Suisse romande. En 1928, il publie une brochure sur la Production et la consommation de l'eau-de-vie en Suisse.

Dès 1930, il est affecté à la Régie des alcools où il deviendra secrétaire de 1<sup>e</sup> classe. **Il a contribué au succès de la loi fédérale sur l'alcool du 21 juin 1932.** Après la démission de Musy en 1934, François Sermoud conserve des relations avec lui. En 1935, dans une lettre qu'il adresse à l'ancien conseiller fédéral, il affirme que les fautes qui ont provoqué la déconvenue financière du nouveau régime des alcools n'ont été commises « ni par vous, ni par moi ». En 1937, il publie une brochure de 27 pages portant comme titre *Quelques mesures susceptibles de relever la Régie des alcools.*

### **Patoisant**

Le 1er avril 1942, François Sermoud prend sa retraite à Lausanne. Une retraite qui sera brève, mais débordante d'activités. Il revient régulièrement à Bulle. Henri Naef évoque le souvenir qu'il y a laissé : à voir ce vieillard élancé, l'œil clair sous les lunettes d'or, portant la moustache et l'impériale blanches, on pensait à quelque officier en retraite après Sébastopol. Son accent même, aux intonations sonores, eût trompé de jeunes compatriotes s'il ne leur eût répondu dans le plus pur *gruérin*. L'étranger était donc des leurs, certes, et l'un des meilleurs.

Passionné de patois, Sermoud lui a consacré des études sérieuses. Celles-ci ont pour titre *Contribution à la graphie du patois gruérien* avec un résumé intitulé *L'orthographe rationnelle du patois gruérien*. Son dictionnaire - resté à l'état de manuscrit - comprend plus de 6000 mots patois, 8000 vocables français et 530 phrases explicatives. Dans le fonds Sermoud du Musée gruérien, on découvre encore la correspondance - parfois rédigée en patois - entretenue avec les principaux patoisants des années 1940 : l'abbé Joseph Bovet, Joseph Yerly, Ernest Deillon, F. X. Brodard, le curé Max Biemann, Joseph Brodard, Joseph Pharisa, Mgr Savoy...

Cette correspondance traite de problèmes linguistiques relatifs au patois. Sermoud correspond aussi avec le comte Pierre de Zurich, président de la Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes. Lors de ses promenades dans cette Gruyère qu'il aimait, François Sermoud se plaisait à recueillir et à contrôler des expressions rares du patois. Le 7 juin 1944, il se rendait pour la dernière fois à Estavannens. Une brève maladie suivie d'une opération allait bientôt le ravir à sa famille et à ses amis. François Sermoud est décédé à Lausanne le 15 août 1944. Il a été inhumé au cimetière de Bulle

### Bibliographie :

- Fonds François Sermoud au Musée gruérien ;
- NEF 1945-46 ;
- Catalogues d'Hauterive 1893 à 1898 ;
- *La Gruyère*, 17 août 1944 ;
- *L'Echo littéraire*, supplément à *La Gruyère*, No 5, 23 juin 1979 ;
- Billet bernois, *La Liberté* du 4 avril 1942.

## ***Dictionnaire du Jura : précisions sur le peintre Fernand Caille (1889-1960)***

### **Fernand Caille a passé son enfance dans les deux Juras : français et suisse**

Fernand Caille est né à Damvant (près de Réclère, canton du Jura) - ou dans le village français tout proche de Villars-lès-Blamont - le 21 juillet 1889. Il est décédé à Fribourg le 11 décembre 1960. Sa scolarité se passe successivement à Villars-sur-Fontenais au sud de Porrentruy, à l'Ecole cantonale de Porrentruy (certificat en 1909), au Technicum de Fribourg (diplôme pour l'enseignement du dessin), enfin à l'Ecole nationale des Arts de Paris (1911-1912) grâce à des bourses d'études cantonales et fédérales. De retour en Suisse, il ne trouve pas d'emploi et accepte un poste de précepteur en Russie dans la famille du prince Pierre Nicolaiévitch Volkonsky (1912-1916). Dès 1914, il est aussi nommé professeur de dessin au Gymnase impérial de Kiev. Les événements politiques l'obligent ensuite à rentrer au pays.

Il y arrive en juin 1918, ayant tout perdu en Russie. En 1919, il est nommé maître de dessin à l'Ecole professionnelle de Porrentruy, qu'il quitte en 1920 pour un poste similaire à l'Ecole secondaire professionnelle de Fribourg. Dans la peinture, il s'intéresse surtout à l'aquarelle mais il est aussi l'auteur de nombreuses cartes postales, de dessins de drapeaux de sociétés, d'affiches, etc. Il a exposé à de nombreuses reprises, notamment à Delémont (1922), à la Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts (1925). L'enseignement reste cependant son activité principale. Il a collaboré à plusieurs ouvrages pédagogiques, dont le *Livre de lecture* du degré moyen, 1942, et les modèles d'écriture du célèbre *Mon syllabaire*, de l'institutrice Valentine Marchand, où les petits Fribourgeois ont appris à lire de 1923 à 1962.

### **Caractères gruériens d'autrefois**

*« Là-haut sur la montagne », récit de Paul de Stœcklin (1873-1964), Editions du Sablier, Paris, 1958 : un ouvrage peu connu, voire suranné. L'auteur est pourtant une personnalité qui a marqué son époque.*

*A part le site généalogique du canton de Fribourg qui présente sa famille, on ne trouve guère de renseignements sur cet érudit, homme de lettres et critique musical qui a vécu à Fribourg et à Paris. Il est notamment l'auteur d'un ouvrage anticlérical, objet de plaintes pénales, qui eut l'effet d'un coup de tonnerre dans le ciel catholique fribourgeois ! Ce livre de 89 pages est intitulé « Ce sont là jeux de prêtres, en marge de l'Histoire du canton de Fribourg », Presses universitaires de France 1927.*

*« Là-haut sur la montagne » témoigne de l'amour de l'auteur pour la région de Cerniat-Charmey. Nombreux sont les passages colorés d'une poésie insistante, hyperbolique, chargée de qualificatifs... Exemple : « Derrière moi, la montagne bleue. Devant moi, vers l'est, des montagnes encore, vertes qui se rapetissent à l'infini. A gauche la plaine bleue. Très loin, le Jura dont les pieds baignent dans les flaques indigo des lacs de Neuchâtel et de Bienne, au sud, des sommets chevelus d'un vert sombre, les taches plus claires tournant sur le jaune des pâturages ensoleillés, les pics dénudés aux arêtes argentines jusqu'aux cimes des Hautes-Alpes qui se confondent avec la pâleur du ciel. Tout cela parle, de tout cela se*



dégage une chanson insinuante, enjôleuse, persuasive, la chanson de la terre en travail, de l'herbe qui pousse, des fleurs. »

Et voici le passage où Paul de Stœcklin décrit la population gruérienne de jadis avec un grand-père peu porté sur la religion...

« Les petits vallons descendent des sommets verts, d'un vert où des bleus et de l'or frissonnent. Des sapins verts aussi, plus foncés, accusent le squelette du paysage et, semés partout, des chalets aplatis relèvent de leurs taches grises l'uniformité onduleuse et verte de la montagne. Il est habité, ce pays, par une population de braves gens, taciturnes, âpres à l'ouvrage, âpres au gain, méfiants et persifleurs, ergoteurs et crédules. Les gars sont robustes, clairs, bien découplés. Les filles douces, fraîches et ragoûtantes se fanent tôt. C'est que la vie qu'on y mène est une vie de travail acharné dans un climat rude - les hivers sont longs, les automnes brumeux. Les printemps délicieux sont mouillés plus qu'il ne faudrait, les étés rapides et chauds. L'existence monotone est une lutte de tous les jours pour asservir et féconder un sol tout en vallonnements.

J'y ai vécu une enfance ravie. Nous habitons à l'orée est du village, la grande ferme brune. Mon grand-père maternel qui en était le propriétaire était un homme de bien, généreux à l'excès, trop enclin à obliger les autres, beau parleur - ce qui est rare dans le pays - dont les plaisanteries salées effarouchaient en les aguichant les femmes volontiers bigotes. Il affichait un esprit fort, plaisantait le clergé, se gaussait des moines et vitupérait les Jésuites à longueur de journée. Son radicalisme d'un rose passé faisait voir rouge à ses adversaires.

Il aimait par ailleurs la goutte, sa goutte, car il distillait lui-même en fraude, au petit alambic, framboises, myrtilles, prunelles et racines de gentiane. Quand il avait bu un coup, dans sa face couperosée, ravinée de rides, ses petits yeux malins pétillaient. Encore qu'il ne mît pas les pieds à l'église il était au mieux avec le curé. Le meilleur des hommes, ce curé, épais, rubicond, paternel, bienveillant et chenu. Il ne s'en faisait pas, ne voulait pas d'histoires et menait sa paroisse d'une main indulgente et débonnaire. Il fallait les voir assis l'un en face de l'autre, un litre de vin vaudois et du saucisson de chez nous entre eux. Mon grand-père racontait des choses qui secouaient Monsieur le Curé d'un rire lippu et gourmand. J'imagine qu'il s'agissait d'histoires égrillardes dont, paraît-il, le brave homme était friand.

Ma mère était puissante et belle, comme on dit en Gruyère. Elle a vieilli très vite. C'était, c'est encore, une maîtresse femme. Hardie à la besogne, régentant la maison avec ordre et économie - « l'ordre et l'économie produisent l'aisance » - avait-elle coutume de dire à tout propos. Elle parlait beaucoup, d'un ton autoritaire, sans réplique, était adorée dans le village. Bonne, en effet, toujours prête à rendre service, elle assistait les femmes en couches, visitait les malades, secourait les pauvres. Elle remplissait avec exactitude et décence ses devoirs religieux, mais se tenait à l'écart de ce qu'elle appelait les « mômeries », congrégations, archiconfréries et autres associations du même bois qui étaient pour la foule des bonnes âmes féminines occasions à cancans et à médisances. »

## **Le régent et ses 52 élèves**

*Le 1<sup>er</sup> septembre 2009, Jean-Bernard Repond présentait dans « La Gruyère » un reportage sur André Bays, instituteur au Crêt dans les années 1950. Un contexte qui n'avait guère évolué depuis 1900 et qui n'a rien de comparable avec celui que rencontrent les jeunes maîtres aujourd'hui...*

*Mes propres souvenirs - qui précèdent l'article de « La Gruyère » - coïncident avec ceux de mon collègue et ami André Bays. Nous avons partagé les mêmes études, dès le Pensionnat St-Charles à Romont. Entre l'Ecole secondaire et l'Ecole normale, six ans d'internat !*

### **Mes propres souvenirs**

Je connais bien la situation évoquée par André Bays pour l'avoir vécue moi-même, faisant partie de la même classe d'Ecole normale que lui. J'ai commencé mon enseignement à Cheiry, dans l'enclave de Surpierre, le 2 novembre 1951. Mon activité de « régent » a débuté dans des conditions assez déplorables compte tenu de l'état de l'école, dont l'appartement était dans un état misérable. Aucun confort, bien entendu pas de salle de bain, des toilettes à l'extérieur juchées sur un creux à purin, l'eau courante dont le seul robinet sur le petit évier de la cuisine était à sec dès les premiers froids car la conduite d'eau qui grimpait à l'extérieur, le long du mur, gelait aux premiers froids importants.

Quant à la salle de classe qui accueillait tous les cours, garçons et filles - les garçons de 7 à 16 ans et les filles de 7 à 15 - elle était totalement dépourvue de matériel didactique. (La classe d'André Bays, au Crêt, ne comptait que de garçons.) A part deux cartes de géographie trouées - une de la Suisse et l'autre du canton de Fribourg - quelques livres datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur la lutte antialcoolique, il n'y avait rien ! Le chauffage, comme dans la plupart des salles de classe d'autrefois, dépendait d'un poêle à bois. Ces conditions rudimentaires n'ont pas duré très longtemps car la décision fut bientôt prise de rénover complètement le bâtiment scolaire.

Et la paie ? Il fallait aller la chercher chez le boursier communal qui, plusieurs fois, m'a dit : « Pas d'argent, revenez le 10 ! » Et je revenais le 10 chercher mes 300 fr. mensuels... Mon voisin, le régent de Coumin, montait à Coumin-Dessus chercher son misérable salaire. Le boursier était aussi parfois désargenté et son épouse donnait un acompte prélevé sur son argent des œufs. (Les paysannes n'avaient souvent dans leur bourse que l'argent en provenance de la vente des œufs.)

Beaucoup d'élèves m'ont laissé de bons souvenirs, comme d'ailleurs les autorités scolaires. Sauf que le président de la commission scolaire, le curé-doyen de la paroisse qui enseignait la catéchisme dans ma classe, m'a « passé un savon » ridicule. Comme il ne donnait aucune explication sur le sens des mots difficiles contenus dans les « réponses » que les enfants devaient apprendre par cœur pour la leçon suivante, j'expliquais ce vocabulaire abscons. Le curé m'a pris à partie très sèchement : « Vous n'avez pas le droit de donner des explications car vous n'avez pas fait de théologie. » Le curé se sentait supérieur au régent, dont les études étaient beaucoup plus courtes...

### ***A la rue de Morat 237***

C'était l'adresse de l'Ecole normale des instituteurs qui, en 1943, avait remplacé l'Ecole normale d'Hauterive dont les derniers étudiants avaient obtenu leur brevet en 1940. J'ai écrit en 2005 un ouvrage de 253 pages intitulé *Au temps de l'Ecole normale*. Aussi, je me limiterai ci-après à des anecdotes ou à des faits que je n'ai pas publiés.

Je dois préciser d'emblée que l'Ecole normale décrite ci-après, où j'ai passé quatre ans d'internat de 1947 à 1951, s'est continuellement améliorée au cours des années : prolongement de la durée des études d'une année, possibilité d'externat, nouveaux bâtiments avec un équipement exemplaire pour les sciences, les travaux manuels, l'informatique, création d'un Centre de documentation, ouverture de classes de bacheliers, organisation de stages dès la troisième année, mise à jour de tous les programmes, introduction de l'anglais, possibilité d'entrer à l'Université après l'Ecole normale, etc. Quand l'organisation a donné satisfaction, l'Ecole normale a été fermée. Du passé faisons table rase... Décision non seulement fribourgeoise, mais helvétique. Transformée complètement, « scientifiquement », l'Ecole normale est devenue la HEP, la Haute école pédagogique où les premiers étudiants ont été admis en 2002.

### ***Premiers souvenirs de « normalien »***

Mes premiers souvenirs - ils datent de 1947 - sont assez positifs. Le complexe de l'Ecole normale ne comprenait alors que la villa Diesbach - un beau bâtiment dans un parc superbe - et ses anciennes annexes. La nourriture, meilleure qu'au pensionnat Saint-Charles de Romont, était la même pour les élèves et la direction, contrairement à ce qui se passait à Romont. Les chambres se limitaient à quelques lits. Fini le grand dortoir de 60 ! Les admissions avaient lieu tous les deux ans et les études duraient quatre ans. En tout, l'Ecole ne se composait que de quatre classes, deux de langue française et deux de langue allemande. Leurs effectifs n'étaient pas comparables à ceux des niveaux primaire et secondaire. Ma classe comptait treize élèves. Tous obligatoirement internes, même s'ils habitaient Fribourg.

L'abbé Gérard Pfulg, directeur, traquait le moindre désordre avec une continuelle froideur. Il avait notamment horreur du clan des fumeurs auquel j'appartenais. Nos camarades de troisième année nous ont indiqué l'endroit où l'on pouvait fumer en étant sûrs que le directeur n'en saurait rien : la salle de bain. On l'ouvrait avec un parapluie glissé sous la porte...

Les professeurs qui m'ont marqué sont assez rares. J'ai estimé Auguste Overney, chaleureux professeur de français, l'abbé Emile Marmy, professeur de psychologie, l'abbé Kaelin qui a succédé à l'abbé Bovet après une année de remplacements assez chaotiques ; l'abbé Kaelin, bien que ses cours aient souvent été improvisés, a transformé et modernisé l'art choral dans le canton. La musique instrumentale - piano et orgue - confiée à Leo Kathriner, m'a bien convenu quoique très technique et sans souci d'interprétation. C'est fort dommage que les innombrables heures d'instrument, de chant, d'harmonie ne nous aient pas formés à un accompagnement simple du chant profane et du plain-chant.

### ***Aspects... discutables***

Hélas, la création de l'Ecole normale de la rue de Morat n'avait pas été planifiée avec sérieux. Et le directeur désigné par le conseiller d'Etat Joseph Piller n'était pas préparé à sa tâche. Gérard Pfulg, un jeune prêtre de 28 ans, féru d'histoire de l'art, mais sans aucun charisme et qui semblait ignorer les besoins d'un futur régent, bien que son père ait exercé cette profession au Crêt. Pas de cours de travaux manuels, pas de dactylo, pas de stages, pas grand-chose sur le respect et la chaleur humaine dus aux enfants. Seuls l'abbé Bovet et le professeur Auguste Overney nous parlaient de la vie qui nous attendait dans un village. Malheureusement, l'abbé Bovet, malade et fatigué, ne dispensa son enseignement qu'une année, et irrégulièrement. En quatrième année, le 13 février 1951, nous assistions à son enterrement, de véritables funérailles nationales. J'ai porté son cercueil dans la cathédrale avec des camarades.

Un charmant professeur de mathématique et de sciences... mais suisse allemand avec des connaissances approximatives du français. Ce qui n'arrangeait rien ! Ce professeur surnommé Tintin ne disposait pour l'enseignement des sciences que d'un piteux local, dans les anciennes dépendances qui allaient être démolies quelques années plus tard. Il était quasiment impossible aux élèves de participer activement à des démonstrations ou de bénéficier de moyens audio-visuels. De sorte que mes connaissances en zoologie, physique, botanique, chimie ont toujours souffert d'une anémie pernicieuse. Quant aux mathématiques, Tintin - comme la plupart des « profs de maths » qui n'ont jamais rencontré de difficultés dans le domaine mathématique - n'était pas un bon méthodologue. Il ne pressentait pas les situations susceptibles de créer des blocages. Il ne se livrait pas à une analyse détaillée des causes des difficultés rencontrées par les moins doués en mathématiques, afin de leur donner d'indispensables explications et des exercices simples et circonstanciés. Des camarades forts en math jouaient les dépanneurs...

Quant à l'enseignement de l'allemand, de l'histoire et de la géographie donné par un même professeur, il n'était que livresque et monotone. Le directeur enseignait la pédagogie et la religion sur un ton monocorde ennuyeux au possible, sans dialogue avec son auditoire. Des cours qui n'ont pas laissé le moindre souvenir.

Heureusement que la religion a aussi été confiée à des jeunes capucins vivants et attachants, les Pères Jean Bosco, Yvan et Gervais. Quant au dessin dont la responsabilité était attribuée à Jules Schmid, un artiste jugé talentueux, n'en parlons pas. Je n'ai rien appris, pas la moindre technique, pas un mot de l'histoire de l'art, rien. Quand j'ai exécuté ma première - et dernière - aquarelle, Jules Schmid m'a demandé si j'avais voulu faire la lessive.

### ***Le drame des non-sportifs***

J'ai écrit plus haut que je n'étais pas sportif. Ce défaut était cher payé à l'Ecole normale. Les cours de gymnastique avaient lieu dans les locaux universitaires et, en été, au stade Saint-Léonard. Notre professeur s'appelait Pius Pally - ci-après Pius - originaire des Grisons. Maître de sports à l'Université, il était doué dans tous les sports. Il nous a dressés ! Toutes les leçons, sans exception, exigeaient que l'on se donne à fond. Pas question de monter la perche en 16 secondes ! J'étais assez à l'aise dans les disciplines athlétiques. A l'âge de 18

ans - grâce à Pius ou plutôt à cause de lui - j'ai obtenu les résultats suivants notés dans mon livret d'aptitudes physiques : course de 80 m, 10,2 " ; saut en longueur 5,26 m ; lancer 500 g 41 m ; grimper de perche, 4,4" ; jet du boulet 9,02 m. J'ai obtenu toutes les distinctions de l'Instruction préparatoire, l'IP, soit l'insigne de bronze, puis d'argent, enfin d'or et l'insigne sportif.

Mais ces résultats honorables ne concernaient que l'athlétisme. Il en allait tout autrement des engins : barre fixe, anneaux, barres parallèles, espaliers, cheval d'arçons... Que de souffrances ! Que de sentiments d'infériorité et de mauvais souvenirs ! Pius était sans pitié. En quatrième année, une chute violente aux barres parallèles - sans nattes sur le sol ! - a eu de fâcheuses conséquences. Violentes douleurs, je pissais du sang, médecin, dispense médicale de la gymnastique. Pius ne m'a jamais demandé de nouvelles après mon accident... Nous étions obligés, à l'époque, de suivre un cours d'une semaine - ou de dix jours, je ne me souviens pas - à Macolin, pour devenir moniteur IP. Mon accident m'a empêché de suivre ce cours en même temps que mes camarades. J'ai été contraint de le suivre plus tard.

Souvenirs plus funestes encore de la piscine et des camps de ski. Ils m'ont appris ce que ne devait pas être la méthodologie. Pius poussait dans l'eau les non-nageurs - dont j'étais - et les traitait de crocodiles. Que de tasses ingurgitées à la piscine de la Motta ! J'avais un caleçon de bain en laine de bois tricoté par ma sœur Madeleine. Il se remplissait d'eau. Toutes les mauvaises conditions étaient réunies. Et... comme plusieurs camarades, je n'ai jamais appris à nager.

A 80 ans, il m'arrive encore de rêver des quatre camps de ski vécus au Lac Noir. L'horreur ! Mal équipé avec des souliers trop grands achetés chez Bata, des pantalons golf qui tombaient sur les souliers, confectionnés par Monique, la tailleuse de Prez, de grands skis militaires avec des fixations qui tenaient mal, des exercices mal expliqués avec des chutes multiples, le logement dans un grand dortoir militaire sur des paillasses avec une couverture. Deux grandes prouesses : j'ai descendu la piste noire sur le cul ; j'ai lâché le T du remonte-pente au milieu de la montée et je me suis retrouvé dans la haute neige qui exigea des efforts démesurés pour regagner le bas de la piste. Je n'étais pas le seul malheureux avec Pius.

Etienne Chatton, qui fut conservateur des monuments historiques, a écrit dans mon livre « *Au temps de l'Ecole normale* » : *Quatre années de bonheur n'eût été la muflerie d'un grison pervers. Soi-disant maître d'éducation physique - n'ayant d'éducation que physique - il m'abreuvait de sarcasmes. Ma sujétion dont j'avais honte fit qu'il empoisonna une heure de chaque semaine que le diable fit.* Etienne Chatton m'a dit qu'il a suivi l'école d'officiers à l'armée pour une seule raison : prouver à Pius qu'il valait un peu mieux que rien.

Même conclusion pour le ski que pour la natation. A la fin de l'Ecole normale, je ne savais pas skier avec un minimum d'aisance.

Un point très positif néanmoins concernant Pius. La branche où nous étions tous très à l'aise dans notre enseignement, dès notre entrée en fonction était... la gymnastique !!!

### ***Le reportage sur André Bays publié dans « La Gruyère »***

Les régents des années 1950 n'avaient pas la vie facile. Les classes comptaient de quarante à soixante élèves. En septembre 1951, André Bays, de Bouloz, n'a que dix-neuf ans quand il pousse au Crêt la porte de sa classe.

*Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ?* chantait France Gall en 1964. C'est évidemment « ce sacré Charlemagne ». Et « de nous laisser dans la vie que les dimanches et les jeudis ? » C'est aussi « ce sacré Charlemagne ». Et encore ! Les jeudis et les dimanches, c'était pour les élèves. Pour les régents d'avant les grandes mutations sociales apparues durant les années 1960, la semaine de labeur comptait bel et bien sept jours.

Le jour du Seigneur, ils dirigeaient la chorale ou ils tenaient l'orgue, à la grand-messe comme aux vêpres. Et le jeudi, jour de congé pour les élèves, voyait affluer en matinée les jeunes de 17 à 19 ans pour les cours dits complémentaires que le régent devait dispenser aux futurs soldats du village. « Les plus âgés avaient mon âge. Ils ont eu tôt fait de trouver le chemin du bistrot », se souvient André Bays, aujourd'hui retraité, qui a commencé à enseigner en 1951.

On imagine dans ces circonstances ce qu'a pu représenter le défi d'une première année d'enseignement. « Du jour au lendemain, se remémore André Bays, vous êtes propulsé à la tête d'une classe de 52 garçons, répartis dans tous les degrés. Franchement, c'était à peine gérable. » Et que retient-il de son premier jour d'école ? « Alors que j'écrivais quelques recommandations au tableau, un élève a lâché un *nom de Dieu* bien sonore. Je me suis retourné et mon regard a croisé celui d'un garçon bien bâti qu'il n'aurait pas fait bon contrarier... Question mise en confiance, c'était raté ! »

Et les fessées, gifles et autres sévices corporels, faisaient-ils partie de la panoplie de mesures disciplinaires ? André Bays : « Je ne crois pas en avoir abusé, mais de tels actes étaient parfaitement admis à l'époque. Les châtiments corporels n'avaient aucune suite. Jamais il ne serait venu à l'idée d'un père ou d'une mère de se plaindre. » Et d'illustrer son propos : « Une fois, en pleine classe, un élève de sixième année, plus baraqué que moi, s'est avancé jusqu'à mon bureau et m'a empoigné. On s'est battus devant toute la classe. J'ai eu le dessus, mais difficilement... Dans ce cas, j'aurais de toute façon fait le mauvais choix si je m'étais plaint chez les parents du garçon, car son père, un paysan de bon calibre aussi, passait pour être un homme assez violent. J'aurais pris le risque d'être tabassé une seconde fois... »

### ***Dieu et patrie***

Les branches enseignées se résumaient au calcul, à l'orthographe, à la lecture, un peu de géographie et d'histoire. En histoire, seules comptaient les dates des batailles des Confédérés, à croire que la Suisse avait toujours été en guerre, admet André Bays. En gymnastique, le programme était destiné à préparer les garçons au recrutement. Au menu : grimper à la perche, lancer de grenade, corde, saut en longueur...

Et puis, la journée ne débutait jamais sans la prière, suivie aussitôt d'une leçon de catéchisme ou de Bible. C'est qu'il fallait préparer l'interrogation qui avait lieu à la messe

dominicale. Les plus grands élèves s'avançaient dans l'allée, le prêtre montait en chaire et leur posait des questions. Une réponse ânonnée ou jugée fautive et le garnement devait prendre la direction du fond de l'église devant l'assemblée des fidèles. Infamant !

### ***Permissions et vacances***

Comme les familles étaient presque toutes paysannes, les demandes de congés étaient fréquentes. « Il ne faisait pas bon les refuser, car les travaux dans les champs ou à la ferme primaient sur l'école », se rappelle André Bays. Les dates des vacances d'été étaient fixées entre le président de la commission scolaire et les maîtres, en fonction de la météo. Si le temps changeait, on les différait. Il y avait les vacances des foins, des pommes de terre, les congés d'alpage... Les élèves du cours supérieur ayant obtenu le congé d'été étaient absents du 1<sup>er</sup> mai à la Toussaint.

### ***Mal préparé à l'Ecole normale***

Est-il prêt pour une telle expérience ? Malgré le fait qu'ils n'étaient pas bien riches - le papa était cantonnier - les parents d'André Bays ont fait les efforts qu'il fallait pour permettre à leur fils de fréquenter l'école Saint-Charles à Romont. Après avoir renoncé à cheminer vers la prêtrise, il s'est tourné vers l'Ecole normale. Lorsqu'il en ressortit diplômé en 1951, il était censé disposer du bagage nécessaire pour se lancer dans la vie active. Son appréciation est bien différente : « Pensez donc, nous n'étions pas du tout préparés à assumer une aussi lourde mission. Nous ne connaissions rien de la vie active et sociale. Pendant quatre ans, nous avons vécu en internat dans une bulle à l'abri de toute contagion extérieure. »

### ***Pas la bosse des dièses et des bémols***

L'obtention de certains postes d'instituteur - dans des villages qui étaient le centre de la paroisse - allait de pair avec l'obligation de diriger la chorale et de jouer de l'orgue. André Bays se souvient comme si c'était hier de ses balbutiements à la tête du chœur d'hommes du Crêt : « Mon engagement avait été soutenu par le curé de ma paroisse qui entretenait de bonnes relations avec celui du Crêt. Un véritable calvaire, tant je n'étais pas doué pour la musique ! Une répétition par semaine me fatiguait davantage que de devoir m'occuper une journée d'une classe à gros effectif. J'avais pleinement conscience de ne pas être à la hauteur et je n'étais pas le seul ! » Du reste, lorsqu'il a quitté Le Crêt pour Villarsel-le-Gibloux après un bail de dix ans, André Bays, s'il a été exempté de chorale, n'a pu échapper au poste d'agent AVS et à celui de boursier communal. « Des fonctions accessoires qui me convenaient tout de même mieux. »

### ***Les odeurs de l'école***

Laissons remonter à hauteur de narines les effluves typés en provenance de l'école de notre enfance. S'il s'adonnait à cet exercice, en homme naturellement positif, André Bays évoquerait en priorité la bonne odeur émanant du fourneau, plus précisément du bois et de la tourbe qui s'y consumaient. Mais encore ? « Moins agréables étaient les senteurs qui se dégageaient des toilettes. » C'est que les sanitaires étaient tout simplement répugnants. Ils n'étaient pas équipés de chasses d'eau. Avec les variations de température, les exhalaisons étaient plus ou moins prégnantes...

Armand Maillard, camarade de classe à l'Ecole normale d'André Bays et auteur notamment de *Raconte encore, grand-père !*, Editions La Sarine, évoque en ces termes ses souvenirs olfactifs et scolaires :

« C'était une étrange émanation, tenace, qui alliait à l'arôme terreux des poussières des choses trop longtemps confinées, des relents d'étables et de porcheries, des pipis desséchés, (...) les parfums fondants des pommes et des tartines enfouies dans les caisses et les sacs d'école, (...) les effluves plus ou moins nauséux des oublis filés ou sonores d'une cinquantaine de moutards qui avaient, à leur petit-déjeuner, englouti un plat de röstis et avalé à la sauvette deux bols de chocolat, (...) et, par-dessus tout cela, l'arôme sylvestre des bûches de bois qui crépitaient dans le poêle. Une atmosphère des plus complexes, qui ne pouvait qu'offusquer les narines d'un visiteur étranger, un bouquet extrêmement typé dont des générations d'élèves se souviennent avec émoi parce que toute leur enfance y était intimement liée. »

### **Moqué, maltraité et mal lavé**

*« L'initiative sur la réparation » demande à la Confédération de créer un fonds de 500 millions de francs en faveur des victimes des mesures de coercition prises avant 1981 à des fins d'assistance. Les moyens seraient attribués « aux personnes qui ont été touchées durement et directement par ces mesures ».*

*Dans « La Gruyère » du 15 avril 2014, au moment du lancement de cette initiative, Priska Rauber revient sur un cas de maltraitance. Celui évoqué par Louis Moret, de Riaz, qui évoque ses propres souvenirs. Lui aussi a vécu dans la pauvreté, une brutale rigueur et l'absence d'amour.*

### **Beaucoup avaient la vie dure**

Assis sur le fourneau, le petit Louis, 6 ans, est hélé par son père («le» père, comme il l'appelle encore septante ans plus tard). Il l'attend à l'écurie, comme d'habitude. Sauf que l'enfant a une bonne excuse pour ne pas y être. « Il ne peut plus mettre ses souliers, ils sont trop petits », lance « la » mère. Louis attendra deux semaines sa nouvelle paire de socques. Un instant ordinaire d'une époque ordinaire. Celle où les campagnes étaient peuplées de familles pauvres, souvent sinistres et sévères. Des familles qui ont accueilli ces enfants arrachés à leur mère aussi pauvre ou jugée inapte à leur éducation parce que divorcée, veuve ou alcoolique. Mais des familles qui n'ont pas mieux offert de tendresse à leurs propres enfants.

« En ce temps-là, beaucoup de gens avaient la vie dure. Mais quelque chose ne tourne pas rond dans le système. Pour mettre au monde dix petits malheureux, il n'y a pas besoin de permis. Mais pour conduire une vulgaire mobylette, il faut passer des examens. »



## ***Amers souvenirs***

Louis Moret, 78 ans, est davantage chagriné qu'amer lorsqu'il repense à son enfance. Car elle fut pénible. S'il y revient aujourd'hui, « c'est parce que je suis à la retraite et que j'ai le temps de repenser à mes jeunes années. Et puis, aussi, à force de voir des reportages sur ces enfants placés. » Ils le touchent et le renvoient à sa propre histoire. Le Riazois n'a pas été envoyé en institution. Mais, d'aussi loin qu'il se souvienne, il a été valet de ferme. Pour son père, puis son grand-père, puis sa grand-tante. Dans la dureté et la brutalité, toujours. « Le seul contact physique que j'ai eu avec le père, c'était à cinq ans, un coup de pied au derrière, parce que j'avais mal balayé. Quant à la mère, je crois qu'elle ne m'a jamais souri. » Ses oncles, eux, employaient le fouet. Sa chambre ? Sans lumière, encore moins avec un chauffage. Des friandises ? A la bénichon et à Noël, peut-être. « Nous étions douze à table, on avait quatre vaches, imaginez. » Louis Moret, né en 1936, est l'aîné des garçons. « Dans notre ferme à La Joux, toutes les années un bébé arrivait. »

## ***La peau du lait***

Il se souvient du jour de sa première communion. Pas parce que c'était jour de fête. Parce que ce dimanche-là aussi, il a pleuré. « Personne ne m'a accompagné à l'église, alors que c'était l'usage et que j'en aurais été fier. Alors, ça m'a brisé le cœur. Le père m'a dit : « Pourquoi tu pleures ? T'as pas besoin de travailler aujourd'hui. » Un autre jour, il aurait dû herser les champs, faire les chars, mener les vaches au taureau à Vuadens, nettoyer l'écurie, avant l'école, à midi, et après l'école... « Quelques fois, on allait à droite, à gauche, chez des voisins, pour essayer d'avoir quelque chose. » Il va souvent boire du lait chez Maria. Un jour, il a eu le malheur de dire qu'il n'aimait pas trop la peau du lait. « Le lendemain, j'ai dû boire une tasse entière remplie que de peaux, qu'ils avaient récoltées dans toutes les autres tasses. Bien sûr, je n'y suis plus retourné. Mais, c'est un peu sadique quand même, non ? »

## ***Les enfants disséminés***

A la fin de la guerre, la famille Moret s'installe dans une ferme des Monts-de-Riaz. Son père est engagé comme domestique chez son frère, sa mère tombe de plus en plus souvent malade. « Ils avaient déjà tout préparé pour éparpiller leurs enfants. » Trois frères et une sœur de Louis Moret sont placés dans un orphelinat, les autres chez la parenté. « Partout nous avons été autant méprisés que chez nous. En institution, imaginez que les personnes qui s'occupaient des enfants ne le faisaient pas pour l'amour du travail. Et, par la force des choses, ces gosses n'étaient pas faciles. » Lui, chez sa grand-tante à Sâles, en perd jusqu'à son prénom. « Ils m'appelaient Moret, parce qu'il y avait un autre Louis. » Il fut là encore moqué et maltraité. Mal soigné, mal lavé, incompris, inconsideré. « Ma mère était à l'hôpital. J'ai dit à la grand-tante que je voulais aller la voir. Elle m'a répondu : « Non, pas besoin. Je l'ai vue il y a quelque temps et je n'ai pas vu de signes de mort. Elle est pourtant morte peu après... » L'aimait-il ? « J'ai respecté mes parents. Jusqu'à la fin. Même si la misère n'est pas bonne conseillère. » Le jeune Louis, après un an et demi chez sa grand-tante, se présente dans une autre famille pour y être domestique. Il quitte un enfer pour un autre. Enormément de travail, toujours, et du sadisme, encore. « Les enfants m'appelaient Jean Bus. Le nom du verrat. »

### ***Coup de pied à la misère***

Si la peine déborde de ses souvenirs d'enfance, il a relevé la tête dès l'adolescence. « J'ai pu être émancipé à 15 ans et j'ai commencé un apprentissage de maréchal-forgeron. Trois ans et demi plus tard, je l'ai terminé et, depuis, j'ai bossé dur. » Pour lui-même et ça change tout. « En plus, j'ai eu de la chance, car, à ce moment-là, les tracteurs arrivaient. Du travail, j'en ai eu. C'est ce qui m'a sauvé d'ailleurs. J'ai eu tellement à faire que j'ai mis de côté mes souvenirs et les sentiments qui vont avec. » Sauf qu'une enfance sous les coups, sans amour ni même tendresse, laisse des séquelles. Il n'a pas su aimer convenablement ni être assez aimable pour combler sa femme. Mais il a réussi à « donner le coup de pied à la misère » et à offrir à ses trois enfants la possibilité de faire des études. Lui qui n'a pu suivre que « l'EPF, l'école primaire fribourgeoise ! »

### **Genève nous a jetés en enfer**

*Un article de plus sur les enfants méprisés et malmenés dans les orphelinats ou chez des particuliers. Il a paru dans « Le Matin » du 18 avril 2014, sous la signature de Laure Lugon Zugravu.*

Rose-Marie et Willy Uldry ont voulu revoir leur orphelinat en Gruyère. Genève s'est débarrassé d'eux sous prétexte de l'origine du père. Leur calvaire :

Soixante ans après, ils cheminent vers leur enfance. Le pas lent, les corps écrasés. Ni le soleil ni le lac en contrebas n'offrent la rédemption à la « maison du diable » comme ils disent. Ce mercredi, Rose-Marie et Willy Uldry sont de retour à l'orphelinat d'Avry-devant-Pont où ils avaient été placés. Tout est intact : le jardin, le poulailler, l'école des filles, l'oratoire creusé dans la roche où il fallait prier chaque jour, grelottant au vent mauvais. Intacts aussi leurs cris de souffrance aux supplices des nonnes, les bras pincés toujours au même endroit, le fouet sous la douche froide, les ongles fissurés par les coups de règle, les poches cousues pour souffrir la morsure de l'hiver, les vêpres à genoux un bâton coincé dans le dos. Soixante ans après, ils ont encore mal.

Une dame surgit de la bâtisse, les regarde : « Vous avez vécu ici, hein ? » Ils acquiescent, se reconnaissent. Le temps s'arrête, puis rembobine. La dame fréquentait l'école de l'orphelinat : « L'horreur que vous viviez, tout le village la connaissait. Mais personne n'avait le droit d'en parler. » Ils vont le faire. Retour en 1950.

### ***Renvoi au canton d'origine***

Cette année-là, les sept enfants de la famille Uldry sont arrachés à leurs parents, résidant à Genève. Lui est un cheminot fribourgeois, elle, une ouvrière italienne. Ils habitent à neuf dans un deux-pièces, les enfants traînent dans la rue. Informé, le tuteur général ordonne alors un retour à l'expéditeur, le canton d'origine du père. « Cette année-là, les autorités ont décidé de nettoyer la ville des rats, des chiens errants et des enfants de la rue, dit Willy. Au lieu d'aider mes parents, ils nous ont jetés en enfer. »

Lorsque Willy apprend que Genève refuse de participer au fonds d'aide d'urgence mis en place par la Confédération, estimant ne pas être concerné, il décide d'exhumer son passé : « C'est bel et bien le tuteur genevois et l'Hospice général qui nous ont suivis pendant toutes ces années. Plus tard, mon salaire d'apprenti était reversé à Genève. Peut-être en remboursement de mon placement ? Ce canton m'a volé le premier tome du livre de ma vie. »

Difficile, dès lors, d'écrire les suivants à satisfaction. Chaque enfant va se construire en creux, sur des ruines, des larmes et de la colère. Devant le mur du jardin, Willy raconte : « Elle était là, ma mère. Venue avec un oncle nous récupérer. Nous étions alignés en silence. L'oncle a dit qu'il pouvait en élever deux, dont moi. Les religieuses ont refusé, en traitant ma mère de mauvaise femme. Je voulais me jeter dans ses bras. Je n'ai pas pu. C'était ici. »

### ***Bientôt la tuberculose***

Paradoxalement, c'est la tuberculose qui leur offrira la lumière. Tous malades, les enfants sont envoyés au sanatorium de Leysin pour deux ans. « C'est le premier endroit où on a été gentil avec moi, raconte Rose-Marie, qui subira une ablation d'une partie du poumon. J'ai eu droit à l'extrême-onction, car on me croyait condamnée. » Mais la vie gagne, et, avec elle, les joies simples : « Là-haut, j'ai découvert le beurre, la viande et les matelas. Je ne connaissais que les paillasses en son. »

De sa force neuve naît la révolte, jusqu'à ce que la jeune fille dirige sa rage sur le travail. Elle s'éreinte à la tâche durant des années dans la restauration. Met au monde deux prématurés qui ne survivront pas, puis une fille. Elle dit sobrement : « Je n'ai pas reçu d'affection maternelle. Je n'ai pas su en donner. » Son frère : « Tandis que moi, j'ai couvé ma fille. Et j'ai toute ma vie cherché ma mère avec les autres femmes. A 66 ans, je la cherche encore. »

Son tome II, Willy va l'écrire à marche forcée, « sans pitié ni pour moi ni pour les autres. » Sorti premier de sa volée d'apprentissage, enfin épaulé par une famille d'accueil amène, féru de sports de combat « pour sortir la rage et affronter le regard de l'autre », il finit militaire de carrière. Mais ce réduit autoritaire et disciplinaire ne repousse plus désormais les assauts du passé : « Un enfant qui pleure, et ma douleur remonte. Un enfant qui court et je sens les coups de bâton. Car, dans le tome III de votre vie, vous avez du temps... »

Rose-Marie a gravi les escaliers qui mènent à la chapelle. Elle retrouve la statue de la Vierge qu'elle implorait, petite, et se recommande à elle. Même si, pour la rédemption de leur peine, il n'est plus temps.

### ***Interview de Mauro Poggia, conseiller d'Etat, Genève***

(...) Je me propose de rencontrer personnellement Willy et Rose-Marie Uldry. Nous examinerons leur dossier, nous les aiderons à chercher dans les archives cantonales, puis nous mettrons en place une instance indépendante qui étudiera ce type de cas. S'il s'avère que notre canton a failli à sa responsabilité, nous ferons encore mieux que la Confédération en matière de réparations, mais de manière indépendante. Je suis consterné par ce qui est arrivé à ces gens.

## Darius Rochebin : « Ma mère a vécu un enfer »

*Encore un exemple*

*Le Matin, 12 avril 2013, Didier Dana*



Image: Christian Borzon

Poignant ! Irène Rochebin avait fait partie des orphelins placés en institution dans les années 1950. Hier (11 avril 2013), la Confédération leur a rendu hommage. Darius Rochebin, fils d'Irène, raconte pour la première fois.

Une page sombre de notre histoire a resurgi hier lors d'un hommage officiel rendu par la Confédération aux enfants victimes de placements forcés ou d'internements. « Au nom du

gouvernement suisse (...) je vous demande pardon », a déclaré à Berne Simonetta Sommaruga. Et la ministre de la Justice d'ajouter : « De nombreuses femmes et de nombreux hommes dans cette salle ont été maltraités physiquement et psychiquement, méprisés, humiliés ou abusés sexuellement. »

Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, 100 000 enfants ont été placés dans des institutions, incarcérés sans jugement, parfois stérilisés ou abusés. L'histoire d'Irène Rochebin, la maman de Darius, présentateur vedette du Téléjournal, illustre ces « enfances volées ». « Ma mère, née en 1940, n'est plus de ce monde. Je pense qu'elle aurait été touchée par cette cérémonie officielle. » Le récit de Darius est bouleversant. « Elle était issue d'une famille que l'on qualifiait de « marginaux » au motif que ma grand-mère avait volé du linge à l'étendage. Du coup, ma maman a été placée en orphelinat de l'âge de 8 ans jusqu'à sa majorité. »

A son fils, elle confiera le récit de ces placements à répétition. « Il y avait les châtiments corporels, les coups, les douches glacées, les privations aussi, comme ce tout petit pot de confiture pour deux jours censé durer un mois. La discipline était organisée par les plus grandes sous un régime de terreur. C'était un monde d'une dureté extrême. L'isolement affectif était total. » Rares sont les permissions permettant de retourner dans le foyer familial. Et puis il y avait les travaux chez les paysans pour cette main-d'œuvre docile à bon marché. « La fille de ferme devait exécuter les tâches les plus ingrates. »

### ***Grossesse à l'asile psychiatrique***

Le sort va s'acharner lorsque Irène tombera enceinte de la demi-sœur de Darius. « C'est encore plus représentatif de cette époque. Elle avait rencontré un maçon italien à l'âge de 17 ans qui allait disparaître dans la nature. A cause de son simple statut de fille-mère, comme l'on appelait à l'époque les mères célibataires, ma mère a été criminalisée. Elle a subi un internement et a été maintenue pendant sa grossesse en asile psychiatrique. Cet épisode l'a poursuivie toute sa vie. Elle me racontait combien avait été difficile le fait de

vivre cette période-là en entendant les cris des patients qui lui parvenaient depuis les autres chambres. » Le sentiment de peur ne l'a jamais lâchée. « Lorsque j'étais enfant, elle me disait : « Tiens-toi bien parce que l'on peut te retirer de force. » Pour moi qui ai eu une enfance tellement heureuse grâce à elle, cela paraissait impossible. Elle craignait d'attirer l'attention des autorités, de retomber dans la marginalité. »

Les livres avaient beaucoup compté pour cette femme autodidacte. « Elle avait une culture très solide. Je lui dois beaucoup, se souvient le journaliste. Je suis assez ému à l'idée qu'elle le serait elle aussi, en voyant qu'il y a enfin, aujourd'hui, une forme de reconnaissance de la part des autorités. »

*Note : les évêques de notre diocèse n'ont rien de mieux à proposer pour indemniser les victimes des maltraitements et de la pédophilie que d'organiser des quêtes...*

## **La lutte contre la tuberculose a son histoire fribourgeoise**

*Dans « La Gruyère » du 15 mars 2014, le journaliste Thibaut Guisan présente le travail de master de Pascal Pernet, originaire de Montbovon. Une étude qui éclaire les implications dues à la tuberculose dans le canton de Fribourg, tant religieuses que sanitaires, sociales ou politiques.*

*Références de l'ouvrage : Pascal Pernet, « Prière de ne pas cracher! La lutte contre la tuberculose dans le canton de Fribourg 1900-1973 », Chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg, collection « Aux sources du temps présent » (ASTP, 200 pages)*

### **Thibaut Guisan : le contexte de l'étude de Pascal Pernet**

La tuberculose a fait des ravages dans le canton. La lutte contre ce fléau va de 1900 à 1970. La création d'un lieu de soins dans le canton relève de la saga sanitaire.

*Prière de ne pas cracher* : dans les années 1920, l'avertissement était placardé dans les auberges fribourgeoises. Objectif : lutter contre la propagation du fléau de l'époque, la tuberculose. Une maladie infectieuse transmissible, dont la bactérie - bacille de Koch - s'attaque le plus souvent aux poumons. L'histoire méconnue de cette lutte dans le canton a été retracée par Pascal Pernet. Cet historien de 28 ans en a fait le sujet de son travail de master en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg. Diplômé en histoire et en germanistique en 2013, le Gruérien - il a grandi à Lessoc - revient sur ses découvertes réunies dans un livre.

### **Quels dégâts a fait la tuberculose dans le canton de Fribourg ?**

Vers 1900, plus de 400 personnes en meurent par an. C'est donc plus d'une personne par jour. Jusque dans les années 1930, c'était la cause de mortalité No 1. Dans les années 1900-1920, près de la moitié des jeunes décédés entre 15 et 30 ans meurent de la tuberculose.

### ***Qui tire la sonnette d'alarme ?***

En 1906, des philanthropes fondent la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose. A cette époque, Bâle et Berne disposent déjà de sanatoriums pour traiter les malades. La Ligue a pour ambition d'en créer un dans le canton, mais elle se trouve isolée. Elle vit de quêtes et de dons et ne reçoit pas d'aide de l'Etat. Il faut dire qu'en 1900 moins de 0,5% du budget cantonal est consacré à la santé publique. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que la Ligue pourra lancer des actions concrètes.

### ***En 1916, la Ligue connaît un nouvel élan. Avec quel objectif ?***

La lutte contre la maladie doit s'accompagner de préceptes moraux. La tuberculose touche beaucoup les pauvres. L'idée qui s'impose, c'est que le pauvre est malade par sa faute : à cause de l'abus d'alcool, de la fréquentation des cabarets, d'une vie sexuelle trop développée... Durant l'entre-deux-guerres, la Ligue mène donc un combat très moralisateur et moralisant dans la limite de ses moyens.

### ***Quelles formes prend ce combat ?***

Un gros effort de propagande est mené pour prévenir la maladie. Des fascicules sont édités, des conférences et des expositions sont organisées, des messages sont donnés dans les cinémas et relayés par les instituteurs et les curés.

La Ligue met aussi en place une infirmière visiteuse. Elle se rend dans les quartiers pauvres et repère les foyers de la maladie, tout en étant une assistante sociale qui montre comment tenir son ménage. Dès 1928, une infirmière est engagée pour les districts de la Gruyère et de la Veveyse, mais aussi de la Glâne dès 1931. Elle n'arrive de loin pas à couvrir les besoins.

### ***Où sont traités les malades ?***

Des consultations ont lieu dans les dispensaires de Fribourg, dès 1917, et de Bulle à partir de 1942 grâce à l'action bénévole du docteur Pasquier. Ensuite, les malades sont envoyés en cure dans les sanatoriums d'autres cantons, surtout à Leysin. Les communes participent au financement, le plus souvent par leurs fonds d'assistance.

### ***Le développement de la maladie est-il freiné par ces actions ?***

Difficilement. En 1900, le canton connaît un taux de mortalité lié à la tuberculose dans la moyenne suisse. En 1938, la situation dans le canton est une des pires du pays, avec le Valais et Schwytz. L'inaction de l'Etat n'est donc pas sans conséquences.

En 1936, il alloue 30 000 fr. à la lutte contre la tuberculose bovine touchant le bétail et 3000 fr. à la tuberculose humaine. C'est révélateur de ses priorités. Fribourg est un canton rural aux ressources limitées. Les tabous entourant la maladie - lien avec le péché - rajoutent à la réticence de l'Etat à s'engager. Enfin, la charité est une valeur sacro-sainte. La notion de gagner le paradis en s'investissant dans des œuvres de philanthropie est très forte.

### ***La Seconde Guerre mondiale change la donne. Pourquoi ?***

En 1944, un antibiotique, la streptomycine, est découvert comme traitement. Les mentalités changent. Avec le développement de la radiophotographie pour détecter la tuberculose, les cas augmentent. La Ligue fribourgeoise se retrouve dans une grande détresse. Avec l'appui de la Ligue suisse, elle obtient de l'Etat une subvention de 20 000 fr. en 1943, contre 4000 fr. annuellement jusqu'alors. Cet apport ne sera plus revu à la baisse.

### ***En 1946, changement...***

L'arrivée du conseiller d'Etat Paul Torche à la tête des affaires sanitaires semble décisive... Il faut se méfier des supermen en histoire. Mais Paul Torche a effectivement fait bouger les choses, avec une nouvelle loi cantonale en 1951. La Ligue touche dès lors 200 000 fr. de subvention par an. L'Etat confie à la Ligue l'organisation de campagnes de dépistage et de vaccination, notamment dans les écoles. Dès 1953, chaque district a son infirmière visiteuse, alors qu'un sanatorium cantonal est enfin ouvert (lire ci-dessous). Au début des années 1970, la tuberculose n'est plus un fléau, même si elle n'a pas totalement disparu aujourd'hui.

### ***Du Chalet de Pringy à la solution d'Humilimont***

La création d'un sanatorium cantonal est décrite par Pascal Pernet comme un « serpent de mer de la politique fribourgeoise » et le « symbole de son immobilisme en matière de santé publique ». Lancé dès 1900, le projet ne se concrétisera qu'en 1951 avec l'ouverture d'un sanatorium à Humilimont, sur les hauts de Marsens. De son côté, la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose ouvrira un Chalet des enfants, à Pringy. De 1923 à 1960, 3800 Fribourgeois séjourneront dans cet établissement placé sous la direction des Sœurs de Ste-Anne. Le chalet est un préventorium : il accueille des enfants faibles, mal nourris, menacés de tuberculose, mais pas encore atteints par la maladie. L'institution s'ouvre malgré les oppositions de la commune de Gruyères et de la Société pour le développement de la Gruyère, qui rapportent les craintes de l'hôtel voisin de Montbarry de voir fuir les touristes. En moyenne, les séjours durent trois mois. La discipline est stricte et le quotidien est fait de promenades, de cures d'air et de soleil, de gymnastique respiratoire, mais aussi de prières et de célébrations religieuses. « C'est une institution de santé, mais l'éducation morale et religieuse est centrale », résume l'historien.

### ***La première pierre de Crésuz***

En parallèle, le projet de sanatorium poursuit son sinueux chemin. Après une esquisse aux Sciernes d'Albeuve avant la Première Guerre mondiale, le dossier connaît un nouvel épisode en 1921. Les Papeteries de Marly, en liquidation, offrent 300 000 fr. à l'Etat pour la construction d'un établissement. Condition : que les travaux commencent avant le printemps 1925. Et les offres pleuvent. Conscientes des retombées économiques, les communes d'Enney, Sorens, Echarlens, Romanens, Avry-devant-Pont, du Châtelard et d'Attalens proposent des terrains à l'Etat.

Mais le choix se porte sur Crésuz. La pétition envoyée au Conseil d'Etat par les autorités communales de la Veveyse pour appuyer le site de la Baumaz, au-dessus d'Attalens, n'y change rien. Pour répondre aux exigences des papeteries, le canton fait construire la route d'accès, en attendant de possibles subventions fédérales. La première pierre du sanatorium de Crésuz est même posée le 4 juillet 1931, en grande pompe. Mais ce sera aussi la dernière pierre, puisque le projet restera en rade à jamais. L'Etat vendra les terrains à la commune en 1958. Nouvel épisode en 1946. Le canton achète la clinique de Vermont, à Leysin, pour 320 000 fr. Une option provisoire - l'établissement fermera en 1957 et sera revendu en 1959 à l'Armée du Salut pour 290 000 fr. - avant la solution d'Humilimont. Cette clinique construite en 1895 sur les hauts de Marsens sert depuis les années 1930 de maison de repos pour les personnes souffrant de maladies nerveuses et de malnutrition. Le sanatorium cantonal y prendra place de 1951 à 1985, avant que l'établissement ne devienne l'actuel EMS, ouvert en 1986. Dans les années 1970, avec le recul de la tuberculose, on y soignera de plus en plus de maladies pulmonaires non tuberculeuses : asthme, tumeurs, bronchites chroniques, cancers bronchiques. Une évolution commune à tous les sanatoriums suisses.

## **Les jouets d'Ueli**

*Une page de politique suisse, à l'heure où les articles de presse et les interviews, tant à la radio qu'à la télévision, se contredisent sur le projet d'achat d'avions suédois.*

*Jacques Pilet, dans « L'Hebdo » du 17 avril 2014, s'en prend à ce sujet au conseiller fédéral Ueli Maurer...*

Le ministre de la Défense accompagne ses discours publics d'un jouet : un chalet au toit démontable. Pour démontrer qu'un pays sans protection aérienne est vulnérable. Il dispose aussi, pour renforcer sa démonstration, d'un arrosoir qui peut inonder la demeure sans coiffe. Cela pour que le peuple approuve l'achat de quelques avions suédois.

Le chef de l'armée, lui, a trouvé un autre moyen de frapper les esprits. Il déclare qu'il a entassé chez lui 300 litres d'eau minérale et des réserves pour que sa famille survive en cas de guerre. Cela parce que la tension monte entre l'Ukraine et la Russie.

Prendent-ils leurs concitoyens pour des enfants ou pour des débiles ? Ces incongruités pourraient être amusantes si elles ne touchaient à un enjeu sérieux : la sécurité.

A force de désigner cette flottille comme la priorité absolue, ils cessent de réfléchir. Ils reprennent les discours et les réflexes d'autrefois. Enfermés dans leur vision mythologique. Il faut dire que le débat critique n'est pas le fort de ce département dont les esprits éclairés ont été écartés, à commencer par les Romands.

## **Priorité à la cyberdéfense**

Ainsi la clairvoyance de l'ancien commandant en chef, Christophe Keckeis, a beaucoup irrité ses collègues. Aujourd'hui, l'aviateur défend l'achat des Gripen mais il est atterré par le niveau de la campagne. En peu de mots, il dit l'essentiel au *Temps* : « Nos fragilités, ce sont



celles d'une société très dépendante de la technologie. Et beaucoup moins le risque militaire classique. Face aux nouveaux risques, ce dont nous avons besoin en priorité, c'est des moyens de faire face à de puissantes cyberattaques, des forces spéciales pour protéger nos infrastructures et enfin d'assurer la sécurité de la troisième dimension, l'espace aérien. » Problèmes : la cyberdéfense est encore dans les limbes et n'intéresse pas le ministre, la protection contre les attentats exigerait des hélicoptères de combat que nous ne possédons pas ainsi qu'une coordination avec les polices qui ferait défaut en cas de gros coups.

Mais n'allez pas parler en haut lieu des failles de la défense. L'absence d'imagination et les certitudes bétonnées des responsables coupent court à toute discussion. Pour eux, l'armée, c'est un terrain de jeu. A preuve ces avions qui surveillent le ciel uniquement pendant les heures de bureau. La NZZ a révélé de surcroît qu'ils volent le plus souvent... sans munitions. Et si un avion-suicide tentait de plonger sur une centrale nucléaire ? Demanderions-nous une fois de plus à nos voisins, tant décriés par ailleurs, de faire le travail ? Le Parlement a demandé de mettre fin à ces bizarreries. Le petit homme au chalet s'y refuse. Il n'acceptera que si on lui donne de nouveaux jouets. La manœuvre politicienne passe avant la sécurité.

### ***Maurer dit trop de bêtises***

On ne peut plus croire ce ministre. Il dit trop de bêtises. Une au hasard, passée inaperçue : il prétend qu'il faut six ans pour former un pilote militaire. Alors que les brillants aviateurs de la bataille d'Angleterre étaient instruits en quelques mois.

Les banquiers suisses ont longtemps péché par déni de réalité. Les militaires ont autant de peine à ouvrir les yeux. La faute même des officiers français obsédés par la ligne Maginot jusqu'à la défaite de 1940. Les nôtres ont une excuse : ils ne vivent jamais pour de vrai, et tant mieux, les épreuves auxquelles ils prétendent se préparer. Ils ne brassent que la fiction. C'est pourquoi Ueli Maurer ne porte pas dans son cœur la « Swissscoy », ces soldats envoyés dans les Balkans pour y maintenir la paix. Certes, ils n'y font pas le coup de feu mais ils sont confrontés à des tensions bien réelles, à la nécessité de travailler avec d'autres armées. Cela trouble le rêve du ministre sorti de Heidiland. Confondre les fantasmes et les risques réels est pourtant peu recommandé. Quand nos stratèges imaginent des exercices pour se protéger des hordes de chômeurs français, quand ils feignent de croire que les troupes de Poutine pourraient déborder l'Ukraine pour attaquer nos Alpes, ils ne sont pas seulement rigolos, ils sont inquiétants. Parce qu'ils claquent des milliards en vain, parce qu'ils ne font rien pour se préparer à d'autres périls bien plus vraisemblables.

Ce n'est pas le refus du Gripen qui menace notre sécurité, c'est un pouvoir qui fait confiance à des rêveurs folkloriques. Puissent ceux-ci se retirer au plus vite dans leurs chalets pleins de boîtes de conserve.

### **Fribourg, des débuts industriels difficiles**

*Michel Charrière, professeur d'histoire, a publié beaucoup d'études sur l'histoire fribourgeoise. Internet en donne un important aperçu. Voir par exemple [www. memo.fr](http://www.memo.fr), site*

*duquel est extrait le passage suivant concernant l'industrie fribourgeoise.*

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et même au-delà, aucune industrialisation n'est perceptible dans le canton de Fribourg alors que d'autres régions de la Suisse, Zurich, Bâle ou Genève par exemple, se transforment au rythme de la révolution industrielle. La verrerie de Semsales et la papeterie de Marly sont les seules entreprises à émerger de l'artisanat. Le tressage de la paille reste, malgré son développement dans la partie supérieure du canton, au stade préindustriel - le travail à domicile - et ne fournit qu'un maigre revenu d'appoint aux familles qui le pratiquent. Tous les milieux politiques se montrent de plus réservés face à l'intervention de l'Etat, même au profit de l'agriculture, opinion partagée par les premiers banquiers et les détenteurs de capitaux. Les libéraux, au pouvoir dès 1831, décident l'amélioration de quelques routes et la construction des premiers ponts suspendus. La ville de Fribourg y gagne un attrait apprécié des touristes à la recherche d'un Moyen Age réhabilité par le romantisme.

### ***Le chemin de fer décloisonne le canton***

Le chemin de fer provoque une première poussée de fièvre à l'échelle fribourgeoise avec la bataille qui s'engage à propos du tracé de la ligne Berne-Lausanne. Le choix de l'itinéraire par Fribourg et Romont (1856) au détriment de celui par la vallée de la Broye déçoit le Moratois, mais redonne espoir à la capitale cantonale nostalgique de sa prospérité médiévale. L'achèvement de la ligne principale (1862), complétée durant les décennies suivantes par un réseau de lignes secondaires - Bulle-Romont en 1868, Fribourg-Payerne-Yverdon en 1876-1877, Fribourg-Morat en 1898 -, décloisonne le canton et ses régions. L'effet d'entraînement sur l'économie cantonale ne se produit pourtant pas. L'Etat s'endette et se prive des moyens d'intervenir dans d'autres domaines.

### ***Atonie de l'économie fribourgeoise***

A côté de l'agriculture qui doit s'adapter à la concurrence, l'industrie ne se développe que très peu : une fabrique d'horlogerie à Montilier (1859), quelques entreprises en ville de Fribourg - imprimeries, engrais chimiques en 1864 - et à Guin, une condenserie en 1871. Les moulins de la vallée du Gottéron ferment et le tressage de la paille dépend de plus en plus de fabriques argoviennes. Rien ne semble devoir sortir l'économie fribourgeoise d'une atonie qui devient structurelle, situation qui commence sérieusement à inquiéter ceux qui mesurent que la marginalisation menace un canton auquel le seul secteur primaire ne suffit plus pour occuper toute la main-d'œuvre disponible, encore moins pour créer un revenu intérieur comparable à celui des cantons entrés dans l'ère industrielle.

Au terme des deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et malgré la construction du chemin de fer, Fribourg semble condamné à rester un canton agricole de plus en plus en retard dans une Suisse qui s'industrialise.

### ***Le projet Ritter (1869-1875)***

L'enthousiasme est cependant relancé en 1869 lorsque Guillaume Ritter, ingénieur neuchâtelois (1835-1912), soumet aux autorités un projet qui veut transformer la capitale

cantonale en une cité industrielle. La création d'un lac artificiel doit selon lui fournir une réserve d'eau potable pour la ville de Fribourg, créer un pôle d'attraction touristique et, surtout, fournir l'énergie téledynamique nécessaire à l'industrialisation du plateau de Pérolles alors exploité par plusieurs domaines agricoles. Reposant sur des bases financières assez floues, combinant la vente de bois à des investissements qui sont plus espérés que matérialisés, le projet démarre tout de même mais se heurte presque aussitôt à des difficultés aggravées par un contexte économique général défavorable (crise des chemins de fer et plus globalement passage à une tendance dépressive de toute l'économie).

En 1875, le lac artificiel existe, le câble fonctionne et quelques sociétés ont été fondées ou déplacées sur le plateau de Pérolles. L'énergie téledynamique pose cependant de gros problèmes techniques et les malentendus s'accumulent entre le concepteur et les autorités. La faillite est inévitable et les entreprises ferment, sauf quelques fabriques indépendantes du projet (cartonnage 1870, fonderie 1871) mais trop modestes pour enrayer à elles seules la déconfiture.

L'échec de Guillaume Ritter, qui a laissé sa fortune personnelle dans l'aventure et quitte Fribourg, et la récession (1873-1895) semblent confirmer la vocation agricole du canton malgré les désavantages de plus en plus manifestes de cette orientation. Le secteur primaire est lui aussi en pleines difficultés et ne se modernise pas assez pour offrir une alternative intéressante à l'industrie.

### ***Les premiers pas de l'industrialisation***

La fin du siècle apporte un démenti partiel à cette impression. De 1892 à 1914, le nombre des fabriques passe de 52 à 104 et celui des ouvriers de 1665 à environ 4000. L'industrie alimentaire est la plus importante, absorbant plus ou moins la moitié de la production laitière du canton : chocolateries Cailler à Broc depuis 1898 et Villars en 1901, condenseries de Guin et d'Epagny, lait en poudre Guigoz en 1908 à Châtel-Saint-Denis puis en 1914 à Vuadens. Les brasseries, Beuregard en 1880, Cardinal installée près de la gare de Fribourg en 1904 et d'autres branches industrielles - le bois ou les Condensateurs de Fribourg en 1902 - complètent ce modeste tissu d'usines centré sur Fribourg, Bulle-Broc et Morat. Les entreprises sont de dimensions moyennes, exception faite de la chocolaterie de Broc qui occupe près de 2000 personnes à la veille du premier conflit mondial.

Cette industrialisation bénéficie de la reprise économique dès 1896. Des entrepreneurs venus de l'extérieur - Alexandre Cailler, Wilhelm Kaiser, Paul-Alcide Blancpain, Maurice Guigoz -, ou de l'Université comme Ignace Mosciki - contribuent au développement industriel. Sur place, ces pionniers trouvent un réseau ferré et des banques qui s'ouvrent à l'industrie. Georges Python complète cette infrastructure par une Banque d'Etat (1892) après avoir décidé le rachat des vestiges de l'entreprise Ritter pour fonder la Société des Eaux et Forêts (1888). Celle-ci, qui devient en 1910 les Entreprises électriques fribourgeoises, tire des rivières du canton une énergie nouvelle, l'électricité, qui succède désormais aux rouages anciens.

## **Présentation de quelques pionniers**

*Wikipédia et le DHS ont été consultés.*

### **Alexandre Cailler**

Alexandre Cailler est né à Vevey le 9 février 1866 et il est mort le 6 décembre 1936 à Broc. En 1819, François-Louis Cailler fonde à Vevey la chocolaterie Cailler qui est la première fabrique moderne de chocolat de Suisse grâce aux nouvelles machines qui automatisent la fabrication. Quand il meurt, Alexandre Cailler, son petit-fils, reprend la fabrique. Il souhaite l'agrandir. Un jour, se promenant dans la région de Broc en Gruyère, il trouve l'endroit favorable pour accueillir la nouvelle fabrique, car une ligne de chemin de fer passe à proximité et le lait des vaches est de qualité. Un an plus tard, en 1899, la fabrique de Broc ouvre ses portes. Très vite, Alexandre Cailler va apporter une modification dans la fabrication du chocolat : il va le faire avec du lait et non du chocolat en poudre et de l'eau, ce qui se faisait jusque alors. En 1911, la société s'appelle *Peter, Cailler, Kohler, Chocolats Suisses S.A.* En 1929, Nestlé achète la compagnie de Peter pour fonder *Chocolats Peter, Cailler, Kohler, Nestlé.*

### **Wilhelm Kaiser**

Wilhelm Kaiser est né à Berne le 14 juillet 1872 et il est décédé à Fribourg le 9 avril 1939. En 1901, il a fondé une fabrique de chocolat sur le plateau de Pérolles, qui devint Villars SA en 1904. Ne pouvant rivaliser avec les grandes maisons déjà établies, la société connut des débuts difficiles. Wilhelm Kaiser a quitté le cartel des chocolatiers en 1911 pour mettre sur pied son propre réseau de distribution, opérant une révolution dans le monde du commerce en Suisse. Pionnier du système de vente directe, il fut un précurseur de Gottlieb Duttweiler. En 1938, il est devenu Docteur *honoris causa* de l'université de Fribourg.

### **Paul Blancpain**

Paul Blancpain - son double nom est Paul-Alcide - est né le 30 mars 1839 à Villeret (Jura bernois). Il est décédé le 22 mars 1899 à Fribourg. De parents horlogers, il a épousé la fille d'un brasseur. Copropriétaire dès 1857 de la manufacture de montres Emile Blancpain & Fils à Villeret, Paul s'en retire en 1876. Il achète en 1877 à Fribourg une brasserie en faillite que va diriger son beau-frère Paul Hauert. Celui-ci meurt prématurément et, dès 1881, Paul Blancpain se retrouve seul à la tête de l'établissement. Avec trois de ses fils, il donne son essor à la brasserie. Il est l'initiateur du funiculaire reliant la Basse-Ville au quartier des Places. En 1890 a lieu le premier brassage de la bière de fête du Cardinal à l'occasion de la nomination de l'évêque de Fribourg, M<sup>gr</sup> Gaspard Mermillod, comme Cardinal par le Pape Léon XIII. Devant le succès rencontré, Paul Blancpain décide de donner le nom « Cardinal » à sa brasserie.

En 1904, les locaux en vieille ville deviennent trop exigus pour faire face à l'augmentation de la production. La brasserie déménage à son emplacement actuel près de la gare.

## Maurice Guigoz

Il est né le 3 juillet 1868 à Champsec (commune de Bagnes). Il est décédé le 12 décembre 1919 à Vevey. Après un apprentissage d'horloger à Donneloye, il pratique son métier dans le val de Bagnes, puis crée une fabrique de pendules à Monthey. Actif avec son épouse dans l'hôtellerie, il ouvre ensuite à Montreux un magasin où il commercialise des machines à coudre et des bicyclettes de son invention. En 1908, il reprend, à Châtel-Saint-Denis, une entreprise qui fabrique du lait en poudre selon la méthode Denayer. Après avoir amélioré le procédé de fabrication, il installe son usine à Vuadens. Rachetée par Nestlé en 1971, elle a été fermée en 1991. Employé d'abord dans le traitement de certaines gastro-entérites, le lait Guigoz va être utilisé dès 1921 surtout en diététique infantile et connaîtra un succès mondial. La marque existe toujours.

## Ignace Moscicki



Il est né le 1<sup>er</sup> décembre 1867 à Mierzanów (près de Varsovie). Il est décédé le 2 octobre 1946 à Versoix. Polonais, il a été naturalisé suisse en 1908 et il a acquis la bourgeoisie de Chandon. (Ci-contre : une photo de la partie supérieure de la porte d'entrée de l'église de Chandon).

Moscicki a effectué ses études de chimie à Riga. Engagé dans le mouvement socialiste, il se réfugie à Londres en 1892 où il est actif dans le milieu polonais indépendantiste. Etudiant dès 1897 à l'institut de physique de l'université de Fribourg, il devient assistant de 1900 à 1902. Ses recherches portent sur l'azote atmosphérique et sur les modalités de sa fixation par l'arc électrique. Il quitte l'université pour l'industrie. C'est sur la base de ses brevets que sont fondées en 1903 la Fabrique suisse de condensateurs, installée à Fribourg (devenue Montena en 1997), et la Société d'acide nitrique SA dont l'usine de Vevey sera transférée à Chippis. En 1913, il est nommé professeur à l'école polytechnique à Lvov (auj. Lviv en Ukraine). En 1926, Pilsudski fait nommer son ami Moscicki président de la République de Pologne, fonction représentative que celui-ci occupera jusqu'en 1939. Après la défaite, il se réfugie en Roumanie et il y est interné. Citoyen helvétique, il obtient du Conseil fédéral le droit de vivre en Suisse à condition de s'abstenir de toute activité politique. Il obtient le grade de docteur *honoris causa* de l'université de Fribourg en 1934.

## Le mauvais Fribourgeois

Ce portrait des mauvais Fribourgeois date des années 1830, époque dite pourtant de la Régénération (1830-1847) où la vague libérale a touché le canton de Fribourg. A contrario, la *Petite Eglise*, association brièvement décrite ci-après, dresse le portrait du mauvais Fribourgeois, qui manifeste de la sympathie pour les idées libérales et le renouveau.

Dans mon livre *Onnens, chroniques et souvenirs*, je présente un prêtre qui fut curé d'Onnens et animateur de cette *Petite Eglise*.

### ***Le curé Joseph Dey et la « Petite Eglise »***

Joseph Dey - le Père Apollinaire Dellion lui donne le prénom de Jean-Joseph - est né en 1779. Il fréquente le collège St-Michel à l'époque de la Révolution française, de 1795 à 1801. Il séjourne à Vienne de 1803 à 1805, puis à Châtel-St-Denis et à Lyon. Prêtre en 1809, il est nommé chapelain à Charmey, puis à Orsonnens, avant de devenir curé d'Onnens de 1812 à 1818. Sa carrière se poursuit au collège St-Michel, puis à Lausanne et à Ependes pendant 13 ans. Durant la période vécue à Ependes, il reçut la distinction de Vicaire général honoraire. Il est décédé à Echarlens où il était chapelain, à l'âge de 83 ans.

Le dictionnaire du Père Apollinaire est très élogieux à son égard : un homme aussi savant que pieux et modeste, auteur de savantes études historiques, défenseur à Onnens de l'enseignement mutuel proposé par le Père Girard - mais c'était quelques années avant que l'évêque ne l'interdise ! - fondateur de la première école des filles d'Ependes, etc. Le professeur Francis Python parle de lui en le qualifiant de savant historien.

Durant les années passées à Onnens, le curé Dey fut l'inspirateur et l'un des chefs d'un mouvement religieux appelé la *Petite Eglise*. En 1941, le chanoine Henri Marmier a publié un ouvrage sur cette institution, intitulé *La Petite Eglise du diocèse de Lausanne et Genève, 1810-1844*. Francis Python, dans sa thèse sur Mgr Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund, en parle à plusieurs reprises. François Genoud, dans un article des *Annales fribourgeoises* de 1990-1991 consacré au *Bon Fribourgeois* selon le clergé de 1830, nous renseigne lui aussi sur la *Petite Eglise*.

### ***Présentation succincte de la « Petite Eglise »***

La *Petite Eglise* était ambitieuse. Elle avait pour buts de rallier le clergé suisse à ses idéaux : donner aux prêtres une solide culture grâce à une espèce de formation continue, obtenir l'ascendant que confère la science, **défendre les droits de l'Eglise contre le danger libéral et radical**. Le curé Dey, deux ans avant son arrivée à Onnens, fut l'un des trois initiateurs de la *Correspondance ecclésiastique*, nom officiel de la *Petite Eglise* dans sa première période. Celle-ci allait prendre une certaine ampleur.

L'élaboration de travaux théologiques, littéraires, historiques n'avait pas pour unique but la culture personnelle. Il s'agissait de lutter contre les idées propagées par la Révolution française. Les notions d'égalité et de liberté, comme la place donnée à la Raison, le relativisme qui s'opposait au dogmatisme mettaient en danger la hiérarchie et les dogmes. La *Petite Eglise* suscita la méfiance, et elle devint, dans un second temps, une espèce de société secrète très active, soutenue par la hiérarchie puisque l'évêque Mgr Marilley en fit partie.

La *Petite Eglise* s'est donnée trois formes successives : la *Correspondance ecclésiastique*, publication qui lutta pour la restauration ultramontaine (1811-1820); *l'Association ecclésiastique*, qui s'opposa à la politique scolaire et religieuse du gouvernement libéral

(1833-1839) ; enfin, la *Correspondance littéraire*, qui chercha à renforcer le clergé séculier face aux jésuites (1840-1844).



François Genoud, à travers la correspondance de *La Petite Eglise* figurant aux archives de l'évêché, a relevé les caractéristiques des *mauvais Fribourgeois* aux yeux du clergé. Le texte qui suit est tiré de l'article qu'il a publié dans les *Annales fribourgeoises* de 1990/1991. L'auteur, actuellement recteur du Collège du Sud, qualifie la correspondance de la *Petite Eglise* d'historiquement exceptionnelle.

### **Portrait moral du mauvais Fribourgeois**

#### **Alcoolisme et courses nocturnes...**

Les rapports des curés sont unanimes à déplorer l'omniprésence de l'alcoolisme, des courses nocturnes et de la passion pour la danse et le jeu dans la société fribourgeoise. Les penchants éthyliques se rencontrent un peu partout, même dans le milieu des autorités, si l'on en croit le correspondant du district de Corbières parlant du préfet de l'endroit : « Elève de la caserne, il en a les inclinations et les habitudes. On le voit sans cesse dans les tavernes, où il se montre aussi peu réservé dans ses discours qu'intrépide buveur. Loin de seconder le zèle des curés et des préposés pour la suppression des abus, il est le premier à provoquer la jeunesse à la danse et autres divertissements profanes »<sup>1</sup>.

En ce qui concerne la danse précisément, les régions proches du canton de Vaud semblaient particulièrement touchées, à en croire le correspondant du district de Surpierre : « Le voisinage du canton de Vaud, où l'on professe d'autres principes religieux, où l'on danse souvent, où l'on s'amuse beaucoup, est nuisible à nos catholiques qu'on ne peut empêcher d'aller souvent chez les voisins »<sup>2</sup>.

A tous ces fréquents relâchements des mœurs s'ajoutait encore, selon le clergé, un problème qui leur était d'ailleurs souvent lié, celui des enfants illégitimes.

#### **La ville, envisagée comme lieu de perdition**

Les divers maux cités plus haut touchaient l'ensemble du canton mais, au dire du clergé, c'est la ville, le bourg, qui apparaissait comme le lieu de corruption par excellence ; c'est là que l'on contractait tous les vices et c'est là aussi que l'on retournait pour s'y adonner encore. Les cas de Romont et d'Estavayer-le-Lac sont à ce titre très explicites : « Le lundi de Pâques fut à Estavayer, comme de coutume, le jour des scandales ; orgies dégoûtantes, batailles de tous côtés, bras cassés, jeunes gens à moitié tués ; ensuite incarcérations, poursuites au criminel, etc. »<sup>3</sup>.

« Deux grands désordres règnent depuis longtemps dans ce district, l'ivrognerie et les courses nocturnes. Romont, chef-lieu, donne en cela un exemple bien pernicieux. On y compte environ une auberge sur dix maisons. La fainéantise, et par suite le libertinage et la débauche forment le caractère distinctif de la grande majorité des habitants de cette malheureuse ville, qui attire dans ses murs la population des communes environnantes. C'est là le rendez-vous de tous les ivrognes, de tous les jeunes gens indociles à la voix de

leurs pasteurs ; et c'est ordinairement de là que l'on court à droite et à gauche chez les filles pour passer auprès d'elles une partie de la nuit, encore avec du vin »<sup>4</sup>.

C'est dans les villes également que les prêtres de la *Petite Eglise* signalent des gens qui font des banquets durant le carême et qui tempêtent contre la religion et le célibat des prêtres...

### **Les causes du relâchement moral**

Non seulement le clergé constate un recul de la moralité publique au début des années 1830, mais encore il en identifie les causes : en premier lieu, il incrimine le libéralisme ainsi que la souveraineté du peuple, comme l'illustrent les propos du correspondant du district allemand : « Les enfants naturels sont plus nombreux depuis 1830. Il y a moins de soumission à l'autorité paternelle de la part des enfants, de déférence pour les maîtres de la part des domestiques et moins de respect en général pour l'Eglise et pour l'Etat: ce sont là des conséquences de la souveraineté du peuple »<sup>5</sup>.

Cependant, ce prêtre relevait également qu'une grande partie de la population restait fidèle à la fréquentation des offices divins et des sacrements.

### ***Portrait politique et civique du « mauvais » Fribourgeois***

#### **Radicalisme et anticléricalisme**

Au plan politique, le « mauvais » Fribourgeois était caractérisé par ses sympathies pour tous les mouvements qui touchaient de près ou de loin au libéralisme et pour toutes les associations qui prônaient une certaine rénovation. Ainsi, le chef de la *Petite Eglise* condamnait sans appel : « la Race infernale, composée en Suisse comme ailleurs, des clubistes, Jacobins, Radicaux, Libéraux, de tous ceux en un mot qui détestent, soit le christianisme, soit la religion catholique, l'église, les bons prêtres, les couvents, le culte public, hommes immoraux, liés entre eux par des associations publiques ou secrètes, par des rapports ou des relations suivies, par leur haine commune contre l'église... »<sup>6</sup>.

Toutes ces « dangereuses » associations avaient, selon le clergé, une origine maçonnique et favorisaient, en créant des sociétés patriotiques ou des clubs, « l'esprit de révolution et d'impiété » ; elles visaient également, toujours selon les membres de la *Petite Eglise*, à saper « toute autorité légitime ou protectrice... »<sup>7</sup>. Cette situation paraissait d'autant plus inquiétante qu'une Société patriotique s'était fondée à Fribourg au début de l'année 1834. La publication des articles de Baden ne contribua pas à calmer ces craintes : les autorités libérales furent soupçonnées de vouloir « protestantiser » le canton et accusées de menées anticléricales, comme l'illustrent les propos que le correspondant de Gruyères prêtait à un syndic de ce district : « Le même disait n'a guère (sic) « après la mort de notre curé, nous n'en voulons plus : dans dix ans, j'espère que nous serons débarassés (sic) de cette race ! » Il disait aussi à qui voulait l'entendre «le gouvernement ne m'a nommé syndic que parce qu'il sait fort bien que je déteste les prêtres et que je ne les ménage pas »<sup>8</sup>.



## La presse et les mauvais livres

La montée des mauvaises doctrines et la corruption de l'esprit public avaient pour origine, selon le clergé, la propagation par la presse et les mauvais livres des idées de l'époque. Ainsi, selon le correspondant du district de Corbières, la présence ou l'absence d'une telle influence expliquait l'état d'esprit du peuple : « L'esprit public n'est pas mauvais dans le District, et la raison est qu'on n'y lit presque pas de journaux »<sup>9</sup>.

Les craintes du clergé étaient d'autant plus vives que, depuis la disparition du *Véridique*, il ne restait plus en circulation de journaux aptes à servir de rempart aux idées libérales, comme en témoignait le chef de la Petite Eglise : « *L'ami du Progrès*, pire que le ci-devant *Journal*, devient de plus en plus mauvais, plus effronté, plus antichrétien ! Et le peuple fribourgeois n'a que ce journal, *L'Helvétie*, et les mauvaises gazettes du canton de Vaud ou de celui de Genève ! »<sup>10</sup>.

Ainsi, les membres de l'Association constataient que les « calomnies atroces, l'ironie et les sarcasmes contre la religion et ses ministres »<sup>11</sup>, que l'on trouvait dans la presse libérale et radicale, restaient sans réponse, et trouvaient facilement créance parmi le peuple, corrompant ainsi l'esprit religieux et politique du bon Fribourgeois.

## L'abstentionnisme

Si le clergé constatait que le « mauvais » Fribourgeois votait mal, il lui reprochait plus souvent encore de ne pas voter du tout. En effet, de nombreux rapports soulignaient le manque de sens civique des citoyens, leur peu d'intérêt pour les élections et la nécessité qu'il y avait à encourager la participation : « La révolution n'a fait que des ingrats dans notre district. Le peuple s'est montré si indifférent dans les dernières élections que les 7/10 ont manqué aux assemblées primaires »<sup>12</sup>.

« Le peuple souverain de notre district a montré si peu d'intérêt pour nommer des électeurs, puis leurs députés, qu'il a fallu les caresses et les menaces pour l'engager à faire usage de son droit (NB. Je me souviens que ça a été la même chose après la première révolution, la même chose sous l'Acte de Médiation, et que ce sera longtemps, si ce n'est toujours, la même chose parce que les mœurs, les habitudes du peuple fribourgeois sont aristocratiques, quoi qu'on en dise ; et que les mœurs, les habitudes d'un peuple ne changent que par le laps des siècles »<sup>13</sup>.

Cette apathie en matière politique - et aussi souvent en ce qui concernait la religion - était la plupart du temps mise sur le compte d'une certaine montée du matérialisme et de l'individualisme. En effet, les correspondants de l'Association constataient que les préoccupations matérielles avaient tendance à l'emporter sur toute autre considération, jugeant là un nouvel effet pervers du libéralisme.

## Conclusion

Les membres de l'Association ecclésiastique ne représentaient pas la totalité du clergé, mais seulement une frange particulière; il est donc quelque peu prétentieux de parler de la vision du bon Fribourgeois par le clergé. Cependant, la Petite Eglise, qui s'est trouvée engagée dans

la plupart des grandes questions qui agitaient la société du temps de la Régénération, permet l'observation, sous un angle particulier, de la vie sociale et politique fribourgeoise ainsi que la mise en évidence des rapports entre les forces religieuses et politiques durant cette époque, tout en illustrant la condition du clergé et celle de toute la population. A ce titre, la correspondance de cette Association est un document exceptionnel, même si elle est un reflet particulier de la vision du clergé.

Ces quelques restrictions étant établies, il ressort de cette brève étude certaines grandes tendances : le clergé des années 1830 ne se sent plus appuyé par le gouvernement cantonal et voit son autorité contestée dans le sein même des paroisses. Il perçoit le « bon » Fribourgeois comme quelqu'un qui reste attaché à la pratique religieuse, à la tempérance et à la soumission à l'autorité ecclésiastique; c'est également quelqu'un qui se méfie de la « mauvaise » presse, des « mauvais » livres, du libéralisme et de tous les courants novateurs qui agitent la Suisse de la Régénération et qui mettent en péril l'influence du clergé sur la société.

### *Bibliographie*

<sup>1</sup> *Archives de l'Evêché, Fribourg, Association ecclésiastique, circulaire du 15 mai 1834 par le doyen Aebischer*

<sup>2</sup> *Id., p. 93, circulaire du 11 février 1834*

<sup>3</sup> *Id., p. 113, circulaire du 15 mai 1834*

<sup>4</sup> *Id., p. 115, circulaire du 15 mai 1834*

<sup>5</sup> *Id., p. 91, circulaire du 11 février 1834*

<sup>6</sup> *Id., p. 84, circulaire de janvier 1834*

<sup>7</sup> *Id., p. 102, circulaire du 1er mars 1834*

<sup>8</sup> *Id., p. 90, circulaire du 11 février 1834*

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Id., p. 102, circulaire du 1<sup>er</sup> mars 1834*

<sup>11</sup> *Id., p. 93, correspondant du district de Surpierre, circulaire du 11 février 1834*

<sup>12</sup> *Id., p. 120, correspondant du district de Corbières, circulaire du 15 mai 1834*

<sup>13</sup> *Id., p. 118, correspondant du district de Châtel-St-Denis, circulaire du 15 mai 1834. Les remarques sont du doyen Aebischer.*

### **Note au sujet du doyen Aebischer**

Joseph Aebischer est né le 1<sup>er</sup> mars 1787 à Grenilles. Il est décédé le 18 août 1852 à Lausanne. D'abord trappiste à La Valsainte, il entra au Séminaire de Fribourg en 1807. Il fut tour à tour vicaire à Sâles en Gruyère (1811-1812), curé de Léchelles-Chandon (1812-1816), premier curé de Neuchâtel depuis la Réforme (1816-1842). Il a obtenu du roi de Prusse dont dépendait Neuchâtel l'autorisation de construire un lieu de culte catholique. Le dimanche avant Noël 1828, le curé Aebischer a pu bénir la chapelle de la Maladière. Les catholiques de Neuchâtel disposaient de nouveau d'une église paroissiale, fût-elle modeste, après 300 ans de vie religieuse difficile dans les oratoires du Château et de l'hôpital Pourtalès. Une période difficile durant laquelle, en l'absence d'un cimetière, les catholiques décédés étaient enterrés à Cressier, dans le canton de Fribourg, voire en France. Doyen dès 1820, le curé

Joseph Aebischer fut un animateur zélé de la *Petite Eglise*. (La basilique Notre-Dame de l'Assomption - l'église rouge de Neuchâtel - fut consacrée 1906.)

## **Puginades**

*Le premier volume de « Episodes de la vie fribourgeoise » présente déjà un extrait du livre de l'abbé Ferdinand Sallin « Sourires d'un âge tendre », Editions gruériennes, 1987. L'abbé Sallin - un prêtre attachant et spirituel - a occupé divers postes de vicaire et d'aumônier, notamment au sanatorium de Vermont à Leysin, à l'établissement pour personnes âgées « La paix du Soir » au Mont-sur-Lausanne. De 1973 à 1987, il fut recteur de Notre-Dame des Marches.*

*Le passage qui suit retrace quelques épisodes de la vie mouvementée de l'abbé Jules Pugin.*

Râblé, costaud, rougeaud, autant d'adjectifs qui vous posaient l'abbé Pugin. Mais sur le pain rassis de cette solidité, étendez la confiture de l'esprit, une confiture mitonnée de malice, de candeur, d'audace et de simplicité. Et vous avez la tartine reflet de l'abbé Pugin ! Ajoutez-y son vélo, bien sûr. Les renards avaient leur tanière, mais l'abbé avait sa bicyclette... Et comme les chapeaux ecclésiastiques de ce temps avaient des formes approchantes, on prétendait que l'abbé portait sa roue de secours en guise de coiffure...

De quoi lui venait sa célébrité ? De son personnage et de ses aventures. Il avait occupé plusieurs postes de curé. On prétendait qu'il ne se sentait à l'aise qu'à deux places : chez lui et chez les autres. Ce qui est largement suffisant ! Il n'avait pas son pareil pour s'inviter à un repas. Il me confiait un jour : « Les gens ne pensent pas toujours à vous inviter. Il faut les aider un peu... » Avouons qu'il les aidait beaucoup !

### **Les petits pois**

Ainsi, le « coup des petits pois » : c'était magistral. Le matin, il quittait son chez lui, non sans emporter un cornet de respectable dimension. Il longeait un « plantage » et y barbotait quelques poignées de petits pois. Un peu plus loin, face à la même tentation, il succombait avec la même allégresse. Et vers les onze heures, il sonnait à la Chapellenie. « Ma bonne Anna, j'ai ici quelques petits pois. Je vous en donne volontiers la moitié ». Anna acceptait pour ne pas peiner le saint homme, bien que notre jardin regorgeât du même légume. Et comme midi approchait, on gardait l'abbé pour dîner. Et d'une !

Vers la fin de l'après-midi, il se pointait à la cure de Romont et offrait galamment la deuxième moitié des petits pois à la demoiselle de maison... qui l'invitait à rester pour le souper. Et de deux ! Mais si vous lui faisiez observer que cette cueillette matinale n'avait pas été très catholique, il vous répondait, avec une onction toute cléricale, qu'il considérait la chose comme « une contribution involontaire aux frais étrangers au culte » ! C'est pas génial, ça ?

### ***Le défunt d'Yverdon***

Un jour, il fut appelé à ramener à Yverdon un paroissien décédé à l'Hôpital cantonal de Fribourg. Installé à côté du chauffeur, il représentait l'Eglise auprès de ce défunt qui regagnait son port d'attache. Mais au lieu de passer par Morat, Payerne et le Jorat vaudois, il préféra rester le plus possible en territoire catholique. Arrivé au centre du village, il faisait stopper la voiture-corbillard, allait sonner la cloche à l'église et animait la prière des curieux venus en quête de nouvelles. Le curé du lieu, alerté par la sonnerie, se mêlait à ce culte improvisé, puis apitoyé par la sueur qui inondait la piété de l'abbé, l'invitait, avec le chauffeur, à boire un verre à la cure. Au village suivant, on recommençait. Il paraît que le soir, à l'arrivée à Yverdon, il n'y avait que le mort qui était encore de sang froid !

### ***La réparation du réveil***

Une autre fois, l'abbé tomba malade et le bruit courut qu'il en était à la dernière extrémité. La Sœur infirmière, affolée, s'envola à la cure, s'attendant à trouver Monsieur le Curé aux prises avec les derniers râles. Penses-tu ! Il était assis dans son lit, un réveil complètement démonté sous les yeux et les mains tripotant ressorts et rouages. « Mais, Monsieur le Curé, je vous croyais... » - Quoi, quoi, quoi ? Je vous croyais ... mort ? Dites-le ! Ce sera d'ailleurs vrai dans une demi-heure. Mais c'est juste le temps qu'il me faut pour réparer cet engin de malheur qui m'empêche de dormir du dernier sommeil !

### ***Le cochon dans sa cave***

Les mauvaises langues prétendaient qu'il gardait secrètement un cochon dans sa cave. L'ennui, c'était le parfum qui embaumait la maison et chavirait le cœur de la pauvre servante. Des plaintes se ramifièrent jusque sur le bureau du préfet. Ce vénérable fonctionnaire nourrissait, non pas le cochon en question, mais un profond respect pour le clergé et ne voulait pas « faire d'histoire » au bon curé. Il résolut de rencontrer le cher ecclésiastique dans sa cure et de juger ainsi sur place du bien-fondé des récriminations. Mais l'abbé, avisé par je ne sais quelle CIA (Cure-Informations-Anonymes), ferma sa maison à clef et s'en fut se planquer sur une colline dominant le village d'où il pouvait suivre « les mouvements de l'ennemi ». Il vit l'arrivée de la voiture officielle, les tentatives d'intrusion du préfet et de son chauffeur, l'échec final se soldant à l'auberge du coin entre un syndic embêté et un préfet amusé devant un demi de blanc. Mais quelle ne fut pas la stupeur des intéressés lorsque le lendemain la presse locale publia le texte suivant : « Hier, deux individus louches ont tenté de pénétrer par effraction dans la cure de... Heureusement, ils trouvèrent portes et fenêtres solidement verrouillées. Nous espérons que la justice mettra bien vite hors d'état de nuire ces dangereux malfaiteurs ». Et l'article était de l'abbé !

### ***Le Conseil paroissial à l'évêché***

Un de ses conseils de paroisse - car il en eut plusieurs - lassé de voir son curé sans cesse en vadrouille, décida d'une rencontre avec Monseigneur à l'Evêché. Ces Messieurs s'en allèrent prendre le train pour Fribourg. Mais l'abbé, toujours admirablement renseigné, prit son vélo et à son allure à la Kubler, arriva à l'Evêché avant ses conseillers. Quand ceux-ci furent introduits dans la salle d'attente, vous imaginez la tête qu'ils firent en voyant leur curé

installé sur la place ! Et quand le secrétaire épiscopal voulut faire entrer le Conseil attendu par l'évêque, l'abbé Pugin s'engouffra aussi dans le bureau épiscopal et visa le fauteuil du centre. Sans laisser à personne le temps de s'exprimer, il tint à peu près ce langage : « Monseigneur, de passage à Fribourg avec mon Conseil de paroisse, j'ai tenu à venir vous présenter nos hommages. C'est une bien grande reconnaissance que nous devons à un Pontife dont la renommée a dépassé depuis longtemps nos frontières. Un jour, vous êtes à Bruxelles pour une conférence épiscopale, le lendemain vous célébrez la messe dans la cathédrale de Saragosse, le surlendemain nous sommes fiers de vous voir reçu par le Saint-Père. Oui, vous êtes vraiment l'Evêque universel et nous sommes venus vous dire toute notre admiration ! » Comment voulez-vous qu'après pareilles révélations, le Conseil de paroisse se plaigne parce que son curé s'en allait parfois à Orsonnens ou Siviriez pour y boire un café ? Comme astuce ... eh ben, faut le faire !

### ***Concurrence à Ferdi Kubler***

Mais la meilleure de toutes, c'est bien la dernière. A vélo, l'abbé s'était fait autant de muscle que de renom. C'était déjà l'exemple du curé recyclé. Or un jour, il pédalait avec sa conviction profonde sur la route des Daillettes, en direction de Fribourg. A la hauteur de la Brasserie Cardinal, il vit des gens massés le long du parcours, semblant attendre un événement. Tout en tricotant des jambes, il se retourna et aperçut à 500 mètres derrière lui, un groupe de trois coureurs cyclistes emmaillotés de rouge et de jaune. L'abbé, nullement empêtré dans sa soutane, bascula son chapeau comme une auréole, se prit au jeu et fonça comme un théologien dans l'erreur ! Il s'engouffra dans le tunnel sous le chemin de fer et déboucha en trombe sur la place de la Gare où toute la foule lui fit une ovation monstre alors qu'il franchissait l'arrivée à trois roues d'avance sur le premier coureur. Une donzelle le couvrit de fleurs et pourpra sa joue d'une bise parfumée. L'abbé, hilare et abasourdi, se laissa fêter tandis que le premier coureur trouvait malsain de se voir à ce point oublié, littéralement soufflé par un curé non prévu au programme !

Le cher homme a mis dans le clergé de ce temps-là une petite note fantaisiste, farfelue et tendre qui fut un peu de soleil dans notre jeunesse. Et si je puis formuler un vœu au terme de ces quelques lignes qui ont trop brièvement évoqué sa mémoire, c'est que, dans le paradis, je sois installé sur le strapontin qui voisine son fauteuil. Je vous jure que je ne vais pas m'embêter !

### ***Il avait perdu le bon Dieu***

*Aller porter la communion à un malade se disait autrefois aller « porter le bon Dieu ». L'abbé Gilbert Perritaz, natif de Villarlod, rappelle dans son livre « L'Infanterie du bon Dieu », Editions La Sarine 2003, des épisodes de la vie du curé Pugin.*

La désignation du premier curé de Villarlod, l'abbé Pugin, fut une grosse déception. Arsène Perritaz, mon ami, a écrit une plaquette pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse dans laquelle il relate la vie de ce curé. L'abbé Pugin arrivait avec une réputation de « ravageur impénitent ». Comme à l'abbé Beuret, le célèbre curé des Breuleux dans le Jura, on lui prêtait beaucoup d'aventures rocambolesques. On disait qu'il avait un jour perdu « le bon Dieu » en allant porter la communion à un malade. C'est qu'il y avait des champignons à

cueillir ! Il avait suspendu sa pyxide (petit ciboire contenant l'hostie) à un sapin. A force de recherches et d'invocations à saint Antoine, il l'avait retrouvée deux jours après.

### ***Complément concernant l'abbé Jules Pugin***

#### **L'abbé Jules Albin Pugin (6 mai 1864 - 27 décembre 1939) fut successivement...**

Vicaire à Châtonnaye, 1888-1889

Vicaire à Yverdon, 1889-1890

Curé de Botterens, 1890-1899

Curé de Chevrilles, 1899-1905

Curé de Promasens, 1905-1910

Curé de Villarlod, 1910-1924

Chapelain de Rueyres St. Laurent, 1922

Curé de Torny-le-Grand, 1924-1929

Curé de Villarvolard, 1929-1935

Chapelain retraité à Prévondavaux, 1935-1937

Chapelain à la nouvelle chapelle d'Ecublens-Rue, jusqu'à son décès

#### **Extrait de la présentation de Jules Pugin dans les *Echos de Saint-Maurice*, 1940, tome 39**

Il n'était personne, dans le canton de Fribourg, qui ne connût M. l'abbé Jules Pugin. Aimant la société, on le rencontrait facilement, ici et là, chez ses confrères, à l'occasion de quelque solennité. D'autre part, il avait occupé, avant sa retraite, plusieurs postes, et il aimait à revenir voir les lieux où il avait dépensé son zèle apostolique. Toujours il se montrait jovial, plein d'entrain, animant volontiers les conversations et acceptant aussi de bon cœur les taquineries qui lui étaient adressées. Car M. l'abbé Pugin avait une originalité bien à lui, qui ne pouvait évidemment pas être du goût de tout le monde, mais dont en fait on s'accommodait aisément. A côté de cela, c'était un prêtre pieux, ardemment désireux de faire le bien, toujours prêt à rendre service.

C'est à Villarlod, en août dernier, lors des funérailles de M. Marie-Alexandre Bovet<sup>1</sup>, de Bulle, que nous l'avons rencontré pour la dernière fois.

<sup>1</sup>*Marie-Alexandre Bovet, oncle de l'abbé Bovet, était juriste et auteur des « Contes et Légendes de la Gruyère ».*

#### **Article paru dans *La Semaine catholique de la Suisse romande*, le 11 janvier 1940**

M. l'abbé Jules Pugin, originaire d'Echarlens, est né à Romont, le 6 mai 1864. Après avoir suivi les classes primaires de sa ville natale et les cours du Collège St-Michel de Fribourg, le jeune étudiant entra au Grand Séminaire diocésain ; il y fut ordonné prêtre, le 29 juin 1888. Dès les premières années de son ministère, l'abbé Pugin fut envoyé comme vicaire à Châtonnaye, puis dans le canton de Vaud, à Yverdon. Nommé curé, divers postes lui furent confiés, soit dans la partie romande, soit dans la partie singinoise du canton de Fribourg, sa connaissance de la langue allemande lui permettant de rendre de précieux services à un

moment où il y avait pénurie de prêtres singinois. C'est dès cette période que l'abbé Pugin s'occupa de l'orphelinat de Tavel, auquel il s'intéressa jusqu'à sa mort.

En 1934, M. l'abbé Pugin prit sa retraite. Il a desservi avec assiduité la nouvelle chapelle d'Ecublens. Il avait sa résidence à Romont, où il est décédé.

## **La messe d'Etat pour la bataille de Morat, un ravissement fribourgeois**

*Peut-être que bon nombre de participants à cette célébration ignorent que **le canton de Fribourg n'a pas été victorieux à la bataille de Morat en 1476...** 1) Fribourg n'était pas encore un canton ; il ne l'est devenu qu'en 1481. 2) Une grande partie du futur canton - les « Nouvelles terres » - n'ont appartenu à Fribourg qu'après la bataille de Morat... et le suzerain d'une grande partie d'entre elles était le duc de Savoie, allié de Charles le Téméraire... Donc, les Fribourgeois en provenance des « Nouvelles Terres » énumérées ci-après, qui assistent à cette « messe d'Etat » fêtent une victoire qui, pour eux, était une défaite...*

*Cette messe solennelle réunit, aux côtés de la représentation du gouvernement, les délégations du Grand Conseil, de l'ordre judiciaire, des villes de Fribourg et de Morat, ainsi que des officiers supérieurs.*

### **Article du journal « Le Temps »**

*14 juin 2013, Yelmarc Roulet*

« C'est toujours un ravissement, une très belle messe », assure le prévôt de la cathédrale Saint-Nicolas, Claude Ducarroz, à qui il revient de prononcer l'homélie. L'exercice est « délicat », les gens de Morat étant protestants. Heureusement, ce sont les premiers à apprécier la pompe romaine. « Ils ne voudraient pas que l'on diminue la qualité de la messe sous prétexte de faire de l'œcuménisme », assure le dignitaire. Ce n'est pourtant pas un dimanche où la cathédrale fait le plein. Tant de notables feraient-ils fuir les ouailles ? « Cette fois, nous avons annoncé la messe plus largement, pour faire revenir les gens », assure la chancelière d'Etat.

### **Que célèbre-t-on au juste ?**

L'épisode guerrier du 22 juin 1476, qui vit les troupes de Charles le Téméraire défaits une nouvelle fois par les Suisses, trois mois après Grandson. Le grand-duc d'Occident promettait de « débarrasser la face de la terre de ce peuple de rustres », mais ce sont ses hommes qui se retrouveront « embrochés comme des oies de Noël », relatent les chroniques. La victoire du Bernois Adrien de Bubenbergh entraînera, cinq ans plus tard, l'entrée dans la Confédération du premier canton francophone.

Le canton de l'époque, c'était la Ville, qui exerçait sa souveraineté sur les actuels districts de la Sarine et de la Singine. Le comte de Gruyère était un allié, mais la Broye, la Glâne et la

Veveyse d'aujourd'hui se trouvaient alors du côté des perdants, comme une bonne partie des autres Romands. Autant de détails qui n'ont pas leur place dans la commémoration.

### ***Une tradition à la vie dure***

L'Etat de Fribourg a beau être officiellement séparé de l'Eglise, la messe pour Morat fait partie des traditions qui ont la vie dure. La cérémonie est financée par le canton, selon une convention avec le chapitre de Saint-Nicolas, qui remonte à 1879 et règle assez précisément les choses : « Office solennel à 10 h le troisième dimanche de juin, allocution appropriée à la circonstance, Te Deum et Bénédiction. » Ce rituel n'a jamais été remis en question, et ce n'est pas la présidente socialiste du gouvernement cantonal qui va commencer. « J'y vais avec plaisir, explique Anne-Claude Demierre. Comme croyante, pour moi, c'est naturel. La messe s'inscrit dans la tradition, tout comme les visites que nous faisons aux cordeliers, aux capucins et aux pères d'Hauterive. Je n'y vois pas de contradiction avec un canton moderne, il est bon de savoir d'où l'on vient. » « Ce n'est plus qu'une survivance », estime l'historien Georges Andrey. Ce rendez-vous doit être replacé dans le culte rendu à la patrie militaire dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (« Tout Suisse naît soldat »), dès lors que s'impose le concept de nation suisse. A titre de comparaison, les Bâlois ont renoncé, en 2002, aux commémorations de la bataille de Saint-Jacques sur la Birse (1444), les jugeant dépassées.

Même si l'esprit de la messe est de « continuer la tradition d'action de grâce pour la victoire », Claude Ducarroz assure qu'il fera place, dans son homélie, aux victimes des guerres. La bataille de 1476 avait fait douze mille morts, soit la moitié de l'armée du Téméraire et quatre cents Confédérés. Les Suisses ne faisaient pas de quartier, et les eaux du lac s'étaient rougies du sang des Bourguignons. « Cruel comme à Morat », a-t-on dit des siècles durant.

### ***Quelques compléments***

#### ***Formation du territoire fribourgeois***

Les *Anciennes Terres* - propriétés de la ville de Fribourg - englobaient la région sise entre la Singine et le ruisseau de Macconnens, entre Villars-les-Moines et le Tütschbach, ruisseau près de Planfayon. Elles furent rattachées aux quatre quartiers de la ville et réparties en *quatre Bannières* : celle de *l'Auge* comprenant six paroisses, Tavel, Guin, Bœsingen, Wünnewyl, Ueberstorf et Heitenried ; celle *du Bourg* avec huit paroisses, Treyvaux, Arconciel, Ependes, Marly, Dirlaret, Chevilles, Praroman et Plasselb ; celle de *l'Hôpital* avec six paroisses, Cormondes, Barberêche, Belfaux, Courtion, Cressier et Villarepos ; celle de *la Neuveville* avec sept paroisses, Matran, Villars-sur-Glâne, Autigny, Givisiez, Ecuwillens, Onnens et Prez-vers-Noréaz.

Les ***Nouvelles Terres***, acquises après les guerres de Bourgogne par achats ou conquêtes de seigneuries, sont devenues des bailliages jusqu'en 1798. Elles comprennent :

- 1476 Grandson, Morat, Orbe et Echallens, bailliages communs à Berne et Fribourg
- 1478 baronnie de Montagny
- 1482 Pont-en-Ogoz et Farvagny
- 1488 une partie d'Estavayer-le-Lac



1502-1504 Bellegarde  
1520 Font, Châbles et Châtillon forment un bailliage; La Molière s'ajoute en 1536 et Vuissens en 1598 ; 1704, achat de Cheyres  
1526 le prieuré de Payerne cède Corserey  
1526 Wallenbuch  
1536 Saint-Aubin, Estavayer-le-Lac, Vuissens, Surpierre, Romont, Vaulruz, Châtel-St-Denis, Attalens, Bossonnens, Rue  
1537 Bulle, La Roche, Riaz, Albeuve (qui dépendaient de l'évêque)  
1555 le comté de Gruyères

## **Jean-Pierre Siggen, candidat au Conseil d'Etat en 2006 et élu en 2013**

### ***Dans la matrice fribourgeoise des élites catholiques***

« *Le Temps* », 5 septembre 2006, article de François Mauron

*Cet article a paru avant les élections au Conseil d'Etat de novembre 2006. Jean-Pierre Siggen, candidat, n'a pas été élu. Unique prétendant de droite à la succession d'Isabelle Chassot en 2013, il est devenu conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique de la culture et du sport du canton de Fribourg, tout en étant Valaisan et pas spécialiste des questions scolaires. Le deuxième tour de cette élection a eu lieu le 13 octobre 2013. Jean-Pierre Siggen a récolté 50,43 % des suffrages, contre 49,57 % à son adversaire socialiste Jean-François Steiert. Succès obtenu grâce à une entente de droite comprenant son parti - le Parti démocrate-chrétien - le parti libéral-radical et l'UDC (Union démocratique du centre). Une entente qui a soulevé commentaires et questions... Comme d'ailleurs son appartenance aux « Amis de Philanthropos » et au mouvement « Eucharistein ».*

### ***Jean-Pierre Siggen et ses convictions***

« Pour moi, l'élément essentiel est que le PDC réaffirme la conception humaniste dans une référence chrétienne. » Jean-Pierre Siggen a le verbe calme, mais décidé. Le directeur de l'Union patronale fribourgeoise est un catholique engagé, qui se revendique comme tel. Candidat PDC au Conseil d'Etat - les élections ont lieu le 5 novembre 2006 -, il n'entend toutefois pas mener campagne sur ce thème, « car il n'agit guère l'opinion actuellement ». En revanche, il promet de ne pas perdre une occasion d'affirmer ses racines chrétiennes.

Ses convictions, l'homme les défend notamment au travers de l'Association des amis de *Philanthropos*. Cet « Institut européen d'études anthropologiques » a ouvert ses portes en 2004 à Fribourg. Il s'adresse particulièrement aux jeunes qui souhaitent prendre un temps de réflexion avant d'entrer dans la vie professionnelle ou de commencer des études, mais aussi à quiconque désire réorienter son parcours. Pour l'instant, il réunit chaque année une vingtaine d'étudiants, provenant en majorité de France et de Belgique.

### **« Qu'est-ce que l'homme ? »**

« L'objectif de notre centre de formation est de répondre, via une réflexion multidisciplinaire, à cette question : qu'est-ce que l'homme, et quelle est sa vocation ? » souligne Jean-René Haag, président délégué de *Philanthropos*.

Si elle est laïque, l'institution est empreinte de catholicisme. A cet égard, son emplacement n'est pas anodin : ses locaux se trouvent sur la fameuse colline de Bourguillon, ancienne léproserie devenue un haut lieu spirituel fribourgeois. Ses responsables y voient un symbole : « Alors qu'aujourd'hui une nouvelle lèpre touche l'âme humaine et ronge douloureusement le cœur de l'homme, la situation de l'institut *Philanthropos* revêt une signification prophétique », peut-on lire sur le site internet de l'institution.

La tâche de Jean-Pierre Siggen se borne à récolter des fonds pour assurer le financement de l'institution. A ses yeux, cela ne saurait avoir une quelconque incidence sur sa candidature. Pourtant, *Philanthropos* est sujet à polémique. L'institut est en effet né à l'initiative d'un personnage controversé : Nicolas Buttet, le guide de la fraternité *Eucharistein*. Ce Valaisan, juriste de formation, décide en 1992 de se retirer en ermite. Quatre ans plus tard, il fonde *Eucharistein* à Epinassey, près de Saint-Maurice, d'où la communauté essaime en Suisse romande. A mesure que son importance grandit, l'Eglise officielle prend ses distances. Le groupe dérange ; sa façon de prier, de chanter tout en exaltation paraît suspecte. « C'est vrai que les membres d'*Eucharistein* expriment leur foi de façon très démonstrative, mais ça ne me choque pas », relève à ce propos Jean-Pierre Siggen.

### **Quel libre arbitre ?**

En 2003, la fraternité connaît un tournant décisif. Placée sous l'égide de Jean Paul II, qui appuie les nouveaux mouvements catholiques charismatiques, elle obtient la reconnaissance de l'évêque du diocèse de Fréjus-Toulon, Mgr Dominique Rey, lui-même issu d'un tel groupe. Une partie de la communauté s'établit dans le Var, tandis que Nicolas Buttet est ordonné prêtre par Mgr Rey.

Le Français Christian Terras, rédacteur en chef de la revue catholique progressiste *Golias*, a longuement enquêté sur les mouvements charismatiques. Son avis sur *Eucharistein* est sans nuance : « Le fonctionnement de cette communauté est épouvantable. Le libre arbitre des fidèles est confisqué dès qu'ils y entrent, pour passer au second plan, après la spiritualité. C'est une entreprise à directive sectaire, où l'on ne tolère ni la différence, ni le débat », affirme-t-il. Jean-Pierre Siggen conteste ces critiques, qui selon lui relèvent de la calomnie.

### **« Philanthropos » à Fribourg**

*Philanthropos* voit finalement le jour à Fribourg, en raison, semble-t-il, du rayonnement spirituel de la cité. Le centre de formation devient le voisin de la fraternité *Eucharistein*. Très réticent au début, l'évêque de la place, Mgr Genoud, s'est finalement résigné et accorde son blanc-seing. L'institut se trouve alors un président de poids en la personne du professeur de droit Nicolas Michel, futur secrétaire général adjoint aux Nations unies, à New York. L'homme est aussi un proche de Nicolas Buttet.

Selon Jean-René Haag, toutes les sensibilités catholiques sont représentées au sein du centre. Mais, à l'image du directeur, le Français Yves Semen, la plupart des personnalités qui y sont rattachées émanent des milieux conservateurs. Les membres de l'Opus Dei n'y sont pas rares. « Yves Semen fait partie de ces gens qui considèrent que la modernité est un danger pour le catholicisme », relève Christian Terras. Qui estime que la création d'institutions comme *Philanthropos* participe d'une stratégie de lobbying religieux, dont le but est de former des élites pour ensuite les placer à des postes clés dans les entreprises, la politique, etc.

En tous les cas, Jean-Pierre Siggen n'est pas le seul PDC fribourgeois à graviter autour de *Philanthropos*. Selon Jean-René Haag (lui-même PDC), il n'existe cependant aucun « lien organique » entre le parti et l'institut. « La relation est plutôt à chercher dans la foi des individus », assène-t-il. Pour sa part, Jean-Pierre Siggen ne craint pas un amalgame avec Nicolas Buttet, « dont le parcours est tout à fait honorable ». Qu'en sera-t-il du sien auprès des électeurs ?

## **Renouveau musical, l'apport des quatuors**

*Une « Petite histoire des Quatre Barbus » a paru dans « La Liberté » des 25 et 26 janvier 1958. Pourquoi la reprendre ? Parce qu'elle a des rapports directs avec le canton de Fribourg. Pierre Kaelin a entretenu d'étroits contacts avec le monde des quatuors, tant à Paris qu'en Suisse. Il a chanté - notamment - avec Georges Thibaut, remarquable ténor des « Quatre barbus », qui fut maître de chapelle à Saint-Germain-des-Prés et, beaucoup plus tard, à... Estavayer-le-Gibloux. (Georges Thibaut fut aussi le patron du restaurant « Le Sauvage » à Fribourg.)*

*Quant au style de ces divers quatuors, on peut affirmer qu'ils ont renouvelé le répertoire. Ont-ils été influencés par les « Comedian Harmonists », un sextette vocal allemand renommé pendant l'entre-deux-guerres dans toute l'Europe ? Probablement. On retrouve dans ces quatuors des harmonisations nouvelles, rythmées, jazziques, interprétées avec le souci des nuances, vocalement très soignées.*

### **Petite histoire des « Quatre Barbus » et autres quatuors**

Il n'est plus nécessaire de présenter l'ensemble vocal et plastique à la fois des *Quatre Barbus* qui, avec les *Frères Jacques* et les *Compagnons de la Chanson*, ont acquis un renom pleinement justifié dans le domaine du music-hall et de la musique légère. Les *Quatre Barbus* viendront à Fribourg le mercredi 12 février 1958. Ils chanteront leur programme après des productions de *La Chanson de Fribourg*.

Il est intéressant de connaître un peu l'histoire de ces Groupes vocaux étant donné que les Quatuors bien connus de l'abbé Kaelin sont indirectement liés à leur naissance.

Quelques dates. En 1937, à l'Exposition universelle de Paris, le plus ancien de ces Groupes se fait connaître. Ce sont *Les Compagnons de route*. Ils ont comme animateur la basse actuelle

des *Quatre Barbus*, Jacques Trisch, qui est en même temps pianiste et compositeur. Leur chanson à succès : *Adèle*.

A la fin de la même année, le *Quatuor A B C D* se fait entendre pour la première fois à une soirée de l'Ecole César Franck. C'est là en effet que se sont rencontrés deux Suisses, l'abbé Pierre Kaelin et Marcel Schroeter, et deux Français, Georges Thibaut et Paul Gallois.

Depuis 1932 déjà, le *Quatuor des Routiers* de Châtel-Saint-Denis avait fait ses débuts à Radio-Lausanne, d'abord sous la direction de Carlo Boller. Les membres de ce Quatuor étaient Claude Genoud (devenu conseiller d'Etat), Joseph et Michel Huwiler, André Demierre (devenu curé de Siviriez) et Pierre Kaelin. Envoyé à Paris pour faire des études de musique, ce dernier emportait avec lui la nostalgie des quatuors. La formation franco-suisse s'intitula *A B C D* à cause de *L'Alphabet de Mozart* par lequel ce Quatuor commençait volontiers ses concerts. Le *Quatuor A B C D* fut très connu de 1937 à 1939 à Paris et en Suisse aussi par ses quelque 257 concerts, ses émissions de radio et ses disques.

Vinrent la guerre et la séparation. Pendant la mobilisation en Suisse, un nouveau Quatuor naissait au Régiment 7, le *Quatuor Kaelin*, issu des deux précédentes formations et formé de Joseph et Michel Huwiler, Marcel Schroeter et Pierre Kaelin. A la fin de la guerre, les amis parisiens et suisses purent se retrouver, mais le *Quatuor A B C D* ne pouvait plus continuer son activité.

A la même époque, des *Compagnons de route* était sortie une dissidence, *les Compagnons de la musique*, puis l'un et l'autre groupes disparurent.

Enfin, né de plusieurs initiatives convergentes, le groupe des *Quatre Barbus* s'impose d'emblée au public de la radio et du disque. Il se compose de Jacques Trisch, ex-membre des *Compagnons de route*, Marcel Canton, Pierre Jamet (aussi photographe) et enfin Georges Thibaut, ex-ténor du *Quatuor A B C D*.

Un autre lien unit les *Quatre Barbus* à la Suisse. C'est la personnalité du chansonnier Gilles dont ils interprètent les chansons avec succès.

## **1958 : « l'affaire Duruz » et son retentissement intercantonal**

*Une « affaire » à aborder avec circonspection. Le 30 décembre 1957, le préfet de la Broye Léonce Duruz se suicidait dans son château préfectoral d'Estavayer-le-Lac. Il n'était âgé que de 52 ans. Il laissait des messages dont l'interprétation a soulevé des commentaires mordants, entraînant des plaintes pénales contre plusieurs journaux. Les faits : le préfet Duruz, membre du PDC appelé alors le parti conservateur populaire, avait été nommé juge cantonal par le Grand Conseil en novembre, alors que le candidat officiel de ce parti était Pierre Barras, ancien préfet de la Veveyse et de la Gruyère, rédacteur à « La Liberté ».*

*J'ai assisté à l'office des funérailles le jeudi 2 janvier 1958. J'étais à l'époque instituteur à Cheiry et tout le corps enseignant broyard était accouru à « l'enterrement du préfet ».*

*L'atmosphère était pesante. On a pu lire dans le Journal d'Estavayer relatant longuement cette lugubre matinée : (...) C'est cette impression de tristesse lourde, pénible à porter et angoissante qui régna durant toute cette cérémonie que l'on avait voulu simple mais digne ; l'on sentait vraiment que le deuil de la famille Duruz était le deuil de tous. (...)*

### **Interprétations contradictoires**

Dès que l'opinion publique eut appris la mort tragique de Léonce Duruz, les commentaires sont allés bon train. Il venait d'être nommé juge cantonal, fonction dont il avait fait un but pour la fin de sa carrière de magistrat. La rumeur faisant état de l'influence négative du parti conservateur et des juges du Tribunal cantonal (TC) sur la tragique détermination de Léonce Duruz s'est répandue au-delà même de la Suisse romande.

Pour éclairer ces interprétations, il est nécessaire de donner connaissance de l'une des lettres laissées par le défunt, lettres parues dans divers journaux, dont *La Liberté* du 23 janvier 1958 :

*Il y a longtemps que profondément déprimé par la maladie, comme aussi par l'injustice et le manque de charité dont trop souvent j'ai été la victime - je souffre en silence - cruellement. Mes pauvres nerfs sont à tel point surmenés qu'ils ont perdu toute capacité de résistance, face à l'adversité.*

*Mais c'est surtout l'attitude glaciale (pour ne pas dire hostile) de presque tous les juges cantonaux qui me rend fou de douleur. Mon cœur - trop sensible, hélas - n'a pas supporté pareil affront immérité qui indique clairement que l'on ne veut pas de moi au Tribunal cantonal. Ainsi donc mon découragement est total et je n'a! plus la force de vivre. Pourtant j'ai lutté et prié - jusqu'au bout. Que Dieu, dont la Miséricorde est infinie, ait pitié de mon âme immortelle.*

27 décembre 1957

Léonce Duruz, préfet

Une deuxième lettre, où il exprime sa douleur - *j'ai mal, horriblement mal* -, où il demande pardon et remercie ceux qui l'ont aimé, a été écrite peu avant sa mort, le lundi 30 décembre 1957 à 6 h 30. Elle est également publiée dans « *La Liberté* » du 23 janvier 1958.

### **Première interprétation**

#### **C'est la faute du parti conservateur et du TC**

Parmi les nombreux articles consultés qui accusent « la politique » d'avoir conduit le préfet au suicide, en voici un publié par « *Le Républicain* » d'Estavayer le 2 janvier 1958 :

#### **La mort de M. Léonce Duruz, « *Le Républicain* », 2 janvier 1958**

C'est avec stupeur que la population d'Estavayer a appris lundi matin la mort de son vénéré préfet, M. Léonce Duruz. Rien, pour le grand public, ne présageait un drame aussi atroce et ce n'est que peu à peu qu'on a connu les souffrances morales de cet homme, qu'on enviait en général en le considérant comme arrivé au couronnement de sa carrière.

Nous ne voulons pas rappeler les étapes de cette carrière toute de travail et de dévouement. Nous l'avons fait à propos de sa nomination, le 21 novembre, au poste de juge cantonal. Homme aux convictions solides, au dynamisme puissant, M. Duruz était aussi un homme sensible, impressionnable, ajoutant un prix peut-être excessif à la sympathie et à la considération de ses semblables.

### **Un succès qu'on ne lui pardonna pas**

En réalité, l'élection du 21 novembre fut pour lui le commencement de la fin. Il était l'élu du Grand Conseil. Bien des conservateurs avaient voté pour lui. C'était un hommage à ses capacités, à sa droiture, à son impartialité. Mais les augures du parti furent outrés de l'indiscipline de ses membres. Ils résolurent de sévir. Des lettres véhémentes furent adressées au coupable, c'est-à-dire à M. Duruz. On le menaçait de l'exclure du parti. Certains le traitaient de félon. La meilleure chose qu'il avait à faire, lui disait-on, était de donner sa démission et de faire place au candidat officiel, M. Pierre Barras.

Par ailleurs, ses collègues du Tribunal cantonal faisaient preuve à son égard d'une véritable hargne. Aucune félicitation ne lui fut adressée. Une réunion qui eut lieu il y a quelque temps pour répartir les charges du Tribunal pour 1958 fut faite à son insu. Dans ces conditions, sa situation à Fribourg allait être intenable. C'était, non seulement l'échec au lieu du succès escompté, mais le désaccord et la suspicion entre lui et le parti jusqu'à la fin de ses jours.

### **Le drame**

Et ce fut le drame, la balle tirée dans la tempe, au petit jour, dans la chambre de son fils absent, le corps s'abattant sur le crucifix placé sur le lit et la mort survenant avant que la famille ait eu le temps d'intervenir. Nous laissons au lecteur le soin d'évoquer l'horreur de la scène.

### **La lettre**

La lettre laissée sur la table voisine est un violent réquisitoire contre le parti conservateur, du moins contre certains de ses membres, qui se distinguent par leur fanatisme et leur intransigeance. Poussé à bout par leur hostilité latente, M. Duruz a voulu forcer la porte du Tribunal cantonal. Il y avait réussi, lorsqu'il a vu apparaître à découvert toutes les puissances occultes qui lui faisaient obstacle. Ce fut pour lui une déception immense en même temps qu'il se rendait compte de la vanité de ses efforts, consacrés entièrement jusqu'ici au service de ce même parti.

Il y a dans la vie des situations telles que personne n'a le droit de prononcer une condamnation. Au contraire, c'est une voix d'outre-tombe qui accuse. Nous laissons à la conscience de ceux qu'elle vise le soin de déterminer jusqu'à quel point ces accusations peuvent être justifiées.

A Madame Duruz et à ses enfants, ainsi qu'aux familles en deuil vont nos condoléances respectueuses.

*Le Républicain*

## **J'ai déjà eu assez d'embêtements, a dit M. Duruz**

« *Le Républicain* » du 23 janvier 1958

En annonçant l'élection de M. Léonce Duruz comme juge cantonal, *Le Républicain*, dans son numéro du 28 novembre, avait ajouté un alinéa évoquant les difficultés qui l'avaient opposé à M. Pierre Barras. Nous disions ceci :

*« Le choix d'un juge cantonal n'a cependant pas été de tout repos. M. Léonce Duruz, qui était la personne indiquée naturellement pour ce poste, avait le désavantage d'être loin de Fribourg, où se trament toutes les combinaisons. M. Pierre Barras, ancien préfet de la Veveyse, puis de la Gruyère, actuellement rédacteur à « La Liberté », avait réussi à se faire désigner officiellement à une faible majorité, il est vrai, par le groupe conservateur du Grand Conseil. C'est lui qui était seul porté sur la liste distribuée aux députés. Heureusement, nous n'en sommes pas encore aux méthodes des listes uniques des Etats satellites. Bien des conservateurs se sont rendu compte qu'il s'agissait de « caser » M. Pierre Barras, dont la carrière a été marquée au coin de l'instabilité. Ils se sont dit que ces considérations n'avaient pas leur place en face des mérites indiscutables de son concurrent ».*

Voilà ce que nous avons écrit. Le nouveau juge cantonal eut l'occasion de lire ces lignes avant leur publication et il nous demanda de les supprimer : « J'ai déjà eu assez d'embêtements avec ces Messieurs de Fribourg », nous dit-il.

Nous ne pouvions faire autrement que de répondre à son désir. Aujourd'hui, nous estimons que sa mort nous délie de notre engagement. Le procédé est tout à la louange de M. Duruz. Il démontre cependant que, à ses yeux, M. Barras n'était pas un personnage dépourvu de toute susceptibilité.

Le Républicain

## **Deuxième interprétation**

### **LE TC se défend**

Communiqué du Tribunal cantonal, « *La Liberté* » du 3 janvier 1958

Les commentaires consacrés par certains journaux au décès de M. Léonce Duruz incitent le public à penser qu'une part de responsabilité dans ce tragique événement incombe aux membres du Tribunal cantonal. M. Duruz aurait rencontré une « hostilité féroce » auprès de ceux qui devaient être ses collègues à partir du 2 janvier 1958.

Le Tribunal cantonal oppose un démenti très net à de telles allégations. Les contacts habituels avec l'élu du Grand Conseil ont été pris dans le cas de M. Duruz exactement de la même manière que lors de la nomination des juges actuellement en fonction.

Au cours d'un entretien entre M. Duruz et le président du Tribunal cantonal, élu pour l'année 1958, il avait été précisé que le nouveau juge commencerait son activité au sein du Tribunal cantonal dès le début de l'année 1958. Ultérieurement, l'occasion lui fut donnée d'exprimer son avis au sujet des places qu'il occuperait dans les diverses sections du Tribunal

cantonal. Il se déclara d'accord avec le projet préparé. A aucun moment, contrairement à ce que certains prétendent, il ne demanda de retarder, pour des motifs de santé, son entrée en fonction.

On a même fait courir le bruit que deux ou trois juges cantonaux auraient fait, à Estavayer-le-Lac, une visite à M. Duruz afin de l'amener à donner sa démission. C'est là - comme d'ailleurs d'autres bruits relatifs à l'attitude de plusieurs juges cantonaux - une pure invention, une calomnie. Si des juges cantonaux se sont rendus, au mois de novembre et de décembre à Estavayer-le-Lac, c'était pour procéder, comme chaque année à l'inspection du greffe du tribunal de la Broye, des offices des poursuites et des faillites et de la Chambre des tutelles de cet arrondissement.

Tous les juges cantonaux étaient prêts à collaborer avec leur nouveau collègue dans une atmosphère de mutuelle compréhension. Ils ont été profondément émus en apprenant sa brusque disparition et compatissent à la douleur de sa famille.

#### **Me Jean Bourknecht défend Pierre Barras**

*Extrait de « La Liberté » du 5 janvier 1958 :*

*(...) Le jour de Noël, M. Léonce Duruz prenait l'initiative d'écrire à mon client (Pierre Barras) une lettre conçue en termes amicaux, exempte de tous reproches et de toute amertume.*

*Loin de se défendre contre les accusations que mon client aurait portées contre lui, M. Duruz lui exprimait sa sympathie et sa compréhension. Il formait des vœux pour son avenir. Dans cette lettre adressée à son « cher Pierre » et signée « ton ami », M. Léonce Duruz lui déclare penser tout particulièrement à lui en ce jour de Noël. (...)*

#### **Déclaration du parti conservateur**

*L'effondrement des légendes, « La Liberté » du 4/5 janvier 1958 :*

Le bureau du parti conservateur populaire fribourgeois s'est occupé de la campagne de presse qui exploite à des fins politiques le décès tragique de M. le préfet Duruz élu juge cantonal.

1. Les articles parus en particulier dans *L'Express* de Neuchâtel le 31 décembre, *La Gruyère* du même jour, *La Tribune de Lausanne* du 1<sup>er</sup> janvier et *Le Républicain* du 2 janvier imputent à certains dirigeants du parti conservateur - sans les nommer d'ailleurs - une attitude intolérable à l'égard de M. Duruz après son élection, dans le but de le contraindre moralement à renoncer à son siège de juge cantonal. Cette pression aurait provoqué chez M. Duruz une dépression qui l'aurait conduit au suicide. Ces articles d'une exceptionnelle violence présentent M. Duruz comme victime de « ses amis politiques » et ont déclenché des calomnies à la chaîne contre diverses personnalités.

2. Le bureau du parti tient à affirmer : aucun organe du parti, aucune de ses personnalités dirigeantes n'a en réalité posé le moindre acte qui puisse justifier de telles accusations.



Aucune sanction n'a été prise contre ce magistrat régulièrement élu par le Grand Conseil.

M. Duruz n'avait pas respecté l'engagement pris par les trois candidats le 9 novembre de ne pas maintenir leur candidature contre celui qui serait désigné par le groupe conservateur. Cette attitude ne pouvait certes être approuvée ; elle explique que M. Duruz n'ait pas reçu toutes les félicitations auxquelles il s'attendait et qu'il en ait ressenti une déception dont il paraît avoir démesurément souffert. Si des personnes déçues par ce manque de discipline l'ont manifesté par des réactions individuelles isolées, celles-ci ne paraissent avoir rien eu d'insolite eu égard aux circonstances. Ni le bureau du parti ni la famille du défunt n'ont eu connaissance de lettres injurieuses qui lui auraient été adressées, ou de pressions qui auraient été exercées sur lui.

3. Personne ne songeait à priver M. Duruz du bénéfice de son élection. Les dispositions étaient prises pour son entrée en fonction le 2 janvier aux conditions habituelles. Le Tribunal cantonal s'est exprimé sur ce point dans son communiqué.

4. Il n'existe aucune commune mesure entre les faits connus et leurs effets prétendus sur le psychisme de M. Duruz. Sa détermination fatale ne peut s'expliquer objectivement par l'attitude des dirigeants du parti conservateur. Les brefs écrits qu'il a laissés témoignent d'une grave dépression dont personne dans le parti ne soupçonnait l'existence et n'aurait pu en expliquer les causes. Ils ne mettent nullement en cause le parti conservateur ou l'un de ses membres comme tel.

La lecture de ces documents rend proprement incompréhensibles les accusations portées par les articles incriminés contre le parti ou ses dirigeants.

De tels procédés journalistiques sont méprisables. Ils sont particulièrement odieux en face d'une mort tragique.

5. Le parti conservateur déplore les souffrances que ces invraisemblables polémiques ajoutent encore à l'épreuve de la famille du regretté défunt. Il présente à celle-ci l'expression de sa sympathie.

Au nom du bureau du parti conservateur : Joseph Ackermann, président, Paul Torche, conseiller d'Etat directeur de l'Intérieur, René Ducry, député, président du groupe conservateur du Grand Conseil ; Jean Bourgknecht, conseiller aux Etats

### ***L'enquête du juge fédéral Cavin***

Dans sa séance du 22 août 1958, le Conseil d'Etat a pris acte du rapport du juge fédéral Cavin au sujet du décès de M. Léonce Duruz, préfet de la Broye, rapport dont les conclusions sont les suivantes :

L'examen des faits établis par mon enquête m'autorise à conclure comme suit :

1. Aucun grief ne peut être articulé ni contre le Tribunal cantonal ni contre aucun de ses membres. Je ne saurais retenir à leur charge aucun acte ni aucune omission permettant de

leur imputer une part quelconque de responsabilité morale dans la tragique détermination de M. Duruz.

Les accusations que, dans les lettres qu'il a laissées lors de son suicide, M. Duruz a formulées en termes violents contre ses futurs collègues, sont dépourvues de justification.

2. J'ai acquis la conviction que M. Duruz n'a pas été l'objet de démarches, de pressions, de menaces tendant à ce qu'il se démit de sa charge de juge au tribunal cantonal, et cela ni de la part d'organes du parti conservateur-populaire fribourgeois, agissant directement ou par personnes interposées, ni de la part d'autres personnes.

3. Les dirigeants du parti conservateur-populaire fribourgeois n'ont fait aucune représentation, adressé aucun reproche à M. Duruz en raison du maintien de sa candidature contre le candidat présenté par le groupe conservateur du Grand Conseil.

Mon enquête n'a pas établi que de tels reproches aient été adressés à M. Duruz soit par lettre, soit verbalement par quiconque, notamment par des dirigeants du parti, à titre personnel ou par des partisans du candidat évincé.

4. Les circonstances dans lesquelles M. Duruz a été nommé juge cantonal et son comportement avant l'élection ont provoqué un mécontentement indéniable dans le parti conservateur fribourgeois, mécontentement que, pour les motifs exposés dans ce rapport, je considère justifié.

L'attitude de M. Duruz et l'indiscipline d'une partie des députés conservateurs ont été l'objet de critiques, dont certaines sont parvenues indirectement à la connaissance du nouvel élu. Dans la mesure où j'en ai eu connaissance, je n'estime pas que ces critiques aient été injustifiées ou même excessives.

Mais c'est surtout de façon passive que s'est manifesté ce mécontentement : par des marques de froideur, notamment par une absence de félicitations de la part de personnes dont le nouvel élu en attendait. M. Duruz paraît en avoir particulièrement souffert. Mais je ne saurais faire grief à ces personnes de s'être abstenues de témoigner des sentiments qu'elles ne ressentaient pas et de ne pas avoir félicité M. Duruz d'un succès remporté contre le parti dans les circonstances que l'on sait. Il ne faut pas oublier que l'état d'épuisement nerveux du préfet Duruz était alors totalement ignoré, si ce n'est de quelques intimes, qui n'en ont eux-mêmes pas soupçonné la gravité.

5. Je ne saurais, en conclusion, retenir aucun grief à la charge ni d'aucune autorité fribourgeoise, ni du parti conservateur-populaire fribourgeois ou de ses dirigeants, ni de personnes privées.

### ***Le Républicain et le rapport Cavin***

Les conclusions de ce rapport, dont nous ne mettons pas en doute l'objectivité, sont telles que nous pouvions les souhaiter.

Notre journal n'a jamais mis en cause les membres du Tribunal cantonal ni les membres du Comité directeur du parti conservateur. M. Cavin admet avec nous que des critiques ont été formulées contre la candidature extra-officielle de M. Duruz, mais ces critiques ou les pressions qui ont pu être exercées ne sont pas de nature à entacher l'honneur de leurs auteurs.

Quant au terme d'assassins, repris textuellement des papiers de M. Duruz, il est clair qu'il s'agit là d'une métaphore et non d'un assassinat au sens juridique du terme.

Nous admettons avec M. Cavin que l'état psychique du malheureux M. Duruz était des plus critiques au moment de sa fatale détermination. Nous ferons observer toutefois que cet état d'épuisement venait en bonne partie de la froideur et du mécontentement qui lui ont été témoignés depuis le moment de sa candidature. Pendant les 25 ans de son préfectorat, M. Duruz avait toujours été parfaitement équilibré.

Observons en terminant que l'on ne voit pas trace, dans le rapport Cavin, des faits nouveaux auxquels faisait allusion *La Gruyère* au moment de sa rétractation. Dans l'ensemble, les faits s'avèrent bien tels que nous les avons décrits.

*Le Républicain*

### **Conclusion**

Quelle conclusion apporter ? Tribunal cantonal et parti conservateur ont imposé une rétractation à tous les journaux qui avaient douté de leur innocence. Après avoir parcouru la presse de Suisse romande qui s'est fait l'écho de « l'affaire Duruz », difficile de balayer tous les doutes et de n'imputer la mort du préfet Duruz qu'à sa seule dépression.

### **Tranche de vie au début des années 1940**

*Dans « Mes souvenirs », écrits essentiellement pour ma famille, j'ai intitulé le chapitre qui figure ci-après « Soumission et vie quotidienne à la campagne »*

L'enfance, à Onnens, était placée sous le signe de la soumission aux parents, au curé, au régent et à la Sœur enseignante. Soumission aussi à une morale stricte qu'insufflait le catéchisme appris par cœur et répété quotidiennement à l'école, puis contrôlé et commenté une fois par semaine par le curé.

#### ***Le mal plutôt que le bien***

On devait aller se confesser tous les quinze jours. Bien que l'on ait été des enfants soumis, obéissants, travailleurs dès le plus jeune âge, il n'était pas question de dire en confession le bien que l'on avait fait. La confession n'était que négative. Il fallait s'accuser. Dire des péchés qui, d'ailleurs, n'en étaient pas. Tous les quinze jours était débitée la même énumération... Le curé ne nous expliquait pas ce que pouvaient être les « mauvaises pensées ». Mais il nous demandait si l'on en avait eu.

Les prêtres s'enquéraient auprès des femmes mariées du nombre et de l'âge de leurs enfants. Ils s'étonnaient et manifestaient leur désapprobation quand un laps de temps estimé trop long s'était écoulé sans mise au monde. Pour éviter ces questions, il arrivait que les femmes aillent se confesser dans un village voisin où le confesseur ne les connaissait pas, surtout si c'était un « confesseur étranger », un capucin ou un rédemptoriste. Les péchés de la chair obsédaient l'Eglise !

Il eût mieux valu qu'Elle se préoccupât davantage de la charité, de la tolérance, de la politesse, de la nécessité de répandre et de faire régner la bonne humeur. Et que l'Eglise affirme qu'un péché plus grave qu'une faute dite « d'impureté » est de « faire la tête » !

On a ainsi été habitué à s'arrêter au mal plutôt qu'au bien. Roorda écrit, en rapport avec ce constat, dans *Trois pamphlets pédagogiques*, Ed. L'Age d'Homme 1984 : *Le soin avec lequel certains pédagogues, trente ans de suite, ont compté les fautes de leurs élèves, est inimaginable. La note que l'écolier obtient pour une dictée ne dépend que du nombre des mots qu'il a écrits incorrectement : les mots justes ne comptent pas.*

### **Jours sans école et jeux**

Lors des congés - en dehors de toutes les contraintes qui étaient imposées - nous bénéficions de la plus grande liberté car nos parents étaient très occupés. A moins que les travaux des champs ou des jardins et plantages ne nous mobilisent, on était dehors avec les copains. Et on s'amusait. A cache-cache, au *chigot*, aux *poletz* (aux billes), à la bague d'or, au mouchoir. Souvent ces jeux se déroulaient autour de la grange chez Baechler. Deux mots du *chigot*, ou *tzegot* en patois. C'est le jeu de la poursuite. Celui qui a été désigné par tirage au sort doit poursuivre un camarade qui, touché, poursuit à son tour. Le *chigot botachon* n'est plus à la portée des personnes âgées... A *botachon* signifie accroupi. Essayez donc de courir accroupi !

Tout l'été, lorsque le temps le permettait, on vivait pieds nus. Je me souviens que nous allions travailler ainsi dans les champs. Avec ma sœur Madeleine, j'allais glaner sans rien aux pieds. Une espèce de corne tapissait la plante de nos pieds. Même pour nous rendre à l'école, en été, on était pieds nus. La salle était placée au-dessus de notre appartement. J'ai encore dans l'oreille le bruit mat et saccadé de ces multiples pieds qui grimpaient l'escalier conduisant à la salle.

A la récréation, nous jouions sur la route, non goudronnée bien entendu, à la barre et au foot, avec un vieux moignon en caoutchouc - on disait en contchou - pieds nus l'été, ou en galoches les autres saisons. Pas de finesse ni d'égards dans nos jeux. On se battait souvent.

### **Le 1<sup>er</sup> mai**

Le 1er mai, j'allais de maison en maison avec ma sœur Madeleine et nous chantions à deux voix. Je me rappelle un joli chant de Bovet, *Nous voici, nous voici, pour chanter le mois de mai*. On chantait aussi la montée à l'alpage, *Vers le 24 mai, on voit tous les vachers au logis rassemblés, ohé !!!* Le répertoire de la pauvre Rosa Spichy, mentalement déficiente et atteinte d'un impressionnant bégaiement, se limitait à *C'est le mois de Marie, c'est le mois le*

*plus beau*. Celles qui chantaient le mieux - m'a rappelé ma sœur Marguerite, 91 ans - étaient les filles de David Schöpfer. Grâce surtout à leur maman qui les enrichissait d'un répertoire de chansons inconnu des autres enfants.

Que recevait-on ? Ici 10 ct, là un œuf, là un croquet. Rosalie Favre - Rosalie aux Tsalins, celle qui pétaït avant de mourir - donnait des bricelets fabriqués avec une recette de derrière les fagots : on pouvait les plier ! Au Café - auberge de l'Union fédérale et non de l'Union comme des sots l'ont rebaptisée - on nous donnait un verre de sirop. A la fin de la journée, la recette variait entre 3 fr. et 3,50 fr. Et beaucoup d'œufs, à en avoir des indigestions. Maman nous les préparait cuits dur, au plat ou en omelettes.

Que faisait-on de l'argent ? Je n'ai pas le souvenir d'avoir pu le garder. Je ne crois pas avoir possédé un porte-monnaie avant de partir à Romont en 1945. Une année, avec l'argent du 1er mai, on a acheté trois lapins chez l'oncle Marcel Chatagny à Corserey. Trois femelles, a certifié Marcel. Ces lapins ont cohabité sous l'escalier qui monte à la salle d'école. Un mois après leur achat, il y avait des petits. L'oncle Marcel était moins habile que le facteur Charles Aegerter pour déterminer le sexe des lapins. Encore un souvenir du 1er mai. Bernard avait effectué la tournée en portant Christiane Dafflon, fille de Gustave, toute petite. Et les gens rigolaient. Bernard estimait cette fillette si jolie qu'il a trouvé stupides les gens qui le brocardaient.

## **Jean Risse, éducateur, patoisant, poète**

Une intelligence et une sensibilité d'exception ! Jean Risse, le poète qui fut l'un des plus ardents défenseurs de notre patois, est né en 1888 à Pont-la-Ville. Au Collège St-Michel, il est l'élève d'un professeur de français remarquable, l'abbé Charpine, qui remarque les dons de son jeune élève gruérien pour la littérature et la poésie. Grâce à ses études littéraires, Jean Risse obtient son brevet à Hauterive après un stage effectué en 4<sup>e</sup>, durant l'année scolaire 1908-1909. Mentionnons deux camarades de la même classe que Jean Risse : Auguste Chatton, instituteur à Forel de 1909 à 1911, puis à Romont, avant de devenir dès 1913 le professeur de mathématiques d'innombrables élèves du Pensionnat St-Charles de Romont ; Léon Pillonel, auteur de nombreux poèmes publiés régulièrement dans le Bulletin pédagogique, qui fut régent à Estavayer-le-Gibloux et à Arconciel.

Dans mon ouvrage *Histoire et histoires de Noréaz*, les lignes qui suivent se rapportent à Jean Risse :

*En 1909, un jeune et brillant instituteur de 21 ans, Jean Risse, bénéficie de tous les préavis pour être nommé à Noréaz. La direction de l'Instruction publique - qui n'en fait qu'à sa tête - nomme à sa place Amédée Dévaud, contre l'avis des autorités locales. A Noréaz, on est furieux ! (...) Le 11 septembre 1913, l'inspecteur scolaire envoie un rapport à la direction de l'Instruction publique sur le mécontentement manifesté à Noréaz au sujet du régent Amédée Dévaud. L'inspecteur qui rédige ce rapport est... Jean Risse, nommé inspecteur l'année précédente, à l'âge de 24 ans, alors qu'il était instituteur à La Roche.*

Jean Risse n'affichait-il pas assez cette componction qui collait au personnage d'un inspecteur scolaire ? Faisait-il montre de trop d'indépendance d'esprit ? Toujours est-il que le Conseil d'Etat l'a relégué au secrétariat de la direction des Travaux publics. Inspecteur, président de la Société fribourgeoise d'éducation, il bénéficiait pourtant d'une large estime et ses talents étaient admirés. Mais, les têtes qui dépassent... Il est remplacé à l'inspection des écoles de la Sarine et du Lac français le 21 janvier 1921 par Arthur Rosset (1879-1943), instituteur à Rue.

Dans l'historique sur la Société de chant de Treyvaux que l'on peut lire sur Internet, Jacques Jenny cite Jean Risse homme de théâtre. En 1934, des personnalités de Treyvaux se demandent comment fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de cette Société :

*On discuta. M. l'abbé Louis Seydoux, M. Victor Huguenot, instituteur et directeur de chant, M. Joseph Yerly du Mont furent chargés d'entrer en contact avec des artistes fribourgeois dignes de ce nom. Ainsi, une première rencontre les mit en contact le 15 septembre 1933, au Soleil d'Or, à Fribourg, avec MM. Jean Risse, écrivain, secrétaire à la direction des Travaux Publics, Georges Aeby, musicien, que Joseph Yerly connaissait également comme sergent trompette du Régiment d'infanterie 7, et Louis Vonlanthen, peintre et ami de Jean Risse. C'est de cette manière que naquit « La légende du village », qui connut grand succès. Puis ce fut, en 1936, « Le ménestrel », avec les mêmes collaborateurs.*

### **Jean Risse et le patois**

Jean Risse a beaucoup écrit. Un recueil de poésies, des textes de chansons - le plus souvent en patois, dont la musique est de son ami le musicien Georges Aeby - des pièces de théâtre en patois et, surtout, *La Langue paysanne*. Cet ouvrage a été publié en 1932 à Fribourg, Imprimerie Delaspre. Après quelque soixante pages de réflexions grammaticales et étymologiques sur le patois, Risse publie de délicieuses historiettes de son cru réunies sous le titre *Hou dé Taraban* et un roman, *Pancuet et Mélie*, qui faisaient les délices de mon père, dont Jean Risse avait été l'inspecteur scolaire. Un extrait de *La Langue paysanne* intitulé *Défense du patois* :

*C'est la langue de nos parents, de nos aïeux ; ces mots sont un héritage sacré de ceux qui nous ont précédés et qui dorment maintenant sous la terre qu'ils ont conquise, défrichée et labourée. Ne laissons pas perdre le trésor des mots qu'ils nous ont laissés, conservons-les soigneusement et ne rougissons pas de leur langage fruste, imagé et chantant.*

*On a entamé chez nous, voici un quart de siècle, une violente offensive contre le patois. Ce langage rude et naïf, cette voix familière et simple, ce parler imagé et vieillot de nos parents, fut soudain traqué, proscrit, anathématisé au nom du progrès scolaire. Quelques pédagogues frénétiques ont déclaré une guerre implacable à cette plante savoureuse et parfumée de notre vieille terre et se sont donné la tâche de l'extirper impitoyablement et pour toujours.*

*Au jugement de ces doctrinaires, le tas de fumier n'avait plus le droit d'être « ouna courtena » et les veaux aux grands yeux effarés eurent ordre de beugler en français. Nous ne suspectons en aucune façon les excellentes intentions qui donnèrent le branle à cette*

*campagne d'extermination. On a cru pour des motifs jugés opportuns que le patois nuisait à l'étude du français et qu'en le proscrivant, nos écoliers fribourgeois se transformeraient du coup en lauréats de l'Académie française. Quant à savoir si l'on a eu, ce faisant, raison, c'est une autre question. Notre opinion est que la conservation du patois est hautement souhaitable.*

Jean Risse est mort le 2 juin 1942. Il n'avait que 54 ans. Son ami le capitaine Joseph Yerly, de Treyvaux, a prononcé sur sa tombe un adieu déchirant, a relevé Georges Aeby dans un article nécrologique. Edité en 2003, le Cahier du Musée gruérien intitulé *La radio en Gruyère* est accompagné d'un CD. On y entend Jean Risse évoquer en 1939 « la voisinance », coutume ancestrale où interviennent les voisins d'un défunt.

*Sources : « NEF » 1943 et autres documents cités dans le texte*

## **L'abbé Gilbert Perritaz**



*« La Gruyère », 1<sup>er</sup> décembre 2012, Yann Guerchanik*

*Raisons pour lesquelles je reproduis cet article : l'abbé Perritaz n'entre pas dans le moule du curé autoritaire, traditionnaliste, intransigent... Son esprit ouvert, son humour, sa générosité et sa tolérance l'ont fait apprécier par les gens intelligents partout où il a*

*exercé son ministère. Et Gilbert était dans ma classe, au pensionnat St-Charles à Romont. Sur la photo, il est à l'extrême droite en costume sombre, et ma tête apparaît en troisième position depuis la droite.*

***Pour éviter de surcharger le texte de guillemets, les propos de l'abbé Perritaz figurent en italique.***

Son livre *Entre diable et bon Dieu* présente une galerie de portraits avec, en creux, un peu le sien. Son regard et sa franchise continuent de marquer les esprits.

Lorsqu'il raconte ses souvenirs, Gilbert Perritaz conjugue ses verbes au temps où il pleuvait des prêtres dans les paroisses. Au temps des curés de campagne, des médecins de campagne, des bouchers de campagne... Un temps qui nous semble révolu. De nos jours, les prêtres sont aussi rares que des genoux sur un prie-Dieu. Quant aux curés, aux médecins et aux bouchers, ils existent toujours... Mais la campagne a la saveur d'un rêve lointain.

L'abbé Perritaz a 82 ans. Au home d'Humilimont, depuis le balcon de sa chambre, il la voit

encore, cette campagne sombre et claire par laquelle il a fait un long voyage. De Villarlod à Marsens, en passant par la Gouglera, le pensionnat Saint-Charles à Romont, le grand séminaire de Fribourg, la paroisse fribourgeoise de Saint-Pierre, Châtel-Saint-Denis, la paroisse Saint-Jean à Vevey, Vuippens, Echarlens, Sâles, Vaulruz et Avry-devant-Pont.

Du syllabaire aux pages de *La Gruyère*, du latin au français. De la chair de renard, apprêtée par sa mère pour les repas d'hiver, à la volaille insipide de la maison de retraite, plus saine, à ce qu'il paraît. *Mais je vais m'asseoir encore autour de quelques bonnes tables, où je déguste des mets savoureux*, rassure l'abbé Perritaz, l'appétit dans ses yeux rieurs.

On l'a parfois qualifié de bon vivant. Il est avant tout l'un et l'autre. Ses qualités, que tant de gens lui reconnaissent, transparaissent dans *Entre diable et bon Dieu* paru aux Editions La Sarine. Près de neuf ans après *L'infanterie du bon Dieu*, Gilbert Perritaz tire de nouveau une salve de tendresse et de piquant.

### ***Sagesse populaire***

Sous sa plume, une farandole de portraits, dont quelques-uns ont paru dans *La Gruyère*. Mais ce sont les incises de l'auteur qui donnent sans doute sa vraie valeur à l'ouvrage. *J'ai eu beaucoup de contacts avec les gens des villages. Je ne parlais pas beaucoup, j'écoutais surtout. Ceci, depuis que je suis tout gamin. A l'époque, il n'y avait pas de home, tous ces vieux assis sur les bancs devant les maisons, je les côtoyais souvent.*

Une récolte de sagesse populaire, de commérages aussi, que l'abbé a l'avantage de conserver soigneusement. *J'ai une bonne mémoire. Ça, je ne l'ai pas encore perdue.*

Dans ses écrits ou dans ses sermons, l'abbé Perritaz en use comme des piqûres de vie quotidienne. Et ces prêches interpellent.

A ses débuts, un Père, professeur d'exégèse, le blâme de trouver son inspiration dans *Paris Match* davantage que dans la Bible. Si les discours de Gilbert Perritaz vont droit au cœur, c'est qu'il connaît les simples gens et Victor Hugo sur le bout des doigts. *Pour moi, le plus grand roman de la langue française reste « Les Misérables », dit-il sans hésiter.*

Sa retraite lui a d'ailleurs laissé le temps de relire l'œuvre intégrale du grand poète français. De même, l'abbé s'est replongé dans la lecture de Zola. Comment s'étonner dès lors de trouver sous sa plume, comme naguère dans ses homélies, la passion des gens ordinaires et l'amour des formes littéraires ?

### ***L'écriture et la prédication***

*Dans ma vie, j'ai soigné deux choses surtout, l'écriture et la prédication. Parce que je les aimais.* Avant de s'éteindre en avril dernier, l'ancien conseiller d'Etat Denis Clerc lui disait à l'oreille : *Tu es l'un des rares curés qui parle encore le bon français.* Aujourd'hui, les propos de l'abbé ont, qui plus est, la franchise de ceux qui savent qu'ils vont vivre moins qu'ils ont vécu.



Dans les dernières pages de son livre, il ne recule devant aucun sujet.

Ni l'alcool : *Je carburais au vin rouge*, précise-t-il en évoquant une période difficile de sa vie. *Je perds mon « bleu ». Six mois à accomplir mon ministère à pied. J'ai honte. Et pourtant, c'est le silence autour de moi. Pas de reproches, sauf de la part de quelques bigotes : vous n'êtes plus crédible. Il vous faut aller voir ailleurs.*

Ni la politique : *Je vote PDC. C'est le parti de ma famille. Néanmoins, je panache - c'est le drame du centre - et je choisis aussi des gens de gauche. Il m'arrive même de mettre sur un bulletin des UDC dont j'ai béni le mariage et baptisé les enfants.*

Ni les femmes : *Je n'ai rien d'un tombeur. Je me suis trouvé dans des visites de famille, face à des femmes seules, qui se lamentaient d'être battues ou abandonnées. Elles pouvaient se montrer aguichantes. Je ne restais pas de bois, même si elles n'avaient pas les courbes de Brigitte Bardot ou la plastique de Marilyn Monroe.*

Ni l'argent : *Je meurs les mains nues. Ma bonté m'a perdu. Je pense à ces milliers de francs que j'ai glissés dans les mains des gens du voyage, les gitans et les nécessiteux aux portes des cures.*

Dans sa chambre d'Humilimont, l'abbé Perritaz ne s'offusque pas davantage face à la mort. *J'ai vu beaucoup de gens mourir*, confie-t-il. *Et ce qui me frappait, c'est que ceux qui ne croyaient en rien du tout mouraient de façon assez sereine finalement. Les personnes qui avaient le plus peur de mourir, c'était les bigotes.*

### ***L'hiver est une belle saison***

L'hiver de sa vie, Gilbert Perritaz l'appréhende avec confiance. Cette confiance dont il se dit si dépourvu et qui marque chez cet homme un paradoxe. *Le drame de ma vie*, répète-t-il souvent. On dit même que cela lui a fermé les portes d'une « carrière » ecclésiastique. Mais comment le croire vraiment, lorsqu'on l'entend discourir si brillamment ?

Vendredi encore, à l'occasion du vernissage du livre, Gilbert Perritaz prononçait un discours émouvant sans rien laisser transparaître. Sauf peut-être dans cette manière de baisser les paupières un peu plus souvent qu'un autre. Des paupières derrière lesquelles il cache les fenêtres d'une très belle âme.

### ***Sous un pseudonyme haut perché***

*La Louise du perchoir*. C'est sous le pseudonyme d'une femme que l'abbé Perritaz signe ses chroniques dans *La Gruyère*. Dans son livre, *Entre diable et bon Dieu*, il éclaire la lanterne de ceux qui ignorent ce qui se cache sous ce doux nom d'oiseau. *Cette Louise a vécu en chair et en os. Il s'agit d'une vieille femme à qui je portais la communion chaque premier vendredi du mois. Elle me recevait les jumelles autour du cou. Pipelette elle l'était, brave aussi. De ma petite maison près du Gibloux, qu'elle me disait, je vois tout, je suis comme une poule sur son perchoir*

Le nom d'emprunt est tout trouvé. L'abbé l'adoptera dès 1987, à chaque fois qu'il transcrit le regard chaleureux qu'il porte sur *l'Eglise et la vie des humains de ce pays*. Ces billets, tendres et mordants, Gilbert Perritaz les a d'abord écrits dans le bulletin paroissial du secteur de la Part-Dieu. Jusqu'au jour où sa prose lui a valu des ennuis.

Ancienne conseillère d'Etat PDC, Roselyne Crausaz prend en grippe un passage qui ne donne pas cher de ses chances, sous les couleurs de l'UDC cette fois, lors des élections au Conseil national de 1995. L'abbé s'étonne aujourd'hui qu'une *pipette de vinaigre* ait ainsi débouché sur une plainte pénale. On ne veut plus de ses chroniques dans le bulletin paroissial. *Six mois après, Patrice Borcard* (n.d.l.r. : alors rédacteur en chef de *La Gruyère*) *m'a proposé de les écrire pour le journal.*

### **Des protagonistes heureux**

A l'occasion du vernissage vendredi à Echarlens, l'éditeur Jean-Bernard Repond est ému en écoutant l'abbé Perritaz remercier tendrement son monde : « Il a été un observateur privilégié des mutations qui ont marqué le canton de Fribourg dans les années 1950 et 1960. Homme d'une ouverture d'esprit à nulle autre pareil, il a fait de son analyse à la fois critique et tendre sa marque de fabrique. »

Il y a deux ans, l'éditeur a su tendre ce nouveau défi d'écriture à Gilbert Perritaz. Celui-ci rejoignait alors le home d'Humilimont au lendemain du décès subit de son assistante pastorale Anita Schnegg. Cette femme occupait une place centrale dans la vie de l'abbé. Le 27 avril 2010, la Louise du perchoir écrivait dans *La Gruyère* : *Chère Anita, mon cœur est lourd de tristesse, un peu comme les pas sont lourds derrière le cercueil de quelqu'un qu'on a aimé, côtoyé.*

Dans ce livre, *qui ne vaut pas grand-chose*, répète trop modestement l'abbé Perritaz, on trouve des protagonistes heureux. Chacun d'entre eux pourrait à son tour écrire, ou du moins conter, les frasques de l'abbé. Carol Rich rit encore de la messe de mariage qu'il célébra en 2008. *Les convives nous demandaient tous la copie du discours. On en a tiré plus de 400 exemplaires*, se souvient la chanteuse. Parmi tant d'autres, les anciens tenanciers de l'Hôtel de Ville de Vuippens, Raymonde et Bernard Piccand, se souviennent qu'une messe de l'abbé Perritaz était gage de salle pleine à l'apéro qui suivait.

Gilbert Perritaz, *Entre diable et bon Dieu*, Editions La Sarine, 2012

### **Riches, superriches, Yéniches**

« *L'Hebdo* » No 19, 8 mai 2014, *Chronique de Peter Bodenmann*

*Peter Bodenmann, ancien conseiller national et ancien président du Parti socialiste suisse, relève à la lumière de ses convictions les excès du monde capitaliste. Dans l'article qui suit, il s'insurge contre les superriches et le soutien que le pouvoir leur accorde...*

Les banquiers d'UBS qui ont aidé les riches Français à frauder le fisc ne peuvent plus aller voir leur tante en Bourgogne voisine ou y passer le week-end dans leur château. Ils tremblent à l'idée d'être rattrapés par la justice française ou les efficaces services secrets parisiens.

La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, quant à elle, a dû faire une fois encore le voyage de Washington. Pour sauver Credit Suisse d'un naufrage annoncé. Les gouvernants éprouvent moins de compassion pour les autres fils et filles de la patrie. **Les CFF et l'armée possèdent dans tout le pays une quantité de terrains inutilisés. Ils pourraient sans peine les mettre à disposition des Yéniches en guise d'aires de stationnement. En souvenir des crimes perpétrés contre ce peuple. Or, comme des lépreux, on les chasse d'un lieu à l'autre avec leurs caravanes.**

En Suisse, nous ne sommes pas tous égaux devant la loi. Les riches et les superriches étrangers paient moins d'impôts que les riches et superriches suisses. Le forfait fiscal est une forme particulièrement raffinée de soustraction d'impôt. On s'établit en Suisse pour la forme ; on n'a prétendument aucune activité et cela suffit pour qu'on soit taxé sur la base d'une dépense fictive, à la manière d'un oligarque. C'est ainsi que les 180 superriches de Gstaad imposés au forfait ne paient en impôt que le montant risible de 4 millions de francs.

Naguère, les partis bourgeois défendaient en chœur le secret pour les fraudeurs fiscaux. De nos jours, nul ne veut plus se voir rappeler ce passé récent. La falsification de l'histoire est en pleine concrétisation avec le soutien de la télévision suisse alémanique. La Suisse politique tire peu ou pas de leçons de son histoire. C'est pourquoi, cette semaine à Berne, les partis bourgeois défendent une version légèrement modifiée de l'impôt forfaitaire. L'Italie, la France et l'Allemagne se manifesteront tôt ou tard (plutôt tôt) en brandissant des CD énumérant tous les bénéficiaires de l'imposition au forfait. Les administrations fiscales glisseront discrètement les noms des intéressés à des médias amis. Puis, à l'instar du secret pour le fraudeur fiscal, c'en sera rapidement fait de l'arnaque de l'impôt forfaitaire.

### ***Pourquoi ?***

Parce que, ces dernières décennies, les impôts des riches et des superriches ont été réduits dans le monde entier. C'est bien pourquoi leurs revenus et leur fortune ne cessent d'augmenter.

A l'inverse, les Etats se saignent à blanc. Et alors ils ne supportent plus les fraudeurs fiscaux et les évadés fiscaux qui ne veulent même plus assumer une charge fiscale devenue minime grâce à la Suisse. Il n'est pas question uniquement de la lutte du travail contre le capital mais de la lutte du capital imposé contre le capital échappant à l'impôt. C'est pourquoi la deuxième bombe est déjà amorcée.

### **Les chapelles à répit**

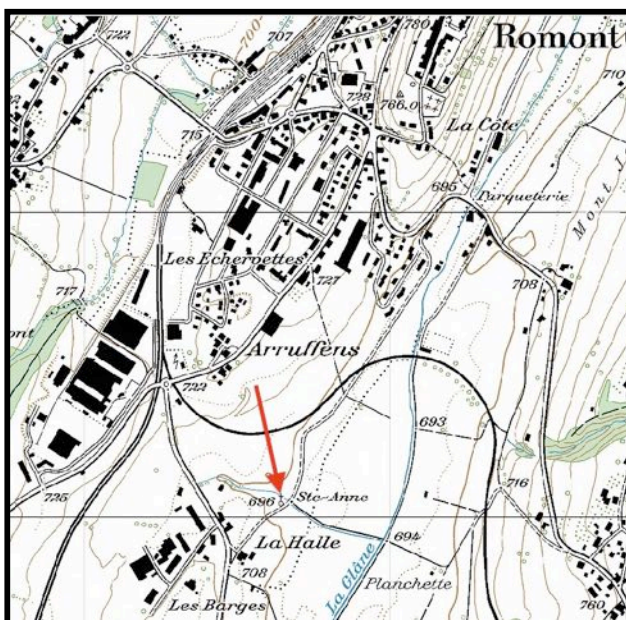
Les chapelles à répit appartiennent à un monde oublié... C'est dans ces sanctuaires qu'étaient accueillis les enfants mort-nés.

## Une littérature abondante

Une abondante littérature est consacrée à ces bébés. Un triste destin - les limbes - leur était jadis réservé. Et leur sort malheureux entraînait la détresse morale des parents. Un historien contemporain, Jacques Gélis, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Paris 8, est le spécialiste de l'histoire de la naissance et de ses vicissitudes. L'un de ses ouvrages, malheureusement épuisé, évoque le sort des enfants mort-nés. Le livre est intitulé *Les enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Ed. Louis Audibert, 2006. Marie-France Morel, agrégée d'histoire, a publié une présentation de cet ouvrage <http://histoire-education.revues.org/index1357.html>. Jacques Gélis a aussi écrit *L'arbre et le fruit*, Fayard 1984, qui traite sur plus de 600 pages de la naissance dans l'Occident moderne du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles. Un chapitre y est réservé de l'enfant mort sans baptême. Et internet n'est pas avare de descriptions relatives aux chapelles à répit. Serge Gummy, dans *Chapelles fribourgeoises*, Editions La Sarine, 2003, consacre un long passage aux sanctuaires à répit. Et le Père Apollinaire Dellion y fait aussi allusion dans son *Dictionnaire historique et statistiques des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, dont les douze volumes ont paru au tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

## Que se passait-il dans les chapelles à répit ?

Selon la croyance populaire, le « répit » est, chez un enfant mort-né, **un retour momentané à la vie**, le temps de le baptiser avant la mort définitive. De ce fait, l'enfant entrera au paradis au lieu d'errer éternellement dans les limbes, où il serait privé de la vision de Dieu... Les limbes étaient ce lieu intermédiaire entre le Purgatoire et le Paradis, né au XIII<sup>e</sup> siècle dans l'esprit de théologiens...



Le répit n'était possible qu'en certains sanctuaires, le plus souvent consacrés à sainte Anne ou à la Sainte Vierge. Comment ce retour momentané - et supposé - à la vie se manifestait-il ? Le Père Apollinaire Dellion écrit dans le chapitre *Romont* à propos du sanctuaire de Ste-Anne à Arruffens : « *Des pratiques superstitieuses vinrent bientôt gêner la dévotion à Sainte Anne. On y apportait des enfants morts sans baptême qu'on baptisait à certains signes, par exemple écoulement de sang par le nez, mouvement des paupières, etc. Plusieurs de ces dites merveilles sont consignées par des notaires. L'autorité ecclésiastique*

*défendit sévèrement ces faux pèlerinages, et plusieurs évêques menacèrent de faire fermer la chapelle si les abus continuaient. »*

Serge Gummy apporte des précisions au sujet des « résurrections » à la chapelle d'Arruffens : la mère va présenter l'enfant mort sur l'autel. Elle se met alors à prier fébrilement, guettant

le moindre souffle de vie sur son enfant. Lorsqu'elle croit apercevoir un signe de vie, la mère le fait aussitôt baptiser, pour l'enterrer immédiatement après, en général dans les alentours immédiats du sanctuaire.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on croyait à la possibilité du retour à la vie des mort-nés. Il a fallu attendre les explications données par la médecine légale du XIX<sup>e</sup> siècle pour que soit connu le comportement de leur cadavre. Diverses manifestations, dues au système nerveux notamment, peuvent survenir post-mortem et être interprétées faussement comme des retours momentanés à la vie.

### ***L'attitude de l'Eglise ; la fin des limbes***

Serge Gumy précise que les évêques sont intervenus à plusieurs reprises au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle pour mettre un terme au « pèlerinage des enfants mort-nés ». C'est seulement en 1729 que la hiérarchie romaine a émis une première condamnation, renouvelée quatre fois dans les années suivantes. Malgré cette condamnation, bien des évêques ont fermé les yeux sur l'attitude de prêtres qui continuaient à attirer les parents vers leurs sanctuaires. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les répits ont connu un regain de popularité, attesté par le grand nombre de tableaux et de vitraux qui représentent ce miracle. Mais la pratique décline à la fin du siècle, à mesure que la doctrine de l'Église se fait moins rigoureuse.

Dès 1984, le cardinal Ratzinger (futur Benoît XVI), alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, considérait à titre personnel que la notion de limbes éternelles n'était qu'une hypothèse qui pouvait être abandonnée. Lors de son assemblée plénière du 2 au 6 octobre 2006, la Commission théologique internationale a déclaré que « l'idée des limbes éternelles, comme lieu auquel sont destinées les âmes des enfants morts sans baptême, peut être abandonnée sans problème de foi. »

### ***Les sanctuaires à répit dans diverses régions***

Jacques Gélis précise le nombre de sanctuaires à répit dans les pays voisins : 277 en France, 56 en Belgique, 14 en Allemagne du Sud, 38 en Autriche, 30 en Suisse, 42 dans la vallée d'Aoste et le Piémont. Il n'est pas rare que les demandeurs effectuent plusieurs jours de marche ou plus de cinquante kilomètres pour implorer un miracle. Dans le canton de Fribourg, le Père Apollinaire Dellion et Serge Gumy indiquent les noms de quelques sanctuaires à répit : église de Chapelle-Gillarens, chapelle Ste-Anne à Coppet près de Domdidier, église de Notre-Dame de Tours, Notre-Dame du Bois à Villaraboud, la chapelle de la Ste-Vierge à Cormondes/Dürrenberg.

### **Un préfet et sa descendance hors du commun**

*La famille du préfet Tobie Oberson méritait une mention. Le fait qu'il y ait eu dans une famille un fils préfet, deux autres prêtres, un écrivain, une religieuse est certainement exceptionnel. D'autant plus que l'on a apprécié chez les quatre fils de Tobie leur humour, leur culture, leur passion de la haute montagne.*

### **Tobie Oberson, 1854-1938**

*Renseignements tirés du journal de Châtel-St-Denis, « Le Messager » du 27 août 1938*

Tobie Oberson est né à Vuisternens-devant-Romont. Après quelques années d'études au Collège St-Michel - que son état de santé le força à interrompre - il revint à Vuisternens. Estimé de la population, il devint bientôt conseiller communal, puis député. A Vuisternens, il était propriétaire de l'auberge Saint-Jacques, et du château entouré d'un vaste parc, vendu à la commune en 1917. Ce bâtiment est devenu école, puis administration communale.

En 1883, le Conseil d'Etat nommait Tobie Oberson préfet de la Glâne. En 1891, il a interrompu son activité dans ce district pour exercer des activités commerciales à Paris, pendant deux ans. Nommé préfet de la Veveyse, il est revenu au pays en 1893. Il sera l'hôte du château de Châtel jusqu'en 1928, soit durant trente-cinq ans.

« Le Messager » rappelle quelques-unes des facettes de la personnalité de Tobie Oberson : *il fut un magistrat pourrait-on dire d'Ancien Régime, par la distinction de ses manières et la haute conscience qu'il avait de ses devoirs de représentant du gouvernement. Sa grande sollicitude allait aux écoles primaires et secondaires qu'il visitait régulièrement.*

Il mena dans les écoles une véritable croisade contre l'alcoolisme. Rappelons que cette lutte fut spécialement vive au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Tobie Oberson fut heureux d'avoir deux fils prêtres, une fille religieuse, un fils préfet.

### **Le Père Camille Oberson, 1886-1965**

Le Père Camille Oberson, missionnaire de Saint-François de Sales, fut non seulement un excellent botaniste, mais aussi un alpiniste célèbre. Il trouva un nombre considérable de plantes phanérogamiques à des altitudes particulièrement élevées dans les Alpes du Valais. Il est l'auteur de diverses publications sur les fleurs des Alpes, notamment dans le *Bulletin du Cercle vaudois de botanique*.

De nombreux enfants et adolescents de Suisse romande accueillis au Préventorium Notre-Dame des Monts de Salvan pour se refaire une santé ont bien connu le Père Camille Oberson, aumônier de cette institution durant 27 ans. La commune de Salvan lui avait décerné la bourgeoisie d'honneur. Le 18 mars 1962, la paroisse de Salvan avait célébré dans la joie ses cinquante ans de prêtrise.

Bien que décédé à l'hôpital de Billens, les funérailles du Père Oberson ont eu lieu à Salvan le 12 juillet 1965. Le deuil était conduit par son frère, le chanoine Octave Oberson de Romont.

### **Le chanoine Octave Oberson, 1889-1970**

Renseignements tirés notamment de l'article nécrologique paru dans « La Liberté »

Origine : Vuisternens-devant-Romont

Date de naissance : le 23 juin 1889 au château de Romont  
Ordination : le 13 juillet 1913 ; première messe à Châtel-St-Denis  
Vicariat : de 1913 à 1916 à La Chaux-de-Fonds  
Professeur à Saint-Charles : de 1916 à 1959  
Chanoine à Romont : de 1916 à 1970  
Décès : le 28 juillet 1970

Dans l'après-midi de vendredi 30 juillet 1970, en l'église collégiale de Romont, la liturgie eucharistique concélébrée rassemblait, pour la sépulture du chanoine Oberson, une foule dense de confrères, d'anciens du « Patro » et de Saint-Charles, de paroissiens et d'amis.

Les jeunes de la paroisse ont bénéficié des riches talents d'éducateur et d'animateur qui caractérisaient le chanoine. C'est lui qui fonda le « patronage » - le « Patro » - dont il s'appliqua à conduire l'évolution au gré des mentalités et des nécessités nouvelles, au cours du demi-siècle où il en assumait la charge. Il lui adjoignit, en 1934, un groupe scout qui connut une belle vitalité.

Comme professeur, le chanoine Oberson - appelé Ubi - usait de méthodes bien à lui, qui ne manquaient ni d'originalité, ni d'efficacité. Ses élèves en appréciaient le tour jovial et volontiers humoristique. Mais, sa vue déficiente en incita plus d'un à en profiter en « pognant », pour reprendre le terme usité pour la tricherie. Je me souviens d'un camarade, appelé devant la classe par le chanoine pour réciter par cœur une hymne liturgique. Il a lu le « pognon » fixé sur son avant-bras : note 6 !

*D'un ancien élève : j'ai bien connu Ubi. Il a été mon prof de latin. Il avait des trucs à lui pour nous faire retenir les règles. Je me rappelle par exemple « la sœur de l'épouse est sur l'arbre » : soror uxor, arbor, trois noms en or qui sont féminins. Ce chanoine était un pianiste doué, jouant par cœur à cause de sa mauvaise vue. Il éclairait de nuit sa route avec une lampe de poche à dynamo qui faisait assez de bruit pour être vue et entendue de loin.*

Le chanoine Oberson avait une âme ensoleillée et chantante. Pour les jeunes de son patronage ou pour ses élèves de Saint-Charles, il composait des chansons pleines de saveur, d'humour, de gentillesse, ou bien animées d'un souffle d'épopée, comme ce « Belle jeunesse, lève-toi » qu'on chanta beaucoup dans les paroisses fribourgeoises. C'était sa façon à lui d'aimer la vie et de la faire aimer.

Il fut aussi un passionné de la montagne. En dépit de son apparente fragilité corporelle et de sa mauvaise vue, il escalada, en compagnie d'un frère ou d'un ami, bon nombre des grands sommets de nos Alpes.

En 1959, la limite d'âge lui fit abandonner l'enseignement, mais non pas tout ministère : pendant plusieurs années encore, il fut pour les élèves de Saint-Charles et les jeunes de Romont, un guide apprécié. Pour reconnaître le dévouement sacerdotal que, depuis 50 ans, il déployait dans le chef-lieu glânois, Mgr l'Evêque fit de lui, en 1966, un chanoine honoraire de sa cathédrale.

Ceux qui connaissaient de plus près le bon chanoine savaient que sa bonhomie, son attachante originalité même étaient le reflet d'une profonde sérénité qu'il puisait dans une foi limpide.

### **Gabriel Oberson, écrivain, journaliste, 1891-1964**

*Les renseignements qui suivent sont tirés d'un article du « Républicain », signé Jacqueline Thévoz, publié après le décès de Gabriel Oberson survenu le 1er octobre 1964. Gabriel Oberson, un personnage doué, mais tourmenté.*

Né à Paris le 10 décembre 1891, il fut entouré de huit frères et sœurs, dont deux prêtres, une Fille de la Charité et un préfet de la Gruyère. Il fit ses études à Châtel-St-Denis, puis aux Collèges St-Michel de Fribourg et d'Einsiedeln, et enfin à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg où il passa sa licence. Après quoi, il continua ses études à l'Université de Genève, dédaigna le titre de docteur auquel sa thèse sur l'immanentisme lui aurait donné droit (il était de cette race d'hommes qui refusent la Légion d'honneur), faillit devenir prêtre, voire moine, entra chez les Jésuites anglais, et finit par en ressortir pour se lancer dans les Lettres où il se mouvait comme un poisson dans l'eau. Il tâta de tout, avec bonheur et facilité : roman, théâtre, essais historiques, récits, poèmes, nouvelles et des centaines d'articles pour *Le Fribourgeois*, *La Suisse*, *L'Express*, *La Feuille d'Avis de Neuchâtel*, *Le Républicain*. En 1932, il a fondé avec Arthur Brasey *Les Informations fribourgeoises*, agence de presse.

Son roman *L'âme damnée* - largement autobiographique - est un ouvrage pessimiste et réaliste, qui fut mis à l'index fribourgeois à cause de sa crudité et des pressions de la famille de l'auteur.

Gabriel Oberson fut aussi un passionné d'alpinisme. Membre très actif du Club alpin suisse, il a gravi tous nos 4000 mètres.

### **Marc Waeber analyse « L'Âme damnée »**

*Dans « L'indicateur fribourgeois » du 17 janvier 1961, le journaliste Marc Waeber se livre à une analyse de « L'âme damnée » de Gabriel Oberson.*

On ignore généralement que mon confrère Gabriel Oberson est l'auteur d'une dizaine de bouquins. Comme il n'est pas très bien vu dans notre république, on se fait un point d'honneur à passer sous silence sa production littéraire, quitte à crier au génie lorsqu'apparaît sur le marché la mince œuvrette d'un citoyen bien pensant et mal écrivant. Gabriel Oberson vient de rééditer « L'Âme damnée ». Ce livre avait paru vers les années trente. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, il était devenu introuvable dans les librairies. Non pas parce que les gens se l'arrachaient, mais parce que les proches de l'auteur jugeant l'ouvrage scandaleux avaient acheté en bloc toute l'édition et l'avaient détruite.

La notion du scandale ayant évolué depuis lors, Oberson a sorti une nouvelle édition dont il pense qu'elle échappera cette fois aux flammes de l'Inquisition et qu'elle trouvera une place dans la bibliothèque de quelques Fribourgeois.



Je ne pense pas que les jeunes générations se délectent à la lecture de ce livre. Pour elles, il doit manquer d'action. Il consiste uniquement en une sorte de dialogue intérieur. Un jeune homme, poussé par sa famille vers les voies religieuses, est désireux de répondre à l'appel du Seigneur qu'il croit entendre. Mais, en même temps, les tentations de la chair l'assaillent. Et l'on suivra à travers les pages de *L'Ame damnée* ce combat de la pureté et de l'impureté qui se poursuit dans l'esprit du héros de son enfance à son âge mûr.

L'intérêt de l'ouvrage réside surtout dans le fait que, s'il se présente sous la forme d'un roman, il est en réalité la confession publique de Gabriel Oberson lui-même, et qu'il met en scène des personnages qui nous sont connus, dans des décors qui nous sont familiers. On retrouve sans la moindre peine, derrière les noms transparents des personnages, les membres de la famille Oberson, les professeurs du collège St-Michel, et quelques-uns des contemporains de l'auteur. Mais ce qui mérite le plus d'attention, c'est la sincérité désespérée avec laquelle Oberson analyse toutes ses réactions alors qu'il est harcelé tour à tour, voire en même temps, par le pur et par l'impur. Il dit tout. C'est d'ailleurs ce que lui reprochent les bonnes âmes. Aucun détail, si intime soit-il, n'est épargné au lecteur.

D'aucuns s'empressent d'en déduire que le livre est pornographique. Il faut avoir, me semble-t-il, l'esprit curieusement conformé pour trouver là de la pornographie. N'insistons pas là-dessus. De toute façon, il y a des gens qui utilisent des mots dont ils ne connaissent pas la signification.

Simplement, Gabriel Oberson a voulu jouer le jeu. Dès l'instant où il entendait exposer clairement la situation d'un adolescent dans la position qu'on a dite - et n'oublions pas que de très nombreux jeunes gens se sont effectivement trouvés dans cette situation -, dès cet instant, il a jugé honnête de dire tout, et non seulement ce qui est comestible pour les braves gens.

(...) Je crois cependant que nombre de Fribourgeois trouveront intérêt à ce livre, parce qu'il est du terroir et aussi, ce qui ne gêne rien, parce qu'il est bien écrit.

### **Gabriel Oberson et ses régents**

*Un passage de « L'âme damnée », Editions P.- F. Perret-Gentil, Genève, 1944. Dans ce roman Gabriel Oberson se donne le prénom de Gustave.*

Gustave suivait avec régularité le cours supérieur de l'école primaire. Il se trouvait là en compagnie de grands élèves, qui ne se destinaient pas aux études secondaires et répétaient trois fois la dernière année jusqu'à l'âge de l'émancipation. En général, ils en savaient moins la troisième que la première. L'enseignement était de ce fait hétéroclite et pénible, car les élèves, frappés par l'ennui, n'avaient pas d'autre idée que de chahuter et de jouer des tours.

Par suite du zèle et de l'émulation des pédagogues, les cours se prolongeaient d'une manière interminable. Entrés en classe à huit heures, les élèves n'en sortaient qu'à onze heures et demie. L'après-midi, ils y restaient d'une heure et demie à quatre heures et demie, sans compter les prolongations arbitraires, les punitions et les devoirs à accomplir à la maison.

A ce régime, les maîtres se fatiguaient encore plus que les élèves ; on assistait à des explosions de colère et à des sévices qui ressemblaient de fort loin à de l'éducation. A l'école inférieure déjà, Gustave, aux ordres d'une institutrice modèle, entendait dans la salle voisine les hurlements d'un maître brutal qui semblait vouloir, dans ses corps à corps avec les élèves, démolir la paroi de séparation. Ce maître fut ensuite congédié. Mais, dans la classe supérieure, des scènes presque aussi barbares se produisaient. L'instituteur, nerveux et colérique, s'emportait plus souvent qu'à son tour. Il se précipitait alors sur un délinquant, un peu au hasard, et le rouait de coups.

Un gros élève, fort populaire, surnommé « Boulet », avait promis que, si le régent le frappait, il lui ferait toucher les épaules<sup>1</sup>. Tous se réjouissaient de voir arriver ce moment. Mais l'instituteur devait avoir eu vent de la chose, car jamais il ne se livra à la moindre violence envers Boulet, cependant rien moins que brillant. Il s'acharnait sur un autre élève, qu'il avait réussi à persuader de sa hideuse crapulerie et qu'il humiliait plus bas que terre. Il le prenait vraiment pour tête de Turc et bouc émissaire pour tous les péchés de la classe. Le régent, comme on l'appelait, y allait avec un tel entrain qu'il était ensuite incapable de reprendre sa leçon, tellement il se trouvait hors de lui, et il redescendait de sa chaire pour punir encore l'élève de ce nouveau méfait. Le malheureux boxé ne bronchait pas et l'on se demandait si son crâne osseux et luisant aux tempes sentait encore les coups.

Un jour, le régent, au comble de la colère, s'écria : « Ce n'est pas un ou deux élèves qu'il faudrait gifler, mais toute la classe. » Aussitôt dit, aussitôt fait ; il suit les allées en étendant les bras de chaque côté, de manière à frapper toutes les têtes en série.

Une autre fois, il s'avise que ce moyen est encore beaucoup trop doux. Il saisit dans un réduit une lourde barre de fer. Il n'ose cependant s'en servir contre les élèves. Tournant sa fureur contre le poêle de fonte, il assène sur la grille supérieure un coup tel qu'elle vole en éclats. Les garçons s'en gaussent fort intérieurement, car le fait d'abîmer du matériel était le grand idéal d'une partie d'entre eux. Pendant plusieurs mois, le malheureux poêle exhiba les marques de cette journée historique.

L'enseignement d'un tel apôtre, on le devine, n'avait rien de transcendant, et Gustave pouvait rêver tout à son aise pendant que l'on rabâchait pour la vingtième fois les mêmes leçons.

---

<sup>1</sup> *En termes de lutte, faire toucher les épaules à quelqu'un, c'est faire en sorte que ses deux épaules touchent le sol, donc qu'il est vaincu.*

### ***Jean Oberson, président de tribunal, préfet (1894-1973)***

*Présentation tirée de l'article signé Pierre Barras, paru dans « La Liberté » le 26 janvier 1963 lorsque Jean Oberson s'est retiré de la vie publique.*

L'index pointé, la main fine caressant voluptueusement une barbe assyrienne, l'œil pétillant de malice, le balancement de sa haute stature, cette silhouette du préfet Oberson est sympathiquement familière, dans notre canton et même au-delà. Jean Oberson est une personnalité ; et plus encore une originalité ! La décision qu'il a prise de résigner ses

fonctions, sa santé ne lui permettant plus de supporter pareille charge, ne le fera pas oublier de ses nombreux amis, pas plus que de ses administrés. C'est avec regret qu'ils verront s'effacer une image dont ils guetteront longtemps encore l'apparition joviale dans toutes nos fêtes, regrettant de ne plus entendre sa parole si franche, son verbe correct, et ses avis sensés.

Jean Oberson est le fils de Tobie Oberson, regretté préfet de la Veveyse pendant trente-cinq ans. Il est né dans ce château idyllique de Châtel-Saint-Denis qu'il quitta pour l'internat du collège Saint-Michel, et bientôt la caserne. Artilleur au long coupe-chou qui lui battait les flancs, il appartient à cette génération dont les études furent entravées par les longues mobilisations de 1914-1918. Portant gaîment le béret sarinien, quel succès quasi légendaire ne se tailla-t-il pas en Cyrano ? Licencié en droit, il fut quelque temps chef de service à la direction de la Justice avant d'être nommé en 1921 président du Tribunal de la Glâne, poste qu'il occupa jusqu'en 1937. Député de ce même district, il apporta aux débats du Grand Conseil sa note d'élégance grammaticale et sa clarté de pensée. En 1937, il venait à Bulle et c'est dans le grand district de la Gruyère qu'il devait poursuivre le cursus honorum, d'abord comme président du Tribunal, et depuis 1947 comme préfet. C'est après quinze ans de ces fonctions que sa santé fut ébranlée et qu'il fut contraint à prendre du repos.

Jean Oberson fut toujours intellectuellement un sage qui s'était fait de la vie sa propre philosophie. Trop cultivé, esprit trop fin pour attacher aux choses d'ici-bas, aux honneurs en particulier, plus de réalité qu'ils n'en ont, il se retire aujourd'hui dans une retraite que son esprit délié, sa curiosité littéraire, son goût pour la musique, son amour ardent de la vie intellectuelle sous toutes ses formes sauront meubler. (...) Nous le connaissons trop pour ne pas savoir que ses loisirs seront ceux d'un humaniste, amoureux de tout ce qui est beau, intelligent, original. Nous souhaitons que sa retraite ne nous prive pas à tout jamais du plaisir de sa conversation enjouée, émaillée de saillies gauloises.

## **Avant et après les années 50 à Noréaz**

*Ce passage est tiré de mon ouvrage publié en 2001, « Histoire et histoires de Noréaz ».*

Parler des années 50, c'est évoquer une époque de transition. La vie commence à changer. Le Progrès s'avance, avec un cortège de mini-révolutions dans le domaine des transports, de la communication, de l'alimentation, de la pensée aussi. Des certitudes se fendillent, qu'elles soient religieuses, politiques, ou en rapport avec la vie de tous les jours. Le Progrès va-t-il apporter le bonheur ? Les gens vont-ils être plus heureux ? La nature humaine est ainsi faite que l'être humain a tendance à vouloir toujours davantage. A se complaire aussi dans un certain masochisme...

En interrogeant des habitants de Noréaz qui ont vécu ce milieu du siècle, l'on se rend compte du fait que le manque de confort et la simplicité des moyens d'existence de la grande majorité ne rendaient pas malheureux. Pas plus malheureux qu'aujourd'hui, me faisait remarquer la charmante Mme Rosa Zbinden, l'une des doyennes de Noréaz, née en 1913, fidèle encore à son poste de sacristine.

## **Quelques souvenirs de Rosa Zbinden**

Avec quelle gentillesse - et quelle gaieté souvent - Mme Zbinden parle de cet autrefois vécu sur son petit domaine de Noréaz. C'est vrai, dit-elle, qu'on « voyait plus de pays ». Pas question de voyages, le « pays » signifiant la vie dure. Sept poses de terre, deux ou trois poses de « communs » loués, trois vaches qui donnaient non seulement leur lait, mais leur force pour tirer les chars, deux cochons, des poules et des lapins, un jardin et un plantage. A part le sucre, le sel, le café qu'on devait acheter, on se suffisait à nous-mêmes. On avait un four pour faire le pain. Quand on en achetait à la boulangerie, ce qu'on le trouvait bon ! En 1936 déjà, son premier mari, Jules Monney, meurt dans un accident. Jules était le fils de Philippe Monney, un « tourbier » qui vivait près du lac de Seedorf, dans une maison qui n'existe plus. En secondes noces, elle épouse Gottfried Zbinden, de Guggisberg, employé à la laiterie de Noréaz. Mais il est protestant. A l'époque, un mariage mixte est considéré comme une malédiction ! Aussi Gottfried se rend-il à Onnens à vélo, durant une année, pour suivre le catéchisme catholique du curé Louis Chanex.

Les petits événements joyeux qui jalonnaient la vie ? Rosa sourit. La bénichon, le jeu du tonneau, le jeu des œufs. Rosa dansait la marche, la valse ou la polka sur le pont construit en plein air. La bénichon était une vraie fête, avec ses trois jours de liesse, ses menus et ses spécialités comme la cuchaule, la moutarde, les croquets ou les pains d'anis. Aujourd'hui, estime Rosa, ça n'a plus de charme. On peut trouver ces spécialités tous les jours... Le jeu du tonneau se passait près du café. Une jolie fête villageoise ! Cinq ou six cavaliers armés d'une pique devaient s'attaquer à un tonneau surélevé. Quant au jeu des œufs, si l'atmosphère joyeuse est bien ancrée dans sa mémoire, les règles se sont estompées... Pas grave, comme disent les jeunes aujourd'hui ! Rosa parle encore de son potager électrique, probablement le premier du village, acheté en 1936. Mais elle avait en parallèle un potager à bois. Indispensable puisque la grande et fameuse cheminée de la famille Zbinden abritait jusqu'à 300 jambons « donnés à fumer » par un grand nombre de villageois. C'est Camille Macherel qui, la plupart du temps, avait « fait boucherie » dans les maisons.

Rosa énumère encore les nombreuses activités imposées par le petit train de campagne et la tenue du ménage. Le frigo, le congélateur et la machine à laver ont changé la vie de la ménagère, constate-t-elle. Avant la machine à laver, la lessive était une véritable aventure. Elle avait lieu deux à trois fois par an. Des journées pénibles ! Cuisson dans la « couleuse », rinçage dans le grand bassin, étendage en plein air. D'autres activités ménagères n'existent pratiquement plus de nos jours. Autrefois, on séchait pommes et poires pour faire les « schnetz ». On séchait aussi les haricots. On fabriquait de la limonade avec les fleurs de sureau ou de tilleul. On « mettait en boccas » des haricots, des fruits, de la viande. Les repas étaient moins variés qu'aujourd'hui et le menu du jour affichait bien souvent du salé. Du lard, de la saucisse - le jambon était servi à la bénichon et aux grandes fêtes - et aussi de la « bovine », viande fumée de bœuf. Que buvaient les hommes ? Du cidre fermenté, du vin qui était bon marché. Et aussi beaucoup de goutte ! Quant aux moyens de transport, c'était le vélo. Ou la voiture avec un cheval... quand on avait une voiture et un cheval. Si on devait se rendre à Fribourg, on allait à vélo jusqu'à Rosé. Le premier tracteur de la région fut acheté par Emile Guisolan, aubergiste à Prez. Un tracteur à gaz de bois qu'utilisait son propriétaire pour « aller à la charrue » dans la région. A la même époque - dans les années 40 - les

premières autos furent celle d'Antoine Berger, charpentier, et Fernand Pythoud, entrepreneur.

### ***Autres souvenirs***

Ils ont été évoqués par Francine Chenaux-Gobet, Albert Berger, les anciens syndics Marius Corpataux et Raphaël Crausaz.

Des souvenirs en rapport avec la pratique religieuse, qui occupait une large place. Que de voyages en groupes à Prez, pour la messe et les vêpres dominicales ! Et même, dans les années 40, pour le catéchisme. Mais, pas d'amertume. Les hommes rappellent avec le sourire l'alignement des enfants devant l'église de Prez, avant la messe et les vêpres, ou leurs bagarres enfantines avec « ceux de Prez », sur le chemin du retour après les cérémonies. Comme dans toute la région, lorsque diverses localités forment une paroisse, on porte haut l'étendard de son village. On a l'esprit de clocher, même en l'absence de clocher ! Des souvenirs mitigés ? Ceux de la grande mission par exemple. Les sermons des capucins étaient bien longs et les bancs de l'église de Prez bien durs.

### ***Occupations paysannes***

On a parlé aussi du travail du paysan. Tout à la main, ou presque. Un seul exemple parmi tant d'autres, celui de la fenaison. Les opérations successives auxquelles se livrait toute la maisonnée, avec les domestiques et les servantes dans les plus grandes exploitations, étaient les suivantes : *désandagner* qui consiste à défaire les andains couchés par la faucheuse ; tourner à la fourche pour assurer le séchage complet ; mettre le foin en *tôles* lorsque la pluie s'annonce, avant de faire des tas ; défaire ces tas lorsque le temps s'est rétabli ; refaire des *tôles* lorsque le foin est sec ; le charger sur le char à pont auquel sont attelés deux chevaux ; un spécialiste *fait le char* en disposant les fourchées de façon à ce que le chargement soit parfaitement équilibré ; avant son transport à la grange, presser le foin sur le char au moyen de la *presse*, une longue pièce de bois cylindrique reliée par une corde à la *mécanique* ; conduire le foin sur le pont et le décharger. Les opérations concernant le regain et la moisson sont tout aussi nombreuses. Les changements fondamentaux dans l'agriculture, imputables au machinisme, sont trop connus pour qu'on les détaille. Mais, certains travaux confiés autrefois aux enfants éveillent une certaine nostalgie. *Aller pâturer*, par exemple. C'est veiller sur les troupeaux lorsqu'ils paissent l'automne dans la nature. Imaginatifs, les enfants à qui était confiée cette tâche inventaient des occupations ou des jeux les plus divers pour passer le temps.

### ***Scènes disparues***

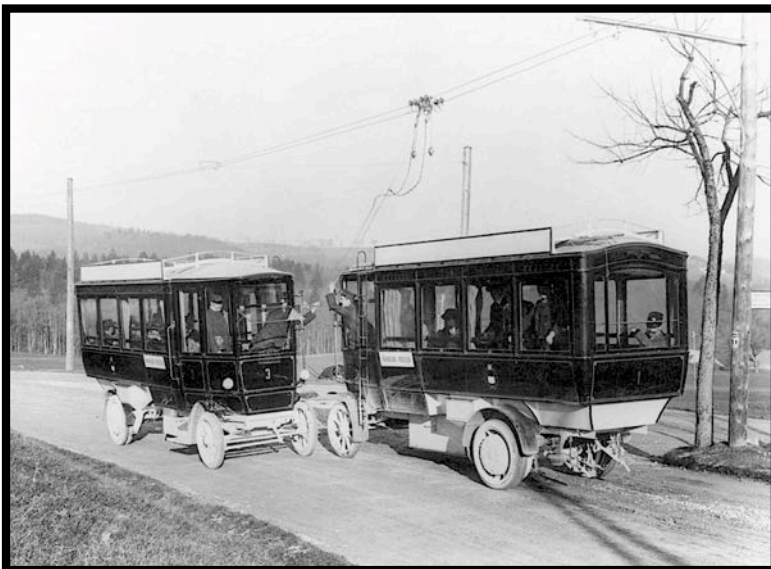
Quelques scènes que l'on ne voit plus à Noréaz : le rétameur, appelé potier, installé près de l'auberge, qui redonne un aspect neuf aux *mitrettes*, cuillères, fourchettes et autres ustensiles, grâce à son bain de métal bouillant ; le maréchal de Ponthaux qui ferre les galoches ; le « bob » fabriqué par Fernand Mollard, avec des barrières en tuyaux entre lesquels se glissent les jambes d'une dizaine de gamins, qui file de la boulangerie Stern jusqu'à la ferme Stocker ; Layaz, le raccommodeur de vaisselle qui répare avec du fil de fer et du mastic, et casse les pots lorsqu'il est mécontent ; les ordures ménagères, heureusement

sans commune mesure avec celles d'aujourd'hui, déversées à la Goillette ; la camionnette à « Gilland des œufs » avec ses casiers à barreaux chargés de poules, poulets et lapins ; les hommes qui chiquent et envoient de temps à autre au loin un jet brun... Changements aussi dans les distractions des aînés. Les hommes ne jettent plus, divisés en deux équipes concurrentes, les boules plombées sur les routes de la Maison Rouge ou de Ponthaux ; ils ne jouent plus aux quilles non plus, près du café, dans le jeu dont les *douves* ont été ravalées au printemps avec de l'argile fraîche. La bénichon a changé elle aussi. La jeunesse ne s'en va plus, le lundi matin, dans les villages environnants pour chanter et boire un verre. Quant aux danses criées, elles n'existent plus guère. Le nom de celui qui faisait un don à la société de jeunesse organisatrice était « crié » et il « ouvrait » la danse.

Chaque village avait ses personnages bien typés. Quel visage original évoquer pour le Noréaz d'autrefois ? On m'a parlé de Tili. Elle s'appelait Ottilie. Une brave femme qui vendait des fleurs en papier. Elle s'en allait livrer sa marchandise par les maisons, et même au marché, avec sa vieille poussette. Ça lui arrivait de revenir chez elle bien « lancée ». Elle vivait avec son frère César, bûcheron. Tili vivait en bas, et lui en haut. Pas d'escalier, ni intérieur, ni extérieur pour gagner l'étage supérieur. César y accédait par une échelle. Tili, dont le gîte n'était guère chauffé, aimait prolonger des soirées d'hiver sur le fourneau, dans une ferme accueillante. Mais, quand l'heure avançait, Tili disait à ses hôtes : « Allez seulement au lit ! » Elle serait restée sur le fourneau toute la nuit...

## Notre région a accueilli le premier trolleybus de Suisse

En 2012, il y avait exactement cent ans que le premier trolleybus avait circulé en Suisse. **Et c'était entre Fribourg et Posieux, le 4 janvier 1912 !** [Le Club du Tramway de Fribourg](#) (CTF) a organisé une exposition à cette occasion.



Mais, commençons par rappeler ce qu'est un trolley : une roulette qui, en se mouvant sur un câble aérien, sert de prise de courant à un tramway électrique auquel elle est reliée. Par extension, on a donné le nom de trolley au véhicule lui-même.

Le parcours du premier trolley suisse était prévu entre Fribourg et Farvagny. Mais, à cause du très mauvais état de la route dont la réfection ne se

réalisera que progressivement, il faudra attendre 1916 pour que le trolley atteigne Farvagny. Le premier terminus était Posieux. Et, de la Glâne à Posieux, la route était en terre battue,

d'où une succession de cahots dus aux trous et aux bosses. Le premier tronçon de la ligne prenait fin à la Croix-Blanche à Posieux.

Les 12,5 km de routes non goudronnées entre Fribourg et Posieux étaient parcourus en 50 minutes avec quatre véhicules électriques, qui ressemblaient plus à des diligences sans chevaux qu'aux trolleybus d'aujourd'hui. Leur motorisation avant-gardiste était assurée par des moteurs installés dans les moyeux des roues, développés par Porsche. Quant au captage du courant, il s'effectuait par une sorte de petit chariot roulant sur les deux fils de la ligne électrique aérienne. Chaque trolleybus comptait 24 places, dont 17 assises.

Dans mon livre *Au temps de l'Ecole normale*, un passage rappelle l'existence de ces trolleybus qui ont rendu de grands services aux étudiants et aux professeurs de l'Ecole normale d'Hauterive :

*En fin d'année 1911, la direction de l'Ecole normale dépose une demande de réduction de prix pour le transport des élèves par l'omnibus électrique Fribourg-Farvagny. Cet autobus-trolleybus a été en service du début de janvier 1912 à la fin mai 1932. La Compagnie des omnibus électriques Fribourg-Posieux-Farvagny (F-F) fut constituée le 7 août 1911 et le premier tronçon de la ligne Fribourg-Posieux fut inauguré le 30 décembre. Le directeur d'Hauterive n'avait pas perdu de temps pour demander un rabais ! La route en terre battue parsemée sur certains tronçons de trous et de bosses, des véhicules avec des roues en bois garnies de bandages en caoutchouc plein : on devine la précarité du confort offert aux usagers ! Ce n'est qu'en 1924 que les autobus électriques furent équipés de pneus gonflés. Le F-F se déplaçait à la vitesse de 20 km à l'heure.*

José Chassot, de Posieux, a fouillé les archives et les journaux pour publier en 2000 une plaquette bien documentée et illustrée sur le F-F. Cette publication est la source principale des photos et de la documentation présentées ci-après.

### ***Fribourg-Posieux, puis Fribourg-Farvagny***

Le service régulier a commencé le jeudi 4 janvier 1912. L'horaire des courses était à disposition pour le prix de dix centimes. Au petit matin du jeudi 4 janvier 1912, les nouveaux bus à trolley où avaient pris place des voyageurs inquiets mais enthousiastes prenaient le départ à Posieux, devant l'hôtel de la Croix-Blanche. A Fribourg, le départ se situait au bas des larges escaliers conduisant au bâtiment appelé gare aux marchandises, qui était au temps du trolley la gare principale, jusqu'en 1929, année de la construction de la gare actuelle.

L'abbé Bovet - professeur à l'Ecole normale d'Hauterive - a composé une chanson pour marquer la création de ce service de transports novateur pour l'époque. Refrain : *Il s'en va durant l'été, l'hiver, tache rouge en les prés verts, tache rouge sur la neige. Doucement il passe dans les bois. Les petits moineaux parfois lui font cortège.*

L'horaire de 1912 prévoyait vingt et un trajets dont quatre de Fribourg à Posieux et retour. D'autres courses n'allaient que jusqu'à la Glâne ou aux Daillettes. Le prix d'un billet Fribourg-

Posieux s'élevait à soixante centimes. Du 4 au 31 janvier 1912, les véhicules ont parcouru 4516 kilomètres et ils ont transporté 7628 passagers.

La ligne F-F - Fribourg-Farvagny - aurait dû tout d'abord s'appeler F-P – Fribourg-Posieux - puisque le trolley n'allait à ses débuts que jusqu'à Posieux, en raison de l'absence de routes carrossables entre Posieux et Farvagny. Dans une chronique de Denis Pittet « d'in Boû » - poète patoisant de Corpataux - publiée dans *La Liberté* du lundi 18 mars 1957, l'auteur décrit les difficultés causées par cette route, qui était entièrement à construire : *Pour cette construction, des forçats étaient venus de Bellechasse pour exécuter les travaux. Ils logeaient à l'ancien château des Techtermann qu'on avait transformé en prison. Ils étaient rentrés à Bellechasse au début de la guerre 1914-1918. Un entrepreneur avait terminé les travaux jusqu'au garage F-F de Farvagny-le-Grand.*

### ***La fin du Fribourg-Farvagny***

Le nombre des voyageurs a sensiblement baissé durant la guerre 1914-1918. Dès 1922, les voyageurs étaient à nouveau plus nombreux, comme dans les premières années d'exploitation. En 1922, 96 449 voyageurs ont utilisé le F-F. Dans les années suivantes, une nouvelle baisse s'est manifestée. Les passagers n'étaient plus que 66 493 en 1931. La concurrence devenait chaque année plus vive entre les véhicules à essence et le F-F électrique.

Au début de 1929, la gérance de la compagnie fut confiée aux chemins de fer électriques de la Gruyère (CEG), actifs depuis 1903. Les CEG possédaient un parc de 24 autobus à essence et 5 camions, sur un réseau de 237 kilomètres. En 1930, le Conseil d'administration du Fribourg-Farvagny accepta la vente de sa ligne de trolleys aux CEG pour la somme de huitante-cinq mille francs. La suppression de la ligne F-F sera effective le 21 mai 1932. Dès le 22 mai, les CEG ont assuré un service continu Fribourg-Farvagny-Bulle au moyen de trois grands autobus à essence qui garantissaient 25 places assises.

Précisons que les chemins de fer électriques de la Gruyère (CEG) ont été intégrés à la compagnie des chemins de fer fribourgeois GFM (Gruyère, Fribourg, Morat). La compagnie GFM a été incorporée aux Transports Publics Fribourgeois (TPF) en 2000.

## **Editorial à la suite du refus du Gripen par le peuple**

*« La Liberté » du 19 mai 2014, article de Louis Ruffieux*

*L'acquisition des avions suédois Gripen a fait l'objet le 18 mai 2014 d'une votation qui fut précédée de multiples débats contradictoires dans les médias. Cet achat a été refusé par le peuple suisse. La Suisse romande a fait pencher la balance vers le non. Le rédacteur en chef de « La Liberté » a publié cet éditorial :*



## Le temps des ruptures

Si d'aventure Ueli Maurer tirait la leçon politique de l'échec du Gripen, son recyclage à la tête de la DCA (défense contre avions) serait à saluer. Le conseiller fédéral s'est donné beaucoup de peine pour clouer au sol le nouvel avion de combat. On lui doit le premier divorce sérieux entre le peuple et son armée depuis la création de la Suisse moderne. Le contexte, il est vrai, ne l'a pas aidé.

La « boîte noire » dira les raisons de ce crash. En attendant l'analyse scientifique des résultats, des constats s'imposent. Prolongeant la procédure chaotique qui a présidé au choix du Gripen, la campagne en faveur du nouvel avion a volé bas, avec des arguments d'un autre temps. Le PDC en avait refilé la conduite à l'UDC, comme on se débarrasse d'une patate bouillante. L'UDC en a fait des röstis tièdes certes prisés dans la Suisse profonde, mais nettement moins ailleurs.

Le Département de la défense, lui, l'a jouée défensive et réduit national, refusant par exemple à *La Liberté* l'autorisation de réaliser un reportage à l'aérodrome de Payerne, ô combien concerné par cette votation ! Ueli Maurer a promené sa béatitude et son petit chalet de bois un peu partout, alors que l'on sait, notamment depuis les révélations sur les omniprésentes écoutes américaines, que la guerre a changé d'alpages et de canons. Difficile, dans ces conditions, de plaider pour un nouvel avion au service d'une sécurité globale du pays. Les officiers eux-mêmes étaient d'ailleurs divisés sur l'appareil choisi.

La météo politique explique aussi l'accident du Gripen. Le cyclone qui a emporté la libre circulation des personnes, le 9 février, a laissé des traces. Les cantons qui ont refusé l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse » ont rejeté hier le financement de l'avion. Coïncidence ? Pas seulement. Des citoyens, a priori plutôt favorables à l'armée, n'ont pas résisté au petit plaisir jouissif de jeter un obus dans le jardin de l'UDC.

En ce début 2014, les urnes ont ainsi révélé deux ruptures fortes dans des domaines - l'économie, l'armée - naguère marqueurs de la stabilité et de la prévisibilité de la Suisse. Inquiétant, docteur ?

## Renvoi des étrangers criminels : vagues autour d'une votation

*L'initiative populaire fédérale **Pour le renvoi des étrangers criminels** - également appelée « initiative pour le renvoi » - a été approuvée par le peuple et les cantons **le 28 novembre 2010**. Elle a reçu un fort soutien des cantons centraux et a été rejetée par les cantons romands, à l'exception du Valais, et par Bâle-Ville.*

### **Le commencement de la fin**

*Opinion, par Denis Clerc, dans « La Liberté »*

Il y a des matins à la campagne où on se lève, on s'étire, on ouvre la fenêtre et, à la première inspiration, on se dit : « Tiens, ils ont puriné. » C'est l'impression qu'on a eue ce lundi 29 novembre 2010 en découvrant le paysage politique suisse. Une odeur brune sur fond blanc révélait que le pays venait de poser la première pierre d'un Etat fasciste destiné à remplacer, à terme, notre démocratie fondée sur une déclaration universelle proclamant que « les hommes naissent libres et égaux en droit ».

En effet, en acceptant l'initiative de l'UDC, le peuple a décidé qu'il y aura désormais deux codes pénaux applicables en Suisse, selon l'origine de l'auteur des infractions. Plus qu'une nuance, c'est un viol ; plus qu'une lubie de paranoïaques, c'est une révolution, la mise en route d'un nouvel ordre politique fondé sur la dictature d'une majorité d'indigènes présumés innocents sur une minorité d'étrangers sans droits civiques et auxquels le titre trompeur d'une initiative repris comme un refrain par des médias complices a accolé l'adjectif « criminels », donnant à une formule de propagande la valeur irréfragable d'une évidence.

Cette décision est la conséquence logique de l'évolution d'un pays d'émigration séculaire devenu en quelques décennies de la fin du siècle passé un pays d'immigration massive qui refuse pourtant de se reconnaître comme tel et d'en assumer les inconvénients comme les avantages. Les dirigeants de l'Economie exigent et obtiennent chaque année des autorités exécutives fédérales et cantonales un contingent annuel de 30 000 à 40 000 nouveaux travailleurs étrangers. Pour les patrons, mais aussi dans une moindre mesure pour tout le pays, l'avantage financier de cette opération est considérable. Il se chiffre par des dizaines de milliards de francs qui n'apparaissent dans aucun bilan.

Le problème, c'est que les aspects identitaires, démographiques, culturels, psychologiques ou sociaux de cette immigration ne sont pas pris en compte et que, loin d'y voir un avantage économique pour elle et pour le pays, une partie veule de la population ne voit dans ces immigrés que des intrus, des clandestins, des profiteurs qui abusent de notre hospitalité et des largesses de l'Etat social. Il en résulte une xénophobie larvée dont un parti a fait son fonds de commerce électoral, non pour la comprendre et la combattre, mais au contraire pour nourrir la frustration réelle ou fantasmée des indigènes. L'astuce n'est pas nouvelle. Dans les années vingt du siècle passé, un homme a réussi à convaincre son pays que les Juifs, qui représentaient 0,6% de la population totale, étaient la cause de tous les malheurs du peuple allemand.

Avec ce vote, la xénophobie utilisée comme catalyseur d'un mécontentement préfabriqué a réussi à introduire un article criminel dans notre Constitution, le premier, mais sûrement pas le dernier. Seul un sursaut moral de la partie saine et sensée du peuple pourra éviter à nos enfants et à nos petits-enfants d'avoir à se boucher le nez en ouvrant la fenêtre sur un matin puant de novembre.

## ***Renvoi d'étrangers : les critiques fusent dans la presse étrangère***

*Romandie News*

Les commentateurs de la presse allemande et autrichienne qualifient d'« irritante » et « brutale » l'acceptation par le peuple de l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels. L'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'homme doivent se saisir du problème, selon eux.

« Le signal émis par les Suisses réclame des réponses, écrit l'éditorialiste de la *Süddeutsche Zeitung*. Car il n'est pas normal que les Suisses croient pouvoir sortir le cœur léger des accords conclus avec l'UE et des conventions internationales. »

L'Europe est un espace de droit qui ne devrait pas accepter qu'un pays, avec lequel il collabore étroitement, se libère délibérément de ses obligations, ajoute le journal allemand.

La *Tageszeitung* de Berlin s'en remet, elle, à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui devrait mettre le holà. Une voie qu'imagine aussi la *Markische Oderzeitung* de Francfort qui prévoit que la Suisse, pays hôte de l'ONU et qui se réclame volontiers des droits de l'homme, occupera passablement ces prochains mois la Cour de Strasbourg.

*Die Presse* parle, elle, d'une Suisse à la mentalité douteuse, voire frappée d'une sorte de schizophrénie. D'un côté elle veut expulser de son territoire les assassins, voleurs et dealers mais elle accepte à bras ouverts les dictateurs, mafiosi et hommes d'affaires aux richesses louches.

En France et en Italie, très peu de commentaires sont à relever. Le quotidien de droite tenu par la famille Berlusconi, *Il Giornale*, estime toutefois que les affiches et les slogans de l'UDC ont réussi à convaincre le peuple. Il met aussi en évidence la victoire totale de l'UDC, qualifié de parti de la droite conservatrice.

Aux Etats-Unis, tant le *New York Times* que le *Washington Post* signent des articles maison sur le vote helvétique. Les deux grands quotidiens américains reviennent sur la campagne d'affichage de l'UDC - *People's Party* - que le premier qualifie de parti d'extrême-droite et le deuxième de parti ultra-nationaliste. Les fameux *moutons noirs* semblent avoir marqué les deux journaux. (ats / 29 novembre 2010)

## ***Site Infrarouge TSR : les chiffres qu'il faut vraiment regarder***

L'un des arguments des partisans de cette initiative concerne la surreprésentation des étrangers dans nos prisons. La statistique la plus souvent citée est celle qui fait état d'un taux de 80% d'étrangers dans les prisons suisses. En fait, il s'agit uniquement du taux d'étrangers dans les prisons des régions latines, Genève et Vaud en tête. Dans le reste de la Suisse, le taux est 65,5% d'étrangers. Ce qui fait une moyenne totale de 70% d'étrangers. Bon, même si c'est 10% de moins que le nombre qui circule le plus souvent, on tourne toujours autour de 2/3 de condamnés étrangers.

Cependant, ces nombres ne sont que des pourcentages, c'est-à-dire, qu'ils sont les résultats relatifs d'une fraction, dont on ne connaît pas forcément les nombres de départ. En d'autres termes, la question qu'il faut se poser, c'est 70% de combien, en nombre absolu. Or, la statistique nationale fait état d'une population carcérale, pour toute la Suisse, de 6084 personnes (y compris détentions préventives), soit 0,09% de la population totale en Suisse. Sur ce total, on compte une population carcérale étrangère de 4259 personnes. La population étrangère résidant actuellement en Suisse est de 1,3 million de personnes. Cela signifie que les condamnés étrangers à la prison ne représentent que 0,3% de cette population. Oui, 0,3% ! Ces nombres sont bien plus parlants, puisqu'ils permettent de savoir précisément de quoi l'on parle. Et en passant, ils relativisent largement l'image d'un pays qui serait rongé par le crime comme jamais. En fait, nous demeurons l'un des pays les plus sûrs au monde !

Bon, vous me direz que mes nombres ne concernent que les peines de prison et ne prennent pas en compte les autres délits, qui ne débouchent que sur des condamnations à des amendes ou des travaux d'intérêts généraux. Sauf qu'à part la question des abus aux assurances sociales, ceux-ci ne tombent pas sous le coup de l'initiative qui ne concerne que les étrangers ayant été condamnés à des peines de prison. Il est aussi à spécifier que le législateur peut décider d'ajouter d'autres types d'infractions, mais lorsque l'on considère les statistiques pour les peines pécuniaires ou de tâches d'intérêt public, on se rend compte que les Suisses sont plus nombreux à y être condamnés que les étrangers (sauf pour les peines pécuniaires avec sursis).

Du coup, il ressort de tout cela qu'une fois de plus, en quelques années, l'UDC grossit exagérément des problématiques qui, si elles ne sont pas marginales, ne sont pas non plus celles qui mettent le plus en danger le pays. Il s'agit, à nouveau, de changer la constitution pour cibler des groupes ultra-minoritaires, alors qu'elle ne devrait contenir que des articles concernant l'ensemble de la population. Ce genre de problématique devrait être traité dans le cadre de modifications du code pénal ou de lois préexistantes, pas dans la constitution. A moins, bien entendu, de vouloir la galvauder complètement, ce que cherchent naturellement à faire l'UDC et ses partisans. A ce rythme-là, dans quelques années, notre constitution ne sera plus qu'un torchon d'articles plus nauséabonds les uns que les autres, piétinant allégrement les principes de notre démocratie et état de droit.

## **Des tépelets aux conservateurs-libéraux...**

Rappel (Cf. volume I) : *L'origine du nom « tépelet » se situe dans les années 1870, époque où le chanoine Joseph Schorderet - dont le charisme et l'exubérance se conjuguèrent avec un psychisme qui peut être qualifié de perturbé - embrigadait les catholiques fribourgeois dans divers organismes créés par le chanoine pour affermir une indéfectible fidélité à Rome et à la foi catholique. Ceux qui marchaient droit et sans se poser de questions au sujet de l'idéologie de Schorderet - conservatrice et ultramontaine - étaient appelés par leurs adversaires les « tépelets », de l'allemand *töpel*, qui signifie lourdaud, balourd, rustre, malotru. Les croyances de ces **ultramontains** étaient ancrées « **au-delà des monts** », à Rome.*

*Dans l'article qui suit, on peut s'étonner de l'appartenance conservatrice des deux candidats antagonistes à l'élection au Conseil communal d'Estavayer :*

- *l'un soutenu par les conservateurs unis aux libéraux ; des conservateurs indépendants, qui ne sont pas endoctrinés par Schorderet.*
- *l'autre par les libertards (ils tirent leur nom du journal « La Liberté »), appelés aussi tépelets, ultramontains, qui sont également des conservateurs, mais ultras. Il y avait donc des « chapelles » au sein du parti conservateur. La « chapelle » des ultramontains avec les journaux « L'Ami du peuple » et « La Liberté » a orienté fortement une fraction du parti conservateur dans un sens de défense confessionnelle. Le chanoine Joseph Schorderet, spiritus rector de cette fraction conservatrice - appelée à prendre de l'ampleur - galvanisait les foules.*

*L'article publié ci-après - tiré du journal « La Gruyère » du 21 novembre 1884 - décrit les tensions politiques qui pouvaient enfiévrer une localité qui n'était pas monopartite. C'était - et c'est resté longtemps encore - le cas à Estavayer-le-Lac.*

### **1884, élection complémentaire au Conseil communal d'Estavayer**

Il y avait dimanche 9 novembre à Estavayer, élection d'un conseiller communal en remplacement de M. Théodore Rey récemment décédé. M. Charles Perrier, présenté par les conservateurs et les libéraux réunis, l'a emporté par 148 voix contre son concurrent M. le docteur Volmar, candidat des *libertards*, lequel a obtenu 146 suffrages. Nos félicitations au nouvel élu, pour la confiance que lui ont témoignée ses concitoyens et au Conseil communal staviacois pour l'excellente acquisition qu'il vient de faire.

M. Volmar a obtenu le maximum des voix qu'un candidat porté par nos tépelets puisse jamais obtenir à Estavayer ; jouissant d'une grande popularité, légitimée par ses fonctions de médecin et une honnêteté à toute épreuve, étant toujours resté en dehors de nos luttes politiques, M. Volmar s'est gagné nombre de suffrages sur lesquels jamais un chef libertard ne pourrait compter. Le choix était habile ; les tépelets devaient escompter à leur profit les sympathies générales dont jouissait leur candidat ; aussi, étaient-ils sûrs de la victoire. Déjà avant le dépouillement, tout était prêt pour un cortège, musique, flambeaux, etc. ; tout était prêt aussi pour profiter de l'ivresse de la victoire et faire sentir aux adversaires le poids de haine et de rancunes, longtemps contenues ; Estavayer allait être traitée comme une ville conquise ; la jeunesse tépelette des environs avait été convoquée pour renforcer la colonne des janissaires et Dieu sait en quel champ de bataille nos rues, d'ordinaire si calmes, si paisibles, auraient été transformées. Quand on croit pouvoir compter sur l'impunité et bénéficier d'une jurisprudence inventée par M. Chaney pour le district de la Broye; quand, agresseur ou victime, pourvu qu'on soit tépelet, on estime n'avoir rien à craindre de la justice des hommes, oh ! alors, sus aux libéraux, sus aux conservateurs ! le gourdin fait des merveilles.

Dieu, heureusement, nous a épargné ces horreurs ; la Providence, que dans leurs orgies crapuleuses du samedi, les tépelets appelaient à leur aide par une sacrilège invocation, n'a pas permis que la justice et le bon droit fussent foulés aux pieds ; elle n'a pas voulu surtout

qu'une victoire cherchée par les moyens les plus scandaleux pût être imputée à sa divine intervention.

Les tépelets voulaient la victoire à tout prix ; ils l'ont bien prouvé. Jamais, non jamais, au témoignage des plus vieux électeurs, Estavayer n'a été le théâtre de scènes aussi odieuses, aussi ignobles que celles que les tépelets ont étalées sous nos yeux. La corruption la plus effrénée a été mise en jeu ; tout ce qui pouvait se vendre a été acheté ; tout ce qui pouvait être sensible aux promesses et aux menaces a été séduit ou intimidé. Tout ce qu'on raconte des dernières élections à Fribourg n'était que jeux d'enfants ; les maîtres dans l'art électoral selon la nouvelle religion, selon les principes professés à notre Cercle catholique par Schorderet, il faut venir les chercher à Estavayer.

Le *Bien public* a déjà fourni à ce sujet des détails édifiants, authentiques, impossibles à nier ; il a dit l'emploi des sommes d'argent mises à la disposition des agents *libertards*. A voir circuler les pièces de cinq francs, on pouvait se croire transporté dans une nouvelle Californie ; ça roulait, comme au trente et quarante sur le tapis vert de Monaco.

Mais, ce qu'il y eut de plus ignoble, c'est la traite des blancs pratiquée sans pudeur, ni vergogne. Des électeurs dont les tépelets avaient raison de se méfier quant à leurs idées politiques, mais trop faibles pour résister à des menaces ou aux appas du litre et de la roquille<sup>1</sup>, étaient amenés dès le matin, à peine revenus de l'ivresse de la veille, au local du Cercle catholique, converti pour la circonstance en véritable prison, et gardés par des geôliers. C'est là qu'ils devaient remplir leur devoir du dimanche ; le verre de vin, dans un Cercle catholique, peut bien tenir lieu de livre de messe. C'est là qu'après un copieux dîner se faisait l'appel des condamnés ; quatre sbires allaient prendre l'un après l'autre ces malheureux préparés à faire le sacrifice de leurs convictions.

L'œil morne et la tête baissée, honteux de l'estampille d'ignominie imprimée sur leur front, ils arrivaient au lieu du vote escortés de leurs cornacs et leur nom à peine prononcé, on les poussait jusqu'à l'urne, comme des garçons bouchers traitent une pièce de bétail qui regimbe devant l'abattoir.

Ceux qui ne connaissent pas le tempérament du tépelet staviacois trouveront certainement des exagérations dans ce sombre tableau de nos mœurs électorales ; eh bien ! qu'ils s'adressent à ce campagnard, libertard convaincu, qui, témoin par hasard de ces scènes hideuses, rentrait chez lui profondément écœuré et scandalisé, honteux de trouver dans son parti des hommes assez bas pour remplir un pareil métier.

Loin de nous la pensée de faire retomber la moindre responsabilité de ces scandales sur le candidat libertard ; tout s'est fait à son insu, car il n'aurait pas hésité à désavouer ceux qui abritaient derrière son nom sans tache l'ignominie de leurs procédés et de leur conduite.

Il semblerait qu'après un travail ou plutôt un trafic électoral poussé jusqu'à ses dernières limites, la popularité de M. Volmar aidant, M. Perrier eût dû succomber. Heureusement qu'il y a encore à Estavayer des convictions sincères, que 148 électeurs ont senti le danger que courait le parti de l'ordre et de l'honnêteté ; prêts à donner à M. Volmar une marque de leurs sympathies quand il voudra entrer dans les affaires publiques par une autre porte que celle

que les *libertards* voulaient lui ouvrir, ils n'ont pas voulu cette fois-ci faire le jeu de leurs adversaires ; dignes la veille, dignes le jour du vote, ils ont marché au scrutin en rangs serrés, et, Dieu aidant, la loyauté et la bonne foi dont ils ne se sont pas départis ont triomphé de tous les moyens honteux qu'on leur avait opposés.

Le parti indépendant ou anti-tépelet sort fortifié d'une lutte inégale ; les tépelets ont usé leurs dernières armes, il ne leur reste que de l'argent pour corrompre, grâce à leurs mines inépuisables, mais ils ont laissé sur le champ de bataille leurs derniers vestiges d'honneur et de considération comme hommes de parti.

Espérons qu'à l'avenir, instruits par une expérience qui a failli leur coûter cher, les hommes dévoués du parti indépendant sauront réagir énergiquement contre la traite électorale ; que, laissant le licol aux esclaves volontaires, ils défendront les faibles contre les menaces et les séductions de tout genre et les arracheront, s'il le faut, des mains des brigands : en assurant ainsi la liberté du vote, ils deviendront les fidèles gardiens de l'honneur et des intérêts de la ville d'Estavayer.

### ***Précisions sur le « Bien public »***

D'une correspondance entretenue avec le professeur Francis Python, il ressort que, dans la décennie 1870, dans le contexte du Kulturkampf, les conservateurs se divisèrent de plus en plus. La chapelle des ultramontains avec *L'Ami du peuple* et *La Liberté* orienta fortement le parti dans un sens de défense confessionnelle et devint non plus une chapelle mais une grande église, à tel point qu'en 1879 une scission apparut. D'un côté les *libertards* et de l'autre les partisans du *Bien Public*, journal et parti. Mgr Marilley se sentait proche de ces derniers et fut amené à la démission fin 1879. Les *Bien-publicards* - qui comprenaient un certain nombre d'aristocrates - se disaient être les vrais conservateurs, fidèles aux idéaux de Posieux (1852). La bataille électorale de 1884 à Estavayer est très typique de cette lutte entre ceux qui s'affirment les vrais conservateurs et les partisans de « La Liberté ». La terminologie fut un temps confuse puis, progressivement, les *Bien-publicards* s'appelèrent indépendants. Ils devinrent une sorte de tiers-parti que les radicaux purent parfois utiliser.

---

<sup>1</sup> *La toquille est une ancienne mesure dont le contenu variait suivant les régions*

### **L'incendie de Neirivue**

*Le site de l'ECAB rappelle que le début du XX<sup>e</sup> siècle a marqué la fin des grands incendies de villages : moins de feu dans les maisons en raison de l'installation de l'électricité, amélioration des communications téléphoniques pour l'appel des pompiers, perfectionnement des pompes à incendie, meilleure formation des pompiers, etc. Le dernier incendie « de village » en date est celui de Bussy en 1914, d'une ampleur bien inférieure aux incendies de Bulle (1805), d'Albeuve (1876), de Broc (1890), de Neirivue (1904) ou de Planfayon (1906).*

*« La Gruyère » du 23 juillet 1904 décrit le terrible incendie de Neirivue :*

Un frisson d'indicible effroi a secoué la Gruyère, mardi, à la nouvelle que le feu venait d'éclater au village de Neirivue. Et une vision rouge a passé devant les yeux de chacun, car nul n'ignorait que l'horrible fléau qui détruisit les villages d'Albeuve, de Broc, de Morlon, allait être terrible dans cet amas d'habitations, de granges, d'écuries, entièrement en bois, dans ces rangées de bâtiments qui semblent ne former qu'un seul corps et que recouvrent d'énormes toits de bardeaux. Il n'a pas fallu plus de deux heures à l'élément destructeur, pour réduire en cendres tout ce qui formait le village de Neirivue. Seuls, quatre à cinq bâtiments sont restés debout, épargnés miraculeusement par les flammes, par les tourbillons d'étincelles qui pourtant ont propagé l'incendie jusqu'à environ 300 mètres au loin du village.

### ***Le sinistre***

Vers quatre heures et demie de l'après-midi, le feu a éclaté dans une maison à l'extrémité nord du village, près du pont. En allumant une veilleuse, une personne jeta l'allumette sur un tas de crin végétal qui flamba en un clin d'œil, communiquant l'incendie aux parois, au toit de la maison. En quelques minutes les bâtiments voisins sont embrasés, le village est en feu. Le clocher de l'église flambe comme une torche énorme. Une chaleur intense interdit l'approche de la fournaise, chassant les quelques hommes qui voulurent faire jouer les hydrants ou sauver quelques menus objets mobiliers. Et c'est par le plus heureux hasard qu'il n'y a aucune perte de vie humaine à déplorer.

La foudroyante rapidité de l'incendie s'explique par l'excessive chaleur de ces temps derniers ; toutes ces constructions en bois formaient un élément de combustion facile. De plus, la grande partie des habitants étaient absents, occupés en ce moment aux fenaisons dans la montagne. Les granges, pleines de fourrage sec, attisèrent également le feu.

### ***Les secours***

L'alarme dans les villages voisins put, au début, être donnée par le téléphone. Mais l'incendie gagnant le bureau postal, les communications furent rompues. Le courant électrique des C. E. G.<sup>1</sup> étant rompu également, ce chemin de fer ne put malheureusement pas accélérer les secours. Les pompiers arrivèrent néanmoins assez rapidement et les premiers secours s'organisèrent. Mais tout devint inutile ; il fallut se borner à préserver les bâtiments sis au nord du village, les seuls qui subsistent encore du désastre : quelques maisons situées le long du ruisseau, la scierie Gillet et Cie, la filature Gremaud, la maison Doutaz et, au sud, dans la direction d'Albeuve, la maison Geinoz.

Dix-huit pompes étaient sur les lieux : Albeuve, Botterens, Broc, Bulle, Château-d'Oex, Enney, Epagny, Estavannens, Grandvillard, Gruyères, La Tour, Le Pâquier, Lessoc, Montbovon, Pringy, Rossinières, Villars-sous-Mont et Neirivue.

Les sinistrés ont été recueillis dans les villages voisins d'Albeuve, Lessoc, Villars-sous-Mont et Grandvillard.



## **Le désastre**

Plus de 50 maisons ont été la proie des flammes. Toutes les provisions, les récoltes, tout le mobilier sont anéantis. Fort heureusement que le gros bétail était à l'alpage ; seules quelques pièces de menu bétail ont péri. Quarante-quatre familles sont sans abri, manquant de tout.

Il a suffi de quelques instants, au fléau, pour faire du pittoresque village de Neirivue un monceau de ruines fumantes. Il ne reste rien, à cette brave population, du fruit des années de dur labeur. On ne peut dépeindre la tristesse de ces scènes navrantes, de ces explosions de désespoir, des vieillards, des enfants éplorés qui appellent, cherchent, se groupent autour des quelques hardes arrachées à l'incendie ! C'est lugubre !

Le peuple entier doit compatir à ce malheur ; il doit alléger les souffrances de la population sinistrée. Les secours sont urgents. Des comités de secours s'organisent dans chaque village, pour parer aux besoins les plus pressants.

## **Le Comité de secours**

Un Comité de secours est déjà composé comme suit :

Bureau : Président, M. Bochud, curé de Neirivue ; vice-président, M. Geinoz, syndic ; secrétaire, M. Lanthmann, secrétaire communal

Membres : pour la commune de Montbovon : MM. Geinoz, curé, et Grangier, député ;

Pour Lessoc : MM. Pythoud, curé, et Fracheboud, syndic ;

Pour Albeuve ; MM. Menétréy, curé, et Beaud, syndic ;

Pour Les Sciernes : MM. Python, doyen, et Calixte Beaud ;

Pour Neirivue : (le Bureau ci-dessus désigné) ;

Pour Villars-sous-Mont : MM. Levet, curé, et Ecoffey, député ;

Pour Grandvillard : MM. Dérobert, curé, et Moura, syndic ;

Pour Estavannens : MM. Robadey, curé, et Jaquet, syndic ;

Pour Enney : M. le syndic Geinoz ;

Pour Gruyères : MM. Berset, curé, et Murith, député.

Le siège du Comité de secours est à Albeuve. Les dons en argent doivent être adressés à M. le curé d'Albeuve ; les secours en nature au Bureau du Comité.

<sup>1</sup>CEG : chemins de fer électriques de la Gruyère ; en 1942, les CEG sont intégrés à la compagnie des chemins de fer Fribourgeois, les GFM.

## **Paul Thierrin, de Surpierre, 1923-1993, écrivain, poète, éditeur...**

*Domicilié pendant douze ans dans l'enclave de Surpierre, j'ai rencontré parfois Paul Thierrin. J'ai mieux connu ses frères, Gabriel, l'aîné, né en 1921, mathématicien renommé, et Joseph, qui avait repris la petite exploitation agricole de ses parents. Comment Paul et Gabriel Thierrin ont-ils pu effectuer des études, alors qu'ils appartenaient à une famille très modeste*

et que, dans les années 30 et jusque dans les années 60, ne pouvaient « faire des études » que les futurs prêtres ou instituteurs ? Le curé-doyen de Surpierre, Nicolas Charrière, avait repéré les capacités intellectuelles des deux frères Thierrin, fils du concierge du château. S'il leur paya des études à Saint-Maurice, peut-être voyait-il en eux de futurs capucins ? Je n'en sais rien. Toujours est-il qu'après leur « bac », ils ont choisi l'Université, Gabriel les mathématiques et Paul les lettres.

Paul Thierrin figurait parmi les premiers correspondants du *Républicain d'Estavayer-le-Lac*. Voici ma présentation publiée dans ce journal :

Paul Thierrin signait le *Billet d'un républicain*. Propos aigres-doux sur la politique fédérale, sur les méfaits et les embrouilles de l'économie de guerre qui existait encore en 1948, sur la hausse des prix. Notes de voyages aussi, ou réflexions diverses sur la vie de tous les jours.

Paul Thierrin est né à Surpierre en 1923. Son goût pour les livres fut éveillé à la bibliothèque du château, dont son papa était le concierge. (...) Paul Thierrin vécut une triple carrière, d'écrivain, d'éditeur et de professeur, jusqu'à son décès survenu en décembre 1993.

Auteur de contes, de récits, d'aphorismes<sup>1</sup>, de poèmes, il fut honoré par l'Académie française. Il obtint le Prix de l'humour noir pour son livre *Buffet froid* (Editions de la Table ronde). Parmi ses œuvres, relevons encore deux recueils de poèmes : *Femmes, rêveries, ennuis*, Ed. Reflets 1947, et *Chemins*, Ed. Regain, 1949. En 1965, il publiait, en collaboration avec Jean Humbert, un recueil de discours dont le titre est *Vous avez la parole*, Ed. du Panorama. En 1976, paraissait *La femme et l'enfant*, contes et fables, Ed. du Panorama. Ses manuels de correspondance rencontrèrent un succès considérable et furent tirés à des centaines de milliers d'exemplaires. José Ribeaud, dans *La Liberté* du 20 décembre 1993, dit de Paul Thierrin qu'il fut un prestidigitateur de la langue française. Chacun reconnaissait sa sincérité, son talent, son tempérament passionné, comme son ironie qui savait être mordante.

En 1951, Paul Thierrin fonda les Editions Panorama, à Bienne, où furent publiés 161 ouvrages. Parmi les auteurs édités figurent notamment Léon Savary, Henri Guillemin, Maurice Zermatten, Michel Simon, Blaise Cendrars, le Fribourgeois Netton Bosson (*Le Fils du Boulanger et les Courtes Fêtes*). Et son ami Jean Humbert avec lequel il collabora étroitement.

Paul Thierrin ne fut pas un professeur confortablement installé dans une trajectoire routinière et immuable. Homme de défis, il créa des institutions : l'Ecole prévôtise de secrétariat à Moutier en 1967 et, quelques années plus tard, l'école paramédicale Panorama à Bienne. Il fut enfin directeur de l'Ecole Bénédict de Neuchâtel. JMB

**Paul Thierrin, par Jean-Dominique Humbert**

Dernier chapitre de « Post-scriptum », Editions Panorama, 1992, ouvrage dédié à Jean Humbert et Paul Thierrin

C'était en 1951, la ville était grise, il pleuvait. L'homme allait vite. Il savait que la journée serait longue dans l'exécution des projets. C'était un matin, je ne sais rien de la nuit qui le précède. Ce que je vois, cet homme qui marche dans la rue. Il a un paquet sous le bras, des lettres à la main. Il va. Dans sa marche décidée, il esquive l'inquiétude.

Ce colis qu'il serre, c'est un premier manuscrit. Il sera tantôt chez l'imprimeur. Quatre cents pages. *Toute ma correspondance*, de Paul Thierrin. Le premier livre à l'enseigne du Panorama. L'auteur est l'éditeur. Dans un instant il s'arrêtera, fébrile, au Buffet de la gare. Paul Thierrin ne sait pas que son livre sera vendu à des milliers d'exemplaires, dans le monde entier. Pour l'heure il est perplexe. Mais il croit. L'enthousiasme bat au rythme des cafés qu'il consomme. Dans un instant il sera dans son petit appartement, rue des Marchandises, il déclinera les pages de l'annuaire, préparera l'envoi des souscriptions.

Quarante ans et cent soixante et un livres plus tard, Paul Thierrin est intact. Il sait pourtant les pannes et le pilon, il a signé les traites et connu la difficile existence. Alors il a vécu la hargne de l'écrivain qui le sommait lui aussi de ses droits. Mais il a poursuivi. Il vous dira le métier d'éditeur en virus, en névrose. Et d'un bond, il quittera le calme de sa chaise, vous parlera de ses auteurs. Dans sa mémoire se bousculeront les fantaisies magiques de Francis de Miomandre, les vivantes et rugueuses paroles de Netton Bosson, les définitives critiques et les baroques moments de Léon Savary. Il défendra avec bonheur le talent de Mireille Kuttel, aura la voix émue en parlant de C.-F. Landry, vous fera partager les joies olfactives d'une broche avec Jacques Montandon. Il ira vers Jean Humbert dans le savant enchantement de la langue. Il vous tendra une lettre de Cendrars et l'approche que fit Jean Buhler du poète, il vous rappellera Michel Simon et Freddy Buache à une séance de dédicace - un seul livre signé ! - et il vous redira sa rencontre avec R.-M. Albérés...

D'une passion vibrante et cependant sans illusion (on n'est pas enthousiaste impunément), Paul Thierrin a défini l'espace multiple de son Panorama. A lui seul comité de lecture, promoteur, administrateur, secrétaire, vendeur, il a mis son label sur des livres de littérature, d'histoire, de philosophie, de linguistique, de critique, de secrétariat, de tourisme, de cuisine...

C'est un jour de premier printemps. Un matin dans la fin du siècle. La pluie a traversé la nuit. Paul Thierrin ouvre son courrier, trouve des commandes. Il se réjouit du colis à faire, de la marche jusqu'à la poste. Dans l'après-midi, il regrettera de n'avoir pas pu éditer Charles-Albert Cingria et il pensera aux livres à venir : *Les Mémoires du Christ* et les aphorismes d'un autre Cioran.

### ***Paul Thierrin présenté par José Ribeaud***

*Dans « La Liberté » du 14 octobre 1991, José Ribeaud dresse le portrait de Paul Thierrin. Il évoque le cri du cœur d'un non-conformiste :*

Dans les milieux littéraires parisiens, il est considéré comme un de ces cinq plus brillants aphoristes de la langue française. En Suisse, il est quasiment inconnu. En particulier à Fribourg, son canton d'origine. Paul Thierrin en éprouve une certaine amertume. Désillusionné mais pas rancunier.

Ce jongleur de la langue française est aussi un anachorète qui a conservé la naïveté et l'espièglerie de l'enfant, la sagesse d'un moine bouddhiste, une lucidité teintée de cynisme et d'humour. D'autant plus décapant qu'il ne s'embarrasse jamais des poncifs de la bienséance.

- Je suis né à Surpierre dans une très modeste famille. Une curieuse aventure que celle de mes parents. Ma mère était bonne dans des familles bourgeoises de Neuilly. Mais elle n'a jamais quitté le quartier de ses maîtres, près de Paris. Quand elle est retournée dans le canton de Fribourg, elle a connu mon père à Surpierre. Ils se sont mariés et ont repris la conciergerie du château. C'est là que j'ai passé mon enfance et que j'ai pris le goût des livres. Le propriétaire avait en effet une immense bibliothèque. Il me prenait sur ses genoux pendant qu'il lisait. C'est ainsi qu'est née mon ambition d'avoir des livres.

### **Editeur original**

- Les Editions du Panorama que j'ai fondées en 1951 sont constituées de deux pôles. La partie commerciale - que j'appelle alimentaire - publie des ouvrages consacrés au style et à la défense de la langue française, en particulier les œuvres du grand linguiste et philologue fribourgeois Jean Humbert. Des livres de correspondance privée et commerciale aussi, écrits par moi-même. Je n'ai pas honte de le dire puisqu'ils se vendent encore aujourd'hui dans le monde entier. Pour un, j'en suis à la 12<sup>e</sup> édition, pour deux autres à la 13<sup>e</sup>. Cela représente des centaines de milliers d'exemplaires. J'ai la chance d'avoir l'Office du Livre pour les diffuser. »

- *Vous avez également apporté votre contribution à l'essor des lettres romandes ?*

- Ça, c'est l'autre plan de mes éditions. La partie que j'appelle littéraire parce que je suis moi-même un littéraire. J'ai édité Léon Savary. C'est lui qui m'a présenté le manuscrit d'un grand Fribourgeois, l'ambassadeur René de Weck. Son livre, *Les saisons de l'amour* a été imprimé à Fribourg par mes soins en 1956 avec une préface de Savary. Je suis fier d'avoir également édité C.-F. Landry avec lequel j'entretenais d'étroits contacts. Maurice Métral, Maurice Zermatten, Henri Guillemin. Jean Buhler, etc.

- *A ce moment-là, les Editions Panorama étaient installées, non pas à Bienne mais à Fribourg !*

- Oui, c'est à Fribourg que j'ai lancé une collection « Célébrités suisses ». Ce fut un cuisant échec. Je devais avoir des moyens financiers pour étendre cette collection, pour lui donner une certaine ampleur. Mais on ironisait sur mon projet. Et quand je suis allé à Paris pour la présenter, on a ironisé davantage, disant : « Michel Simon ? Ce n'est pas un Suisse. Blaise Cendrars, ce n'est pas un Suisse ! Le Corbusier non plus... » C'est ainsi que mon projet a été saboté.

- *Vous avez encore de l'amertume ?*

- Oui, bien sûr. Car on m'a aussi boycotté lorsque j'ai essayé de lancer « Les femmes célèbres ». Or, plus tard, de plus jeunes collègues ont pu concrétiser de tels projets. Grâce à des moyens qu'on m'a refusés.

Paul Thierrin ne s'est pas contenté de bourlinguer, d'éditer des auteurs suisses, de fonder et de diriger des écoles privées. Il a aussi écrit une dizaine d'ouvrages. Plusieurs ont été récompensés. Ainsi « Buffet froid », un recueil d'aphorismes, de contes et de poèmes a obtenu le Grand Prix de l'humour noir, à Paris en 1980. Sur le tard, l'écriture est devenue pour l'éditeur et l'enseignant une sorte d'exutoire dans lequel coulent, en doses homéopathiques, l'humour, l'érotisme, la tendresse et, parfois, le cynisme ou la désillusion.

- Jusqu'à l'âge de 50 ans, j'ai écritoté. Je n'ai pas publié de bouquins littéraires. Puis, je me suis rendu compte que, pour que la presse dite littéraire parle des Editions Panorama, il ne suffisait pas de publier les autres. J'avais l'impression que je pouvais écrire. On dit souvent qu'un éditeur est un écrivain raté. C'est peut-être exact. Je ne prétends pas être un poète génial.

## **Une baffe pour les conseillers fédéraux**

### ***Vivent les valeurs spirituelles !***

Dans un aphorisme un peu méchant que les lecteurs français se plaisent à citer, Paul Thierrin a écrit : « En Suisse, le sale est toujours propre et le propre toujours sale ! » Il fait naturellement allusion à l'argent sale qu'on blanchit et à la tendance à découvrir des choses nauséabondes auprès de personnalités intègres.

- Cela m'a toujours répulsé en politique. Je réagis également très mal à l'affaire des fiches et à l'armée secrète<sup>2</sup>. Je suis peu doué pour porter l'habit militaire. Pendant mon école de recrues, j'ai eu une tachycardie dont je souffre encore actuellement. Par conséquent, je ne porte par l'armée dans mon cœur et j'estime qu'une armée parallèle qui nous bouffe de l'argent, c'est encore pire.

- *Etes-vous intéressé par l'actuelle campagne électorale ?*

- Je lis presque tous les slogans politiques qui paraissent. Quelques-uns sont admirables. Je regarde la physionomie des candidats et j'écoute leurs prestations à la TV. Quand on me parle d'un Parlement de professionnels, je suis opposé. J'estime que celui ou celle qui entre en politique doit accepter de jouer le rôle de député avec enthousiasme, sans vouloir gagner un salaire princier.

*Quel avenir voyez-vous pour la Suisse dans l'Europe de demain ?*

- J'aimerais que la Suisse devienne européenne. Elle ne peut subsister sans être européenne. Mais quand je vois les conseillers fédéraux, je voudrais leur donner une gifle pour les réveiller. La Suisse est étriquée dans ses idées. Il faudrait changer les mentalités. Arrêter de vivre en autarcie. J'ai un fils qui est parti à l'étranger car il étouffait ici. Il n'est jamais revenu. Beaucoup d'autres jeunes ne se sentent plus à l'aise chez nous. Je souhaite donc ardemment

que nous adhérions à la Communauté européenne. Je souhaite également que la Suisse soit moins portée vers le patriotisme, vers le drapeau, vers la fanfare. Qu'elle soit en revanche portée vers la culture, les lettres, la musique, la peinture. Qu'elle soit gouvernée par des gens qui ont le respect des valeurs chrétiennes fondamentales. Il y a en Suisse un trop grand clivage entre l'ouvrier, la personne modeste et les plus privilégiés, les plus haut placés. Je souhaite à la Suisse qu'elle soit plus préoccupée de justice sociale, qu'elle cultive un peu moins les valeurs matérielles et un peu plus le spirituel.

### **Une passion-répulsion**

Avec Fribourg, ville et canton, Paul Thierrin n'a cessé d'entretenir des liens en dents de scie. C'est la relation d'un amoureux qui garde toute sa tendresse pour une maîtresse qui lui a valu autant de plaisirs que de déconvenues.

- Dans mon village de Surpierre où je retourne fréquemment, j'ai gardé beaucoup de contacts familiaux étroits. J'aurais aimé, à un certain moment, y avoir une petite maison et vivre là en tant qu'écrivain jusqu'à la fin de mes jours. Cela ne s'est pas présenté.

*Vous avez failli installer vos éditions à Fribourg ?*

- Oui, à une époque, j'ai quitté Bienne pour retourner à Fribourg. Je voulais uniquement me lancer dans l'édition. Hélas ! l'incompréhension est venue rapidement des autorités de la ville ! J'avais de la peine, j'étais bloqué. Je ne trouvais pas les appuis financiers nécessaires de la part de l'Etat. L'Université ne m'a pas soutenu non plus.

### **Les cartonnières de la Basse**

*- Jeune, vous aviez déjà connu des déboires...*

- Oui, aussi bien mon frère Gabriel que moi. Nous étions potaches et avions peu de moyens financiers. Pour payer nos études - le gymnase avait été financé par le doyen de Surpierre, un homme intelligent, austère et exigeant - nous sommes devenus pions à la pension du Technicum à Pérolles. Avec d'autres copains, nous fréquentions alors autant les pintes de la rue de Romont et les cartonnières de la Basse-Ville que l'Université ! Une fois les études terminées, nous avons vainement cherché un emploi. J'ai dû mendier pour avoir une petite place dans un bureau de fonctionnaire où je timbrais. Mon frère était docteur en mathématiques. Il voulait enseigner. Ni à Fribourg, ni dans les districts voisins il n'a été accepté.

### **Des Tartuffe**

- C'était la politique qui nous barrait la route. Nous étions trop contestataires. C'est-à-dire que nous n'acceptons pas le conservatisme tel qu'il était pratiqué à cette époque à Fribourg. Léon Savary a dénoncé beaucoup de ces Tartuffe.

Mon frère, émigré, est aujourd'hui professeur retraité de mathématiques. Il a d'abord enseigné à l'Université de Montréal, puis à celle de London, dans la partie anglophone du

Canada. A l'heure actuelle, il publie dans des revues internationales de mathématiques. En matière de recherches sur ordinateurs, c'est un savant mondialement connu. Sauf peut-être à Fribourg !

J.R.

<sup>1</sup> *aphorisme : une sentence énoncée en peu de mots, qui résume un principe ou cherche à caractériser une situation de façon originale*

<sup>2</sup> *l'armée secrète : en 1990, la Suisse est secouée par une cascade de scandales faisant éclater l'affaire de la P26 (Projet 26), une «armée secrète suisse» dont seuls quelques membres de l'administration fédérale connaissaient l'existence. Les membres de cette P-26, recrutés aussi bien dans l'industrie, la finance, l'enseignement que dans l'armée, étaient chargés de mettre en œuvre la résistance au niveau national en cas d'occupation de la Suisse par l'ennemi. L'interview de Paul Thierrin date de 1991*

### **Choix de quelques constats et aphorismes de Paul Thierrin... publiables**

- Excusez le capharnaüm, me dit Jésus me recevant dans son deux-pièces au douzième étage d'un gratte-nuage de Jérusalem. Marthe est fort lasse, ces temps-ci. (Buffet froid)
- L'école, cet abattoir. Les crayons rouges sont aiguisés comme des couteaux de boucherie. (Buffet froid)
- Pars. L'oubli t'attend, vertical, dans les bouteilles. (Buffet froid)
- Changer de lit dès que le tenon ne s'ajuste plus à la mortaise. (Buffet froid)
- Famille ? La guerre en pantoufles. (Buffet froid)
- J'aimais sa femme à l'orée d'un bois. Je logeais en elle quand il nous surprit. Je fus accusé de violation de domicile. (Buffet froid)
- Le prêtre se fait cher... Hé ! mon cher : la chaire, la chère, la chair. (Mégots)
- Dans la clairière des ribaudes, j'allais à la maraude des baies. Les nuits étaient chaudes. Des lunes giclaient de partout. L'alto des laies, des échos d'accordéons rouillés, jetaient le rut dans mon cerveau. Je braconnais des chairs sans corps, des lèvres sans visage, violeur des faunes et des flores. (Mégots)
- Parce qu'ils se sentent appelés, je devrais les élire. Je ne donne pas de la voix, pourquoi donnerais-je ma voix ? (Mégots)
- Pour briller en société, il faut avoir « la culture » des autres. (Buffet froid)
- Intolérable vision : un mulet transporte un fusil-mitrailleur le long d'un sentier bordé de cyprès et d'eucalyptus. (Buffet froid)
- Célibat, c'est lit bas. (Buffet froid)
- Je me suis levé. La nuit écrivait ses derniers manuscrits. Soudain le soleil a jailli et d'un jet a tout raturé. Le ciel est redevenu page bleue. J'ai compris ce matin-là que le merveilleux n'est pas dans les livres. (Buffet froid)

### **Histoire du CO du Belluard**

*D'après le Bulletin d'information de la ville de Fribourg No 260, décembre 2009 et les directives de la DICS*

### **1885, le cadre de vie**

La ville de Fribourg compte alors 10 000 habitants. Elle ne s'écarte guère de l'ancien tracé des fortifications médiévales. Au-delà s'étale la campagne. C'est l'époque où l'on meurt encore d'une bronchite, du manque d'hygiène ou du froid. Les médecins ne savent pas opérer une banale appendicite et le dentiste, plutôt que soigner les dents, les arrache. Les maisons sont froides, pas aérées et les femmes lavent le linge à la main avec des cendres et du savon. Les gens du peuple se vêtent d'habits simples faits pour durer ; les aristocrates et les bourgeois fréquentent les boutiques pourvues de vêtements à la mode de l'époque. Les plus pauvres se nourrissent surtout de pommes de terre et les plus aisés s'approvisionnent dans des épicerie où l'on trouve une nourriture variée, comprenant des produits venus de l'étranger. Les paysans représentent plus de la moitié de la population, l'autre moitié étant formée d'artisans tels que forgerons, tailleurs, meuniers, tanneurs, domestiques, bonnes, tailleuses ou nourrices. Nombreux sont les Fribourgeois qui émigrent pour échapper à la misère. Quelques bourgeois s'enrichissent dans la banque ou l'industrie. Ils installent leurs usines sur le nouveau plateau de Pérolles et construisent leurs villas dans le quartier chic de Gambach. Ils marquent ainsi leur différence par rapport au peuple qui habite la basse ville. Dans le domaine des communications, on se déplace surtout à pied et à cheval. Quelques vélocipèdes apparaissent. Dès 1862, les premiers trains relient Berne au Léman en quatre heures. Notable progrès dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle : le téléphone et l'électricité vont conquérir peu à peu le canton.

### **1885, l'Ecole prof au « Pensionnat »**

C'est dans ce cadre de vie qu'est instituée en automne 1885 l'Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg. Sa création est due à l'initiative privée d'Amédée Gremaud, ingénieur cantonal. Elle devait donner une suite à l'école primaire et préparer à l'Ecole des Métiers. Vingt et un élèves se présentent le mardi 2 novembre 1885, à 9 heures du matin, aux portes du bâtiment dit « Pensionnat des Jésuites » à l'emplacement où se situe aujourd'hui le Centre professionnel. Mais les débuts de l'Ecole prof sont difficiles. Pas de livres, trop peu de professeurs, des parents qui retirent leur enfant pendant l'année scolaire pour le mettre au travail, des élèves peu studieux ou même turbulents. Mais on insiste. En 1910, cent dix élèves fréquentent l'Ecole qui s'étend sur deux ans. La même année, les anciens de 1885 célèbrent, au restaurant des Charmettes, le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecole en compagnie de l'infatigable Amédée Gremaud. Elle est devenue une parfaite école de préparation et aussi un lieu éducatif « basé sur l'affection qui doit unir maîtres et élèves ». Elle se réorganise en 1930, en créant un cours spécial d'un an, sorte d'école secondaire accélérée orientée sur le manuel et le pratique. Le programme accorde aussi plus d'importance aux branches générales. Mais, avec près de 200 élèves en 1934, le pensionnat devient trop petit et vieillot. Il faut songer à un nouveau bâtiment.

### **1941, le déménagement à l'avenue de Rome**

On acquiert un terrain tout à côté, à l'avenue de Rome - aujourd'hui rue Joseph-Piller - et on construit du moderne, non loin d'ailleurs du chantier de l'Université de Miséricorde ouvert à la même époque. Au printemps 1941, en pleine guerre mondiale, on inaugure la nouvelle Ecole secondaire professionnelle, parfaitement équipée : neuf salles de classe, des salles



spéciales, une salle de gymnastique. On peut enfin ouvrir une troisième année. Victime de son succès, l'Ecole voit ses effectifs exploser rapidement. Le nombre d'élèves par classe ne fait qu'augmenter : 35, 40 et même 47 élèves. On est obligé d'occuper des locaux à l'ancien Pensionnat voisin et même des baraquements provisoires. Il faut trouver une solution radicale. Mais la place manque pour un agrandissement.

### ***1967, Derrière-les-Remparts***

La construction d'un édifice plus vaste, qui sera inauguré en 1967, est alors décidée. Il s'agit de l'actuel bâtiment de Derrière-les-Remparts, dont le nom sera *Le Belluard*. En 1970, 550 garçons fréquentent l'Ecole et 900 en 1973, soit presque le double en trois ans. L'Ecole se sent à l'étroit. Pour y remédier, des classes sont accueillies à l'école primaire du Bourg et à la Villa Cécilia.

L'obligation de fréquenter l'école secondaire date de 1972. La conséquence sera la nécessité d'ouvrir de nouvelles écoles ou d'agrandir les anciennes. L'école secondaire mixte et obligatoire va s'étendre à tout le canton.

### ***1984, la création du Cycle d'orientation, CO***

En 1984, les écoles secondaires cantonales connaissent un changement notable avec l'arrivée des élèves « littéraires », scolarisés jusqu'alors dans les gymnases. Désormais, l'ensemble de la population scolaire est réuni sous un même toit. Le *Cycle d'orientation* est né. L'ancienne Ecole secondaire professionnelle, bien loin de sa vocation première, devient un large éventail de formation.

### ***Harmos, harmonisation intercantonale de la scolarité***

Les citoyens fribourgeois se sont prononcés sur le concordat scolaire intercantonal le 7 mars 2010. Ce projet d'harmonisation - Harmos - avait été adopté en février 2009 par le Grand Conseil à l'unanimité. Il a cependant été attaqué par référendum. Le 61 % du corps électoral, lors de la votation du 7 mars 2010, a accepté le projet et, partant, le PER, plan d'études romand qui sera introduit progressivement.

Les classes, de l'école enfantine à la fin du CO, ont un nouveau nom...

1<sup>ère</sup> - 2<sup>e</sup> enfantine : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Harmos

1<sup>ère</sup> primaire : 3<sup>e</sup> Harmos

2<sup>e</sup> primaire : 4<sup>e</sup> Harmos

3<sup>e</sup> primaire : 5<sup>e</sup> Harmos

4<sup>e</sup> primaire : 6<sup>e</sup> Harmos

5<sup>e</sup> primaire : 7<sup>e</sup> Harmos

6<sup>e</sup> primaire : 8<sup>e</sup> Harmos

CO

7<sup>e</sup> Harmos

8<sup>e</sup> Harmos

9<sup>e</sup> Harmos

## **Où va l'Eglise ?**

*Extraits d'un article du Dr T. Carrel, de Berne, paru dans « La Liberté » du jeudi 31 décembre 1987/ vendredi 1<sup>er</sup>/ samedi 2/ dimanche 3 janvier 1988*

*Vingt-six ans plus tard, la situation a-t-elle changé ? S'est-elle améliorée ou a-t-elle au contraire empiré ?*

### ***Un peuple muet et des curés bruyants***

Nos Eglises ne sont plus très vivantes ; elles manquent d'âme parce qu'on a le sentiment qu'elles ne sont plus assez soutenues. D'ailleurs, les curés doivent bien le sentir. Ils ont le sentiment du vide, d'un vide atroce - surtout quand ils sont déplacés contre leur gré et contre la volonté des fidèles ! - un vide irrémédiable : alors ils font encore plus de bruit pour remplir ce vide, ils parlent trop, ils chantent à tue-tête et à tue-cœur - et quels chants, Seigneur ! - tant ils se sentent seuls, comme des explorateurs égarés dans une forêt vierge qui font du feu la nuit et qui tapent sur des casseroles pour écarter les bêtes sauvages. Le peuple, lui, reste souvent muet. Pour remédier à ce vide, on forme des équipes pastorales, comme des équipes de football (le nom est très recherché, n'est-ce pas ?), mais tous ces efforts restent sans grand résultat. Sont-ils superficiels ?

### ***Où sont les phares ?***

Certes, il n'est pas facile d'être prêtre aujourd'hui. Il n'est non plus pas facile d'être laïc. Surtout lorsque le clergé donne un peu l'impression de jeter l'éponge. Le vrai problème est que nombre de prêtres, eux-mêmes laissés à la dérive, ne croient plus totalement à ce qu'ils font, ils sont noyés pour avoir voulu être dans le courant. Les marins disent que la nuit, en mer, mieux valent quelques phares lumineux bien repérés qu'une multitude de petites lumières non identifiées. La diversité des offices religieux, à l'intérieur d'un même diocèse est énorme, alors on se demande où est la ligne de conduite ?

### ***Le fiasco est complet***

Tout le monde reconnaît qu'un peu partout en Occident, les Eglises, les séminaires, ces pépinières de jeunes clercs, se vident. Autrement dit, c'est la chute libre. Devant une telle situation, n'importe quelle entreprise, pour prendre un exemple réaliste et très quotidien, fermerait boutique, limogerait les responsables ou avouerait publiquement qu'elle a fait fausse route et que désormais on veillerait à donner aux « clients » ce qu'ils sont en droit d'attendre. Or, sur le plan spirituel et sur celui de la liturgie, après des années de réformes et d'expérimentations étourdies, la situation est très confuse, le fiasco est complet, chacun fait ce qu'il veut, à sa manière et selon sa bonne volonté. Tout le monde le voit parce que ça crève les yeux.

Alors que faut-il ? Il faut des remises en questions spectaculaires, des prises de positions courageuses et dignes de la part des autorités ecclésiastiques. Or ces dernières ne créent pas l'unanimité par leurs attitudes très tendancieuses, qui auprès du peuple ne trouvent pas un écho favorable.

## **Remèdes d'antan : entre le sirop de limaces et la poudre d'hirondelles**

*Lu cet extrait du « Coin rituel de la bonne médecine broyarde », dans « L'Almanach de La Broye » de 1955. Il est écrit sous la plume d'Henri Perrochon.*

*Henri Perrochon, né en 1899, est décédé en 1990. Natif de Provence (Vaud), où son père était pasteur, Henri Perrochon a vécu son enfance et sa jeunesse à Corcelles-près-Payerne. Après avoir fréquenté le Collège de Payerne, puis le Gymnase de Lausanne, il a couronné ses études de lettres à l'Université de Fribourg par une thèse de doctorat sur « Voltaire, juge des classiques ». Devenu professeur au Collège de Payerne, il n'en poursuit pas moins une brillante carrière littéraire, publiant de nombreux ouvrages, notamment sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, dont il est un spécialiste. Il a également signé maintes préfaces et donné de nombreuses conférences, en Suisse et à l'étranger. Ses articles de critiques littéraires, destinés à divers journaux et revues, se comptent par centaines. De nombreux prix et distinctions ont honoré les travaux d'Henri Perrochon, notamment décernés par l'Académie française et l'Académie de Bordeaux. Reconnaissant ses mérites, le gouvernement français l'a fait chevalier de la Légion d'honneur en 1959 et lui a remis les Palmes académiques en 1972. Il est devenu en plus officier de la couronne de Belgique en 1974.*

*La commune de Provence et celle de Payerne lui ont octroyé la bourgeoisie d'honneur. Malgré toutes ces attentions officielles, Henri Perrochon est resté simple, souriant, toujours disponible, indéfectiblement dévoué à la cause des lettres romandes et profondément attaché à sa cité de Payerne.*

Notre pays eut toujours d'excellents médecins. Mais on ne suivait pas toujours leurs avis. Et, à leurs traitements, on préféra longtemps les remèdes que des ouvrages très répandus, comme la *Médecine des pauvres* ou autres traités, préconisaient.

Ces ouvrages, à côté de recettes classiques et de tisanes inoffensives, renferment des indications pour le moins contestables. Etes-vous asthmatique ? Rien de plus simple : prenez 50 cloportes vivants, mettez-les infuser dans du vin blanc pendant 24 h, avalez le tout et votre asthme disparaîtra au bout de quelques jours. Avez-vous une jaunisse ? Prenez de la fiente d'oie mâle - pas de femelle - faites-la sécher au soleil, mêler cette poudre à du vin, avec du sucre et de la cannelle. Buvez une cuillère à soupe de ce breuvage le matin à jeun. L'hématurie ne résiste pas à un crapaud sec pendu dans votre dos. Pour les petites blessures ou les plaies, appliquez de vieilles noix bien mâchées, ou lavez avec une décoction de têtes de poissons. Pour arrêter une hémorragie, la fiente d'âne ou de chèvre est excellente.

Pour les brûlures, un recueil de recettes recommandait de la fiente de cheval noir, qui a été en pâture au mois de mai ou trois crottes fricassées dans du saindoux de porc non salé. Pour

effacer les traces de blessures, on a le choix : de la fiente de vache cuite, de la fiente de verrat ou de la graisse de pourceau mêlée à des raves pelées. Pour les brûlures d'eau bouillante, rien ne vaut une pommade d'huile d'olive et de jaunes d'œufs.

Souvent de telles recettes étaient recommandées par des médecins. Un praticien sérieux prescrivait contre la sciatique de la bouse de génisse. Un autre ordonnait pour l'esquinancie de la poudre de jeunes hirondelles, prises au nid avant d'avoir volé et, selon les cas mélangée au bouillon du soir ou en gargarisme. Un autre couvrait de son autorité ce remède contre l'épilepsie : une once de crâne d'un homme qui a été étranglé, du gui de chêne et une demi-once d'ongle de biche ...

A côté de ces conseils des recueils de médecine populaire, nos ancêtres avaient à leur disposition les almanachs. Le *Messenger boiteux* indiquait les jours bons pour se soigner : 10 janvier pour les pilules ; 20 février pour les compresses ; 3 mars pour les ventouses. Tout cela selon le zodiaque, la balance ou le bélier, car il y a eu de tous temps des gens qui ont cru à ces chinoïseries. Le doyen Bridel a conté l'aventure de cet enfant qui aurait pu être guéri d'un ongle incarné par un coup de ciseau. Mais les parents voulurent attendre le jour proposé par l'almanach pour cette opération. Dans l'intervalle, le mal empira, la gangrène se déclara et il fallut couper le doigt. L'enfant devint boiteux comme le messenger lui-même.

Enfin de nombreuses familles possédaient des cahiers où l'on inscrivait les recettes, dont on entendait raconter les bienfaits. C'étaient les livres de secrets. Peut-être en avez-vous encore dans un coin de votre galetas ? Dans l'un nous avons lu que la graisse de grenouille est excellente contre les douleurs, que rien n'est meilleur pour la vessie qu'une coque d'œuf broyée, et pour les verrues que la fiente de brebis assaisonnée de vinaigre. Pour les maux d'oreilles, des vers de terre fricassés dans de la graisse d'oie sont souverains. Avez-vous un enfant maladif, frictionnez-le avec un sirop de limaces, du beurre et du romarin.

Beaucoup de ces remèdes devaient être accompagnés de prières, plus ou moins bizarres. Si dans une hémorragie, vous disiez : « Sang, sang, sang, té bin moda, Dieu t'arrête ; sang, sang, sang, comme notre Seigneur arrêta le diable », vous aurez un résultat immédiat. Certaines de ces prières sont très longues. Au lieu d'acheter une antipyrine ou autre drogue en ol ou en ine - dont l'abus est d'ailleurs fort dangereux - vous dites simplement cinq fois : « Vah vita lot » ou vous récitez un « Notre Père ». Si vous êtes un esprit fort et féru de science pure, vous prenez une tête de corbeau, et après l'avoir cuite sur des charbons, vous en dégustez la cervelle. Ou encore, vous coupez en 77 morceaux un œuf de poule noire, vous le mettez dans une fourmière, vous faites cinq pas en arrière, mais seulement un jour où la lune décroît, et migraines, darts ou indigestions ne sont plus que souvenirs.

On peut douter de l'efficacité de ces remèdes, estimer que des cataplasmes de carottes, même râpées, ne guérissent, hélas, pas le cancer, que la tisane de sarments n'est pas indiquée dans les empoisonnements et que le jus de concombre ne peut à la fois sauver de l'hydropisie et tuer les punaises. Mais, dans ces drogues baroques, il peut y avoir une part de vérité. On s'est beaucoup moqué de la poudre de cerf, employée comme revigorant. Or, on sait maintenant, par des expériences et des recherches de laboratoire, que ces cornes sont riches en hormones. Les remèdes les plus récents et dont on parle tant aujourd'hui, sont souvent tirés de moisissures.

D'autre part, les superstitions les plus curieuses et les plus stupides ont de nos jours un tel succès, les pires charlataneries trouvent tant de crédulité, qu'il ne faut pas trop se moquer des remèdes de nos ancêtres.

## **Russy, petit village et grande histoire...**

*Russy est un petit village d'un peu plus de 200 habitants. Il est situé dans la Broye et fait partie de la paroisse de Dompierre. Les communes limitrophes sont Dompierre, Domdidier, Léchelles et Montagny, ainsi que le village vaudois de Corcelles-près-Payerne. Au point de vue historique, Russy est surtout célèbre par sa chapelle et par son château qui abrita des personnalités religieuses et aristocratiques.*

### **La chapelle de Russy**

La chapelle, qui surplombe le château, est dédiée à saint Nicolas. Elle fut édifée en 1762 par Mgr Joseph-Nicolas de Montenach. Un vitrail rappelle un événement dramatique qui eut lieu pendant la Révolution française. La chapelle - qui était destinée à l'ordination des prêtres - accueillit le Père Apollinaire Morel, de Posat pour son ordination sacerdotale. Ce dernier connut un destin tragique en septembre 1792. Il fut massacré par les révolutionnaires au couvent des Carmes de Paris. Il fut béatifié en 1926. L'auteur des *Annales d'Estavayer*, le chanoine J.- Philippe Grangier, y reçut aussi l'ordination.



Léguée par Mgr de Montenach à la commune, la chapelle abrite les portraits des six évêques canonisés du diocèse : les saints Protais, Henri, Amédée, Boniface, Guillaume et Marius. Elle conserve aussi sous son retable baroque magnifiquement restauré un témoin de l'histoire religieuse et des croyances de cette époque. Il s'agit du reliquaire de saint Modeste, ramené des catacombes de Rome par Mgr de Montenach. Cette châsse et son contenu impressionnaient les servants de messe...

### **La table du château de Russy**

En 1798, les troupes françaises importent les idées de la Révolution en pays de Fribourg et balaient la féodalité. Une page pittoresque de l'histoire locale de Russy s'inscrit en cette année 1798. Conduisant ses troupes de Payerne à Fribourg, le général français Pijon est reçu au château de Russy par le sénateur de Montenach, parent de l'évêque. L'officier, dont les ordres étaient de prendre la ville de Fribourg, partage le repas du châtelain. La tradition rapporte qu'en fin de soirée ce dernier aurait affirmé au général qu'il pouvait piller sa demeure. Mais qu'il ne réussirait pas à s'emparer de la table sur laquelle il venait de souper.



Piqué au vif, Pijon releva le défi. Mais en vain. Taillé directement dans la molasse qui supporte les murs du château, la table résista aux efforts du général...

Le château fut longtemps la résidence d'été de grandes familles de Fribourg: les Werlhy - à l'origine de sa construction vers 1500 - les de Montenach, de Techtermann, de Gottrau. Cette dernière famille en est encore propriétaire. Le château fut notamment la résidence d'été de Mgr Joseph-Nicolas de Montenach, évêque du diocèse de 1758 à 1782.

## La tour de Montagny, par Henri Perrochon

*Cette présentation a paru dans l' « Almanach de la Broye » de 1986.*



La tour de Montagny-les-Monts a une longue histoire. Au XII<sup>e</sup> siècle déjà, le château, dont elle est le seul vestige, était la résidence des seigneurs de Montagny, famille issue des comtes de Belp, qui égala en puissance celle des comtes de Gruyères. Ses territoires s'étendaient jusqu'aux portes de Fribourg et dans la plaine broyarde à Domdidier, Cugy, Ressudens et autres villages. Ces seigneurs furent alors en conflit avec le couvent de Payerne, et c'est pour se défendre que les moines produisirent le fameux « testament » de la reine Berthe, dont un exemplaire est actuellement à Fribourg et l'autre à Lausanne, munis de sceaux différents et contenant quelques variantes.

En 1310, les seigneurs de Montagny se mirent au service de la Savoie. Plusieurs furent barons de Vaud, avoués de Payerne, et l'un d'eux fut prieur de notre Abbatale. Alliés aux familles souveraines de Grandson, Vufflens, Neuchâtel, Kibourg, leur pouvoir était grand. Puis vint le déclin. En 1405, Amédée VIII les expropria et remit leurs terres à son demi-frère, Humbert le bâtard, comte de Romont et seigneur d'Estavayer. A la mort de celui-ci, le tout revint à la Savoie. En 1478, Fribourg acheta cette seigneurie et en fit un bailliage jusqu'en 1798.

La famille des Montagny s'éteignit vers 1450. Une famille du même nom, connue dans nos contrées dès le XIV<sup>e</sup> siècle, germanisa son nom en *de Montenach*. Le château lui-même, où siégeait le bailli, fut incendié vers 1500, puis reconstruit. A la Réforme, des Payernois coupables de s'être moqués des catholiques ou d'avoir voulu protestantiser leurs voisins, furent enfermés dans ses geôles, et plus tard ce fut une sorcière, brûlée à Fribourg.

Vers 1750 Fribourg restaura et agrandit le château. Une gravure de l'époque montre un bâtiment vaste et de fort belle allure. Au siècle suivant, inhabité et délabré, il fut vendu par

Fribourg, et à vil prix, à un entrepreneur comme matériau de construction. Et bientôt, il ne resta plus que le donjon, qui ne tarda pas à perdre son toit, et quelques restes de pans de murs. Au début de notre siècle, un arbuste verdoyant le coiffait. A son sujet, Henri Bise écrivait dans *Vocation de Fribourg* : « Il est regrettable qu'il soit tombé, car, étalé dans le ciel, il ajoutait à la ruine un air de fraîcheur et un brin de romanesque qui n'était pas sans agréer. Il me souvient, qu'étant jeune, et regardant de la Haute-Broye le donjon avec sa houppe et le train de Cousset sous sa fumée, il me plaisait d'imaginer, dans le cirque immense des bois et des champs, tels des barons empanachés, deux âges descendus en champ clos ».

Longtemps la tour de Montagny fut but de promenade. Enfant, j'y allais avec mes parents et j'avais aux Arbognes du sirop de capillaire. Puis ce fut avec des amis, André Berchier ou Pierre Bezençon. J'y fus même en course d'école sous la houlette de Mme Chuard-Décastel. Plus tard, j'y accompagnais des élèves au cours de leurs promenades d'après-midi d'examens. J'y conduisis le jury du Prix Veillon, après visite de l'Abbatiale et repas aux Arbognes. Un de ces messieurs trouva ces ruines mélancoliques et romantiques, un autre les estima empreintes d'une austérité cévenole... Plus que d'autres pierres, les ruines jouent la symphonie du passé et se prêtent aux évocations les plus diverses des époques disparues, avec leurs lumières et leurs ombres.

## **La guerre 1914-1918 a creusé le röstigraben**

*Pendant la Grande Guerre, Fribourg s'est retrouvé aux premières loges d'un profond « fossé moral », alimenté par plusieurs affaires qui ont déchiré Romands et Alémaniques. Ces années de guerre marquent clairement l'émergence du röstigraben. Ce clivage qui divise les esprits, qualifié de « fossé moral » par les historiens, s'est cristallisé en particulier dans le canton de Fribourg avec l'éclatement de plusieurs affaires dès 1915. Elles vont être amplifiées par les médias, suscitant de nombreux débats.*

*Les explications du professeur Francis Python, interviewé par Pascal Fleury dans « La Liberté » du 28 juin 2014.*

### **Les historiens de la Grande Guerre observent tous un « fossé moral » en Suisse. Est-ce le début du röstigraben que l'on connaît ?**

Francis Python : En fait, il y a toujours eu quelques fêlures mais un fossé s'est creusé durant la guerre, davantage entre intellectuels et médias qu'au sein de la population. Il y avait eu par exemple des poussées de fièvre autour de 1890, surtout en Valais et à Fribourg, à propos des résultats des recensements, les Alémaniques estimant que les Romands grignotaient leur domination. Avec la guerre, ces tensions ont ressurgi. La violation de la neutralité belge a été un élément discriminant important. Les Romands ont reproché aux Alémaniques de « trop bien » comprendre l'Allemagne impériale. Les Alémaniques ont répliqué que les Romands étaient trop sensibles à la cause des Alliés. A partir de là, l'incompréhension s'est accrue. La Suisse s'est scindée en fonction des cultures mères.

**On imagine que le canton de Fribourg, sur la barrière des langues, a été très touché par ce clivage...**

Oui. Il faut se souvenir que la Gruyère était orientée vers la France de longue date, en raison du commerce du fromage. Déjà pendant la Révolution française, les bailliages du sud et de l'ouest s'étaient montrés favorables aux armées françaises, tandis que la Singine était favorable au maintien des Excellences de Fribourg. En août 1914, le malaise a éclaté avec l'élection du général Ulrich Wille, qui avait épousé l'Allemande Clara Gräfin von Bismarck et était considéré comme trop favorable aux Prussiens par les amis de la France.

**Plusieurs affaires ont contribué à creuser le fossé. A commencer par celle des trains, à Fribourg...**

Les blessés de guerre échangés entre l'Allemagne et la France transitaient par la Suisse. Les trains s'arrêtaient à Fribourg, ce qui permettait à la population de faire des dons aux rapatriés français. Mais, en mars 1915, la halte fribourgeoise a été supprimée. On a alors colporté la rumeur comme quoi cette mesure avait été demandée par un professeur allemand de l'Université. Des manifestants ont jeté des pierres contre sa villa. L'Université polarisait déjà les tensions à l'époque, étant perçue comme trop germanique. En fait, le commandement de l'armée n'appréciait guère les élans de générosité pro-français. Pour faire cesser les tumultes, il a permis à nouveau l'arrêt des trains. Mais, dès lors, seule une délégation officielle a été habilitée à voir les blessés pour leur offrir des fleurs. Une affaire similaire a eu lieu à Romont.

**Ces tumultes vont avoir un retentissement national. Le Fribourgeois Georges de Montenach va même être accusé d'en être l'instigateur dans un pamphlet du pasteur Edouard Blocher, le grand-père de Christoph Blocher...**

Le conseiller aux Etats Georges de Montenach était un grand notable, lié à la France par mariage. On l'accusait d'être trop francophile. Un groupe de pression zurichois, par la voix de la brochure *Stimmen im Sturm*, va lui reprocher d'utiliser son pouvoir de manière trop manifeste. L'auteur de l'article s'avère être le pasteur Edouard Blocher. C'est un procès d'intention : on choisit une personnalité facilement attaquable, puisqu'elle a des accointances avec la France, pour lui reprocher son manque de patriotisme. La polémique va déboucher sur un procès, qui se soldera par un arrangement à l'amiable en 1919, avec les plates excuses de la brochure zurichoise.

On retrouvera le même climat de suspicion en janvier 1916 dans l'affaire du conseiller d'Etat fribourgeois Emile Savoy, qui avait des sympathies très fortes avec la Belgique et s'était engagé dans l'accueil des réfugiés belges. Il a été accusé d'« espionnage » en faveur des Alliés, mais l'affaire a finalement été classée.

**S'il est une affaire qui illustre bien le fossé moral, c'est celle des colonels. De quoi s'agit-il ?**

(Cf. vol. II JMB p. 151 et suivantes) L'affaire concerne deux colonels de l'état-major général suisse, Karl Egli et Friedrich Moritz von Wattenwyl, qui transmettent des informations récoltées par leurs services de renseignements à des attachés militaires allemands et austro-



hongrois. En particulier le bulletin journalier de l'état-major et des dépêches diplomatiques décryptées. Le cryptographe André Langie fait part de ses soupçons à deux journalistes de *La Gazette de Lausanne*. Ils préviennent le conseiller fédéral Camille Decoppet et sortent l'affaire, qui cause alors un grand scandale en Suisse romande.

Un procès s'ouvre, mais les deux officiers s'en tirent avec 20 jours d'arrêt. Ce verdict suscite alors une vague de réprobation plus grande encore. A Lausanne, un étudiant décroche le drapeau du consulat allemand. A Broc, les Unions ouvrières organisent une assemblée populaire de protestation. Et à Fribourg, des manifestants attaquent le « stamm » de la société d'étudiants Alemania. L'état-major menace d'envoyer des troupes pour calmer les foules. On est là au plus profond du fossé moral qui a déchiré la Suisse pendant la guerre.

### **Ces tensions se prolongent-elles jusqu'à la fin du conflit ?**

Le fossé moral va se combler en 1918, au moment où le fossé social commence à se creuser. L'image de Fribourg va alors changer. Le canton devient un facteur d'ordre, un rempart contre la grève générale et la « révolution ». Pour les Fribourgeois considérés depuis le Sonderbund comme des citoyens de seconde zone, c'est une sorte de réhabilitation. En novembre 1918, le Régiment 7, mené par le lieutenant-colonel Roger de Diesbach, est convoqué à Berne pour assurer le service d'ordre mais c'est contre la grippe espagnole qu'il devra lutter. A noter qu'en 1916, les troupes fribourgeoises avaient déjà dû intervenir à La Chaux-de-Fonds contre des manifestants pacifistes. Le futur capitaine Yerly leur avait arraché le drapeau rouge.

### **Fribourg a-t-il également souffert du fossé social ?**

Il s'est révélé moins grand dans notre canton campagnard, le ravitaillement étant plutôt bien assuré, que dans les villes ouvrières du pays, où le rationnement était très mal organisé et la précarité importante. On a cependant observé en 1918 quelques tensions entre la capitale fribourgeoise et la campagne. Les milieux socialistes et ouvriers estimaient que l'augmentation du prix du lait accordée par Berne aux paysans était un cadeau. Mais l'on ne peut pas vraiment parler de lutte des classes.

### **Charles de Vevey, dit « Cugnarde » et l'Hôtel des Bains de Cheyres**

*Ce texte a paru dans l'« Almanach de la Broye » de 1992. Il est signé H. Michaud. De qui s'agit-il ? Une brève présentation de ce Staviacois hors du commun est assortie d'un aperçu de l'histoire de l'eau d'Henniez, à laquelle Henri Michaud a été mêlé de près.*

**Henri Michaud**, que tout le monde appelait Riquet, est décédé le 5 janvier 1989 âgé de 69 ans. Sa mère, Emma Michaud, l'a précédé d'un jour et a quitté ce monde le 4 janvier 1989 à l'âge de 106 ans ! Né à Estavayer, Riquet Michaud fut un homme extraverti au contact facile, ouvert au monde et curieux de nature. Son père, Charles Michaud, vétérinaire et homme d'affaires averti, fut le fondateur de l'entreprise Henniez Santé, en 1930. Il l'a lancée et a cassé les prix. L'opération a divisé le village d'Henniez en deux ! L'entreprise-mère, Henniez

*Lithinée<sup>1</sup>, avait été mise en service en 1905 par la Société des bains et eaux d'Henniez. Henri Pahud l'a dirigée à partir de 1916 et pendant cinquante ans. La concurrence d'Henniez Santé l'a indisposé jusqu'à sa mort !*

*Riquet a succédé à son père en qualité de directeur d'Henniez Santé. Il aurait aimé devenir imprimeur. Du reste, il avait un atelier d'imprimerie dans son usine. Son entreprise a été vendue à Henniez Lithinée en 1978. Le terme de Lithinée a été abandonné. L'usine, dirigée par la famille Rouge, s'appela dès lors « Sources Minérales d'Henniez SA ». Henniez appartient depuis septembre 2007 au groupe Nestlé.*

*La réelle vocation de Riquet Michaud était celle d'historien. Sa passion lui vint d'une leçon qui lui avait été donnée sur les bancs de l'Ecole secondaire, alors qu'il était âgé de 14 ans. Son professeur avait présenté un vieux document à ses élèves. Il leur avait appris qu'il existait partout de tels écrits qui nous permettent de connaître l'Histoire. Dès ce jour, Riquet Michaud se mit en quête de documents. Il en a beaucoup récolté, en particulier ceux traitant du passé de la Broye et surtout d'Estavayer. En octobre 1967, il a édité et offert l'ouvrage de Ric Berger intitulé « Estavayer hier et aujourd'hui ». Il travaillait avant son décès, depuis des années, à la réalisation d'une encyclopédie sur Estavayer.*

*Riquet Michaud était un observateur-né. De sa ville, il connaissait la grande et la petite histoire. Il s'intéressait à tout, photographiait tout, filmait tout. De plus, il avait une mémoire prodigieuse.*

**Dans son récit du 29 septembre 1986, Henri Michaud ne craint ni les digressions, ni l'accumulation de détails. L'article sur « Cugnarde » est reproduit presque in extenso. Quelques corrections de style et de ponctuation ont été apportées.**

L'Hôtel des Bains de Cheyres se trouvait en réalité sur le territoire de la commune de Châbles.

Charles de Vevey était le frère d'Emmanuel (1862-1929), qui fut chimiste cantonal fribourgeois de 1898 à 1906, puis directeur de l'Institut agricole du canton de Fribourg de 1906 à 1927, et enfin président du Conseil d'administration de la chocolaterie Villars, jusqu'à son décès en 1929.

Charles - notre *Cugnarde* - était l'aîné et l'enfant terrible de la famille. Son père, Alexandre Jean Nicolas, capitaine des Gardes pontificaux sous Pie IX, prétendait que son fils aîné Charles était le même indomptable que son grand-père Joseph Henri Léon (1801-1859), officier au service du roi de Naples, au Palais de Caserta près de Naples.

### ***Une parenthèse sur la famille Porcelet***

Le grand-père Joseph Henri Léon avait succédé dans cette charge à Pierre-Louis Porcelet, initiateur en 1819 du départ pour le Brésil des « colons » fribourgeois, vaudois, valaisans et neuchâtelois. Il les accompagna dans leur voyage en qualité de commissaire du gouvernement de Fribourg. Le 17 avril 1820, Nova Friburgo fut inaugurée au son des fifres et des tambours. C'est Porcelet qui a prononcé le discours officiel.

Pierre-Louis était le fils de Claude-Pierre Porcelet, médecin de l'Hôpital d'Estavayer de 1767 à sa mort en 1780. Originaire de Château-Chalon, il fut reçu bourgeois d'Estavayer en 1776. Il venait de Besançon. Arthur Porcelet, qui fut directeur de l'ancienne poste de la rue de Chavannes - bâtiment Bourqui<sup>2</sup> -, son frère Louis, pharmacien, et leur sœur Catherine, tous décédés sans descendance, étaient les petits-neveux de Pierre-Louis Porcelet, dit le Brésilien. Arthur et Louis sont à l'origine de la Fondation Porcelet, de grande renommée, qui continue de nos jours à dispenser ses bienfaits en faveur de la jeunesse.

### ***Chez un distillateur-liquoriste et limonadier***

Par son cousin Lucien de Vevey, qui était négociant en vins, distillateur-liquoriste et limonadier, Charles de Vevey - dit *Cugnarde* - fit la connaissance d'un importateur bâlois, W. Grossman, spécialisé dans le négoce des vins rouges de table et de messe. Aussi, dès qu'il eut terminé ses études au collège St-Michel de Fribourg, n'étant attiré ni par la magistrature ni par l'état de fonctionnaire et encore moins par la cléricature, il se fit engager par W. Grossman. Dans les bureaux de celui-ci, il collaborait à la tenue des comptes, il assurait la correspondance en français et, surtout, ce qui était le plus agréable pour un esprit éveillé, il accompagnait son patron dans ses voyages en France, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie et en Espagne, pays où étaient achetés les vins. C'est ainsi que, tout jeune, Charles de Vevey a visité une grande partie de l'Europe. Au soir de sa vie, dans les salons de l'Hôtel des Bains de Cheyres, il aimait à rappeler ces belles années.

Malgré les voyages agréables, Charles ne se plaît pas beaucoup à Bâle. C'est avant tout un latin et il brûle de connaître la rayonnante ville de Paris. Paris, qui chante à ses oreilles depuis longtemps déjà grâce à son père, ses oncles, ses frères, ses cousins qui ont séjourné dans cette ville dont ils chantent les splendeurs. Son employeur bâlois, W. Grossman, le met en relation avec l'un des nombreux membres de la famille de Rothschild, qui couvrent Paris et l'Europe de leurs activités financières et commerciales.

### ***Au service du baron de Rothschild, puis l'indépendance du « cugnardier »***

Dès 1870, Charles est au service du baron Louis de Rothschild, et lorsque la guerre franco-allemande de 1870-1871 éclate, il est dans Paris assiégée, où il connaît toutes les difficultés du ravitaillement en denrées alimentaires. Comme la nécessité rend ingénieux, grâce à son esprit débrouillard et aussi à quelques connaissances culinaires acquises avec son frère le chimiste, Charles a fait de la cugnarde avec un seul coing, quelques petites pommes à cidre et une courge.

Le résultat fut non seulement reconnu par les dégustateurs comme étant parfaitement comestible, mais il fut décrété que c'était une délicatesse des plus agréables. La cugnarde de Charles de Vevey était née. Dès lors, il ne pense qu'à commercialiser sa trouvaille. En 1873, il quitte le baron Louis de Rothschild, sa banque et ses comptes. Il rentre à Estavayer, discute avec son frère le chimiste et... retourne à Paris où il achète en plein quartier du Marais, au centre de Paris, tout près des Halles, un immeuble princier mais vétuste, l'Hôtel de Sens. Il y installe ses batteries de chaudrons pour assurer une production importante de confitures aux fruits, avec l'adjonction obligatoire de pommes pour assurer la gélification grâce à leur pectine, et de courges pour la rentabilité. (En 1947, contre une façade de l'Hôtel de Sens,

l'on voyait encore, avec ses couleurs passées, une grande enseigne peinte à même le mur. En 1986, à Paris, l'Hôtel de Sens est splendidement restauré. Plus personne ne se souvient qu'un fils d'une famille patricienne d'Estavayer y fabriqua des confitures dans ses salons.)

Dans sa confiterie, il produit aussi des fruits confits qui s'élaborent grâce au savoir-faire d'un confiseur spécialiste, Arthur Tortegnu, venu d'Apt, ville spécialisée dans la production des fruits confits.

En vingt ans, il a fait fortune et il remet son entreprise à son contremaître. Il rentre définitivement à Estavayer où il a acquis de nombreux terrains tout autour de la ville, alors qu'il y venait pour retrouver sa vieille mère, et aussi pour se reposer de ses fatigues parisiennes. Les terrains situés autour de la ville ont été vendus par son fils Henri de Vevey, médecin et syndic, vers 1938-1939, à des prix plus qu'honnêtes.

### **« Les Acacias » et le « Grand Hôtel des Bains »**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Charles arrive à Estavayer avec des plans pour construire une villa et un hôtel. La villa sort rapidement de terre, à la sortie est de la ville, entre la porte des Dominicaines et la fonderie Arnoux. Cette villa est actuellement la propriété de Claude Pillonel, maître carrier. Fernand Pillonel, le père de Claude, l'a acquise d'Ernest Roulin<sup>3</sup>. Cette villa - appelée *Les Acacias* - est une réduction du pavillon Henri IV qui fait partie du Château de Saint-Germain-en-Laye. Si l'architecture de ce château est belle, cette villa détonne devant les remparts d'Estavayer. Mais, depuis, d'autres horreurs sont sorties du sol ! Lors de sa construction, on venait la voir de toute la Suisse. Toute l'huissierie - portes et fenêtres - toutes les menuiseries, la lustrerie, les fers forgés, les fontaines de fonte, les vasques à fleurs de fonte aussi, la serrurerie, tout est venu de Paris par le train.

Cette bâtisse est à peine terminée que démarre le chantier de ce qui sera *Le Grand Hôtel des Bains de Cheyres*. Le site rocailleux, infesté de vipères, sur la molasse, dans un coin aride où ne végètent que quelques pins rabougris, est néanmoins magnifiquement situé. C'est un splendide belvédère dominant le lac, face au Jura, avec des couchers de soleil inoubliables. La construction sort de terre. Son exposition est excellente : deux façades ont le soleil dès son lever jusqu'au coucher. L'eau indispensable jaillit en suffisance à 1500 m, au lieu-dit *Bonne-Fontaine*, lieu miraculeux où les filles, avant leur mariage, allaient demander la fécondité.

Toutes les conditions sont réunies pour faire fortune une deuxième fois. **En 1896, le Grand Hôtel des Bains de Cheyres est inauguré.** Sont présents : une délégation du Conseil d'Etat de Fribourg, le préfet d'Estavayer, les conseillers communaux des villages de Châbles et de Cheyres, tout le Conseil communal d'Estavayer, de nombreux amis de la bonne société parisienne. Le curé-doyen d'Estavayer et le curé de Cheyres procèdent à la bénédiction de l'Hôtel.

Quatre calèches attelées de quatre chevaux, à cause de la montée, et huit chars à bancs font la navette entre la gare de Cheyres et l'hôtel, la fête est une grande réussite.



Malgré les esprits chagrins et les prophètes de malheur, le succès est immédiat. Les rapports entre la Suisse et la France sont au beau fixe, car on n'a pas encore oublié la généreuse hospitalité des Suisses en faveur des soldats de l'armée du général Bourbaki sauvés du désastre en février 1871. Le franc français est fort. Charles de Vevey a de nombreux amis à Paris où il fait une réclame

intelligente. Les trains entre Paris et Bâle, puis vers Yverdon-Cheyres-Estavayer, sont confortables et rapides. En 14 heures on parcourt 650 kilomètres.

Charles de Vevey avait comme chef de cuisine un Parisien : Georges Lafumeau, le roi des fourneaux ! La cuisine était équipée d'un grand fourneau français fonctionnant à la braisette d'anthracite. La nuit, le feu était maintenu à la sciure et, pour le coup de feu de midi ou du soir, *le grand Georges* comme tout le monde l'appelait, était un as. Il faisait chauffer toute une zone de son « piano » en brûlant de la vieille huile de friture dont les flammes faisaient trembler la cheminée.

M. Charles de Vevey avait suggéré à M. Tâche, confiseur, l'idée de produire des grenouilles et des perchettes (n'oublions pas que les Staviacois sont les *Pertsets*, les perchettes) en biscuit et en chocolat pour vendre à la nombreuse clientèle étrangère de passage à Estavayer. Mais, comme beaucoup d'artisans honnêtes, M. Tâche était atteint de surdité mentale. Faut-il lui en vouloir lorsque l'on sait qu'il a fallu plusieurs siècles aux pâtissiers-confiseurs vaudois pour produire les délicieux bouchons vaudois, très estimés non seulement des étrangers de passage mais aussi des indigènes.

### ***Les radicaux, puis les conservateurs, jaloux, ont aussi leur hôtel***

Notre région plaît tellement aux Parisiens que l'on peut parler d'invasion en été et en automne. A Estavayer, comme toujours, on est jaloux des réussites. On ne peut supporter celle de Charles de Vevey. On l'admire, on le jalouse et on le méprise tout à la fois. Par devant, on lui fait des courbettes et, par derrière, pour bien marquer son mépris on lui crie : Cugnarde ! On ne peut tolérer de lui laisser, à lui seul, la gloire et le bénéfice de ce succès. Des capitaux sortent des caisses radicales pour construire en gare d'Estavayer l'Hôtel Bellevue. Bonaventure Ellgass en est la cheville ouvrière. Cet hôtel est luxueux. Il dispose d'un grand parc. L'environnement étant encore dégagé, la vue est merveilleuse. Tout à côté, ce qui ne gêne rien, il y a une autre villa remarquable, celle construite par le Dr Vincent Liardet, retiré de ses « affaires » africaines.

Les conservateurs, soucieux de maintenir leur avance - il faut préciser que depuis la secouée de 1848, ils se sont bien repris ! - décident de construire un autre hôtel. C'est l'Hôtel du Lac. En descendant la route qui vient de la gare, il n'échappe pas aux regards. Cet hôtel, encore mieux équipé que l'Hôtel Bellevue, a aussi un succès immédiat. Estavayer vit à l'heure parisienne. La ville est envahie de belles toilettes, de beaux messieurs en canotiers. Les tailleurs, modistes, coiffeurs font des affaires d'or. C'est un deuxième Interlaken ou un deuxième Lucerne mais, au lieu d'Anglais, Estavayer accueille des Français, surtout des Parisiens. Certains estivants se plaignent des moustiques et du coassement nocturne des grenouilles.

### ***La guerre de 14 : un drame pour les hôtels***

Tout est beau, tout est magnifique, mais, hélas, la gloire touristique franco-staviacoise s'effondre le 4 août 1914. A Estavayer, le crac est ressenti très durement. Beaucoup ne s'en remettront jamais. Le directeur de l'Hôtel du Lac a émigré avec sa femme, née Michaud, à Los Angeles où il a de la parenté. Durant la guerre de 1914-1918, les Hôtels Bellevue et du Lac ont été utilisés pour loger des internés français. Les lieux ont beaucoup souffert, surtout les sols de parquet de chêne. L'Hôtel du Lac ne s'est jamais réouvert, alors que l'Hôtel Bellevue, tenu par Albert Marguet, a repris vie de 1922 à 1930. Puis, les deux bâtiments, soit l'Hôtel Bellevue et l'Hôtel du Lac, ont été acquis par la fondation de l'Institut Stavia<sup>4</sup>. Aujourd'hui, personne ne sait que ce furent des hôtels. Quant à Charles de Vevey, dès l'automne 1914, il végète dans son hôtel trop grand pour une clientèle régionale. Grâce à sa présence continuelle, à sa gentillesse, au site magnifique, il réussit à tenir jusqu'à son décès en 1929. Durant les trois jours précédant son enterrement, comme le veut la tradition, Charles de Vevey fut veillé par de bonnes âmes de Châbles. Durant les trois jours, et surtout les trois nuits de veille mortuaire, on fit honneur à la cave plus qu'au chapelet, tant et si bien qu'au petit matin, c'était les plus vaillants qui rentraient les autres en brouette.

Le fils de Charles, Henri, médecin à Estavayer, remet l'établissement à des tenanciers locataires. Trois se succèdent sans succès, jusqu'au jour où Louis Renevey préfet d'Estavayer, beau-frère du docteur Henri de Vevey, ferme l'hôtel pour débauche ! Vers 2 h du matin, il a envoyé ses gendarmes voir si les couples qui couchaient à l'hôtel étaient mariés ! Décidément, il n'y a qu'en famille que l'on s'aime bien...

### ***L'Hôtel des Bains devient le couvent de Béthanie***

Henri de Vevey, médecin des Sœurs Dominicaines, parle de ses ennuis avec la Sœur Prieure. Il lui dit en riant : « Cet hôtel conviendrait à votre communauté pour y passer des vacances... » Une lettre part pour Paris, où l'Ordre des Sœurs de Saint Dominique a une filiale dite *Sœurs dominicaines des prisons*, dont l'apostolat consiste à mettre sur le bon chemin des jeunes filles dites perdues, et les sauver spirituellement. Après cette lettre, tout va très vite. En 1934, dans ce qui fut la splendeur du Grand Hôtel des Bains de Cheyres, tout est transformé. Les baignoires alignées au sous-sol sont liquidées. Au bâtiment s'ajoute un étage. Une chapelle est construite. Dès lors, dans cet hôtel que l'autorité préfectorale traitait de lieu de perdition, le changement fut total. L'endroit fut baptisé Béthanie. La première sœur Prieure de Béthanie fut S.A.S. la princesse de Rethy, sœur du Roi des Belges.

<sup>1</sup> *Lithinée, qui contient de la lithine, hydroxyde de lithium qui se rencontre en combinaison dans certains minéraux et dans certaines eaux minérales.*

<sup>2</sup> *C'est la maison où est né Paul Bourqui, ingénieur agronome, directeur de l'Institut agricole de Grangeneuve de 1969 à 1987. Son père, acquéreur de cette maison, s'appelait Antonin Bourqui, fonctionnaire postal. Un pavillon, visible de la place de parc appelée La Chaussée domine le jardin de la propriété Bourqui. C'est là que vers 1895-1898 le journaliste et écrivain Victor Tissot, alors directeur du Figaro, a fondé l'« Almanach Hachette » avec Arthur et Louis Porcelet.*

<sup>3</sup> *Ernest Roulin était le père de Gustave, personnalité politique, et de Georges, dit Manue, écrivain.*

<sup>4</sup> *Par ordonnance du 7 juillet 2003, le Président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, a prononcé la faillite de Stavia, propriété ecclésiastique, pensionnat destiné aux jeunes Suisses alémaniques venus apprendre le français.*

## Louis de Bocard : une vie aventureuse



*Ce texte a été rédigé d'après un article de Robert Gouy dans l'« Almanach de la Broye » de 1955 et d'après l'article « Don Luis de Bocard, explorateur en Argentine et au Paraguay » par Régis de Courten, dans l'ouvrage intitulé « Les Fribourgeois sur la planète », BCU, Fribourg, 1987.*

A quatre-vingt-dix ans, est mort, à fin juin 1956, à la *Miralia* une petite estancia (exploitation agricole) perdue au bord du lac de San Bernardino, au Paraguay, Louis de Bocard, un personnage de roman d'aventures.

Fils d'Alphonse de Bocard (1837-1916) et d'Henriette de Buman (1843-1928), Louis de Bocard naît à Fribourg le 8 mai 1866. Il

fréquente, sans beaucoup de conviction, les écoles et collèges de sa ville natale, puis poursuit ses études chez les Pères Jésuites, au pensionnat de Feldkirch. Ensuite, c'est Vienne où il s'initie aux sciences naturelles et où le baron Jean de Montenach, cousin de son père et Chambellan de l'Empereur François-Joseph, veut le faire entrer dans la Garde. Il préfère l'agriculture et sa famille lui achète un domaine dans le marais de Sugiez où se trouve actuellement le pénitencier de Bellechasse. Mais il rêve depuis longtemps des contrées lointaines, d'y connaître la faune, les oiseaux surtout.

## ***Départ pour l'Argentine***

Et c'est le départ pour l'Argentine, dans le but d'accompagner une trentaine de vaches et trois taureaux de la Gruyère destinés à l'estancia de M. Fernandez, près de Bragado, qui veut organiser une colonie suisse, avec laiterie, fromagerie, sous la direction de Niederhauser et dont Louis de Bocard devient le secrétaire. La fabrication des fromages imitation Gruyère relève de la compétence de son ami Maxime Pythoud. D'autres Fribourgeois ont fait le voyage avec lui.

Un albatros tomba sur le bateau qui l'emmenait vers le nouveau monde. Louis de Bocard décida de l'empanner et fit ce travail sous les regards admiratifs d'un passager. Celui-ci n'était autre que Francisco Moreno, directeur du Musée de la Plata. Celui-ci voulut aussitôt engager ce jeune homme adroit de ses mains, comme naturaliste préparateur. De Bocard, après une année de travail dans une estancia, accepta l'offre et travailla sous les ordres du célèbre Francisco Moreno, connu aussi comme explorateur du sud de l'Argentine. Moreno a joué un rôle majeur dans la défense du territoire argentin, dans les discussions pour la délimitation de la frontière avec le Chili.

## ***Un superbe voilier blanc***

Louis de Bocard était à nouveau au Musée de la Plata, l'œil penché sur ses animaux, lorsqu'on vint lui dire qu'un magnifique navire, le *Santa Margherita* était à l'ancre dans la rade. Il y avait à bord un capitaine de grande allure qui ne parlait qu'allemand. On venait le prier de servir d'interprète. Il se trouva donc en face d'un superbe voilier blanc et or dont le commandant se présenta comme le « capitaine Jean Orth ». C'était en réalité l'archiduc **Jean de Habsbourg-Toscane**. (A son sujet planent d'étranges mystères : sa tentative de coup d'État fomentée avec l'aide de son cousin l'archiduc Rodolphe de Habsbourg-Lorraine ; sa douteuse disparition en mer en 1890, relatée ci-après.)

Bocard servit d'interprète et il fut dix jours à festoyer avec le seigneur à Buenos-Aires. Un jour de 1890, la cargaison du *Santa Margherita* étant déchargée, Jean Orth pria son nouvel ami de l'accompagner dans le sud jusqu'à Punta Arena et Ushuaïa, la ville la plus australe du monde. De Bocard déclina l'invitation. Le destin le préservait car le prince autrichien ne tenant pas compte des conseils des marins qui lui disaient de charger du lest pour passer le cap Horn, disparut - soi-disant - corps et biens dans cette redoutable région assaillie de tempêtes. Deux ans plus tard, un capitaine argentin trouva sur un rocher du cap Horn, une bouée du *Santa Margherita*. C'est tout ce qui restait de la splendeur du grand seigneur et de son navire blanc et or. Mais, l'archiduc Jean était-il bien mort ? On peut en douter. Jean de Laborde, dans *Patagonia*, Laffont 1981, prétend qu'il n'a pas disparu en 1890, victime de la tempête, mais en 1910, en Patagonie, après avoir choisi une vie des plus frustes :

*Dans sa cabane de troncs mal équarris, parmi ses fourrures de guanaco et dans la puanteur de ses lampes, Jean Orth a gardé de Jean de Habsbourg l'intelligence vive, l'insatiable curiosité et le maintien, presque l'élégance. Un Français qui voyageait là-bas et qui sut peu à peu capter sa confiance fut frappé par la courtoisie de son accueil : ils s'entretenaient en espagnol d'abord, puis dans la langue du visiteur dont le rancho usait aussi aisément que du castillan et de l'allemand. Le prince, qui avait été jadis accablé d'honneurs, n'en cherchait plus aucun. Habitué au luxe, il ne tenait même plus au confort. Il avait enfin trouvé la paix.*



*C'est dans cette paix qu'il s'éteignit. En 1910, Jean de Habsbourg, altesse royale et impériale, est mort dans son rancho au pied du Fitz-Roy, dans la solitude qu'il s'était choisie. S'il n'a pu découvrir le passage qu'il espérait, trouvant le rempart de la cordillère vers le Pacifique, c'est qu'il n'existe pas et que rien n'entaille la colossale muraille des Andes de Patagonie. Mais l'homme avait atteint ce que le prince n'avait jamais connu : avec le calme de l'âme, une certaine forme de bonheur.*

### **Diplomate**

Entre deux expéditions, de Boccard retrouva son travail de naturaliste au Musée de la Plata. Un jour, son chef le désigna pour guider la visite du président de la République, le général Julio Roca, parmi les collections ramenées du sud. Le Président, trouvant de Boccard intelligent et débrouillard, lui proposa de faire un stage au Ministère des Affaires étrangères. Après quelque temps, il reçut un passeport diplomatique et fut chargé de missions personnelles. Il alla notamment au Chili où, grâce à son savoir-faire, il put contribuer à améliorer les relations assez tendues qui régnaient entre les deux pays. De Boccard resta pendant des années en relations cordiales avec le général Roca et conserva longtemps encore son passeport diplomatique.

### **Deux sacoches de « chagrin »**

Les expéditions l'attiraient cependant encore plus que les laboratoires et la diplomatie, car il en rapportait souvent d'étranges trophées. C'est ainsi qu'un jour il partit dans la Chaco à la recherche des restes d'une expédition française complètement décimée par les Indiens de la région du Pilcomayo. Il choisit un Indien comme garde du corps, dans une tribu ennemie de celle qui avait massacré la mission française. Une carabine lui fut confiée pour se défendre et chasser des spécimens de la faune locale avec l'interdiction de tirer sur ses semblables. Le principe de Louis de Boccard était en effet de gagner la sympathie des indigènes par des cadeaux, des soins ou des gestes amicaux, seuls moyens possibles pour les approcher et les étudier.

Mais le garde du corps indien aperçut un jour une tribu ennemie. Il fit feu. Un corps tomba avec un bruit sourd sur le sol, tandis que des ombres s'enfuyaient dans la forêt. On s'approcha et on découvrit le corps d'une jeune Indienne, frappée d'une balle dans la tête. Boccard, furieux, congédia son garde indien qui, privé d'arme et sans le secours de l'expédition, risquait la vengeance et la mort. Désolé, tremblant, muni seulement de son sabre d'abordage, il alla s'établir à 300 mètres du camp. Il alluma un foyer et resta là pendant trois jours, frottant constamment quelque chose entre les mains. De Boccard qui l'observait avec ses jumelles était très intrigué. Il envoya le cuisinier voir ce qui se passait. Après deux heures de palabres, le messenger revint avec un petit sac qui avait la forme d'une blague à tabac. C'était le sein d'une femme tanné par friction manuelle. L'indien était allé déterrer sa victime, lui avait coupé les seins et s'était fait deux sacoches de « chagrin ». De Boccard conserva celle que l'Indien lui avait envoyée pour implorer son pardon.

Après tant d'aventures et d'explorations, Don Luis, comme on l'appelait souvent, devint « estanciero » (éleveur). Il acheta une propriété dans la province d'Entre Rios en Argentine où il vécut quelques années.

### ***En Argentine, la visite d'un baron autrichien ; Mayerling***

Qui ne connaît l'histoire de Mayerling, pavillon de chasse près de Vienne. On y découvrit un matin de janvier 1889 l'archiduc Rodolphe de Habsbourg mort, ensanglanté, avec sa jeune maîtresse Maria Vetsera, morte elle aussi. Rodolphe, héritier de la couronne, était le fils de l'empereur François-Joseph et de l'impératrice Elisabeth, dite Sissi. Les commentaires ont abondé, comme les diverses versions de ces deux décès, allant du suicide à l'assassinat.

Louis de Boccard y a été mêlé dans le sens qu'il a reçu les confidences d'un témoin, le baron Otth. Peu de temps avant sa mort, Louis a commencé à en parler, écrivant qu'il était « l'unique détenteur du secret de Mayerling ». Laissons-lui la parole :

« J'étais avec ma femme et mes deux enfants à mon estancia d'Entre-Rios lorsque je vis arriver à cheval un grand Monsieur, accompagné de deux peones. Il me demanda en allemand si j'étais Monsieur de Boccard. Sur ma réponse affirmative, il se nomma : baron Jean Otth, me disant qu'il venait d'acheter pour s'y établir une estancia voisine de la mienne, *La Natividad*. Il avait été aide de camp et premier adjudant de l'archiduc Rodolphe et il s'était expatrié volontairement avec l'assentiment de l'empereur François-Joseph. Quand nous évoquions la tragédie de Mayerling et que nous parlions du suicide de l'archiduc, version officielle, il souriait, mais se taisait. Un jour, nous étions ensemble à la chasse. Pendant une halte, il me dit : *Il me semble que vous vous intéressez beaucoup au drame de Mayerling. Si vous me donnez votre parole d'honneur et me faites le serment de garder pendant vingt-cinq ans le secret que je n'ai jamais confié à personne, sauf à S.M. l'Empereur, je vais vous raconter la vérité sur Mayerling* . Sur une petite bible qu'il sortit de sa poche, je fis le serment demandé. J'ai gardé le secret pendant cinquante-cinq ans. Je n'y pensais même plus et c'est une interview du prince Eugène de Habsbourg, lue dans *L'Illustré*, qui me le rappela. Je crois être libéré de mon serment.

« Voici ce qui s'est passé, continua le baron Otth. L'archiduc Rodolphe festoyait avec trois princes amis dans la grande salle à manger du pavillon de chasse. Il était accompagné de sa maîtresse Maria Vetsera et les trois autres princes chacun d'une jeune fille amenée par Maria Vetsera. Les trois aides de camp et moi étions dans une salle contiguë, autour d'une table très bien servie aussi, mais seuls, les domestiques s'étant déjà retirés. Tout à coup, j'entendis deux coups de feu dans la salle des princes. Prévoyant un malheur, j'ordonnai aux aides de camp de se tenir tranquilles et me précipitai vers la porte de communication que j'ouvris. Je m'approchai de la table jonchée de bouteilles de champagne. L'archiduc Rodolphe, couché, le buste sur la table, mort d'une balle dans la tête et son amie Maria Vetsera, affalée sur le sol, morte aussi. J'eus alors une inspiration heureuse, comme plus tard me le concéda l'empereur. Voyant le revolver encore fumant dans la main du prince Philippe de Saxe-Cobourg, je me dis que si je parlais d'assassinat, c'était une guerre certaine et à courte échéance. Je pris le revolver de la main du prince et le mis bien en évidence dans celle de Rodolphe, simulant ainsi un suicide. Puis je dis à haute voix : « Ah ! Messieurs, notre cher prince héritier s'est suicidé. Partez tous trois immédiatement et que l'on n'entende plus jamais parler de vous. Je vais conduire ces trois jeunes filles dans un couvent près de Vienne où elles resteront. » Enfin, en quelques mots, j'expliquai aux princes mon intention de tout raconter à l'empereur sur la base du suicide de l'archiduc. Et voilà comment se créa la légende du suicide du prince héritier, publiée des milliers de fois. Je fus réveiller Sa Majesté

à laquelle je racontai tout ce qui s'était passé. Elle m'approuva et m'embrassa. Je lui dis que j'avais renvoyé de Vienne les trois princes, leur garantissant qu'ils ne seraient pas poursuivis. »

A la suite de changements dans sa situation, Don Luis vendit sa propriété, vint vivre quelque temps à Buenos-Aires, puis, attiré toujours par l'aventure, il acheta une estancia au Paraguay.

### ***Au Paraguay ; Louis de Boccard raconte...***

La vieille maison de Louis au Paraguay, comme presque toutes les maisons de ce pays, avait appartenu à Mme Lynch, la célèbre maîtresse du terrible dictateur José Gaspar Rodriguez Francia (1757-1840). Demeure enfouie dans une exubérante végétation tropicale, non loin d'un lac dominé par une colline qui pourrait évoquer le Vully.

Parmi les trophées de chasse, des portraits de famille ornent les murs : quelques visages sévères d'officiers de régiments suisses, ses ancêtres. Le portrait qu'il aimait le mieux contempler était celui de son grand-père Louis de Buman (1789-1877), qui avait été lieutenant du régiment suisse décimé à la Bérézina. Entendre en 1955 - écrit Robert Gouy - sur les rives du lac paraguayen, le récit de la fameuse bataille de 1812 par un homme qui le tenait directement d'un des rares survivants, voilà qui était un surprenant rétrécissement du temps et de l'espace. Au plaisir qu'avait Don Luis d'évoquer cette bataille, on sentait bien qu'il était de la race des grands militaires. Extrait de son récit : *Le lieutenant-colonel François-Nicolas Von der Weid de Seedorf, qui avait pris le commandement effectif du 2<sup>e</sup> régiment suisse, est blessé grièvement d'une balle reçue dans la gorge à la Bérézina, le 28 novembre. Les aumôniers militaires ont cité ses dernières paroles rapportées par le lieutenant Louis de Buman : « Buman, laisse-moi, retourne à ta compagnie ; tu diras à Fribourg que je suis mort en chrétien. » Il meurt le 4 décembre. Buman fut quant à lui le dernier survivant fribourgeois des guerres napoléoniennes. Il s'est éteint le 18 janvier 1877.*

Robert Gouy ajoute : « La bataille de sa vie, Louis de Boccard l'a menée sur les grandes étendues sud-américaines. Une existence tourmentée et exaltante avait buriné ses traits, mais non pas altéré son allure de gentilhomme d'autrefois. Il était resté profondément Suisse, et l'entendre parler de son cher Fribourg, de la Broye, d'Estavayer-le-Lac<sup>1</sup>, vous donnait la nostalgie du pays. »

Enfin, Louis de Boccard a prétendu être le père du président argentin Juan Domingo Peron...

Que penser des histoires racontées par de Boccard dans de nombreuses lettres à sa famille, à ses amis, avec des variantes dignes d'un texte littéraire à la Cendrars ?

Régis de Courten estime qu'il faudrait, pour tirer au clair ses propos, effectuer des enquêtes minutieuses et lire de nombreux livres dont la plupart ne sont pas accessibles en Suisse.

**Jean Orth.** Officiellement, il est mort dans le naufrage du *Santa Margherita* au Cap Horn en 1890, mais sa mort n'a été confirmée définitivement par la cour de Vienne qu'en 1911. L'a-t-

il partagée avec son grand amour Ludmilla Stubel, ballerine à l'opéra de Vienne, que Louis de Boccard appelle tantôt Mini, tantôt Milly ? Nul ne le sait.

**Mayerling.** Il existe une vérité officielle et une légende. Dans tous les ouvrages que j'ai lus sur le drame - remarque Régis de Courten -, je n'ai jamais trouvé le nom du baron Otth. Des recherches dans les archives, dans les annuaires de l'armée impériale s'imposeraient, ne serait-ce que pour authentifier le personnage. Mais Léopold II, roi des Belges, s'était écrié lors des mystérieux événements de Mayerling : « Quelles que soient les fictions, elles sont préférables à la révélation de la vérité ! » Et l'impératrice Zita, veuve du dernier empereur d'Autriche Charles 1<sup>er</sup>, interrogée en mars 1983 par un journaliste autrichien, fit sensation en confiant que l'archiduc-héritier Rodolphe ne s'est jamais suicidé à Mayerling, mais qu'il a été assassiné.

**Juan Domingo Peron.** Louis de Boccard affirme être le père du célèbre colonel, président de l'Argentine. Laissons aux historiens argentins le soin de fouiner dans les archives pour en avoir le cœur net...

Si non è vero, è ben trovato ! conclut Régis de Courten.

<sup>1</sup> *Quelles étaient les attaches de Louis de Boccard avec Estavayer ? Dans les années 1830, Nicolas de Boccard, grand-père de Louis, a épousé la fille de Georges-Antoine d'Endrion, illustre militaire au service de Louis XVI, propriétaire de La Corbière près d'Estavayer. En 1865, la propriété a passé de la famille d'Endrion à celle des de Boccard. Le cadastre mentionne le nom d'Antonin de Boccard, oncle de Louis, nouveau propriétaire qui fit construire le château. De 1880 à 1901, le château a été loué par la famille de Boccard à la comtesse de Pourtalès.*

## **Petit village, grand pensionnat**

Trey est une petite commune de la Broye vaudoise, formée de deux villages, Trey et Granges-sous-Trey. En 2012, elle comptait 251 habitants. Ses voisines les plus proches sont Middel (Frg), Granges-Marnand (Vd), Châtonnaye (Frg). C'est l'Institut Cornamusaz qui a fait connaître Trey aux quatre vents.

En 1886, Fritz Cornamusaz, instituteur au village de Trey, a créé l'Institut qui a porté son nom. Il s'est agi au début de cours privés donnés au bâtiment communal, avant la construction de l'imposant internat situé au centre du village. Avec sa vaste façade, son grand parc en légère pente bordé d'arbres, l'édifice s'est confondu avec l'histoire du village. Il a accueilli un grand nombre de jeunes Alémaniques venus apprendre le français et s'initier aux bases de la formation commerciale en vue d'entrer aux CFF ou à la Poste, ou en apprentissage.

Le beau-fils de Fritz Cornamusaz, Henri Jaccottet-Cornamusaz (1881-1957), a succédé au fondateur en 1908. Pasteur de formation, il possédait une riche personnalité et un parcours non moins brillant : il siégea durant trois législatures au Grand Conseil vaudois qu'il présida

en 1932. Il fut également conseiller national et président du Conseil synodal. Henri Jaccottet a contribué à diffuser le nom de Trey loin à la ronde, en particulier en Suisse alémanique d'où provenaient la plupart des élèves de l'Institut qu'il dirigeait. Certaines volées ont connu parfois plus de septante jeunes gens. Ceux-ci recevaient une solide formation qui les préparait à entrer dans l'administration fédérale.



Si le plus grand nombre d'élèves provenaient de Suisse

alémanique, des jeunes gens de la région de Trey ont aussi bénéficié des cours de l'Institut Cornamusaz, seule institution post-école primaire dans toute la région. Avant la généralisation l'enseignement secondaire, de jeunes Fribourgeois - notamment en provenance de l'enclave de Surpierre - ont fréquenté l'Institut de Trey. La possibilité d'entrer dans l'administration, notamment à la Poste ou aux CFF, était une alternative appréciée au travail en usine ou à la campagne.

L'Institut est resté propriété de la même famille jusqu'en 2009. Un enseignant de l'Institut, Abdelhamid Bourezak, en a repris la direction dès 2001 et jusqu'à sa retraite en 2010. Le pensionnat est devenu à cette époque l'Institut de Trey, fréquenté exclusivement par de jeunes Suisses alémaniques.

La Maison a été reprise par l'Association Solidarité Handicap Mental. Inaugurée en 2010 en présence du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, *La Maison de Trey* a accueilli dès son ouverture six autistes lourds et un nombre équivalent de personnel d'encadrement.

*Sources : Journal La Broye, 8 juillet 2010, Almanach de la Broye, 2006 ; contact avec la fille de M. Bourezak.*

### **A part le pensionnat, Christophe Keckeis...**

Une personnalité très connue en Suisse - qui n'a rien à voir avec l'Institut objet de ce chapitre ! - est domiciliée à Trey. Cette personnalité est Christophe Keckeis, chef de l'armée suisse de 2004 à 2007. Il a entamé sa carrière militaire en 1966 comme pilote de l'escadre de surveillance et il a obtenu, en 1968, le brevet de pilote militaire professionnel. Au fil des années, il a gravi les marches de la hiérarchie militaire et a assumé de nouvelles responsabilités : chef du combat aérien, colonel, chef de l'escadre de surveillance, brigadier, chef de l'Etat-major du commandant des Forces aériennes, divisionnaire, chef des opérations des Forces aériennes et enfin commandant de corps et chef de l'armée. Sur le plan communal, Christophe Keckeis a présidé le Conseil général de Trey de 1979 à 1987.

### **Non loin, un pensionnat de filles**

Il n'y avait pas qu'un pensionnat de jeunes gens dans la région. Non loin de Trey, au village de Marnand, existait un collège de jeunes filles. De 1890 à 1939, il occupa les locaux du château construit au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès 1939, il passa en mains d'une société philanthropique. Une carte postale représentant le château porte l'inscription suivante : *Château de Marnand (Vaud), pensionnat de demoiselles et Ecole Ménagère.*